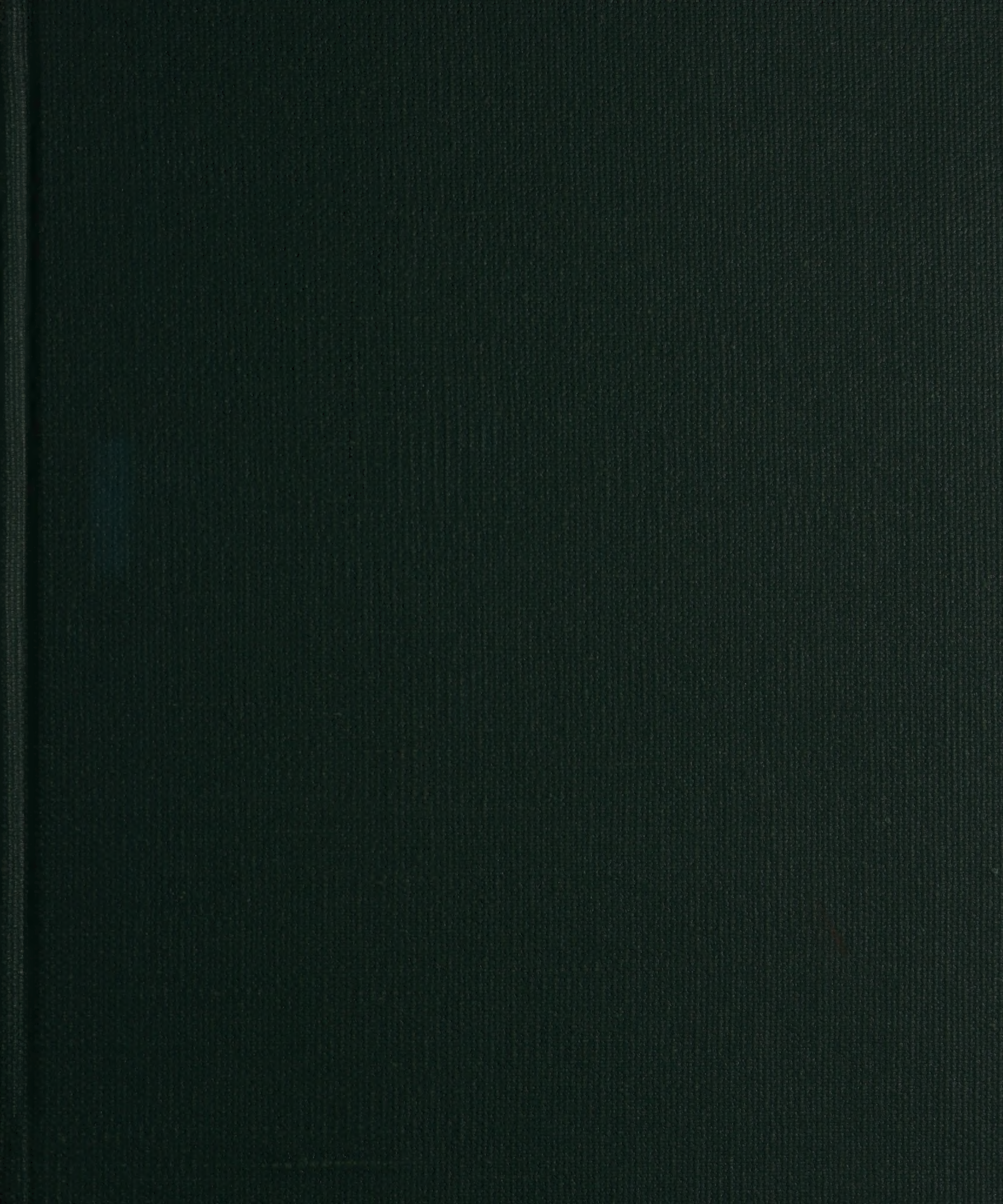
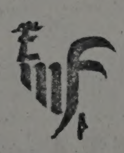


Régine Hubert-Robert

L'Histoire Merveilleuse *de* LA LOUISIANE FRANÇAISE

Chronique des XVIIe et XVIIIe Siècles
et de la Cession aux Etats-Unis



ÉDITIONS DE LA MAISON FRANÇAISE, INC.
NEW YORK, N. Y.

Hubert-Robert, Régine Marie Ghislaine (Callaud-Belisle) 1895–

... L'histoire merveilleuse de la Louisiane française; chronique des XVIIe et XVIIIe siècles et de la cession aux États-Unis. New York, N. Y., Éditions de la Maison française, inc., c1941.

3 p. l., [9]–374 p. double map. 20cm. [Collection "Voix de France"]

At head of title: Régine Hubert-Robert.
"Sources": p. [365]–369.

1. Louisiana—Hist.—Colonial period. I. Title.

42-6068

Library of Congress F372.H8

976.3

L'HISTOIRE MERVEILLEUSE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

DU MÊME AUTEUR :

LES TRANSPLANTÉS, *roman.*

LES HEURES QUI SONNENT, *poèmes.*

VIEILLE CHANSON DANS UN PARC, *un acte en vers.*

RÉCITS ET CHRONIQUES.

SKETCHES D'AUTRICHE, *étude.*

CONTE TCHÈQUE, *trois tableaux en vers.*

UNE FEMME SE NOIE, *roman.*

DE L'ALASKA A LA TERRE DE FEU, *voyage.*

SOUS LE SIGNE DU SOLEIL, *voyages d'Afrique.*

L'ARCHITECTURE LATINE EN AMÉRIQUE DU SUD ET AU MEXIQUE.

En préparation

L'EPOPEE DE LA FOURRURE, Découverte du Nord-Ouest de l'Amérique.

LES ETABLISSEMENTS HUGUENOTS D'AMÉRIQUE.

COLORADO, *roman.*



CARTE DE LA LOUISIANE ET DU COURS DU MISSISSIPI
SUPERIEUR
LAC HURON
ou MICHIGANE
LES RENARD
PARTIE DU CANADA ou NOUVELLE FRANCE
MICHIGAN
LAC ONTARIO
IROQUOIS
LAC ERIE ou DU CHAT
Nation du Chat
NOUVELLE YORK
PENSILVANIE
MARILAND
VIRGINIE
CAROLINE
SIOUX DE L'OUEST
PAYS DES APACHES ET DES PADOUCAS
les Padoucas
Padoucas
les Panis
ILINOIS
les Miamis
les Missouris
PAYS DES OSAGES
LA LOUISIANE
NOUVEAU MEXIQUE
Quiohouhahan
les Cannecis
les Chacakante
LES KANOATINOS
CADODAQUIOS
Cadodaquios
les Choumans
CENIS
Natchitoches
les Conchaques
les Albikamous
Indiens errans et Antropophages
Baye ou Lac S. Bernard
GOLFE DU MEXIQUE
A PARIS
MER DU NORD
NOUVELLE BISCAYE
NOUVEAU ROYAUME DE LEON
Explication des Marques
CARTE PARTICULIERE DES EMBOUCHURES DE LA RIVIE S. LOUIS ET DE LA MOBILE

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :
50 EXEMPLAIRES SUR PAPIER TEXTE
NUMÉROTÉS DE 1 A 50,
150 EXEMPLAIRES SUR PAPIER CORSICAN
NUMÉROTÉS 51 A 200.

Dédié

à la mémoire de

M. d'Ibberville

et

M. de Bienville

I.

Entre les troncs foncés des pins, le soleil rencontre des éclats métalliques, et immédiatement en fait des miroirs. L'insolite fulgurance avance en ligne brisée dans ce pays, qui n'a jamais connu que les pas feutrés de pattes velues et de pieds nus.

La terre est martelée par un cadencement pesant, des cliquetis tintent dans l'air propre, couvrant le vrombissement menu d'un triangulaire vol d'oies sauvages.

Par cette fin d'automne 1540, tout le long de la jaunissante vallée, la cavalcade se déroule : porte-fanions arrogants ; seigneurs en armure gravée, montés sur des coursiers caparaçonnés d'acier ; soldats en cotte de maille, tenant droit leur pertuisane ; sombres ecclésiastiques.

Eperdus, les coqs d'Inde jaspés s'enfuient dans l'herbe haute ; les opossums remettent précipitamment leurs petits dans leur poche et regagnent les broussailles d'un pas digne ; les faons passent peureusement la tête hors des halliers, et, comme les rats musqués, cachés dans les roseaux, regardent avec consternation ces grandes bêtes droites, qui brillent.

Le cortège s'arrête au bord de l'eau, sous la protection d'énormes chênes-verts, d'où se balancent, au rythme du vent, de longues chevelures argentées, abandonnées par quelques Absalons pressés, et, comme le reste, intouchées.

Les arquebusiers couchent leurs armes ; les hommes ôtent leur morion et leur corselet de campagne, harassant dans ce climat mol ; les chargeurs andalous sont débarrassés de leur housse à maillons, et les chevaux de train de leurs fardeaux. On allume de grands feux, suppurants de résine, et des odeurs domestiques s'épandent dans l'odeur primitive de végétation.

Devant une tente écussonnée, sur un siège de cuir frappé, res-

semblant, dans cette vallée toute neuve, à un trône incongru, s'asseoit Don Hernandez de Soto, Lieutenant-Général, Grand d'Espagne, avec Pizarro un des Conquistadors du Pérou, qui, le 18 Mai 1539, a quitté Cuba avec onze voiliers, pour découvrir un nouveau morceau de Floride, et — parce qu'après avoir fondu sur des Incas on a toujours soif d'or — pour puiser aux mines fabuleuses annoncées par le navigateur Cabeza de Vaca, un des rares survivants de la désastreuse expédition de Pamphilo Narvaez, en 1528. L'imagination du narrateur étant grande, il a fait, à Madrid, de cette Floride, une description étourdissante. Sous les « perruques à la Française, » Don de Soto médite sa déception, traînée de la Baie Espiritu Santo aux Monts Apalachiens.

Dans la sérénité végétale, les armuriers retrempent les armes, en oubliant l'horreur du dernier massacre. Aucune humanité n'entoure le camp. La nature a partout son épiderme de chose vierge. Des vols migrateurs tranchent l'immensité lavande, qui se referme intacte après leur passage. Les combes sont fleuries de jaune et poivrées de lauriers attardés.

La trêve ne dure pas longtemps. En Janvier 1541, dans la nuit opaque, des Chicachas approchent, incendient, tuent. A l'aurore, les chênes émergent, entiers, du brouillard ; les mousses sont sereinement gouttelées d'argent, comme si la mort n'avait pas fait une effroyable escapade nocturne ; les aumôniers chantent la messe des Trépassés devant cinquante cadavres.

La marche vers le Nord reprend, dans des savanes d'herbe rêche, des marécages engluants, des futaies tissées de broussailles, et, un matin resplendissant de Mai, Don de Soto arrive devant un immense fleuve noirâtre, charriant des arbres feuillus et des troncs morts, devant un fleuve jamais contemplé par un Blanc, que les sauvages du voisinage appellent Cicuaga, et qu'il appelle tout simplement « Rio Grande », parce qu'il est très large. Il ne sait pas qu'il est aussi très long.

Dans l'eau, des alligators, en en supputant le goût, dévisagent ces choses pâles, qui les étonnent beaucoup.

La rive la plus lointaine est toujours la plus belle. On abat des arbres, pour assembler des bateaux de fortune, et on amenuise des rames.

De l'autre côté du fleuve, on continue à travers la plaine ocellée de bouquets épineux, des marais sournoisement masqués par des

glacis d'herbe. Epuisés par les privations, assommés par la chaleur, les hommes tombent. Au confluent du fleuve et d'une eau rouge, le 30 Juin 1542, atteint à son tour de fièvre quarte, Don de Soto rend à Dieu son âme curieuse.

On couche le grand seigneur espagnol dans un cercueil de cyprès, alourdi de boulets, et, pieusement, pendant que la voix des chapelains se gonfle en un dernier Requiem, on descend le cercueil au fond du Rio Grande.

Don Muscoso de Alvarado fait construire des embarcations, dans lesquelles trois cents hommes s'entassent, poursuivis par des sauvages en pirogues. Le vent — miséricordieux — pousse les barques vers la mer.

Abandonnant la chasse trop rapide, les sauvages regagnent la terre ferme, et, leur dur visage tourné vers l'Est, sans humilité, adorent le soleil levant et lui adressent un remerciement poli, pour avoir chassé les envahisseurs blancs.

Les alligators, ayant vu tout ce qu'il y avait à voir, bâillent largement et reprennent leur sieste sur la berge ; les chats-pêcheurs et les skunks, délivrés d'un vague malaise, se remettent à pêcher et à grignoter ; les oies-bleues écartent les joncs de leur patte mauve, pour en vérifier le contenu ; les grèbes chargent sur leur dos leurs oisillons beiges et leur font faire un petit tour sur l'eau ; les ibis blancs décapitent les buttes des écrevisses, pour les saisir de leur long bec gourmand.

Le silence, lourdement, nappe le glissement du fleuve. Seule, la stridulation des coléoptères, imperceptiblement, troue l'air topaze.

On est de nouveau chez soi, dans la quiétude, une quiétude qui va durer cent trente ans.

II.

Aux alentours de 1672, dans son austère demeure de Québec, qui toise de haut le Saint-Laurent, Jean Talon, filleul de Louis XIII et Intendant-Général de la Nouvelle-France, dont le Comte de Frontenac est Gouverneur-Général, aime s'entretenir avec les Jésuites des Missions, lorsque ceux-ci regagnent la ville.

Les « hommes noirs », comme les appellent les sauvages, tout en déjeunant lui racontent leurs drames, petits et grands. Leur vie n'est qu'une obstination périlleuse, toujours dans la balance. Sans armes, seuls de leur couleur, ils s'enfoncent dans l'intérieur, visités de temps en temps par des coureurs-de-bois et des trappeurs.

De leur mieux, ils évangélisent des peuplades, spasmodiquement dociles ou belliqueuses. Les sauvages les plus confiants se font baptiser, se mettent au service de la mission, pour une certaine période deviennent des « donnés », une façon très efficace de racheter leurs fautes.

Souvent, ils parlent aux Pères du Meschacébé, « *le Père des Grandes Eaux* », appelé aussi suivant les Nations Namesi-si-pou, « *la Rivière aux Poissons* », Meschasipi « *la Grande Rivière* », ou Messesipi « *la Rivière Partout* », qu'ils connaissent par ouï-dire et qui coule vers l'Ouest.

Les Pères, à leur tour, rapportent ces propos à M. Talon, qui finit par s'en émouvoir. Si un fleuve coule vers l'Ouest, pourquoi ne se déchargerait-il pas dans l'Océan Pacifique ? C'est peut-être là le passage cherché vers la Chine. Il faut voir. Le pis serait qu'il descende vers le Golfe du Mexique, et à cela M. Talon ne voit pas grand inconvénient. Il lui faut des hommes aguerris, complètement familiers avec les difficultés qui les confronteront à tout moment.

Il y a justement, lui dit-on, un Jésuite de Laon, Jacques Marquette, un très saint homme élevé dans la religion à Pont-à-Mousson,

qui a récemment quitté la Mission de l'île Michilimakinac, située à l'étranglement reliant le lac Michigan (ou Dauphin) au lac Huron (ou d'Orléans), à 350 lieues de Québec, pour aller fonder la Mission Saint Ignace, chez les Hurons.

Ce Père, dont on dit merveille, parle six dialectes et s'est fait aimer de tous les sauvages qui l'ont approché, c'est un homme de ressources et de tolérance. Le Père Marquette semble tout indiqué pour une telle expédition.

M. Talon fait appeler Louis Jolliet, un Québecquois élève des Jésuites qui, grand voyageur, fait la traite des fourrures et sait aussi dessiner les cartes.

Il lui explique son plan, met quelques fonds à sa disposition et lui enjoint de rejoindre sans tarder le Père, au Sault-Sainte-Marie, avant que les rivières soient prises.

Dans un canot de bouleau avec ses voyageurs, il arrive avant le grand abattage de neige à Michilimakinac, où il passe la mauvaise saison à préparer son voyage, avec le Père Marquette.

On fait répéter aux sauvages, qui dans les plus fortes bordées de neige, sur leurs raquettes, arpentent la forêt, allumée de girandoles cristallines, ce qu'ils savent de la Grande Rivière. C'est peu de chose, ils sont seulement certains de son danger, elle est pleine de monstres et ses rives sont habitées par des casseurs de tête. Comme ils aiment beaucoup le Père Marquette, ils le supplient de ne pas s'aventurer si loin.

Au début de mai 1673, les aboiteaux de glace ont fini de fondre dans les rivières et les préparatifs sont terminés. Sept hommes blancs et les conducteurs sauvages se répartissent dans deux longs canots d'écorce, qui contiennent déjà des provisions, une chaudière, des instruments rudimentaires d'astronomie, des présents pour les sauvages de rencontre, et l'indispensable pour le saint-office.

Le Père Marquette s'agenouille pour mettre le voyage sous la protection de Madame la Vierge, il monte à son tour, et les pagaies s'enfoncent dans le lac Dauphin.

Par la rivière des Renards, les canots glissent à travers le pays des folles-avoines, le riz sauvage qui frémit, dans les ruisseaux bourbeux. Pour rejoindre la rivière des Ouisconsins, le portage est long, des sauvages complaisants les aident à transporter les canots.

La prairie est belle, balafrée parfois par la course rapide d'un chevreuil. La rivière des Ouisconsins, claire et calme, est resserrée

par des petites îles verdoyantes, sur lesquelles on cabane la nuit, dans l'odeur immense d'été commençant. Les Pères ne sont jamais venus aussi loin. Des coteaux boursouflent l'étendue ; des houx, de trente pieds de haut, se mirent dans l'eau.

Après une semaine sans aventure de pagayage et de rations frugales, de la bouillie de blé d'Inde et des tasseaux, ou lanières, de viande séchée au soleil, le 6 juillet 1673, en débouchant d'un coude, la perspective s'amplifie. C'est un confluent, le fleuve transversal s'étire sur une petite lieue de large. « Meschacébé ! » s'écrient les conducteurs, d'une voix un peu contenue. Leur joie est mélangée d'une certaine appréhension, on a peur de ce qu'on a tant entendu vanter.

De tous leurs yeux, ils regardent, s'attendant à voir surgir, d'une minute à l'autre, une preuve tangible de la supériorité, ou du moins de la paternité de la rivière.

A voix haute, le Père remercie Madame Marie de les avoir si honnêtement conduits. Amen, répondent les guides distraits, en étudiant songeusement l'horizon. « Monsieur le Curé, si vous voulez m'en croire, nous appellerons cette rivière Frontenac », conseille Jolliet, pratique et bon courtisan, et le Père, préoccupé de choses célestes, n'y voit aucune objection.

Les canots sont maintenant sur le grand fleuve, et aucun monstre n'apparaît, les rameurs s'enhardissent. Limpide et profond, il descend en serpentant paresseusement ; des prairies paisibles sont ourlées d'arbres majestueux ; à droite, des montagnes bleuissent ; des îles, habillées de vert, pointillent les boucles du fleuve. Chaque jour, les hommes mettent pied à terre pour célébrer la messe et préparer les repas, mais par précaution, ils dorment dans les canots, après avoir dit leurs patenôtres. Ils n'ont encore rencontré personne.

Un matin, après avoir déjeuné sous un saule, ils aperçoivent des empreintes de pieds dans la glaise. Laissant derrière eux leurs compagnons, sans armes, le Père et Jolliet suivent ces traces pendant plusieurs lieues, jusqu'à une rivière auprès de laquelle trois cent cinquante cabanes sont massées sur des hauteurs. Au loin, on aperçoit d'autres villages.

Les habitants n'ont pas l'air hostile, bien que stupéfaits de cette arrivée, le Père Marquette les interpelle et comprend tant bien que mal leur langue, qui s'apparente à l'Algonquin. Ce sont des Islinois.

La nouvelle de l'arrivée des étrangers s'est propagée dans le village. Le chef, un vieillard nu, les attend debout devant sa cabane. En les voyant, il sourit, et de sa main fait une visière sur ses yeux pour se protéger de la lueur hypothétique qui l'aveugle : « Français, que le soleil est beau, quand tu nous fais l'honneur de ta visite ! »

La bourgade se range en cortège pour escorter les voyageurs jusqu'au Grand Chef de la nation, qui habite un village proche. Le Grand Chef est assis tout nu, et nus aussi sont les deux patriarches, qui l'encadrent sur une sorte de gradin. D'autres personnages, couverts de cuir souple de bison, sont accroupis à terre.

Le Père Marquette se présente, on échange des petits discours extrêmement polis. L'homme noir et l'homme nu semblent être les meilleurs amis du monde. Avec beaucoup de civilité, les Français offrent leurs présents, et le Grand Chef, pour ne pas être en reste, leur donne un petit esclave et un magnifique calumet, dont la pipe de pierre rouge mouchetée, aussi belle que du porphyre, est fixée à une canne longue de deux pieds, ornée de plumages multicolores : un calumet laissez-passer qui impressionnera les gens les moins bien disposés.

Des hommes-manitous, vêtus en femmes, et de toute évidence jouissant de leurs prérogatives, s'empressent à leur tour, à la satisfaction de tous ; leur jugement a un grand poids dans la nation, et ce respect les compense de ne pouvoir danser et d'être, dans les combats, réduits à la massue, tandis que les guerriers ont de si beaux arcs.

Un grand banquet champêtre suit, les visiteurs avalent successivement la sagamité, bouillie de blé d'Inde ou de Turquie, que les sauvages appellent mahiz, accommodée à la graisse d'ours, la venaison boucanée, les poulets d'Inde, mais ils se refusent à goûter au chien, qui compose le service suivant. Pendant tout le repas, des récitants chantent les faits d'armes de la nation.

Aussi bien traités qu'ils soient, le Père croit qu'il vaut mieux ne pas s'appesantir, les démonstrations sont trop accablantes.

Ils regagnent leurs canots et les sinuosités du fleuve. L'eau n'est plus claire, elle est noire et boueuse, encombrée d'embarras-de-bois, que le Missouri crache pêle-mêle.

Des hardes de quatre à cinq cents bisons que les Français, n'en ayant jamais vus, traitent irrespectueusement de boeufs sauvages, broutent lourdement. En venant boire au fleuve, ils ont frayé dans

l'herbe haute des passages battus sur lesquels aucun vert ne pousse. Leurs gîtes nocturnes se reconnaissent à l'abondance de pourpier croissant là.

Voici sur la berge les monstres annoncés, mais ils sont de bois et de rocher, barbouillés de coloris violents : dragons barbares, crocodiles à visage humain.

D'étroits poissons gauches, longs de dix pieds, heurtent au passage les canots, parce qu'ils sont pressés et qu'on les gêne.

Sur la rive, boisée de gros liards, un arbre blanc dont on fait des pirogues, des sauvages armés sont un peu inquiétants. Ils veulent seulement faire preuve d'hospitalité, ils invitent les voyageurs à un festin de bœuf sauvage préparé à l'huile d'ours, qu'on leur met dans la bouche avec politesse et des mains douteuses.

Les forêts font des masses sombres. Les maringouins sont féroces, on se protège, comme on peut, avec des peaux étendues.

Voici un village, les guerriers ont sauté sur leurs arcs. A tout hasard le Père brandit le calumet du chef Islinois, qui semble posséder une certaine magie. Son geste attire l'attention d'un vieillard, et aussitôt le pacifie. Ce sont des Arkansas.

Le lendemain, dix sauvages en pirogues, les conduisent à un grand village, fait de cabanes rondes, en perches rejointes en dôme, recouvertes d'un bousillage de terre et de mousse, et de nattes, et de cabanes fortes, carrées, percées de meurtrières, pour se défendre en cas de siège, situé près de l'endroit où la rivière des Arkansas se décharge dans le fleuve.

Le chef du village, nu ainsi qu'il sied, et accompagné d'un homme dans le même costume, vient au devant d'eux en chantant le calumet et les reçoit avec beaucoup d'égard.

D'une façon mystérieuse, tous ces sauvages, ont entendu parler des « hommes noirs », les manitous d'un dieu de Blancs.

On est dans la troisième semaine de Juillet, et, paraît-il, à peu de distance de la mer. Le Père Marquette et Jolliet tiennent un long conciliabule.

Est-il nécessaire d'aller plus loin ? Le fleuve, à coup sûr, se jette dans le golfe du Mexique. Le bon Père pousse un petit soupir de regret. « Ç'aurait été bien agréable, pourtant, qu'il se décharge à l'Ouest, dans la Mer Vermillon, mais enfin, on a fait de son mieux. » — « Bon dommage, opine Jolliet, d'un sens, on n'y peut rien. »

Les Sauvages ont parlé d'Espagnols, il serait peut-être imprudent de continuer. Ils décident de regagner le Nord.

Ils vont chercher une autre route. En remontant le fleuve, sur leur droite, ils aperçoivent une fourche importante, et s'y engagent. La Rivière des Islinois ondule, large et placide, dans une contrée pastorale, gonflée de bosselures retombant en chutes molles, piquée de boqueteaux d'ormes, de merisiers, de noyers, de pommiers et pruniers sauvages, aux fruits aigrelets, d'asséminiers, dont les fruits sont d'un beau jaune, ou bien, festonnée de marécages, languit sur de longues distances.

Jolliet, habitué à un pays âpre, est tout content de ce qu'il voit. « J'aime-t-y donc ça, j'aime-t-y donc ça, mon bon Père. Par icite, un homme passerait point des années à abîmer du bois et à brûler, dans le même jour, il mettrait le soc dans la terre. On pourrait faire de bonnes vignes, greffer de bons arbres fruitiers. C'est, pour le sûr, un bon pays. »

Le Père ne peut pas résister à son sacerdoce, durant trois jours, malgré l'impatience de Jolliet, il entretient de Dieu le village des Perouacas. Les sauvages aiment entendre cet homme chauve et doux, qui sait parler à tous. Au moment où il va partir, on lui apporte un enfant mourant, pour qu'il lui donne le baptême blanc.

A leur tour, les Kaskakias le supplient de les évangéliser, il leur promet de retourner parmi eux. Déjà conquis, ils l'escortent jusqu'au portage de Chicago, pour l'aider à passer sur le lac Dauphin. Après quatre mois de voyage, les canots n'ont plus qu'à remonter vers la Baie des Puants.

A la Mission Saint-François Xavier, le Père et Jolliet sont très affairés pendant l'hiver, qui est particulièrement rigoureux. Le lac est solidement gelé, la neige poudre sans arrêt.

De sa plus belle caligraphie, le Père recopie son journal de route, « *le récit d'un Voyage plein de rareté et de curiosité.* » Se rappelant son séjour à Perouaca, il termine sur une note modeste : « *Si mon voyage périlleux n'a pas eu d'autre avantage que de sauver une âme, j'estime que mes dangers ont été suffisamment récompensés.* »

Jolliet dessine sa carte, en s'appliquant beaucoup. La neige maintenant se liquéfie, en salissant la forêt. La débâcle commence, la glace des rivières, avec des claquements secs, éclate, se chevauche, glisse, s'amoindrit en petits glaçons, les arbres bourgeonnent, les animaux s'accouplent, le printemps de 1674 est là. Les deux hommes

font leurs préparatifs de départ, le Père Marquette va tenir sa promesse et retourner fonder la Mission de l'Immaculée-Conception chez les Kaskakias. Pleuré par eux, il y mourra le 19 mai 1675.

Par les grands lacs, après avoir fiché dans son esquif une petite voile, Jolliet repart vers Québec. Il joue de malheur, comme il approche de l'île de Montréal, son canot tourne dans le rapide de la Chine, ses deux rameurs et l'esclave donné par le chef Islinois, sont engloutis par les remous, lui-même échappe à grand-peine au torrent. Il se retrouve, froissé et transi, sur la berge, ayant perdu dans l'aventure tout son bagage, c'est à dire sa carte et le journal du Père, dont heureusement une copie est restée au Sault Sainte-Marie.

A Québec, Jolliet est accueilli avec des cris d'allégresse, on n'était pas sûr de le revoir. Le Gouverneur et l'Intendant le reçoivent séance tenante. A-t-il trouvé le fleuve monstrueux ? Il l'a trouvé et navigué, le fleuve, sans l'ombre d'un doute, se jette dans le Golfe du Mexique, qu'on peut atteindre en canot, de Québec, par le Saint Laurent, avec un portage là où le lac Erié tombe dans le lac Ontario, c'est à dire au Grand-Sault du Niagara.

Jolliet annonce à M. le Gouverneur qu'il a donné au fleuve le nom de Frontenac, le Comte de Frontenac est très content, parce que c'est un très grand fleuve, qui lui fait honneur. Après un moment de réflexion, il se ravise. Non moins bon courtisan que l'autre, il décide : « Nous allons l'appeler Colbert, c'est plus convenable, M. Jolliet. » Et il le quitte, pour aller mander cela à M. Colbert, le ministre de la marine.

La bonne ville de Québec est toute réjouie par la nouvelle. Jolliet est un enfant du pays, on l'arrête au coin des rues en raidillons pour lui demander des détails sur ses pérégrinations, il ne se fait pas prier, longuement il décrit la fertilité du pays des Islinois, qui l'a décidément impressionné : « C'est riche sans bon sens, bien meilleur que par chez nous où la terre est sous la neige six mois de l'année. Là-bas, c'est comme qui dirait doux, et c'est pas à désarter. Il y a des cinq à six cents bœufs sauvages abandés, en guise de poils couverts de laine, dont on ferait de belles couvertes. »

Tout le monde parle de la grande découverte, des nouveaux établissements qu'on va entreprendre, de cette prestigieuse artère de communication qui projette la Nouvelle-France à travers un continent. Le Gouverneur va offrir à Jolliet, pour le récompenser de

ses périls, l'île d'Anticosti, allongée comme un chien de garde, à l'entrée du Saint-Laurent.

Dans l'après-midi claire, les cloches sonnent à toute volée. En grande pompe, le clergé, le Comte de Frontenac, M. Talon, Jolliet, toute la population de la ville chantent à la cathédrale un Te Deum de gratitude.

Québec aujourd'hui est en grande liesse.

Et puis, le lendemain, Québec ne pense plus du tout à ce fleuve lointain.

III.

Un grand garçon sérieux, d'une vingtaine d'années, en 1667, est descendu d'un bâtiment français, à Québec, et, de mauvais portemanteaux aux mains, a regardé la falaise abrupte et la citadelle, qui la couronne, d'un air de défi.

C'était le fils d'un honorable commerçant de Rouen. Novice à Saint-Sulpice, professeur dans plusieurs maisons de l'Ordre, à Blois comme à Tours, il avait toujours rêvé de terres inconnues. Ses supérieurs avaient refusé de l'envoyer à l'étranger, comme il les en avait suppliés, l'avaient durement tancé, pour châtier ce désir d'évasion, qui n'était pas d'un esprit chrétien.

Il avait quitté la compagnie, et, avec un tout petit pécule, s'était embarqué à l'aventure pour ce Canada, où Jean, son frère aîné, Sulpicien lui-aussi, se trouvait depuis quelque temps.

Robert Ignace Cavelier, anciennement clerc, s'est adapté à ce pays rude, comme un mocassin au pied d'un coureur-de-bois. Il ne s'est pas attardé dans la ville, qui l'aurait étouffé comme l'ont étouffé les villes de France. Il a fait la traite, battu la forêt, échangeant des peaux de castor contre sa pacotille : des haches, des couteaux, des alènes, de la rassade, des perles de verre, dont les sauvages aiment se parer.

Sans perruque, sans entraves, il a erré, jamais rassasié d'espace et de liberté ; de temps en temps, levant ses mains écartées, pour sentir sur une plus grande surface la rencontre de l'air affilé, qui n'a encore effleuré que des plaines blanches et des bois nettoyés à grands coups de froidure ; tendant son visage aux gros flocons, si distants du « duvet d'ange » de son enfance.

Le jeune Cavelier est impérieux, cassant, mais infatigable, et adroit avec les sauvages, qu'il sait dominer. Avec eux, il a parlé

du Meschacébé ; depuis le voyage de Jolliet, il parle du fleuve Colbert.

Il possède la terre de La Chine, à Montréal. Ses affaires prospèrent, mais ne le garrottent pas. Depuis longtemps, on a commencé à compter avec lui, maintenant on demande son avis. Dans cet été 1674, le Comte de Frontenac le prie souvent à sa table.

Cavelier a des visions larges, il assure à Son Excellence qu'on devrait agrandir le fort Cataracoui, pour le moment simple fortin de terre palissadé et gazonné, planté à l'entrée du lac Ontario.

S'ils étaient visiblement protégés contre les Iroquois, des paysans français viendraient s'établir aux alentours, on construirait des barques pour trafiquer avec les nations des lacs, ce n'est point le bois qui manque. La traite deviendrait facile.

On pourrait élever une chaîne de forts reliant le Saint-Laurent au fleuve Colbert. On pourrait faire tant de choses dans ce pays tout neuf, plein d'offrandes secrètes... « d'après les informations que j'ai réunies, je crois pouvoir affirmer que le fleuve prend sa source quelque part dans l'Empire Céleste, la France serait ainsi maîtresse pas seulement du pays entre ce fleuve et le Saint-Laurent, mais aussi commanderait le commerce de la Chine, qui emprunterait la nouvelle voie que j'ouvrirais jusqu'à la mer du Mexique... »

Le comte de Frontenac s'intéresse à ces plans, mais avec des restrictions. « Possible, possible, M. Cavelier, mais c'est une responsabilité que je ne saurais assumer de mon chef, la dépense sera considérable. Le mieux serait que vous vous rendiez en France et que vous obteniez l'appui de Sa Majesté. »

Cavelier ne se fait pas répéter le conseil, puisque justement un vaisseau est au port, il part.

Après bien des difficultés, grâce à la lettre de recommandation que lui a remis le Gouverneur, il parvient jusqu'au Prince de Conti, qui le présente à la Cour.

Le roi Louis XIV est favorable au projet grandiose, d'autant plus qu'il n'apparaît pas très onéreux pour la trésorerie. Le 13 mai 1675, il accorde à Cavelier des lettres de noblesse, une vaste seigneurie rampant tout autour de fort Cataracoui, à charge pour lui de le rebâtir en pierre de taille et d'en payer la garnison ; il lui concède aussi le privilège exclusif de la traite parmi les sauvages de son voisinage.

Robert Cavelier, sieur de la Salle, n'est pas plutôt rentré à Québec,

qu'il se met en route pour Cataracoui. Avec quelques tâcherons et scieurs de pierre, qu'il a ramenés de France, et des Iroquois, il remplace le fort de terre par un autre de pierre taillée, de trois cent soixante toises de tour, le fortifie de quatre bastions revêtus, et le rebaptise « Frontenac », un nom plus conforme à la dignité d'un établissement coûtant quarante mille livres. Il construit, en rondins de grume, une chapelle et une cure pour deux Pères Recollets, un village pour une douzaine de familles françaises et un second village pour une centaine de sauvages.

Sur le lac Ontario, maintenant Frontenac, il aménage un petit port, et fait ajuster quatre barques pontées pour le naviguer.

On défriche les clairières, on ensemence des emblavures, que vient parfois flairer le muffle ballant d'un orignal, dont les énormes bois plats sont découpés en feuilles de houx. Les sauvages apportent leurs pelleteries.

M. de la Salle est en train de s'enrichir, mais il n'a pas l'étoffe d'un commerçant âpre, les profits le laissent indifférent. Il a l'âme et l'endurance d'un explorateur, il lui faut incessamment de nouveaux horizons.

Il repart à Versailles, où il n'est plus un inconnu dont on se gausse, mais un gentilhomme audacieux, dont on admire le teint hâlé et les gestes précis.

En 1678, il obtient du roi des lettres-patentes l'autorisant à poursuivre la découverte de la partie occidentale de la Nouvelle-France, « *dans laquelle il y a apparence que l'on trouvera un chemin pour pénétrer jusqu'au Mexique* », à élever de nouveaux forts, dans les mêmes conditions que le précédent, et lui accordant, pour cinq ans, le monopole de la traite des cuirs de bœufs.

Le Prince de Conti présente à M. de la Salle un de ses protégés qu'il vante fort. C'est un gentilhomme de marque, désireux lui aussi de voir du pays, le Chevalier de Tonti, ancien garde de la marine volontaire des galères, qui, au siège de Libisso, a eu la main droite arrachée par une grenade, et fait prisonnier, a été échangé contre le fils du gouverneur de Metasse. Sa main a été remplacée par une autre de cuivre, dont il se sert avec une dextérité incroyable.

Il s'embarque à la Rochelle, le 14 juillet de cette année 1678, avec M. de la Salle, le Sieur de la Mothe, 30 ouvriers, forgerons, scieurs-de-long, maçons, charpentiers, tailleurs de pierre, mariniers, et le Père Louis Hennepin, un Recollet verbeux du Hainaut, qui

a déjà roulé sa bosse en Europe Septentrionale, en frère quêteur, et demeure troublé par le démon de l'aventure.

Aussitôt arrivé au Fort Frontenac, M. de la Salle expédie une partie de son monde, par delà le Cap Enragé, à deux lieues au dessus du Grand-Sault du Niagara, sur le Lac Erié, qui devient Conti, afin d'y construire le bateau de bon tonnage dont il aura besoin, puisque le portage d'un pareil poids serait impossible.

Le Chevalier de Tonti, qui s'est révélé un compagnon incomparable, mène rondement les travaux. A un endroit naturellement de défense, il élève une maison fortifiée, le Fort Conti, où tous se logent. Les sauvages ne sont pas hostiles, ceux du village voisin, après avoir fumé, présentent un superbe calumet « *garni de plumes de toutes sortes de couleurs mêlées et rangées fort proprement avec plusieurs nattes de cheveux de femme lacées de diverses manières avec deux ailes, comme l'on a coutume de représenter le Caducée de Mercure.* »

En quelques mois, la barque de cinquante tonneaux, armée de sept petites pièces de fonte, est terminée. Puisqu'un griffon soutient les armes de la Nouvelle-France, ce sera le nom de l'embarcation.

Tout est prêt, avec des arquebuses à crocs, des munitions, des marchandises de traite, M. de la Salle, trois Recollets — Louis Hennepin, Zénobe Membré, Gabriel de la Ribourde, qui va fêter ses soixante-dix ans — et trente hommes s'embarquent, traversent le Lac Conti, par le Détroit débouquent du petit lac Saint-Clair dans le grand lac Huron, dit d'Orléans, puis entrent dans le lac Dauphin ou des Islinois.

A l'entrée de la Baie Verte, M. de la Salle trouve une quantité de pelleteries accumulées par ses coureurs. Il y en a pour douze mille livres, qui seront les bienvenues, car il est harcelé par ses créditeurs. Il les charge sur le Griffon et renvoie la barque au Fort Conti du Niagara, d'où les peaux iront à Québec. Elle viendra le retrouver à l'entrée de la rivière des Petits-Miamis.

Dans les canots d'écorce dont il dispose, M. de la Salle entasse le reste de son expédition, les Recollets, des ouvriers, le Chevalier de Tonti, Nika le domestique chaouanon, qui lui est tout dévoué, un chasseur sauvage pour les approvisionner en route, et un truchement, autrement dit un interprète, gagne l'embouchure de la rivière où l'on s'est donné rendez-vous et y commence le Fort la Salle.

Dans les fourrés, on a découvert des raisins, dont les grains,

isolés ou jumeaux, sont aussi gros que des prunes de Damas. Dans un mortier de bois, servant de pressoir, on fait pour la messe un vin aigrelet, qu'on passe à travers une serviette d'autel dans un seau d'écorce, et qu'on met dans des gourdes, pour le conserver dans la terre. Avec le marc, on fait du résiné au sucre d'érable.

Le Griffon ne revient pas, ainsi qu'il en était convenu. M. de la Salle s'impatiente, l'inactivité lui pèse. En Décembre, la rivière n'est pas complètement prise par les glaces. Laissant au fort dix hommes, dans huit canots il part avec le reste de son monde, par la rivière des Miamis ou Saint-Joseph, et après un portage, gagne la rivière des Islinois, qu'il rebaptise de Seigneley, le nom du nouveau ministre de la marine.

« Il fait une bonne escousse de frète » fait remarquer un Canadien. Pendant plusieurs jours, on suit le fil de la rivière qui, bordée de marécages de joncs, se replie continuellement sur elle même. Sur quarante lieues, les voyageurs, pourvus chacun d'une natte et d'une couverture, ne trouvent aucune berge solide pour cabaner, ils en sont réduits à dormir et à faire le feu sur des bancs glacés.

Les marais s'arrêtent, mais sur les deux rives la prairie a été incendiée par les sauvages pour rabattre le gibier dans leurs embuscades. Sur soixante lieues, on tire un chevreuil, deux outardes et trois cygnes, c'est peu pour trente-deux hommes affamés. Il n'en reste rien.

C'est le premier janvier 1680. Les Français devraient fêter l'an neuf, être attablés comme il convient, ils n'ont ni les moyens de festoyer, ni l'humeur de prétendre le faire. Leurs cœurs et leurs lèvres sont sans chansons, leurs bras sont lourds, leurs pieds gelés. Les pères célèbrent la messe et, consciencieusement, embrassent tout le monde pour alléger la peine et faire, espèrent-ils, oublier la faim, mais la charité chrétienne ne remplit pas la panse.

On partage les glands trouvés sur la terre humide, aux endroits où elle n'est pas caparaçonnée de glace, et la « tripe de roche », une mousse engagée dans les pierres.

On a dépassé le lac des Deux-Mamelles, parcouru cent trente lieues depuis le lac Dauphin. Voici un gros village, quatre cent-cinquante longues cabanes en berceau, de quatre à cinq feux chacune, on va peut-être se ravitailler. Mais le village est abandonné, les habitants sont en chasse. M. de la Salle sait fort bien que les naturels interdisent qu'on touche à la provision de blé d'Inde

cachée dans la fosse commune, pourtant il va violer la loi sauvage. Il prélève vingt minots, pour lesquels il s'acquittera tôt ou tard.

Le 5 janvier, après un coude brusque de la rivière, quatre-vingt cabanes de chasse apparaissent. Les sauvages, occupés, ne les ont pas entendu approcher et sont stupéfaits.

Avant eux, M. de la Salle, qui a une longue habitude des méfiances sauvages, pousse un grand cri. Les guerriers n'ont pas eu le temps de se précipiter sur leurs arcs, qu'il a mis pied à terre et commencé à parler et à faire parler son truchement, pour les rassurer sur ses intentions.

Les Islinois acceptent ses ouvertures, puisqu'il vient en ami, il sera bien traité. Les Français ont froid et faim, on les caresse, devant un grand feu on frotte leurs jambes avec de l'huile d'ours pour les délasser, et, civilement, on leur porte à la bouche les trois premières bouchées de viande boucanée. Les Islinois sont fort polis.

M. de la Salle distribue des couteaux, des haches et des alènes. Il explique qu'il a fait main basse sur leur blé et offre le paiement qu'ils jugeront équitable, puis il propose à la nation une alliance.

Avec leur aide, il bâtira un fort, qu'ils devront respecter, et où il laissera un forgeron pour affûter leurs haches gouffres et raccommoder leurs outils.

Les chefs sont partisans d'une alliance, mais un émissaire secret des Iroquois, excite les esprits. Si les Français sont alliés aux Iroquois, leurs ennemis héréditaires, les Islinois n'en veulent pas.

La neige floconne par grandes bordées, la rivière est bloquée par des glaces en désordre, les Français sont immobilisés. M. de Tonti, pour oublier les intempéries, étudie les naturels et couche ses observations sur son carnet de route : « *De belle taille et libertins, ils sont fort ardens pour les femmes et encor plus pour les garçons, aussi deviennent ils presque effeminez par leur trop grande mollesse et par leur abandonnement au plaisir ; soit que ce soit le vice du climat, soit que ce soit un effet de leur imagination pervertie, on remarque parmi eux un grand nombre d'Hermaphrodites.* »

Le 15 janvier, la rivière redevient libre et on continue. Pour son fort, M. de la Salle choisit, à une portée de fusil du village, et à deux cents pas de la rivière, un morne bordé sur deux côtés de ravins.

On cerne le talus extérieur, on fait des chevaux de frise et on

escarpe le monticule, protégé par une palissade de vingt-cinq pieds. Sur le haut du tertre, un parapet de terre abrite deux logements d'angle.

Le travail est pénible, il n'y a plus un tasseau de viande, plus de vin, il a fallu remplacer la messe du dimanche par des vêpres. Comme d'habitude, M. de la Salle mène durement ses hommes, aigris et débilités par l'insuffisance de nourriture. Ce sont des artisans de Normandie et de Saintonge, inhabitués aux rigueurs. Ils n'ont pas la résistance voulue pour lutter contre tant d'obstacles, ils ne font plus confiance à leur commandeur.

Un soir, les mécontents jettent du poison dans la marmite du souper, pour empoisonner M. de la Salle et sa table. Aussitôt après le repas, les convives sont saisis de sueurs froides et de convulsions, heureusement ils en pressentent la cause et s'administrent de la thériaque, qui les sauvent.

Il fallait baptiser le fort. Dans un accès d'amertume, M. de la Salle lui donne le nom découragé de « Crève-Cœur ».

Le Père Hennepin, geignant et hâbleur, est de plus en plus insupportable, un abcès à la bouche, qu'il promène depuis une année, augmente sa mauvaise humeur. Pour faire diversion à ses idées sombres, M. de la Salle décide de l'expédier en canot, avec Michel Accau et Picard du Gay, continuer la rivière de Seigneley et explorer l'amont du fleuve Colbert.

C'est une forme comme une autre de soigner un abcès, qui ne fait aucun plaisir au Père Hennepin. Il voudrait retourner à Québec se faire panser.

M. de la Salle menace de se plaindre à ses supérieurs de son insubordination, le Père de la Ribourde, son maître de Noviciat, l'assure que *« s'il meurt de son infirmité, Dieu s'en trouvera glorifié. »* Pour mettre en son cœur un peu de baume, on lui concède la plus belle chasuble de brocard que l'on possède. Il ne trouve rien à répondre à ces arguments, mais n'en pense pas moins.

Le 28 février, 1680, le Père de la Ribourde bénit le Père Hennepin et prie le Seigneur de lui donner de nombreuses ouailles à édifier. En soupirant, il embrasse tout le monde et gagne le petit canot, un instrument fragile pour s'enfoncer dans l'inconnu. Les pagaieurs sont déjà à l'œuvre qu'on l'entend encore maugréer sur l'eau tranquille : « Jésus, Marie, Joseph, faut-il en voir ! Jésus, Marie, Joseph ! »

En mars, pendant qu'il émerge de la rivière Seigneley et com-

mence à remonter le fleuve, sans savoir s'il n'en sortira pas en Chine, sans savoir surtout qu'il sera, le mois suivant, capturé par les Sioux et délivré plus tard, près du Sault Saint-Antoine, par le fameux coureur-de-bois, Greysolon du Lhut ; pendant que le chevalier de Tonti s'apprête à construire le fort Saint-Louis dans le village Islinois, qu'on a trouvé abandonné, M. de la Salle, avec quatre Français et Nika, à pied, à travers savane, ronciers, marécages et forêts, retourne à l'embouchure de la rivière des Miamis, où il retrouve ceux qu'il avait laissés derrière, sans aucune nouvelle du Griffon.

Il retourne au Grand-Sault du Niagara. La grande barque n'est jamais parvenue au fort Conti, elle repose, évidemment, au fond de l'eau avec son équipage et sa cargaison de pelleteries. Le premier vaisseau des lacs n'a pas eu un sort heureux.

Il regagne le fort Frontenac. On le disait bel et bien mort ; puisqu'il est vivant, ses créanciers se jettent sur leur proie. Il est obligé d'aller à Québec, où, le Gouverneur l'appuyant, il retrouve un peu de crédit. Il est de ceux qui ne cèdent jamais lorsqu'ils ont un but.

Lorsqu'il revient à Frontenac, avec ses canots rechargés, un coureur lui apporte un billet du Chevalier de Tonti. Les Français, après avoir terminé le fort St. Louis, se sont mutinés et enfuis. Il y demeure seul, avec les Recollets, dans des circonstances difficiles.

Quelques temps auparavant, les Islinois l'ont prié de s'entremettre auprès des Iroquois, pour faire une paix. Avec le Père Membré, il s'est rendu chez ceux-ci, qui l'ont fait prisonnier, et l'ont blessé d'un coup de couteau vers le cœur, heureusement dévié sur une côte. Ils ont fini par le relâcher, mais les Islinois ont été fort irrités de son inefficacité.

Peu de jours après, les Iroquois l'ont rappelé, avec le Père, devant leur Conseil. « *Ils nous ont fait asseoir, et, devant nous, ont posé sis paquets de castor, ils nous ont dit alors que la nation nous offroit ces présens et nous prioit de donner de leur part les deux premiers paquets à M. le Comte de Frontenac, leur père, et de l'assurer qu'ils ne vouloient plus manger des Islinois, ses enfans ; qu'ils me donnoient le 3e pour servir d'emplâtre à ma plaie ; que le 4e nous serviroit d'huile, au père Zenobe et à moi, pour nous frotter les jambes au cours de nos voyages ; par le 5e que le soleil étoit beau ; et qu'enfin, par le 6e, ils nous sommoient de décamper le lendemain et de nous retirer dans nos habitations françoises.* »

M. de Tonti les a remercié de leurs politesses et leur a demandé quand ils comptaient remettre les Islinois dans leurs terres, comme ils l'avaient promis.

« Ils m'ont répondu que puisque j'étois si curieux, ils alloient me le dire, que ce serait après avoir mangé quelques uns de nos frères ou des islinois. J'ai repoussé du pié leurs présens et m'en suis retourné au fort. »

Sans férir, M. de la Salle lui dépêche M. de la Forest, le gouverneur de Fort Frontenac avec quelques hommes, et au passage happe les déserteurs, qui se dirigent vers Québec.

Au milieu d'août, il repart accompagné de quinze hommes, mais quand il arrive à la rivière des Miamis, l'hiver bat son plein. La ramure givrée des cerfs ressemble à des formations de corail blanc, les branches tristes sont niellées dans le verglas transparent. « Toute l'eau n'est qu'une grande campagne glacée, sur laquelle on peut aller comme sur un marbre uni. »

Inquiet, il n'ose pas hiverner. Dans l'air cassant, sur ses raquettes, à pas difficiles, cinglés par la neige et le grésil, il traverse les Islinois. Le pays n'est pas toujours aussi enchanteur que l'a vu Jolliet.

Le fort Saint-Louis n'est plus qu'une ruine déserte, les champs sont brûlés. Le cœur serré, il ose à peine approcher. Sur six poteaux rouges, des hommes aux yeux bandés sont grossièrement peints. Un peu plus loin, une rangée de pieux est surmontée de têtes humaines, nettoyées par les vautours.

Bouleversé, il se précipite, en décroche une, c'est peut être celle de M. de Tonti. A son immense soulagement, il constate que ces gros crânes n'ont pas appartenu à des Blancs.

Dans une inquiétude mortelle, il bat les alentours, espérant trouver des traces des siens. Après plusieurs jours d'allées et venues, il rencontre M. de la Forest, qui, de son côté, le cherche.

Qu'est-il arrivé ? Eh bien, M. de la Forest explique, les Iroquois ont attaqué les Islinois ; les Français, pris entre deux feux, ont cru prudent de quitter ces lieux. Au petit bonheur, en s'égayant, ils se sont dirigés vers le Nord-Est. En mai, M. de Tonti est parti avec cinq hommes et les deux pères, en canot, mais le lendemain le vieux Père de la Ribourde, qui marchait sur la berge en disant son office, s'est un peu éloigné et a disparu. On a appris depuis par des Quicapous cherchant à vendre son bréviaire à un Jésuite, qu'il avait eu la tête coupée par cette nation.

Les survivants ont gagné le village des Pontoualamis, sur le lac Dauphin, où ils ont hiverné avec d'autres Français ; le Père Zenobe, qui a trouvé plus convenable de s'écarter de sauvages aussi libertins, est à la mission de Michilimakinac.

Une fois de plus, M. de la Salle rebrousse chemin, repart pour la mission et le fort Frontenac où il choisira des hommes reposés.

Le 6 Février 1682, la petite flottille de M. de la Salle, vingt-trois Français et dix-huit sauvages, ayant par le portage de Chicago gagné la rivière Seignelay, cinquante lieues après le fort Crevecœur, débouche dans le fleuve Colbert, et tournant à gauche, commence à en suivre les méandres entre le semis d'ilôts.

« Ce fleuve sera Saint-Louis et tout ce pays sera Louisiane » annonce M. de la Salle, que le roi a daigné écouter.

Après la fourche de l'Ohio — la Belle-Rivière — la rive se hausse en écore ou petite falaise. On tarit là, pour élever le fort Prud'homme, du nom d'un Français qui s'est égaré dans ces parages et, contre tout espoir, a été retrouvé.

Les mûriers sont déjà verts, sur la berge les cannes deviennent plus encombrantes. A quatre jours du fort, M. de la Salle fait alliance avec les Capas et obtient d'eux des conducteurs pour continuer le Metchagamoui, « la rivière en tous lieux. » Chaque nation a son nom pour le Fleuve.

Il est à la fourche de l'Arkansas, au terme du voyage du Père Marquette. Au bord du fleuve, il visite un village, Togengau, puis Ozotoni, le Grand Village. Là, devant un grand concours de naturels, au bruit des mousquets, il arbore les armes du roi. Le chef du village et ses guerriers frottent leurs mains sur le poteau gravé, puis se frottent de la tête aux pieds, pour marquer leur satisfaction de cette soudaine allégiance, à laquelle probablement, ils ne comprennent pas grand-chose.

Les « cocodrilles » commencent à apparaître. A l'aurore leurs meuglements se répondent, de place en place, comme ceux d'un troupeau.

Soixante lieues après les Arkansas, un lac, auquel on donne Saint-Joseph pour patron, sépare du village des Taencas. Le Chevalier de Tonti part avec son truchement Abenagui et des conducteurs, portant le canot. Après deux heures de traversée, il arrive au grand village.

Par la main, il est conduit à la cabane du Chef. Celui-ci coiffé

d'une tiare-entonnoir, en jonc travaillé, surmontée d'un bouquet de plumes multicolores, et vêtu d'une mante de peau blanche ornée de houppes de couleur, est assis dans une grande salle carrée, tendue de nattes, sur un lit qui est peut-être un trône. Quatre fort jolies femmes « au teint bise », partiellement couvertes de peaux et de bijoux, l'entourent. Une soixantaine de vieillards, en mante blanche, constituent sa cour.

Par le truchement, on échange des aménités. Au nom de M. de la Salle, le Chevalier offre une alliance avec le plus puissant roi de la terre. Gravement, le Chef écoute ces propositions, pose des questions. Il se laisse convaincre, frotte le ventre de M. de Tonti, le serre dans ses bras. Chaque fois qu'il ouvre la bouche, les sauvages, qui prennent bien soin de ne pas passer devant lui, crient Ho, Ho, Ho ! pour marquer leur admiration et leur respect.

Le Chevalier présente de la part de son maître, le Roi d'après le Grand Lac, une épée à garde damasquinée d'or, un flacon d'eau de vie, un écrin de velours grenat garni de sept rasoirs, une paire de ciseaux. Par l'importance de ces présents, le Chef peut concevoir la puissance du roi lointain, qui s'appelle Louis XIV.

Lorsqu'il est restauré, on lui fait les honneurs du temple, enfermé dans une redoute palissadée de dix pieds de haut, flanquée à chaque angle. Le comble, comme celui de la cabane du chef, est en berceau ; sur la façade, autour d'un billot de vingt toises, surmonté d'un grand coquillage, des énormes nattes faites des chevelures levées aux ennemis, sont enroulées en trophée.

A l'intérieur de la nef bigarrée, sur un grand foyer, trois grosses bûches brûlent bout à bout, veillées par deux prêtres drapés de peaux blanches.

Dans un cabinet décoré de nattes, deux aigles suspendus à la voûte, sont tournés vers le levant. On lui dit que c'est le tabernacle de l'Esprit Suprême.

A quelque distance du village, on lui montre « le champ de l'Esprit », l'espace vierge que les guerriers défrichent et ensemencent à la fin de l'hiver, et où ils vont se recueillir et attendre l'inspiration divine. La récolte en est mangée, avec de grandes réjouissances, à la première lune de Juin.

M. de Tonti repart en excellents termes avec tous. A peine a-t-il rejoint M. de la Salle, que le Chef des Taensas arrive en pirogue,

avec ses femmes et ses tambours, pour assurer de vive voix le chef français de sa soumission au Roi inconnu.

M. de la Salle fume avec lui. On apporte de l'eau-de-vie sucrée, aromatisée de noyaux d'abricot, et, au bruit des mousquets, on boit à la santé de Sa Majesté, Louis le Quatorzième, et du Chef sauvage, qui se retire fort satisfait, après avoir offert une pirogue de vivres.

Le fleuve coule toujours magnifique, en multipliant les anses, les crocodiles sont nombreux, mais discrets.

Sur la rive gauche, une centaine de sauvages surgissent, l'arc bandé. Les Français les mettent en joue, avec leurs mousquets, et, de stupéfaction, ils lâchent leurs armes. M. de la Salle débarque, et, après quelques caresses, se rend avec eux au Grand Village des Natchez, où, très bien reçu, il arbore les armes du Roi.

Dans des canots de cypre de trente pieds de long, les sauvages lui font un bout d'escorte.

En patte d'oie, le fleuve s'écarte en trois chenaux, séparés par des plateaux fangeux de cannes, tous piaillants d'échassiers. M. de la Salle s'engage dans celui de l'Ouest, le Chevalier de Tonti dans celui de l'Est, et M. de la Forest poursuit par le milieu. Dix lieues plus loin, tout le monde se retrouve.

On est dans l'estuaire du fleuve Saint-Louis, d'après les calculs, à 27° du Pôle.

Le père Zénobe consulte le calendrier de son bréviaire, sur lequel il a marqué les jours écoulés, en disant sa messe, et rend grâce à Dieu d'avoir protégé leurs huit cents lieues de navigation.

Les hommes prennent leur cognée. D'un grand fût de cypre, ils font une colonne écorcée, sur laquelle ils tracent les armes de France, au-dessus d'une inscription, « Louis le Grand, Roy de France et de Navarre, regne le 9 avril 1682. » Puis, sous les ordres du Recollet, ils dolent une grande croix, grossièrement équarrie.

Les Français mettent leurs meilleurs vêtements, des pourpoints usés d'hommes courageux, fichent en terre la colonne, et, au garde-à-vous, font demi cercle.

M. de la Salle, dont toute la fatigue a glissé des épaules, arrache une motte d'herbe, et, d'une voix puissante et solennelle, proclame :

« *Au nom du très haut, très puissant Prince, invincible et victorieux, Louis le Grand, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, quatorzième de ce nom, ce neuvième jour d'Avril 1682, en vertu du brevet de Sa Majesté, que je tiens dans ma main, et qui*

peut être vu par tous. J'ai pris et je prends maintenant, au nom de Sa Majesté et de Ses Successeurs à la Couronne, possession de ce pays de Louisiane, des mers, ports, villes, villages, mines, mineraux, pêches, ruisseaux et rivières dans l'étendue de ladite Louisiane, depuis l'ambouchure de la grande rivière St. Louis, connue aussi sous le nom d'Ohio, Olighinsipou ou Chikagoua, et ceci avec le consentement des Chaouesnons, Chicachas et autres nations y résidant, avec lesquelles nous avons fait alliance, comme aussi le long de la rivière Colbert ou Mississipi et les rivières qui s'y déchargent depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la mer ou golfe du Mexique, avec le consentement des nations les plus considérables y demeurant et dans notre alliance, et aussi jusqu'à l'embouchure de la Rivière des Palmes, sur l'assurance que nous eûmes des naturels de ces contrées, que nous sommes les premiers Européens qui ont jamais descendus ou remontés la dite Rivière Colbert. Par là protestant contre quiconque voudrait par la suite entreprendre d'envahir en partie ou en totalité ces pays, peuples et terres mentionnés, au préjudice des droits de Sa Majesté, acquis avec le consentement des nations y demeurant. De quoi et de tout autre nécessaire, par là je prends à témoin ceux qui m'entendent, et je demande acte du notaire ici présent. »

A une petite distance, on plante la grande croix, et, au pied on enterre une plaque en cuivre de chaudière, portant d'un côté les armes de France avec l'inscription : « Ludovicus Magnus regnat nono aprilis 1682 », et à son revers le nom des personnes présentes.

Sur une patte, les aigrettes-neigeuses, en tenue nuptiale, surveillent gravement ces agissements, et, dans l'expectative, gonflent les brins déliés de leur dos, pour ressembler à quelque dentelle pure, absurdement précieuse dans ces perspectives végétales.

Les spatules roses commentent la chose à coups de battoirs.

Autour de la croix, les hommes s'agenouillent pour recevoir la bénédiction du père Zénobe et entonnent le Te Deum, qu'ils font suivre de l'Exaudiat et du Domine Salvum fac Regem.

Ils se relèvent, déchargent une mousqueterie dans l'air étonné, et tous en chœur s'écrient : « Vive le Roy ! »

Les grues blanches, qui entendent ce cri pour la première fois, le cou tendu, avec une sonnerie claire de trompette, s'élèvent des cannes, et l'acclamation sur leurs ailes monte comme un chant triomphal, à la couleur de France, dans le ciel vierge.

Jacques de la Métairie, le notaire de Fort Frontenac, complète le procès-verbal de la cérémonie. A tour de rôle, sur la souche, d'où est tombée la croix, les Français signent l'acte : Robert Cavelier de la Salle, Zenobe Membré, Henri de Tonti, François de Boisrondet, Jean Bardon, d'Autray, Jacques Cavehois, Gilles Meneret, Jean-Michel, Jehan de Lignon, Nicolas de la Salle.

Et les sujets du roi retournent la proue de leurs étroits canots vers le Nord.

IV.

Lorsque M. de la Salle regagne Québec, tout content de lui, le Comte de Frontenac n'est plus là. M. Le Febvre de la Barre lui a succédé.

M. Le Febvre ne prête à M. de la Salle qu'une attention distraite et doute beaucoup de cette histoire de fleuve majestueux, de forts échelonnés.

Eh bien, s'il y a un fort dans les Islinois, pourquoi ne le reprendrait-on pas à ce M. de la Salle, un brin présomptueux, qui casse la tête de tout le monde avec son refrain de Louisiane. Est-ce que la France a besoin de cette Louisiane, si tant est qu'elle existe, ce qui pour lui n'est point sûr.

M. de la Salle possède de grandes qualités mais la patience n'est pas sa vertu cardinale. Fatigué et indigné de parler dans le vide, en Septembre 1683, il s'en vient en France s'épancher auprès du Ministre de la Marine, M. de Seigneley, qui a succédé à son père, M. Colbert, et conter au roi les merveilles de sa nouvelle terre.

Le roi Soleil lui accorde gracieusement une audience. Entre les mains royales M. de la Salle remet le procès-verbal de la prise de possession. S'il pouvait atteindre directement par mer l'embouchure de la rivière Saint-Louis, il établirait une colonie, la Nouvelle-Biscaye, dont la prospérité éclipserait rapidement celle de la Nouvelle-France, puisqu'on n'aurait pas à lutter contre les épouvantables hivers.

Sa Majesté s'intéresse grandement à ce qu'elle entend, il lui plaît de savoir ses sujets implantés à l'autre bout du monde, et ce nom de Louisiane lui est cher. Ce n'est pas tous les jours qu'on dépose aux pieds d'un roi un territoire, paraît-il vingt fois plus grand que la France, ce territoire fût-il vierge.

Par lettres patentes, Louis XIV nomme M. de la Salle Vice-Roy

de l'Amérique Septentrionale et met à sa disposition des fonds et tous les éléments nécessaires à un premier établissement, c'est à dire des bâtiments, des hommes, des armes et des approvisionnements.

M. de la Salle rassemble son monde à la Rochelle : une centaine de soldats ; douze gentilhommes volontaires ; douze familles de cultivateurs ; des ouvriers ; son frère, Jean Cavelier, et un autre Sulpicien, le père Chefdeville ; trois Recollets, Anastase Douay, Maxime Le Clerc, et Zenobe Membré, qui l'a déjà accompagné dans sa première expédition ; deux neveux, le jeune Cavelier qui a quatorze ans et Moranget ; M. Joutel, de Rouen, un homme estimable ami de la famille Cavelier ; les deux frères Duhaut, négociants et le jeune Merlin, dont le père est un des plus gros marchands de la Rochelle. Avec les équipages, deux cent quatre vingt personnes.

Les explorateurs s'embarquent à la Rochelle, le 24 juillet 1684, avec du matériel agricole, pour six mois de vivres et quelques pièces d'ordonnance, sur trois bâtiments : *la Belle,* frégate de six pièces commandée par deux maîtres de barque ; *l'Aimable,* flûte de trois cents tonneaux, appartenant à Mafiot, marchand de la Rochelle, qui porte les effets pour l'établissement, dont M. Duhaut possède une grosse part ; *le Saint-François,* caiche de trente tonneaux, chargé de munitions et de marchandises.

Le brick *le Joli,* de trente-six canons, les escortera jusqu'à l'estuaire du Saint-Louis.

M. de la Salle indiquera la route et commandera l'établissement, mais en attendant l'escadre est commandée par le Capitaine de Beaujeu, du *Joli,* un loup de mer de vieille race, qui fait bien vite voir ce qu'il pense d'un ancien manant, un clerc devenu coureur-de-bois. C'est entre les deux hommes, malheureusement à bord du même vaisseau, une lutte méprisante et quotidienne.

Une tempête disperse la flotte voguant vers Hispaniola. *L'Aimable* et *la Belle* arrivent à la même époque au Petit Goave, où *le Joli* les attend, *le Saint-François* a été capturé par des corsaires espagnols.

M. de la Salle, souffrant de la fièvre chaude, est obligé de faire une longue escale à Saint-Domingue, au grand contentement des passagers et de l'équipage, qui profitent de ce répit pour se gorger et se jeter dans les bras des femmes, fort capiteuses, de l'île. Ce n'est qu'à la fin de Novembre, qu'il est assez solide pour s'embarquer, cette fois sur *l'Aimable,* où il est débarrassé de la présence du Capitaine de Beaujeu.

La petite flotte entre dans le Golfe du Mexique et louvoie à quelques lieues du rivage, les navigateurs écarquillent les yeux, aucun d'eux ne connaît cette côte, ils veulent reconnaître ce qu'ils n'ont jamais vu.

Pendant des jours, ils cherchent l'embouchure. En chaloupe, ils s'approchent des bâtures de sable qui jalonnent la côte. La mer est mauvaise autour des récifs, pourtant chaque fois que M. de la Salle aperçoit une enfonçure, il saute dans son canot, mais revient toujours désappointé.

Pendant qu'un brelan de matelots est à terre en quête d'eau fraîche, pour la première fois des sauvages surgissent. Ils sont complètement pacifiques et enchantés d'avoir des visiteurs. Pour que personne ne se méprenne sur leurs intentions, débonnaires, ils posent leurs arcs à terre et se promènent de long en large, les bras croisés.

M. de la Salle, reprenant espoir, sur le pont de *l'Aimable,* agite un mouchoir attaché à un mousquet, les sauvages comprennent immédiatement l'invitation, ils jettent à l'eau un arbre mort, et nonchalamment, un bras passé autour du tronc pour se soutenir, ils nagent vers les bâtiments.

On ne peut tirer d'eux aucune explication, ils ne comprennent pas les dialectes connus de M. de la Salle et se contentent de sourire de toutes leurs dents en montrant avec une convoitise non dissimulée les poules et les cochons parqués dans l'entrepont. On se débarrasse d'eux avec des couteaux et quelques brasses de rassade.

M. de la Salle craint d'avoir, sans s'en apercevoir, dépassé l'embouchure, il voudrait revenir en arrière, étudier la côte et les bâtures plus minutieusement, mais le Capitaine de Beaujeu s'y oppose. Le « bougre d'âne » a voulu venir au Saint-Louis du Missicipy, qu'il le montre son fleuve, quant à lui il s'en lave les mains.

En désespoir de cause, M. de la Salle décide en Décembre de débarquer dans un renfoncement, et de chercher à pied, avec quelques hommes. L'endroit n'est pas très séduisant, la côte basse et sablonneuse est sans végétation, agitée de cormorans et de pélicans. Il arpente des lieues de sable crissant, franchit des trous d'eau stagnants habités par des outardes et des sarcelles, qui les aident à vivre.

Joutel, à son tour, descend du vaisseau avec 120 hommes et poursuit cette marche à la découverte, sans étoile, pendant que le

capitaine, riant dans sa barbe de la déconvenue générale, suit à la voile.

Les vivres commencent à faire défaut. Après avoir traîné leurs brodequins à travers dunes, roseaux et halliers, les hommes, épuisés, s'arrêtent au bord d'une rivière, le long de laquelle des vignes rampent. La côte forme ici une anse assez belle, dans laquelle la flotte pourra entrer.

Le capitaine fait passer la barre au *Joli* et à *la Belle*. L'endroit paraît assez propice, on va commencer le Fort Saint-Bernard. Des sauvages rôdent, ce sont des Clamcoets, guerriers farouches à figure peinte. Quand le gros des Français s'installe, ils avancent, les caressent en passant leurs mains sur leur ventre et ensuite sur ceux de leurs visiteurs, mais quand ils se retirent, on s'aperçoit qu'ils ont capturé le marquis de la Sablonière, lieutenant d'infanterie, et un autre homme.

M. de la Salle revêt ses soldats de gilets de douves pour les protéger des traits, et part à leur secours. Dans le village, cinquante cabanes de roseaux et de peaux, les sauvages se tiennent tapis. Au premier coup de feu, effrayés, ils se montrent, rendent leurs prisonniers et, en contrition offrent de la viande boucanée et des morceaux de marsouins découpés avec des couteaux de pierre.

Quand il revient au camp, M. de la Salle apprend le naufrage de *l'Aimable*. Les marins, ont sauvé quelques tonneaux de farine, trente pièces de vin et d'eau-de-vie, et un peu de poudre.

Il est urgent de se protéger des sauvages, qui de temps en temps s'approchent. Des femmes viennent embrasser les Français, en soufflant contre leurs oreilles, et traiter des peaux de chevreuil contre des couteaux.

Les ouvriers travaillent mal, ils ont été recrutés autour de Rochefort, « *où ils ont gueusé toute leur vie* », pendant leurs dissipations au Petit-Goave ont contracté des maladies, et ils souffrent du scorbut. La nourriture est peu variée, de la bouillie de farine cuite dans une mauvaise eau, des poissons plats pêchés dans les lacs proches. Heureusement, on trouve du sel naturel dans les flaques.

La situation est très tendue entre M. de la Salle et le Capitaine de Beaujeu, qui refuse de débarquer les boulets enfermés dans la cale du *Joli*. Après une discussion plus vive, le capitaine refusant de ramener en France l'équipage de *l'Aimable* à moins qu'on ne lui

remette une partie des provisions de l'établissement, déjà bien diminuées par la perte du *Saint-François* et de *l'Aimable,* le 15 mars 1685, accompagné du Chevalier d'Aire et du père Dainmaville, le Capitaine de Beaujeu lève l'ancre, laissant derrière lui, dans une baie inconnue, qu'on appelle Saint-Bernard, faute d'autres précisions, plus de deux cents personnes, n'ayant pour se défendre que des mousquets et des pistolets de ceinture, une petite réserve de poudre et de balles, et huit pièces d'artillerie, mortiers et obusiers, sans un seul boulet pour les charger.

Pendant que Joutel fait construire un petit fort, M. de la Salle poursuit ses allées et venues, désespérement, cherche « la rivière fatale », dont tous s'entretiennent. Ayant remonté un aimable cours d'eau, la Rivière-aux-Bœufs, à cause de tous ceux qui s'y abreuvent, il décide de transporter l'établissement au bord de ces eaux vives, à deux lieues dans les terres.

Les bœufs sauvages seront une ressource précieuse. On les tue assez facilement, quand le vent est contraire, car leurs longs crins retombant bouchent leur vue. Les mâles ont une odeur de bouc très prononcée, mais les vaches à pis rentré, sont fort bonnes. Sur place, on mange fraîches leur bosse et leur langue, après les avoir empalées sur un pieu incliné, près d'un brasier, pour les faire cuire, et on boucane à feu doux le reste de la viande, coupée en tranches plates, sur des clisses de cannes posées sur des fourches de bois. Avec l'os à moelle, on fait un excellent bouillon.

Les travaux sont fort pénibles. La forêt la plus proche est à une lieue du nouvel établissement ; après avoir abattu, écorcé et équarri les arbres, il faut les traîner à la main, ce n'est qu'après bien des jours qu'on pense à les charger sur des affûts de canon. M. de Villeperdry et trente personnes meurent d'épuisement, aucun des survivants ne connaît la charpenterie ; maintenant que le maître des ouvrages est enterré, M. de la Salle est obligé de marquer les pièces lui même et de conduire les travaux.

Le fort Saint-Louis, en Août, est terminé et fortement palissadé. L'habitation de palissade, couverte de peaux de bœuf, est divisée en trois parties : l'une est réservée à M. de la Salle et aux officiers, la seconde au clergé, dans la 3e les familles prennent gîte. Le reste dort en plein air.

Autour du fort, de vastes prairies, parsemées en cette saison de fleurs multicolores, ondulent. Mêlés aux chênes-verts, des mûriers

sont chargés de fruits délicieux. On trouve des raisins âcres donnant un bon verjus pour les sauces.

Le garde-magasin Legros, qui le jour de Pâques a été piqué par un serpent-à-sonnette, va de mal en pis, le chirurgien Thibault a beau lui couper la jambe, la gangrène se met de la partie et il expire. Son trépas est suivi de bien d'autres.

Pendant que Joutel met autant d'ordre qu'il se peut dans une compagnie aussi indisciplinée, les Recollets préparent des potagers, les paysans, à la houe, tracent des guérets, les audacieux chassent et boucanent les bœufs. D'autres chassent les courlieux, les poules d'Inde, les grives et les bécassines, pêchent des barbues et des truites, et en mer des anguilles et des poissons-rouges, qui coupent les filets avec leurs becs durs.

La côte est pommelée de tortues de mer et d'énormes « caouanes », des tortues à mâchoire saurienne, pesant jusqu'à cent vingt livres, qui pondent des œufs, soigneusement cachés dans le sable, dont on fait des sauces excellentes et des « amelettes ». On coupe les tortues vertes en morceaux pour faire des gibelottes.

Dans les halliers, on tue les serpents-à-sonnette pour les cochons qui s'en régalent. Les Français n'aiment pas la chair blanche des cocodrilles de la rivière, parfois de vingt pieds de long et de quatre à cinq pieds de rondeur, mais les cochons font la curée chaque fois qu'on en extermine un.

Avec son frère et quelques compagnons, M. de la Salle, une fois de plus retourne à la baie. M. Duhaut qui a mis toutes ses économies dans l'aventure prend très mal son échec et l'accuse d'incapacité. « Que diable, crie-t-il au nez de Joutel scandalisé, quand on ne sait pas où est un pays, on n'y vient pas ! »

On a ensemencé, mais le grain vient mal. Les vingt poules pondent bien et les soixante-dix cochons engraissent, mais les citrouilles et les chicorées, comme tous les autres légumes sont dévorées par les insectes et les animaux aussitôt qu'elles lèvent. Le soleil a tant rétréci les peaux, que le toit de l'habitation est à moitié découvert, on fait provision d'écorce pour recommencer la toiture.

En Mars 1686, M. de la Salle et ses compagnons reviennent de leurs vaines errances, les pieds en sang et les vêtements en charpie. « Mon pauvre monsieur l'abbé, remarque Joutel, dans toute votre soutanelle on ne trouverait pas de quoi envelopper pour deux liards de sel. » Dans un village, ils ont découvert des enclumes, une couleu-

vrine de bronze et une plaque de cuivre aux armes de Castille, datée de 1588, dont les sauvages ont oublié la provenance, rien de plus.

A la fin d'Avril, après avoir écouté pieusement la messe et reçu une bénédiction qui s'impose, M. de la Salle repart avec vingt hommes. Tous ses effets sont sur *la Belle,* qui étudie la côte, pour s'équiper il a distribué aux vivants les hardes des morts et dans le grand baudrier de Joutel, on a taillé des souliers pour lui et son frère l'abbé.

Il est à peine reparti que le Marquis de la Sablonnière et plusieurs autres embarqués sur *la Belle,* font une apparition désolée. Ils ont atteint le point indiqué par M. de la Salle, comme l'eau douce manquait, Planterose, le maître de barque et six matelots sont partis à terre, en chaloupe. On ne les a pas revu. A bord, n'ayant rien pour apaiser leur soif et peu de chose à manger, plusieurs matelots sont morts, puis le vent s'est levé, il ne restait plus un marin d'expérience, chacun a fait de son mieux, ce n'était pas suffisant, faut-il croire, le bâtiment a échoué sur un banc de sable et s'est brisé.

Sans chaloupe, on a fait deux cajeux de planches arrimées sur des barriques, le premier a sombré avec deux hommes, les autres se sont sauvés sur le second, avec quelques hardes et les papiers de M. de la Salle, ils rapportent son bel habit bleu, galonné d'or, et un habit écarlate. A terre, ils ont trouvé un canot caché par une de leurs expéditions précédentes, et les voilà, fourbus, affamés et découragés.

Joutel, les soigne, galvanise son petit monde, « *parce que l'oisiveté engendre bien souvent l'ennuy et l'impatience* », il fait doucement travailler et le soir pousse chacun à se divertir en chantant et dansant.

Il y a sept femmes au fort : des paysannes, la veuve Talon, dont le mari, soldat canadien, est mort récemment et qui a épousé, presque sur le champ, un autre militaire, parce qu'elle aime l'uniforme ; une femme qui répète à tout venant qu'elle est la cousine du curé de Saint-Eustache, comme si c'était là un titre de gloire irréfutable, la veuve Talon ne la croit pas, parce qu'elle n'a pas, trouve-t-elle, la figure de quelqu'un qui serait la cousine d'un curé de nulle part ; une demoiselle de Saint-Jean d'Angély, et une demoiselle « de Paris », dont on n'en sait pas plus long.

Des idylles ne tardent pas à s'ébaucher, la cousine du curé de St. Eustache suit souvent en chasse le Lieutenant Barbier, pour aider à boucaner la viande, on en fait « des railleries assez bien fondées », croit Joutel. Ils veulent s'épouser, Joutel aimerait qu'on attende le retour de M. de la Salle, mais les Pères, inquiets, ne sont pas de cet avis, si l'on doit faire une cérémonie, autant la faire à temps.

L'abbé de Chefdeville, avec un soupir de satisfaction, revêt son plus beau surplis, il n'a officié jusque-là qu'à des funérailles. En grande pompe, le mariage est célébré en plein air, devant la croix.

La demoiselle de Paris est verte d'envie et regarde à droite et à gauche. Il y a ce Marquis de la Sablonnière, un grand niais, marqué des suites du Petit-Goave, qui court après tous les jupons. Elle jette sur lui son dévolu, parce qu'elle n'est pas très exigeante et qu'il est marquis. Lui veut bien l'épouser, puisque tout le monde s'épouse, mais Joutel, cet empêcheur de danser en rond, s'y oppose, parce qu'il ne trouve pas convenable qu'on se marie dans un pareil état de santé. C'est un beau vacarme dans l'habitation des femmes, où les voix montent d'une tierce et donnent la quarte.

Pendant ce temps, M. de la Salle, parti avec un certain Hiens, engagé à St. Domingue, un savant luthérien du Wurtemberg de passé flibustier, qui sait l'anglais et les mathématiques, avec le reste de ses compagnons marche vers l'Est dans la savane.

La petite troupe est attaquée par des Chinanoas, plus loin une rivière large les oblige à fabriquer des cajeux de branches. Un instant, M. de la Salle a cru que c'était là sa précieuse rivière si bien cachée, mais des sauvages l'ont détrompé.

Dans un village des Cenis, autour duquel des chevaux paissent, bien que ce soit un animal très rare chez les nations, il découvre de l'argenterie, des écus d'Espagne et un exemplaire de la bulle pontificale, exemptant le Mexique du jeûne, pendant l'été. Sur une écorce les Cenis font un tracé grossier indiquant qu'ils sont à six jours de marche d'un poste espagnol.

Le charme des femmes Nassonnites paraît irrésistible aux Français, qui s'attardent pour faire soigner M. de la Salle, empoisonné par des baies. Quatre d'entre eux, incapables de s'arracher à leurs bras, désertent.

On a franchi cent cinquante lieues, on devrait aller plus loin, mais les munitions sont presque épuisées et les hommes aussi, M.

de la Salle est encore faible. A contre-cœur, il donne l'ordre du retour.

Le triste retour, vingt sont partis et huit reviennent : du Mesnil a été dévoré par un crocodile en traversant une rivière à la nage ; Clerc, Hurié et le jeune Duhaut, souffrants, l'ont quitté pour rentrer au fort, mais il ne les trouve pas à son arrivée, il faut les porter disparus ; Bihorel s'est égaré ; quatre ont déserté chez les Cenis.

Duhaut l'aîné gémit, lance des imprécations, accuse M. de la Salle. Il était très attaché à son benjamin.

Joutel n'a pas de meilleures nouvelles à annoncer. En leur absence, trois personnes, dont le chirurgien Thibault, ont été enterrées, et la perte de *la Belle* confond M. de la Salle, c'était son dernier espoir, si tout le reste manquant, il fallait aller chercher du secours à St. Domingue. De son voyage, il n'a apprécié que le territoire des Cenis. « *C'est un païs enchantez, explique-t-il, tant pour la nourriture que pour faire des établissements aisez.* »

La rentrée d'une expédition était auparavant le signal des réjouissances, on se retrouvait en famille, on se sentait les coudes. Cette fois tout le monde est trop las, trop endeuillé pour qu'il soit question de se réjouir.

Seules, les femmes ont conservé leur vitalité et l'agilité de leur langue. La Vve Talon et la femme Barbier passionnément se chicanent, parce que Sa Majesté, par lettre-patente, a accordé la noblesse au premier né des colonies françaises de l'Amérique.

La Vve Talon, qui avait déjà trois enfants, a accouché en mer, et la femme Barbier est enceinte. La première estime que le vaisseau était le commencement de la colonie, et la seconde est sûre que colonie veut dire terre ferme, chacune a ses partisans.

Maintenant que M. de la Salle est là, un semblant de vie normale s'enchaîne. La récolte de grain n'a pas été trop mauvaise, les potagers, mieux protégés, réussissent. La petite colonie si perdue, en fait elle ne sait pas où elle se trouve, célèbre la Noël de 1686.

Dans la nuit tiède, on se rend autour de la croix qui sert de chapelle. Il n'y a pas de lanternes, pas de cierges, la voie lactée éclaire suffisamment. Un autel soigné a été préparé, garni de deux brassées de fleurs étranges, le clergé a revêtu ses plus beaux ornements sacerdotaux, qui chatoient mystérieusement à cette heure insolite.

Le Père Zenobe, pour sonner les douze coups de minuit, agite sa

tintenelle, qui détache dans le désert endormi des sons grêles, pitoyablement fragiles.

L'Abbé de Chefdeville, chapelain du fort, assisté par l'Abbé Cavelier, officie. Des voix maladroites éparpillent à contre temps, dans l'immense clarté lunaire .

« Il est né, le divin enfant, »

« Jouez hautbois, résonnez musettes »...

Au fond de la plaine, le meuglement des bisons leur envoie la réponse d'une crèche sauvage. Des larmes roulent dans le cœur de plusieurs, qui se sentent si loin du doux pays de Caux.

Le 1er Janvier 1687, on festoie. On a sacrifié un gargoussin, il y a des langues de bœuf pour supplémenter les boudins et les andouilles, des fèves récemment récoltées, des compotes de fruits secs, qui mûrirent au soleil de l'Ile-de-France. On se fait les compliments d'usage.

M. de la Salle a revêtu son habit bleu, passementé d'or, et sa perruque, un tantinet échevelé. Ce n'est plus un héroïque vagabond, aujourd'hui il est Vice-Roy de l'Amérique Septentrionale, bien qu'il ne sache pas très bien où est son royaume. Il représente la France.

Les femmes échangent des jolivetés, mises en réserve pour quelque circonstance extraordinaire, les poupées ont des robes neuves taillées dans les vieux sarreaux et les gamins des sifflets de roseaux et des arcs.

On s'accroche à toutes les brindilles pour trouver une occasion de sourire. On tire les Rois, le beurre est absent, mais les femmes ont fait des galettes à la graisse d'andouille pour cacher la fève. Le roi, la reine et leurs sujets trinquent à l'eau pour ne pas diminuer la petite provision de vin, réservée aux messes. On s'encourage avec des couplets gaulois.

Trois femmes rient grassement parce qu'elles ont trouvé un homme dans cette solitude et sont presqu'heureuses.

M. de la Salle, lui, sait que la situation actuelle ne peut pas durer. On ne peut vivre ainsi, sans savoir sur quel point du globe on pose ses pieds. L'homme a besoin de relativité et de continuité.

On se prépare déjà à repartir, pour faire du linge aux voyageurs, on met en pièces les draps de lit et on taille des habits dans les voiles sauvées de *la Belle.*

Le 12 janvier, les adieux recommencent, un peu plus déchirants

que les précédents. Le père Zenobe assure à M. Joutel « *que jamais séparation ne luy avoit été si sensible* ».

Sous le commandement du Lieutenant Barbier, vingt hommes restent au fort.

La petite troupe reprend l'ancien itinéraire, avec les mêmes difficultés : mauvais terrains mouchetés de bois-piquants, rivières dont on ne trouve pas toujours le gué, pluies diluviennes. Un homme est tué par une flèche, Ruiter déserte.

Presque chaque jour on rencontre des sauvages, M. de la Salle a interdit toute brutalité, il cherche à se les concilier avec de la rassade et des bouts de tabac. Dans les villages la nouvelle se répand des bons traitements des Français, les sauvages viennent les caresser à leur manière.

Le sol défoncé fait trébucher. Les quantiers ou mocassins en peau de chevreuil, mal passée, se racornissent avec la chaleur et blessent, quand on en a l'occasion, on plonge les pieds dans l'eau pour les ramollir ; ils s'usent très vite, il faut sans cesse les remplacer.

Dans un village Cenis, on a traité des chevaux contre des haches, pour porter les fardeaux. Depuis deux mois, on marche, maigrement nourris. On a du gibier, mais pas un chanteau de pain, et pas de sel.

M. de la Salle, extraordinairement endurci lui-même, ne supporte pas la faiblesse et le découragement chez les autres, il exige de tous la vaillance dont il donne l'exemple. C'est demander beaucoup à de simples hommes, l'effort continu dépasse l'endurance des médiocres.

Duhaut, pour qui la grande aventure a si mal tourné, l'a pris en haine avec tous les siens, le tient pour responsable de la mort de son frère.

Le 17 mars 1687, avec un détachement d'hommes, à une certaine distance du camp, il chasse et boucane les bœufs. M. de la Salle a envoyé vers eux son neveu et ses domestiques pour rapporter de la viande fraîche au camp, et Moranget a été très irrité de trouver tous les bœufs boucanés et les bons morceaux mangés par les chasseurs.

La journée a été dure et agitée, dans l'herbe haute, il dort avec Nika et Sager, le valet.

Autour du feu qui se consume avec des petits sursauts, Duhaut, Hiens, Lanquetôt, Tessier et Larchevêque en viennent aux confi-

dences. Tous mettent en commun leurs rancœurs et cela fait une énorme somme d'animosité.

A force de parler, ils se grisent de leur propre déception. Les voici en pleine déraison. Le chirurgien Lanquetôt saute sur une hache et, férocement, en ahanant, massacre les trois dormeurs.

La rivière qui sépare les chasseurs du camp a gonflé en leur absence et retardé leur retour. M. de la Salle inquiet, le 19, avec le père Anastase Douay, part à leur rencontre, en recommandant à Joutel d'entretenir le feu, qui sert de point de repère.

Il rencontre Lancelot et lui demande où est son neveu. Sans mot dire, Lancelot montre du doigt un tourbillon noir de vautours, massé à une demi lieue.

Sans comprendre, il pose la même question à Larchevêque, qui vient d'apparaître. « Oh, répond celui-ci, il est parti à la dérive, en fourchant la rivière. »

Avant qu'il ait fini sa phrase, M. de la Salle s'écroule, face contre terre, la tête trouée d'une balle tirée par Duhaut, dissimulé dans un fourré.

Tous les complices sortent de l'embuscade. Terrifié, le père Douay tombe à genoux, ne demandant que le temps de se mettre en règle avec Dieu, mais il paraît que les autres ne lui veulent aucun mal.

Lanquetôt, dont toute la haine remonte aux lèvres, donne de grands coups de pieds à l'homme intrépide, qu'on vient d'abattre dans sa 43ème année. Il lui crie sa jalousie d'être inférieur : « Ah te voilà, grand bacha, te voilà ! »

Les autres l'arrêtent pour pouvoir dépouiller le cadavre ; en ricanant, on lui arrache ses vêtements, pourtant bien piteux, son pauvre linge effiloché.

Hiens et Lanquetôt prennent le corps nu, par les pieds et par la tête, le balancent, une, deux, trois ! et le corps est lancé dans le roncier. — Un beau souper pour les mauvaises bêtes, Messeigneurs !

Le soir, au camp, tout le monde tremble. L'abbé Cavelier a fait le sacrifice de sa vie en son for intérieur. D'abord, pour rassurer, Duhaut répète d'un air hébété : « C'est tout, c'était un coup de désespoir, un coup de désespoir comme ça, mais c'est tout ! »

Après un temps, il retrouve sa superbe et d'autorité prend le

commandement : « C'est moi le chef et on m'obéit. » Déjà ses complices commencent à grommeler. Dans l'ombre, les religieux, à genoux, prient pour les disparus, dont aucune tombe ne marquera la place.

La bande décimée repart au hasard. Devant elle, un cavalier basané, magnifiquement vêtu d'un pourpoint de soie bleue à manche de futaine blanche brodée, d'une culotte claire ajustée, de bas d'estame blancs et d'un chapeau plat à l'espagnol, débouche, accompagné de deux hommes nus, aussi à cheval et d'une cavale grise chargée de deux bannettes de canne.

Malgré sa noble mise, c'est un sauvage, qui a visité jadis un présidio espagnol, où il s'est procuré ces atours. Le chef du village voisin, ayant appris la présence des Français, leur envoie les deux hottes, pleines de farine grôlée de blé d'Inde, et les prie de s'arrêter chez lui.

Le Chef et ses guerriers, nus sous une peau de chevreuil, passée en sautoir, les attendent. En les apercevant ils lèvent les bras au ciel, et caressant leurs visiteurs, font de grands hurlements de bienvenue.

Immédiatement, on se trouve en pays de connaissance, des hommes nus leur sautent au cou. Il y a là plusieurs déserteurs du fort St. Louis : Ruter, le Breton, François Provençal.

Le village est formé d'une longue cabane réservée aux assemblées et de grandes loges rondes, dans chacune desquelles une vingtaine de familles vivent dans leurs meubles, sans aucune séparation entre les logements. Au milieu, un feu de longs arbres joints chauffe toute l'habitation.

Le visage des hommes est barbouillé de noir et de rouge, leurs corps sont piqués de dessins d'animaux et de fleurs. Les femmes, habillées seulement d'une courte jupe de natte, sont piquées jusque sur les seins de feuillage et d'ornements géométriques. Elles servent aux voyageurs la sagamité, des melons d'eau, des courges et des fèves rouges.

Les Français, repus et reposés, se divisent en deux camps. Duhaut et les autres assassins veulent retourner au fort St. Louis, fabriquer un bateau et gagner St. Domingue.

Les gens honnêtes préfèrent remonter vers la Nouvelle-France. Cet itinéraire, maintenant, tente Duhaut, qui décide de les accompagner.

Hiens s'en tient à sa première idée et s'empare de sa part de butin, séance tenante il revêt l'habit d'écarlate de M. de la Salle, dans la doublure duquel on a cousu quelques pièces d'or, léguées par un décédé à ses parents de France.

Duhaut n'a aucune intention de partager et veut reprendre l'habit. Son avarice lui réussit mal, Hiens lui envoie une balle dans la tête, et Ruter en envoie trois dans celle de Lanquetôt, qui a dit ne pas aimer ces manières.

Ruter endosse l'habit bleu du Viceroy et entame une transaction avec l'Abbé Cavelier : il lui rendra les papiers de son frère s'il lui signe un billet certifiant qu'il n'a pas participé au meurtre de M. de la Salle.

L'Abbé s'exécute. Le certificat ne sert pas à grand chose, car Hiens et Ruter, après une querelle violente, s'entretuent.

L'Abbé traite ses couteaux et ses aiguilles pour un cheval, du blé d'Inde et des fèves. Les Français repartent en confiant leur âme à Dieu, qui n'en veut pas — faut-il croire — sur le champ, car après des semaines de marche et de privations, ils arrivent sur la rivière des Arkansas.

Il ne reste aucune pacotille, l'Abbé réunit les rosaires, en fait des colliers et des bracelets, qu'il traite pour un canot, dans un village de la rive. Sur l'Arkansas, ils rencontrent deux Rouennais, M. de Launay et Couture, un charpentier, détachés du Fort St. Louis des Islinois, pour bâtir ce petit fort St. Etienne. Ils accueillent ces voyageurs avec transport et les restaurent. La suite du voyage paraît à tous un jeu d'enfant, après la misère qu'ils ont subie.

Par le Fleuve St. Louis et la rivière des Islinois, ils atteignent le morne sur lequel le Fort St. Louis se dresse, commandé par M. de Belle-Fontaine, en l'absence du Gouverneur qualifié, le Chevalier de Tonti, à qui M. de la Salle, avant de repartir en France, a adjoint le Chevalier de Bogia, son parent.

Le Chevalier de Tonti, ayant appris que M. de la Salle avait quitté la France pour faire un établissement, est descendu quelques mois plus tôt jusqu'à l'embouchure de la rivière pour l'aider, et vainement a cherché tous les chenaux et les cours d'eau. Il est revenu bien chagriné de son échec.

Les Français, qui, pour des raisons mystérieuses, cachent la mort de M. de la Salle, reprennent leurs forces au fort. Comme le père Marquette, l'Abbé Cavelier s'éprend de cette région. « *Le païs des*

Islinois est acompli, écrit il, non seulement pour l'ornemen, mais encore pour tout ce qui est nécessaire à la vie humaine. »

Sans encombre, guidés par des conducteurs sauvages, en passant par le fort des Miamis, où M. de Lude commande, et le Fort St. Joseph, dirigé par M. de la Durantay, les survivants traversent les lacs, remontent vers Montréal et Québec où ils arrivent le 27 juillet 1688, et s'embarquent pour la France.

Pendant ce temps, le Fort St. Louis, de M. de la Salle, a eu une fin tragique. Les Clamcoets ayant observé le départ d'une partie des Français, ont attaqué et massacré tous les habitants, à l'exception des trois enfants Talon et du petit Eustache de Bréman, que, deux ans plus tard, Alonzo de Leon, en explorant pour le compte de Philippe II, anxieux de débarrasser le Mexique de tout établissement étranger, retrouvera dans un village sauvage et offrira à la Comtesse de Gabez, la femme du vice-roy, qui les attachera à sa personne et plus tard les ramènera en France.

De l'établissement, il ne verra qu'un fort de bois, plein d'ossements humains, et dans la baie qu'on a baptisé St. Bernard,[1] une coque échouée.

1. Texas.

V.

Une brise légère gonfle les voiles des cinq bâtiments, battant pavillon de France, dont les étraves, par ce beau janvier 1699, laminent l'eau moirée du Golfe du Mexique.

La petite flotte range la côte, qui du gaillard d'avant est observée avec beaucoup d'attention. Quand elle arrive en vue d'une échancrure, une chaloupe se détache en reconnaissance. La baie Achusi est occupée par deux vaisseaux ; trois cents Espagnols de Vera-Cruz sont entassés, auprès d'un village sauvage, dans un misérable petit fort qu'ils appellent Pensacola, sous les ordres de Don Andres de la Riola, qui reçoit les étrangers fort civilement, mais leur fait comprendre qu'il est chez lui, si bien comprendre en fait que M. de Lescalette et ses chaloupiers dissimulent le but de leur voyage. Ils prétendent être à la recherche de quelques Canadiens égarés, et regagnent leur bord.

Lentement, la flotte continue sa route, à quelque distance du rivage, pour n'en rien perdre. Chaque fois qu'il s'infléchit, des chaloupes partent, furettent dans chaque anse. Indécis, les bâtiments mouillent dans la petite rade d'une île, une île blanche, reposant comme un os de seiche sur l'eau jacinthe : sept lieues plates de sable, très chaud malgré la saison, terminées par une pinède, flanquée de quelques cyprès.

Nulle part l'île ne dépasse un quart de lieue de large, on l'appelle « du Massacre », parce que des ossements humains font des grands tas blanchâtres.

Les vaisseaux arrivent de la Rochelle, d'où ils sont partis le 26 Septembre précédent : deux frégates du Roi de trente canons, *la Badine*, le porte-flamme, commandée par M. d'Ibberville, *le Marin*, commandé par M. de Surgères, deux traversiers du Port, de quarante tonneaux. Depuis St. Domingue, ils ont été convoyés par *le Fran-*

çois, frégate de cinquante canons, sous les ordres du Marquis Joubert de Chateaumorant, qui, fort sagement, s'est fait lui-même piloter par un flibustier d'envergure, Laurent de Graaf, autrement dit M. de Grave, Hollandais francisé, philosophe et loyal à ses heures, qui connaît les abords et les courants du Golfe, pour y avoir piraté un brin.

Pierre le Moyne d'Ibberville, Lieutenant de la Marine, commande l'expédition. C'est un homme de haute stature de trente-sept ans, qui a grande allure avec sa lourde perruque bouclée encadrant son intelligente figure basanée, un homme « *aussi militaire que son épée* » a dit M. Gautier de Comperté, le Directeur de la Compagnie du Nord.

C'est un Canadien, le troisième fils d'un cabaretier de Dieppe, Charles le Moyne, venu avec quelques écus au Canada, lorsque la Société de Ville-Marie a demandé des volontaires. D'esprit doux et pieux, il s'est « donné » pour quatre ans aux Jésuites évangélisant les Iroquois, dont il a appris la langue, a été interprète à Trois-Rivières, et s'est enfin installé en 1657, en face de Montréal, dans la terre de Longueil, plus tard érigée en seigneurie et concédée avec droits de haute moyenne et basse justice. De sa femme, Catherine Primot, orpheline de Rouen,il a eu quatorze enfants, dont neuf fils.

Cet officier criant des ordres, Pierre le Moyne, Sieur d'Ibberville, a toujours entendu parler de la Louisiane par les Jésuites, les coureurs-de-bois et les Iroquois pour lesquels son père servait de trait-d'union. Bien souvent, dans son enfance, avec ses frères favoris, François-Marie, Sieur de Sauvolles de Villantray, Antoine, Sieur de Chateauguay, Joseph, Sieur de Sérigny, Jacques, Sieur de Ste Hélène, Jean-Baptiste, Sieur de Bienville, il a évoqué la Grande Rivière, coulant vers les pays sans neige, un phénomène qui, pour des enfants canadiens, paraissait tenir du miracle.

A quatorze ans, il était garde-marine ; à vingt-cinq ans enseigne de vaisseau et soldat aguerri. Très vite, il s'est couvert de gloire. En 1685, pour le compte de la Cie du Nord, avec deux de ses frères et une centaine d'homme, il a enlevé aux Anglais, dans la Baie d'Hudson, les forts Moose, Charles et Albany ; dans un canot d'écorce, avec neuf Canadiens, il s'est emparé à l'abordage d'un bâtiment anglais de douze canons ; en 1689, avec quatorze soldats, il a victorieusement défendu le fort Ste. Anne, attaqué par deux navires ; l'année suivante, sur ses raquettes à neige, il a participé

à l'expédition contre Schenectady, un village important de Hollandais.

En 1694, il a repris dans le nord le fort Bourbon, bâti en 1682 par Radisson et Chouard des Groseilliers ; en 1696, s'est emparé dans la Baie de Fundy, du fort Pemaquid ; à Terre-Neuve, a enlevé les forts Nelson et St. John ; enfin, reparti dans la Baie d'Hudson sur *le Pélican,* navire de cinquante canons, manié par cent cinquante hommes valides, en 1697, il a rencontré trois vaisseaux anglais de 124 canons, a coulé *le Hampshire,* obligé *l'Hudson Bay* à se rendre et mis en fuite *le Dehring,* avant de prendre le fort Nelson.

Le Comte de Pontchartrain, Ministre de la Marine, découragé par l'échec de M. de la Salle, a mal accueilli les ouvertures du Chevalier de Tonti, et en décembre 1697, celles du Chevalier de Remonville, fraîchement rentré d'une expédition dans les Islinois avec M. le Sueur, géologiste canadien, qui lui proposait d'établir sur le fleuve, en commun avec les frères Fouessin et quelques amis, une compagnie, avant que William Penn, qui déjà avait envoyé cinquante Quakers de Pennsylvanie sur la Ouabache, puisse atteindre le Mississippi, si tel était son but.

Lorsque M. d'Ibberville, à son tour, a offert de procéder à un établissement en Louisiane, le Ministre a été conquis par l'air d'intrépidité et de décision de ce Canadien, dont le passé se porte garant du futur.

Bien que, depuis douze ans, seuls quelques missionnaires et quelques trappeurs s'y soient aventurés, on parle beaucoup de la Louisiane en France. Le Père Hennepin, tout dolent encore de ses mésaventures chez les Sioux, en 1684 a publié une « *description de la Louisiane, nouvellement découverte au Sud-Ouest de la Nlle France* », dédiée à Sa Majesté.

« *Nous avons donné le nom de la Louïsiane à cette grande Découverte, estant persuadez que VOTRE MAJESTE ne désapprouveroit pas qu'une partie de la terre arrosée d'un Fleuve de plus de 80q lieues & beaucoup plus grande que l'Europe, que nous pouvons appeler les délices de l'Amérique & qui est capable de fournir un grand empire fut dorénavant connüe sous l'auguste nom de LOUIS ; afin qu'elle eut par là une espèce de droit de prétendre à l'honneur de Sa protection & espérer l'avantage de luy appartenir* »...

« *Il semble, SIRE, que Dieu vous avez destiné pour en estre le Maitre, par le rapport heureux qu'il y a de votre glorieux nom,*

au soleil, qu'ils appellent en leur langage LOÜIS, & auquel, pour marque de leur respect & de leur adoration, avant que de fumer ils présentent leur pipe avec ces paroles : Tchentiouba LOÜIS ; c'est à dire fume soleil. Ainsi le nom de VOTRE MAJESTE est à tous momens dans leur bouche, ne faisant rien qu'après rendu hommage au Soleil, sous ce nom de LOÜIS. »

Le Père Hennepin a libéralement interprété pour les besoins de la cause, le salut dont les Sioux saluent le soleil levant « *ouïe, ouïe !* »

Le Père, qui devenait encombrant a été chassé de France par M. de Louvois, et puis, M. de la Salle ayant bel et bien disparu, il a eu beau jeu pour improviser. Bien vite, il a prétendu avoir été le premier à découvrir l'embouchure du fleuve. A Utrecht, en 1689 il a dédié à Guillaume d'Orange, dont il convoitait les faveurs « *La Nlle Découverte d'un très grand Païs situé dans l'Amérique* », un récit grandement enjolivé, puis, s'enhardissant encore, l'année suivante « *Le nouveau voyage d'un Païs plus grand que l'Europe* », qui n'était plus qu'une affabulation, sans ombre de véracité.

Racine et Boileau sourient de cette littérature ampoulée, mais le nom de Louisiane, dont la consonance plaît, est familièrement employé à la cour.

Sur les bâtiments fraîchement arrivés à l'île du Massacre, une compagnie de la marine, deux cents colons, avec femmes et enfants, des Canadiens libérés du service en France après la dernière guerre ou compagnons de M. d'Ibberville à la Baie d'Hudson, ses deux frères François-Marie de Sauvolles de la Villantray, Lt. du Roi, et Jean-Baptiste de Bienville, qui à dix-sept ans à participé à la fameuse bataille devant le fort Bourbon, dans laquelle il a été blessé, et a maintenant vingt ans, le Père Anastase Douay, qui vraiment se décourage difficilement, sont entassés.

Les distractions sont rares, on s'amuse à dénommer les îles qu'on aperçoit, suivant leurs particularités ou les événements qui s'y déroulent. Le jeune Pénicault, de Rochefort, qui à seize ans vient de s'engager au service de Sa Majesté, comme charpentier, a une imagination féconde.

Il y a l'île à la Corne, sur laquelle un soldat a perdu sa corne à poudre ; l'île au Vaisseau, de cinq lieues de long, boisée et fourmillante de rats, devant laquelle on mouille dans une rade naturelle ; l'île aux chats, pleine de chats-pêcheurs qui, à marée basse passent une langue gourmande dans le bâillement des huîtres et, quelque-

fois, pris au piège, sont obligés d'attendre la marée suivante pour dégager une patte imprudente. Pour leur tenir compagnie, on laisse avec eux les cochons marrons, c'est-à-dire mi-sauvages, qu'on a amené de St. Domingue.

Il y a l'île au Breton, autour de laquelle d'énormes poissons, les grandes-écailles, font des sillages brutaux dans l'eau étale ; l'île de la Chandeleur, signalée ce jour-là.

Les bâtiments mouillent entre cette île et l'île au vaisseau, pour reconnaître la passe d'une baie, dans laquelle les traversiers s'engagent. Ayant fait son devoir, le Mis de Chateaumorant ne les suit pas ; le 21 février, avec M. de Grave, il retourne à ses moutons, ou plutôt à ses palmiers de St. Domingue, en criant « Bonne Chance », à ceux qui restent.

M. de Lesquelet fait décharger dans l'île au Vaisseau les bois préparés et les fournitures apportées sur *La Badine* et on commence immédiatement à assembler félouques et biscayennes. On abat quelques pins pour les terminer et monter des cabanes de poteaux.

Il fait grand vent et des éclairs, des hommes sont partis en chaloupe étudier la terre ferme, dont on est à quatre lieues. Des sauvages curieux s'approchent d'eux. Par signes, on les persuade d'aller jusqu'aux vaisseaux, tandis que M. de Bienville restera en otage sur la côte, pour les rassurer. A bord, on leur offre des haches dont ils se montrent enchantés, n'ayant eu jusque là que des haches de cailloux dont le tranchant est usé en biseau, mais on comprend difficilement leurs explications. Ils sont de la nation des Biloxis, « *la première des nations* », leur nom devient celui de la baie.

A leur tour, quatre-vingt Bayagoulas de passage visitent les bâtiments. Ils font comprendre qu'ils habitent sur le bord d'une grande rivière, à l'Ouest, et s'en vont guerroyer contre les Mobiliens, un peu plus loin sur le Grand Lac, nom par lequel ils désignent la mer, comme toutes les nations.

M. d'Ibberville cherche le Mississipi et pour se guider il n'a que les récits fantastiques du Père Hennepin, qui n'a jamais mis les pieds dans cette région. M. de la Salle a été trop loin, M. d'Ibberville s'est arrêté trop tôt.

Laissant son monde sur les vaisseaux, le 27 Février 1699, avec ses deux frères, le Père Douay et trente hommes, tant canadiens que flibustiers, il part dans deux félouques, armées chacune de deux

pierriers et chargées de munitions et de vivres. Il faut à tout prix trouver cette rivière, qui a éludé M. de la Salle.

Le ciel bitumeux est maussade, il vente fortement. « J'rai là vour que commandez, mais les ajets sont point bons. Le temps peut s'abeaudir, bien sûr, mais tant qu'à moi j'ai souleur qu'y mouillera pas plus tard qu'à tantôt », pronostique le pilote canadien. « D'un sens, c'est probable, convient M. d'Ibberville, mais le temps dure trop à espérer. »

Gardant la côte sur leur droite, pour ne pas s'égarer, les félouques, en donnant plusieurs accoulées, se faufilent entre des bâtures de sable et des récifs, suivent chaque enfonçure. Sous une cagoule de nuages houlants, qui les aspergent de tristesse, les navigateurs avancent, le plus souvent à la rame, entre des roches et des obstacles de toutes sortes. Ils passent la nuit sur une bâture à demi submergée, où ils dorment mal, en compagnie de marionnettes, les canards à grosse tête, qui ont pris là leurs quartiers d'hiver.

Le lendemain, il n'y a pas d'aurore. On embarque, mais le brouillard est si dense que par ce temps gâté il serait imprudent de continuer. On dresse le camp sur un banc de sable et, tout aussitôt, l'orage explose. L'ouragan, la pluie, les éclairs transforment la halte en cauchemar. Les hommes sont transpercés, le banc est submergé par un pied et demi d'eau ; avec leur léger bagage ils échafaudent une plate-forme de fortune, sur laquelle, sans dormir, ils restent ramassés la nuit entière.

Le jour suivant, 2 mars 1699, ils ne sont pas plutôt remontés dans les félouques, sur la mer démontée qu'un vent violent les pousse vers la côte, maintenant courant au Sud-Est.

Au crépuscule, brusquement, un cap rocheux surgit en noir devant eux, au milieu des embruns. Pendant plusieurs heures, ils font des efforts inouïs pour s'en éloigner, boulinent, les brisants veulent à toute force les écraser contre ce roc.

La nuit commence à tomber, tout est préférable à une nuit dans la tempête, qui inévitablement les broiera. M. d'Ibberville, sur la première félouque, décide de se laisser porter vers le cap par le flux et le vent et d'essayer, avec un coup de barre désespéré, de le contourner. M. de Sauvolles suit, dans la seconde embarcation.

Et voilà qu'en approchant le grand rocher noir s'écarte à deux battants, le jour fuyant se faufile entre les vantaux sombres, et derrière une eau irisée bouillonne.

Porté par une dizaine de pieds d'eau, M. d'Ibberville pénètre dans l'entrebâillement des rocs noirs, qui, avec l'heure, commencent à prendre des formes fantastiques, et, quittant la mer houleuse, retombe sur un lit mol, dont le courant est assez fort.

Partout des masses sombres émergent, il s'aperçoit que ces rochers sont des agglutinements d'arbres pétrifiés et de graviers cimentés de limon durci, avec les siècles devenus cette lave funèbre. Il devine alors qu'il est dans ce Rio Palissado mentionné par les Espagnols, car la rivière semble effectivement être barrée par eux.

Il s'engage dans un dédale de marécages, de terres basses et fangeuses couvertes de cannes grosses comme le poignet, par endroit hérissées de vingt pieds, fief d'innombrables oiseaux aquatiques massés en efflorescence multicolore, qui protestent à grands coups de bec contre cette invasion.

Les ibis blancs, dont la tête est rose comme un cerisier d'avril, sont si indignés qu'ils en oublient leurs reptiles, les spatules enflammées sont furieusement loquaces, les sans-joie bleus éploient en grand leurs ailes et s'envolent, le cou tortueux.

En s'épongeant le front et en soupirant d'aise, les hommes mettent pied à terre pour cabaner sur un terrain détrempé et s'abandonner à la joie grave d'être hors de danger.

Le matin du mardi-gras, on constate que cette rivière, qui est peut-être le Mississipi, est divisée en trois fourches. La côte moutarde est toujours aussi basse et marécageuse, pointillée par les buttes de rats musqués. « On varasse », disent les rameurs qui n'avancent pas.

Voici enfin un bois. On va faire le premier feu et la chaudière, on dînera de bouillie au lard et on dormira à sec, ce qui n'est pas arrivé depuis qu'on a quitté les vaisseaux.

On dort « d'aguette » et l'heure tourne vite pour les hommes fatigués. Sur le haut du jour, salué par les grues mâles d'un grand coup de trompette, M. d'Ibberville les fait lever. La nuit s'échappe en fumées ténues, les ombres du fond allégées s'entr'ouvrent par petits bonds précautionneux et laissent apercevoir des trainées cyclamens, la rivière a des chatoiements timides et des transparences inattendues.

Autour du feu, qui les a à peine réchauffés, avant de monter dans les félouques, les hommes, qui viennent de planter une croix, entendent la messe et reçoivent pieusement, des mains du Père Anas-

tase, les cendres, des cendres tièdes à odeur de lointain, rejoignant l'encens des églises.

La rivière musarde en astragales, « C'est point l'arbe qui manque, asteur, il y en a autant comme autant », marmotte le pilote ennuyé. En effet, les bois sont si touffus qu'ils font écran, le vent de la mer ne parvient plus dans les anses ; on porte en avant le cordage des bateaux qu'on attache à un gros tronc et on vire au cabestan.

M. de Bienville a pris un des canots pour côtoyer la rive de plus près et tirer quelques barnaches, ces oies sauvages à poitrail blanc, qui, par centaines, sont descendues du Canada. Il espère toujours rencontrer des sauvages.

Il a deviné juste, le 7, il aperçoit trois pirogues qui s'enfuient à sa vue. Un sauvage moins farouche reste à portée de la voix ; un beau couteau le fait approcher, bientôt suivi des autres. Ce sont des Bayagoulas, qui reviennent de la chasse, ils donnent de la venaison et, par signes, font comprendre que cette rivière est la Malabouchia ou Malbanchia, et que leur nation habite plus haut, au bord de l'eau, avec les Mougalachas ; un des sauvages propose de les y conduire.

M. d'Ibberville s'égare de plus en plus dans tous ces noms, est-il sur le Mississipi ? Cette rivière légendaire a plus de noms que l'hydre a de têtes, rien de ce qu'il voit dans ce déroulement monotone, pour le moment traité en grisaille, ne correspond à la description du Père Hennepin. La rivière, assez claire, a près d'une demi lieue de large ; les berges, épaisses de cannes, sont tranchées de failles et de coulées ; la végétation est plus variée, l'ossature hivernale des chênes et des noyers-blancs se mélange au vert profond des cypres et des cèdres du Liban.

Des cap-caps, petits hérons verts, les dévisagent curieusement au passage ; des bec-en-ciseaux, en nageant, nonchalamment écument l'eau de leur mandibule inférieure, plus grande que celle du haut ; les bec-croches, des grands ibis blancs, plongent leurs longs becs dans les taupinières suspectes pour y trouver une écrevisse ; des sacs-à-plomb brusquement plongent avant qu'on ait eu le temps de les viser ; Des hérons dos-blanc, cou contre cou, caressent les femelles et tendrement s'épluchent.

Chaque soir, on fait le cabanage au bord de l'eau. Guettés par les yeux calculateurs des loups-cerviers et survolés par les gros bruits d'aile des crapauds-volants, les faucons nocturnes dont la bouche

ressemble à celle des batraciens, tandis que la vase respire doucement aux endroits où les petites tortues se sont enfoncées pour faire leur somme, on dort sur des paillasses posées à terre.

Le temps s'épure. Le long des bâtures, les garde-soleil, sur une patte, le regard perdu contemplent longuement l'astre repoli. Le soir, les arbres sont garnis de canards-branchus au plumage changeant, coiffés d'une houppe rutilante, et de coqs d'Inde, qui se perchent pour dormir. On les tire sans difficulté, le bruit, nouveau pour eux, des fusils, ne les effraie pas. Quand ils ne sont pas trop gras, les canards sont bons ; les coqs d'Inde pèsent une vingtaine, voire une trentaine de livres, et font bien l'affaire des voyageurs, mis depuis longtemps à la portion congrue.

Des bêtes-puantes[1], noires ou bardées de blanc, dressent des barricades de pestilence contre les violateurs de leur solitude. D'autres, ressemblant aux marmottes, que le sauvage appelle « arakouns »[2], (aux doigts griffants) et les Canadiens chatouis, guettent les poissons dans les trous d'eau.

C'est un décor sans beauté, sans relief, humecté par une senteur médiane de commencement. Seuls, les arbres sont puissants, presque éternels ; leurs courbes noueuses, bien dégagées, soulignent des résistances contre les éléments, leurs grands membres allongés montrent des choses que peu d'entre eux savent déchiffrer, parce qu'elles ne sont pas à l'échelle humaine, et que la nature douce, sans contrastes grinçants, reste fermée à l'âme des simples.

Jean-Baptiste de Bienville, lui, connaît une plénitude. Il éprouve un étrange contentement à se sentir perdu dans l'inconnu ; n'ayant pas les responsabilités de son frère, il peut tendre l'oreille à un prélude, jouir de l'heure rare où rien autour de soi n'a perdu sa spontanéité de jaillissement jamais profané par des mains avides.

Dans son canot, il s'efforce d'apprendre du sauvage les rudiments de son dialecte, sa connaissance de l'iroquois l'aide à comprendre les sons gutturaux.

Après avoir ramé huit jours, on arrive au débarquement des Bayagoulas et Mougalachas. Derrière le rivage noyé, le village, formé de grandes cabanes en dôme, est entouré d'une palissade de dix pieds. Tout auprès, de grands piquets sont terminés par des

1. Skunks
2. Racoons

ballots enveloppés de nattes, une nuée de carencros, des vautours noirs dont la tête corail ressemble à celle du coq d'Inde, les survolent de cercles curieux. Le naturel explique à M. de Bienville que la petite vérole a récemment décimé le village, ce sont les cadavres qui sont si bien enveloppés.

Les chasseurs ont annoncé l'arrivée des Français. Le chef des Mougalachas les reçoit majestueusement. Il s'est pour la circonstance habillé d'un capot bleu en serge du Poitou, à la canadienne, donné croit-on comprendre par « la main de fer », autrement dit le Chevalier de Tonti. Ses cheveux sont retenus sur sa tête par un bouquet de plumes multicolores. Comme ses guerriers, il se livre à de grandes manifestations de joie, étend ses bras vers le soleil, se frotte le ventre, puis frotte celui de ses visiteurs qu'il étreint encore d'un geste large. Les Français lui rendent la politesse, avec moins de savoir-faire ; toute l'assistance pousse de grands hurlements d'enthousiasme.

M. de Bienville comprend déjà suffisamment son langage pour pouvoir converser avec lui. Le chef montre fièrement ses trésors : des couvertures, qui semblent provenir du Canada, un corset d'arme à doubles mailles en fil d'archal, qui a certainement appartenu à l'expédition d'Hernandez de Soto, enfin des poules obtenues des Attakapas, « les mangeurs d'hommes », une nation de l'Ouest habitant la côte, après qu'un navire espagnol eut sombré sur des écueils.

M. de Bienville demande si l'équipage du navire a été sauvé. « Trois hommes ont gagné la côte, répond le chef indifférent, naturellement on les a mangés. »

En bon Canadien qu'il est, M. d'Ibberville observe tous les usages. Bien qu'il ait le tabac naturel en horreur, il fume un calumet, dont la longue tige est recouverte du col chatoyant d'un canard branchu. Il passe un très mauvais moment en tête-à-tête avec son estomac.

Il offre ses présents, des haches, des couteaux, et un long calumet d'acier sur la pipe duquel sont gravées les armes du Roi Soleil ; en échange, le chef lui fait hommage de peaux d'ours. On lui fait visiter le village, les grandes loges dans lesquelles plusieurs familles habitent, couchant sur des lits de natte reposant sur quatre piquets de trois pieds, pour permettre de faire des feux doux au-dessous, quand les nuits sont fraîches.

On conduit les visiteurs au temple, un édifice circulaire en piliers de trente pieds formant berceau et bousillés jusqu'à mi-hauteur.

A l'entrée, sur deux grands pieux, des oiseaux fantastiques et un opossum, grossièrement sculptés, montent la garde. Autour de la table-autel où des bûches couvent du feu rituel, des peaux d'ours et une bouteille sont accrochées en ex-voto au manitou marsupial de la nation, l'opossum, dont la silhouette rouge et noire couvre les murs de façon hallucinante.

Dans la loge d'Assemblée, on les fait asseoir sur des peaux. Les sauvages ne possèdent pas grande chose, des couvertures de bœuf trouées par l'os d'une patte de héron et cousues de nerfs battus, l'été ils couchent du côté du cuir et l'hiver du côté du poil ; pour cultiver le sol ils n'ont que des os de bœufs emmanchés, et le gibier est suffisamment éloigné pour rendre la chasse difficile. Ils donnent de bon cœur le peu qu'ils ont, on sert de la sagamité de fèves molles cuite dans un bouillon d'os à moelle, de la viande boucanée, et des gros pains de mahiz cuits sous la cendre.

M. d'Ibberville offre aux notables un coup d'eau-de-vie étendue d'eau, c'est la première fois qu'ils en goûtent, ils trouvent la boisson trop forte, s'étranglent, et la crachent en grimaçant.

Pendant le festin, servi avec des cuillères en corne de bœuf et des couteaux faits de cannes conchac, fendues en quatre, dont le tranchant s'émousse vite, tout le village, c'est-à-dire quatre à cinq cents personnes, tourne autour des convives. Les hommes âgés, soigneusement épilés, comme les jeunes garçons sont entièrement nus ; le tracé vermillon de leurs arcades sourcillières et l'ossement de leur nez leur tient lieu d'habillement. Les jeunes adultes ont des ceintures bariolées de plumes, qui flottent derrière eux en longue queue ; d'autres ont des ceintures de peau auxquelles sont pendus des fragments de métal tintinabulants.

Les femmes, dont les cadenettes noires sont entrelacées de fils de couleurs, de la taille au genou sont dissimulées par l'alconan, une jupe en fibre d'écorce, rouge et blanche ; des bracelets d'os et de bois, étagés à leurs poignets et leurs chevilles complètent leur parure. Leur buste nu est piqué et mataché de vermillon, comme leur visage.

Les jeunes filles se contentent d'un petit paquet de mousse attaché à une étroite ceinture de peau et à leurs cuisses ; aussi longtemps qu'elles possèdent leur virginité, l'alconan leur est interdit.

Le lendemain, après avoir cabané sur la rive, M. d'Ibberville offre au Chef de nouveaux présents, un justaucorps d'écarlate garni de

galons d'or faux, des bas rouges, des miroirs, et à l'entrée du village il plante une grande croix. Mais la bonne humeur ne dure pas longtemps.

Le Père Anastase prétend qu'on lui a dérobé sa besace contenant son bréviaire et son petit journal de voyage, il est inconsolable. Le Chef convoque ses hommes, mais le Père a beau pleurer à chaudes larmes pour les attendrir, ils assurent n'avoir rien pris, et sont de plus très mécontents de voir le Père bouleverser les cabanes, sous prétexte de perquisition.

M. d'Ibberville rétablit la paix en offrant quelques menus objets, mais les Mougalachas se drapent dans leur dignité, un geste difficile à bien faire quand on est nu. Ils font des adieux civils, mais ne donnent pas tous les pains qu'on espérait.

M. d'Ibberville continue vers le village des Oumas, qu'on lui a dit être plus haut. Le 17, il aperçoit au bord de la rivière « *un grand may sans branches, rougy, de têtes de poissons et d'ours attachées en sacrifice.* » Le poteau, dédié aux esprits de la chasse, sert de limite de chasse entre les Bayagoulas et les Oumas. L'endroit prend le nom de « Bâton-Rouge. »

Un peu plus loin, un énorme cèdre aux racines saillantes le fait arrêter d'étonnement, on mesure le tronc, qui a douze brasses de tour. Le lendemain il s'aperçoit que la rivière décrit une large boucle presque fermée. Pour l'éviter, il donne l'ordre de dégager un bras d'eau, complètement obstrué par des embarras de bois. A coups de hache, les Canadiens ouvrent cette « Fausse-Rivière », pour hâler les embarcations ; la section isolée par leur manœuvre devient « Pointe Coupée ».

Trois jours plus tard, une députation de sauvages reçoit M. d'Ibberville au débarquement des Oumas. Ils ont apporté une croix blanche, qu'ils s'imaginent vaguement être le manitou de paix des Blancs. En chantant, à travers une lieue de cannes épaisses et noyées, ils conduisent les voyageurs harassés jusqu'à leur village, enfoncé de plusieurs lieues dans les terres.

Le chef du village, un vieillard au crâne aplati, offre le calumet et M. d'Ibberville présente ses cadeaux, des alènes, des grelots, des miroirs. A chacun d'eux, les sauvages se lèvent, ouvrent dramatiquement les bras et poussent un long grognement, présumablement de reconnaissance, Hô, Hô, Hô !

Au milieu du jour, le repas est suivi de danses. Les musiciens

secouent en cadence leurs chichicois, des gourdes renfermant cailloux et fèves séchées, et percées à leurs deux extrémités pour laisser passer une baguette, dont la partie inférieure sert de manche. Les jeunes gens et jeunes filles, nus et peints, et parés de plumages, bondissent en figures étourdissantes. Quand la nuit tombe, des cannes sèches sont allumées et, à la lueur de ces torches détonnantes, les guerriers armés d'arcs et de hachettes, autour du feu crépitant, exécutent leurs danses de guerre.

Au matin, on plante une croix, en signe de prise de possession ; par gentillesse, les Oumas tournent autour, en agitant comme des étendards les petites croix qu'ils se sont fabriquées, et jettent des fragments de tabacs sur les bras étendus de la croix, pour rendre hommage aux manitous des Blancs.

M. d'Ibberville repart sur la rivière. Il ne va pas loin. A la réflexion, les cent trente lieues qui le séparent de ses vaisseaux paraissent suffisantes, il va redescendre le courant. Par les conducteurs Bayagoulas, il vient d'apprendre qu'il y a dans leur village un billet laissé par la Main de Fer pour des Français, que le Chef a oublié de montrer, à moins qu'il ne l'ait caché par rancune contre le Recollet. Il donne à M. de Bienville l'ordre de se le procurer au passage.

Celui-ci trouve effectivement une lettre jaunie, écrite en avril 1687 par le Chevalier de Tonti, à l'adresse de M. de la Salle, lorsqu'il revint douze ans plus tôt de ses infructueuses recherches à l'estuaire de la rivière. Après un peu de persuasion, le Chef consent à lui vendre le papier contre une grande hache.

M. d'Ibberville va enfin savoir où il est, fièvreusement il déchiffre la missive fanée « ... *les Quinipissas, ayant fumé le calumet, je laisse avec eux ce billet pour vous assurer de mon humble respect & vous laisser sçavoir les nouvelles que j'eu de vous au fort, à sçavoir que vous aviez perdu un vaisseau et aviez été pillé par les sauvages. Sur cette nouvelle, je descendis avec 25 françois, 5 chouanons & 5 islinois... Nous trouvâmes la colonne sur laquelle vous avez arboré les armes du Roy abattue par les bois flottants, aiant dressé un grand Pillier, nous y attachâmes une croix & au dessus un écusson de France...*

Cette lettre lève les derniers doutes. On est sur le Missisipi, mais les Quinipissas sont devenus les Mougachalas.

En redescendant le fleuve sinueux, M. d'Ibberville, tout content

de sa nouvelle certitude, retrouve le cours d'eau que les chasseurs bayagoulas ont dit emprunter pour se rendre plus rapidement dans le Golfe. Laissant M. de Bienville continuer par le Mississipi avec les félouques, il s'engage en canot dans cette rivière, large de quinze pieds, qui devient dès lors « d'Ibberville ».

Son cours est encombré de bois renversés, ce qui nécessite de nombreux portages. Comme les provisions sont épuisées, il se décide à goûter au crocodile, dont la chair blanche est mangeable, lorsqu'elle a perdu son insupportable odeur de musc.

Il traverse un lac, ridé par d'aristocratiques aigrettes-cailles blanches, qu'il baptise « Maurepas », puis un second lac saumâtre, long de quinze lieues et large de huit, cerné de terrains bas noyés, boisés de cypres d'une hauteur prodigieuse, qu'il appelle « Pontchartrain », un hommage au ministre qui a facilité son entreprise, et, ayant franchi le lac « Borgne », qui n'a qu'une issue, une semaine après avoir quitté le Mississipi, il débouche dans la Baie St. Louis et regagne ses vaisseaux.

« *C'est un mestier bien gaillard de descouvrir les côtes de la mer avec des chaloupes qui ne sont ny asses grandes pour donner à une côte plate où elles échouent et touchent à demy lieue au large* » écrit-il dans le journal de bord, qu'il remettra au Comte de Pontchartrain.

VI.

M. d'Ibberville cherche un site propice pour son établissement. A neuf lieues de l'île au Vaisseau, derrière la petite île au Chevreuil, la Baie des Biloxis, sertie de cannes, est fort plaisante, bien que ne tirant que sept pieds d'eau, ce qui oblige à s'approcher en chaloupe.

Au fond d'une plage profonde de sable immaculé, griffée jusque-là par les seules pattes des grands-gosiers,[1] des cormorans et des pluviers dorés, dont le rayonnement se confond avec celui du sable, une pinède dresse un écran sombre, retouché par le printemps de petits attendrissements pâles, qui tranchent sur la maturité sévère de leur vesture péréniale.

Des magnolias luisants chavirent de fleurs passionnées ; d'énormes chênes-verts sont drapés de gazes cendrées, les « barbes espagnoles » ; des lataniers frêles éploient l'éventail de leurs feuilles pointues, impuissants à rafraîchir l'accablement des calices ivoires.

Dans l'air thérébentiné, des oiseaux au plumage vif posent des éclats précieux. Des gros cardinaux, vêtus de pied en cap d'écarlate, sifflent éperdument le bonheur de vivre, accompagnés par le ramage tendre des petits évêques mauves à camail violet, dont les interminables trilles se terminent en chuchotements ; de temps en temps, un pape, étrangement emplumé de rouge et de vert, et mitré de bleu, ajoute son mot harmonieux au conclave.

Il y a un peu d'eau douce, suffisament « d'arse » ou espace, on va entamer le pays vierge. Les Canadiens commencent à « abîmer les arbes », sous les ordres de M. de Lesquelet, à grands coups de cognée font tomber les pins, les chênes laqués et quelques ormeaux-gras, dont les feuilles à peine déchiffonnées pointent encore en haut, comme des petits doigts roses suppliants, pour élever une palissade et un fort à quatre bastions, revêtus en double palissade, armés de quatorze pièces chacun, et des maisons de poteaux et de planches.

De l'île-au-Vaisseau, on leur porte des réconforts matériels et spirituels. Le jour des Petites-Pâques, le Père Anastase, accompagné

1. Pelicans.

de M. de Beauharnais, enseigne, se rend à leur camp pour célébrer la messe et bénir, au lieu du buis traditionnel, des branches, vaguement pêcheresses, de magnolias, qui, n'ayant point de nom dans leur vocabulaire nordique, inhabitué aux corolles voluptueuses, deviennent des « bois-de-rameaux. »

Il retourne auprès d'eux la veille de Pâques, pour confesser et dire l'office, servi par les bùcherons aux mains calleuses. A la relevée, sur la plage tiède, entre les troncs étendus dégorgeant des senteurs âpres, il chante les vêpres et fait un sermon édifiant.

Le 1er Mai 1699, les tambours battent au champ, les fifres entament un air de marche, de marche vers l'avenir, vers l'épanouissement de la colonie vagissante. Leurs notes claires et joyeuses font taire les oiseaux, si stupéfaits de cette concurrence toute nouvelle qu'ils n'en croient pas leurs oreilles. Le fort est achevé et ses mortiers bouleversent grandement les sauvages du voisinage, qui pendant la construction se sont craintivement approchés, lorsqu'ils crachent le feu pour la première fois. Il s'agit là d'un phénomène redoutable, dont il faut s'assurer l'amitié.

Pour les rassurer M. d'Ibberville les caresse, leur offre des miroirs, des haches, du vermillon, et, sur les conseils du Père Anastase, des pièces de limbourg rouge et bleu, pour faire des brayers ou braguets et cacher « ce que toute la postérité d'Adam regarde comme honteux, » avant l'arrivée des femmes. Ils passent les bandes d'étoffe entre leurs cuisses et dans une étroite ceinture de peau, en laissant librement retomber les pans par devant et par derrière, et se trouvent fort bien habillés.

Les éclaireurs repartent vers les villages jouxtant de plus près le fort, pour raconter ces faits merveilleux. Sur la foi de leurs récits, plusieurs chefs de village viennent « sans dessein », c'est à dire sans rien attendre, fumer le calumet avec M. d'Ibberville, dont ils barbouillent respectueusement le visage de terre blanche.

Après avoir trois jours durant, trois fois par jour, chanté et dansé hors de la palissade, ils enfoncent un pieu solide, et, précédés des musiciens à chichicois, retournent au fort chercher M. d'Ibberville, qui prend un repos bien gagné.

Un sauvage le monte sur son dos, pendant qu'un autre lui soutient les pieds, dans cet équipage, ils le portent jusqu'à une robe de chevreuil étendue à terre. Trois cents autres robes sont disposées en rond, pour faire asseoir les officiers et les soldats.

Un des chefs, par derrière, met ses mains sur les épaules de M. d'Ibberville et gentiment le berce, comme un enfant qu'on veut endormir. Pendant ce temps, les guerriers, nus sous la peau d'ours couvrant une épaule, arc et carquois au dos, frappent le poteau avec le bouclier de bois revêtu de castor, qu'ils tiennent de la main droite, et proclament leurs prouesses.

M. d'Ibberville, un peu endolori de tant d'attentions, offre des présents. Il a apporté de France des soufflets, des calumets d'acier, des pointes de flèches, des peignes, des aiguilles, des coquemardes, des grelôts, des épées et des armes à feu, et, pour les puissants, des jaquettes de futaine, des surtouts et des justaucorps de limbourg rouge, généreusement galonnés d'or faux. Il n'a qu'à choisir.

On apprend aux sauvages à charger les mousquets, dont ils ont une peur épouvantable, l'un d'eux s'enhardit et tire à blanc, mais comme, habitué au tir à l'arc, il s'est cambré en arrière, il est brutalement renversé par la décharge. Personne ne touchera à un fusil pendant plusieurs semaines.

Malgré ces petits incidents, tout le monde est acclimaté, on vivra en bonne intelligence. Quatre-vingts hommes vont tenir garnison au fort, qui fleure bon la charpente résinée : M. de Bienville, Lieutenant du Roy, M. le Vasseur de Boussonelle, un Canadien qui sera Major, M. de Bordenac, le Chapelain de la Badine. M. Caré, le chirurgien, soignera les vingt sous-officiers, vingt-cinq soldats de la marine, dix-huit flibustiers, treize canadiens, et les artisans, canonniers, matelots, cultivateurs de l'établissement, qui sera commandé par M. François-Marie de Sauvolles de la Villantray, enseigne de vaisseau.

Le 4 mai, M. de Sauvolles et M. de Bienville, venus du fort en biscayenne, font leurs adieux à leur frère. Avec les équipages, trois fois ils crient, à l'aurore qui se pastellise, à la mer qui commence à devenir glycine, à la côte dessinée d'un trait léger comme un souvenir : « Vive le Roy ! »

M. d'Ibberville, sur *la Badine,* après avoir placé la petite colonie, à laquelle il reste pour quatre mois de victuailles, sous la garde de Dieu, tire le coup de partance, et, ayant défilé son petit ramier, appareille, suivi de MM. de Surgère et de Léogane, sur *le Marin.*

Les traversiers restent au mouillage, lorsqu'il en sera temps, ils iront à la provende à St. Domingue.

VII.

Les voisins blancs les plus proches sont les Espagnols de Pensacola en Floride.

Les Français, les premiers, ont fondé des établissements dans la Floride devenue Caroline. Avant eux, Luc Vasquez, Ponce de Leon, Pamphilo de Narvaez, Hernandez de Soto n'ont fait que passer. En 1562, le Capitaine Jean Ribault, appuyé par l'Amiral de Coligny, ayant obtenu de Charles IX le nécessaire pour établir une colonie de Huguenots en Floride, le 1er mai de cette année-là, est arrivé avec deux vaisseaux à l'embouchure de la Rivière de May, sur la côte orientale, a planté un pilier de pierre dure, gravé aux armes du roi, apporté de France, et pris possession du pays, au nom de son maître, cérémonie recommencée en plusieurs lieux. Il a successivement découvert et reconnu l'entrée de nombreuses rivières, la Somme, la Loire, la Seine, la Charente, la Garonne, Bellevoir, la Gironde, la Belle, la Grande, le Jourdain, Port-Royal ; il a fait alliance avec les « paracoussis » ou rois sauvages, et sur la rivière baptisée Chenonceaux, un bras de la Grande, a bâti le Fort Charles, dont les vingt-six hommes de garnison plus tard désertèrent pour rentrer en France.

En Juin 1564, le Capitaine René Landonnière, accompagné de MM. d'Ottigni et d'Erlach, envoyé par l'Amiral de Chastillon avec une seconde expédition de calvinistes, après avoir mouillé devant la Somme, la rivière des dauphins et la Seine, a jeté l'ancre en face de la rivière de May, et, à quelque distance de l'embouchure, a élevé le fort Caroline, nommé en l'honneur de Sa Majesté. La garnison, surprise par des vaisseaux espagnols, a été, pour la plus grande partie, massacrée et pendue, le reste a regagné la France. Défaite vengée en 1567, par l'expédition du Chevalier de Gourgues, qui anéantit la troupe espagnole en possession du fort Caroline et de deux forts moindres, sur la même rivière.

De ces prises de possession et de ces établissements, la France n'a rien conservé.

M. de Sauvolles, qui commande le fort St. Louis de Biloxi est un esprit singulièrement distingué, qui a fait en France de brillantes études. Racine l'a appelé « le prodige d'Amérique », le Maréchal de Villars a assuré que c'était un maréchal en herbe, et Bossuet qu'il avait l'étoffe d'un orateur.

Mais M. de Sauvolles, lui, sait qu'il ne sera rien de tout cela, car ses jours sont comptés. Il est « poumonique » disent ses compatriotes. Pour avoir le temps de faire œuvre utile, il a supplié ses frères de l'emmener dans leur expédition, et sa grande sagesse, déjà détachée des petitesses terrestres, influence ses compagnons, lui permet d'obtenir un semblant de discipline malgré les disparités.

Après la diane, chaque journée commence par la messe, célébrée sur le sable par le chapelain.

Puisque les sauvages sont d'un naturel paisible, les hommes s'enhardissent à explorer le pays et les villages des environs. Le temple des Biloxis, un peu isolé et dont la porte est ouverte à tout venant, les comblent d'étonnement.

Comme les Pascagoulas, les Biloxis, quand leur Grand Chef meurt boucanent au feu son cadavre. Quand il est réduit à l'état de squelette, ils l'exposent dans le temple, sur un autel bas de cannes couvert d'une natte à carreaux rouges et blancs, debout et attaché par la taille à une grande perche rouge surmontée de son calumet. D'une main il tient son casse-tête et de l'autre sa pipe, chaque jour on dépose sur l'autel un peu de nourriture, sur laquelle les soldats n'hésitent pas à faire main basse.

L'ancien chef, ayant été par force déménagé, a pris sa place dans la rangée de squelettes debout au fond du temple.

Les sauvages commencent à traiter des marchandises au fort, des peaux de chevreuils, d'ours et de bœufs, qu'ils préparent en les tendant sur des cadres de bois après les avoir fait tremper plusieurs jours, et en les grattant avec des éclats de pierre à fusil emmanchés pour faire tomber le poil et les assouplir. Pour les rendre moelleuses, ils les passent avec la cervelle cuite des chevreuils.

Pour leur propre usage, ils peignent ces peaux blanches avec des couleurs végétales, rouges, vertes, jaunes, noires, bleues, diluées dans la colle tirée des peaux.

Ces peaux racornissent lorsqu'elles sont mouillées. S'ils veulent

éviter cet inconvénient, les sauvages creusent dans le sol de grands entonnoirs, qu'ils remplissent de bouses de bœuf et de feuilles pourries ; ils allument ces feux sans flammes, et au-dessus, sur des berceaux de cannes, étendent les peaux en enterrant hermétiquement leurs bords, dans la terre. Quand elles sont bien boucanées et rousses, ils recommencent l'opération de l'autre côté ; semblables à du chamois, elles peuvent alors se laver, si on les fait sécher à l'ombre.

Les Canadiens et les Français s'en font des culottes, des vestes, des mitasses, — sorte de houseaux montant jusqu'en haut des cuisses — et des quantiers.

En biscayenne et en canot, M. de Bienville reprend ses explorations. Avec une douzaine de Canadiens, en passant par la Taleatche, la Rivière-aux-perles, dans laquelle on ramasse une douzaine de perles de coquillage pour les envoyer en France et connaître leur valeur, il se dirige vers le lac Pontchartrain, dont la passe est lisérée d'un amoncellement de coquilles, les burgos. Des becs-de-haches, rouges des pieds à la tête, sont fort occupés à happer de leur bec écarlate les huîtres bâillantes et les petits crabes en promenade.

Par delà cette Pointe-aux-Coquilles et une Pointe-aux-herbes, M. de Bienville, après avoir traversé maints rigolets, fait alliance avec les Colapissas ou Aquilais Pissas, « *la nation des hommes qui entendent et qui voient* », trois cents guerriers habitant à la droite du Lac, sur le Tchoupic, à peine plus large qu'une coulée.

Les forêts sont jaillissantes de printemps, les frênes perdent leurs chatons en ondées vertes sur les choc-aile-rouge tourbillonnants, les canards-branchus trépignent, les mères canes quittent leurs nids haut-perchés en portant dans leurs becs leurs petits jusqu'à l'eau, des aigles énormes, couleur d'écaille et blanc de tête, de très haut, comme un malheur foudroyant, s'abattent sur quelques poissons marqués par le sort.

Sur la rivière des Pascagoulas, « *la nation du pain* », M. de Bienville, qui a rebroussé chemin, fume avec des Mobiliens, qui lui offrent de la sagamité de choupichoul, ou belle-dame sauvage, une sorte de millet mûrissant à l'automne, sur des cannes, de la viande d'ours, des fèves et des giromons, les potirons qu'ils font cuire sous la braise, pour transformer le suc en syrop.

Le village des Mobiliens, sans temple, présente un aspect singulier, près de chaque cabane un mausolée de terre est couvert d'écorce, et une grande perche en émerge, à laquelle sont attachés les attri-

buts des défunts, un calumet pour un chef, une chevelure ou un casse-tête pour un guerrier, un pilon pour une femme. Chaque disparu dort, les pieds tournés vers sa cabane, les vivants et les morts continuent ainsi de compagnie.

Les mobiliens apprennent à faire des canots sans efforts. N'ayant pas de haches, ils mettent le feu à la base du cypre choisi et attendent qu'il tombe. A terre, ils brûlent le tronc à longueur voulue, puis l'intérieur ; quand ils estiment l'évidement suffisant, ils arrêtent le feu avec un mortier de terre humide, grattent et polissent avec les épaisses coquilles du rivage.

Chaque soir, comme toutes les nations de l'Est de la grande rivière, les hommes boivent la cassine ou apalachine, une infusion diurétique des feuilles grillées du cassinier, un arbuste fort commun. Avant de partir en guerre, ils en vident de grandes calebasses pour se donner de la vigueur et diminuer la faim à venir, ils en passent aussi des calebasses en fumant le calumet. Quand ils veulent se purger, ils ajoutent de l'eau de mer, s'ils en ajoutent trop, ils trépassent. Les femmes ne goûtent jamais au breuvage.

La colonie n'est pas si isolée qu'elle se l'imaginait, elle reçoit déjà des visites. Le 1er juillet, elle voit arriver dans deux canots d'écorce des Canadiens et deux Pères de la Congrégation de la Mission, le Père de Montigny et le Père d'Avion.

Après avoir contribué 4300 livres de leurs deniers aux 10.800 livres nécessaires à une expédition sur le fleuve St. Louis, avec le Père Buisson de St. Côsme, Thaumur de la Source et onze autres engagés, sur la flotille d'Ottawa, le 16 juillet 1698, ils ont quitté Québec.

Le Père de Montigny a établi le Père d'Avion à l'écore des Yazoux, devenue « la roche-à-Davion » ; le Père St. Côsme, après être remonté chez les Tamarois, a jugé préférable de redescendre chez les Natchez, dont il est en train d'apprendre le langage.

Les Pères ont eu vent de l'établissement français et sont venus bavarder un peu. Ils repartent le 11 juillet.

Quelques chefs Bayagoulas et Oumas s'aventurent, jusqu'au fort. M. de Sauvolle ordonne de remplir la chaudière d'équipage, au couvercle de cent hommes, et sachant que c'est là leur plus grand plaisir, « *leur donne à manger tout leur saoul* », tandis qu'en leur honneur il fait battre le tambour et tirer deux coups à balle.

Ils sont terrifiés, puis enchantés, et demandent la permission

d'aller chercher leurs femmes, qui les attendent de l'autre côté de la baie, pour qu'on leur rende les mêmes honneurs. Le chef Oumas emmène avec lui le petit Saint-Michel, qui a treize ans, pour qu'il apprenne le langage de la nation, il le traitera comme son fils.

Des Pascagoulas, en pirogue, le long de la côte, pêchent des huîtres, dans des vaisseaux de terre les font cuire à moitié dans l'eau bouillante, les égouttent sur des claies, les boucanent, et dans des sacs de natte les emportent dans leurs villages des terres, où après les avoir fait tremper, à la mauvaise saison, ils les feront cuire avec leur sagamité.

L'été s'annonce pénible, le soleil arde les têtes, il fait insupportablement chaud dans le fort, encerclé de martinets, de vire-vire et de moqueurs-des-bois raillant sans arrêt. Le cliquetis des serpents-à-sonnette dont la queue se désarticule à la moindre alerte, se fait souvent, entendre, on en rencontre de quinze pouces de rondeur, et on en voit dormir, lové dans l'herbe-à-coquin, le ventre déformé pour avoir avalé un lapin entier.

Les « siffleurs » surpris par un pas, aplatissent leur cou et sifflent de façon menaçante, mais ne sont pas à craindre. Des serpents-noirs dangereux, dont on combat les piqûres avec la thériaque et l'orviétan, dînent de grenouilles, les officiers en font des fourreaux d'épée ; des serpents-cuivrés et des petits « arlequins » rouge, jaune et bleu, rampent en se dépêchant, on en garde la peau pour les sauvages, qui en couvrent le tuyau de leur pipe.

Tous ces fourmillements dans les patouillages encagent les habitants dans la palissade et la plage, où tout en « charrant », aux fins de jour pervenches, soufflées de grosses bouffées d'air mol, ils s'amusent à étudier les jeunes pélicans, presque nus, qui, avec des gestes gauches de leurs ailerons dénudés, plongent voracement, quelquefois deux à la fois, jusqu'aux épaules, dans le bec de leur mère pour extraire leur pitance de sa besace.

Les mariniers, moins sensibles, tuent les grands-gosiers pour s'emparer de leur poche, qui, séchée bien serrée autour d'un boulet de mortier, fait un sac a tabac imperméable. D'autres en font des calottes de tête.

Des bandes de bécassines-de-mer survolent les vagues hésitantes ; le crépuscule ramène les damiers et les fols, qui se laissent attraper à la main.

Les maringouins, et les frappe-d'abord, gros comme des guêpes,

qui tourbillonnent en nuées jaunâtres et piquent avant même d'être posés, « gâtent le dormitouère ». On doit sans cesse inventer de nouvelles berres, des toiles posées sur des berceaux de cannes, pour échapper à leur impudence.

La forêt assoiffée, dont les cailles-de-bois recherchent l'ombre, lorsqu'un orage est proche, se garnit de mouches-à-feu, et, le soir, est illuminée de sarabandes féériques accompagnées par les cris inquiétants des hiboux-grosse-tête.

Les rats trottinent partout dans le sable, se glissent dans le fort, rongent les murs de poteaux et les crosses des fusils. L'eau est poluée, les flux-de-ventre se multiplient, mais les sauvages de l'Ouest apportent des galettes sèches excellentes contre la dysenterie, faites de plaquemines,[1] des beaux fruits oranges un peu fades, qu'ils pilent entre deux pierres, pour faire ces pains plats boucanés.

M. de Bienville, que ces petits ennuis ne sauraient décourager, recharge ses canots, et, par les lacs, regagne le Mississippi, dont il veut connaître la rive occidentale.

Les ormeaux posent des masses blondes dans la frondaison dure des chênes-verts ; les bois d'arc, éclairés par le soleil, semblent peints ; les prairies, où jouent les cheval-diables,[2] sont bruissantes de cigales, et, le soir, ponctuées de vers-luisants et de larves éclairées, en quête d'escargots.

La chère est bonne. Le gibier d'été picore les arbres-volaille, une sorte de manioc, dont ils aiment les graines.

Son enfance canadienne a mithridatisé M. de Bienville, presqu'aussi endurci que les sauvages, dont il se sent proche. Il nage dans des eaux infestées de crocodiles, traverse des rapides sur des cajeux inquiétants, sans qu'il lui mésarrive. Il envie seulement ses compagnons plus grands ; tandis qu'ils se contentent de barboter jusqu'à la ceinture, lui est presque à la nage et obligé de pousser devant lui son petit bagage sur des branchages. Lorsque le terrain est trop submergé pour pouvoir cabaner, comme les coqs d'Inde, il passe la nuit dans les arbres, où il trouve moyen de se reposer.

Il est si vaillant, si tenace, malgré sa jeunesse et sa taille courtaude, qu'il gagne la confiance de toutes les nations, dont il apprend peu à peu les dialectes. Ses compagnons lui sont complètement dé-

---

1. Kakis.
2. Mantes-religieuses.

voués. « C'est un homme cœureux et fort le diable », disent-ils de leur commandeur de vingt ans.

Aux louanges de M. de Sauvolles, dont il est le bras droit, il répond légèrement : « *C'est là un bon métier pour tempérer les feux de la jeunesse. Nous ne laissons pas de chanter et de rire pour faire voir à nos guides que la fatigue ne nous fait pas de peine.* »

Le 16 Septembre, à vingt-huit lieues de la mer, dans un coude de la rivière, il rencontre une frégate anglaise de seize canons. Le capitaine, pas très enthousiasmé par le panorama qu'il a sous les yeux, lui confie qu'il a été envoyé, avec une autre frégate arrêtée devant la passe, à la recherche de la rivière mentionnée par le Père Hennepin dans ses livres, par un Daniel Coxe, qui possède en New Jersey une immense concession octroyée par Charles Ier. Quand il aura trouvé son affaire, le Capitaine Bar reviendra avec quatre vaisseaux et des familles anglaises, pour fonder un établissement.

Il n'est pas sûr d'être sur le Mississipi, car ce n'est pas là du tout le paradis terrestre que le Père a dépeint. M. de Bienville profite de cette incertitude pour lui assurer que la rivière cherchée est beaucoup plus à l'Ouest, et que cette rivière est une dépendance du Canada, dont le roi de France a régulièrement pris possession. Le capitaine n'a plus qu'à virer de bord et chercher ailleurs.

A son insu, un de ses ingénieurs, Second, protestant français, a remis à M. de Bienville, pour le roi, un placet proposant d'établir dans la colonie 400 familles huguenotes, émigrées depuis la révocation de l'Edit de Nantes et actuellement dans les Carolines, pourvu que la liberté de conscience leur soit assurée.

Après cet événement, l'anse devient « le Détour des Anglais ».

L'été prolongé a paru très dur, les maringouins ont harcelé et se sont montrés beaucoup plus mauvais voisins que les sauvages. Mollement, les colonistes ont essayé d'ensemencer un peu de blé, mais il a été brûlé. Autour d'eux le sol, torréfié comme un moka d'Arabie, est impropre à toute culture.

Ils préparent pour Paris des billets désabusés : « *Le terrain est asseurément fort ingrat, ce n'est que du sable bruslant, tout l'herbage y est brulé par l'ardeur du Soleil, le mois de Juin y est très chaud et l'on manque d'y être en grande disette d'eau.* »

Pour supplémenter le peu d'eau fraîche, on recueille l'eau de pluie dans des troncs d'arbres évidés en auge, mais en été on ne peut compter que sur les pluies d'orage. Un traversier a été s'approvisionner à

St. Domingue, a rapporté de la clairine, un rhum foudroyant, mais les vivres sont déjà en grande partie engloutis.

Il faut beaucoup de choses pour nourrir ces robustes Canadiens. Ils allongent leurs menus de mademoiselles, maquerillots, taires et raitons, des raies grosses et petites. Barbotant jusqu'à la ceinture, ils pêchent des coquillages, des moules, des énormes crabes, les « tourlourous », des araignées de mer, ils tendent sous l'eau des nasses de lianes appâtées de gibier pour attraper « la viande à gens saouls », autrement dit la chevrette,[1] qui est énorme.

Ils font preuve de ressources culinaires, savent griller l'affreux rat-des-bois, à moustaches gauloises, l'oppossum des sauvages, qui remplit de graisse la lèchefrite ; on en trouve partout, boueux d'apparence, se promenant à pas traînants en quête de glands et d'oiseaux, les petits passant une tête pointue hors du bavolet de leur mère. Quand on approche, au lieu de s'enfuir, ils se couchent et font le mort, espérant se confondre au terrain. A la saison des nids, mâles et femelles partent à la recherche d'herbe douce et sèche ; quand la provision est rongée, la femelle se couche sur le dos en serrant son butin entre ses pattes, sur son ventre, et le mâle, serrant les dents, la traîne par sa longue queue guillochée, sans poil, jusqu'à l'endroit dégagé par eux dans les broussailles, au pied d'un arbre.

Les Vatels en chamois, après en avoir arraché le musc, farcissent de ciboulette et d'onionette sauvage les portitis.[2]

Sur leur gril, ils arrangent des bécassines, des cache-cache et des petits oiseaux gras, qu'ils appellent ortolans ou ciriers, parce que leurs ailes et leur queue semblent être scellées de minuscules cachets rouges. Ils font mitonner les lapins imprégnés d'hysope et d'estragon, qu'ils ont enfumés à la mousse dans les creux d'arbre leur servant de terrier ; tournent des gibelottes d'écureuils rouges ou bandés de jaune, mais ils refusent de toucher aux écureuils volants, qui, leurs membranes étendues planent d'un arbre à l'autre, en utilisant leur queue comme gouvernail. « Ces façons d'aller en gorouage nous tribulent », avouent les chasseurs, troublés par cette locomotion peu naturelle.

La chair noire des papegais, les perroquets émeraudes coiffés

1. Crevette
2. Porc-épics

d'aurore, est assez bonne rôtie, mais ils n'y touchent qu'en dernière ressource.

Dans les futaies de chênes et de noyers blancs, pépiantes de mangeur-moqueurs et d'oiseaux-bleus, ils vont chercher de longues morilles dont ils font des fricassées, et sur les liards et les frênes pourris, une autre espèce de champignons qu'ils appellent gras-double, sous prétexte qu'ils en ont le goût.

Sur les arbrisseaux des terres maigres, ils cueillent les bleuets sucrés, gros comme des grains de genièvre, des airelles, des mûres traînantes, des raisins violets arrondis isolément ou en jumeaux sur les vignes parasites des plaquebières, et qui, privés de soleil, ne parviennent pas à maturité, mais sont bons en confiture, lorsqu'on a du sucre, ce qui n'arrive pas tous les jours.

Les lauriers-sauce, le filé, obtenu en pilant les feuilles sèches des grands sassafras, et les aromates sauvages servent d'assaisonnement.

La prairie, qui au temps rouillé se damasse de fleurs jaunes et bistres, comme un dessin persan ton sur ton, est piétinée par les vanneaux huppés autour des flaques ; des énormes passages de corbijeaux nuancés, dans une plainte à fendre l'âme, arrivent sur la côte.

Le gibier d'eau est moins abondant que dans le delta, mais aux canards-branchus, aux canards noirs des Iles et aux sarcelles, qui attendent l'être automnières pour endosser leur beauté bleue, s'ajoute l'hiver la migration du Nord : les grosses outardes cendrées, au cri aigu ; les oies-nonettes, au blanc jabot ; les oies-aigles, dont les ailes sont en demi-deuil ; les blancs canards d'Inde à bajottes rouges, très délicats tant qu'ils sont jeunes ; les canards français granivores, à tête et cou de velours vert, tout le long de leur voyage gorgés de folle-avoine et de champichoul, excellents avant qu'ils ne touchent au poisson ; les canards-cheval, dont le profil est vaguement chevalin ; les pailles-en-queue, derrière lesquels, chez les mâles, deux longues plumes oscillent ; les canards-mulet, nés des amours coupables des canards d'Inde et français ; les canards noirs du Nord.

Descendant du cercle arctique, le chœur de basse des cygnes-siffleurs nappe la plaine, quand leur vol passe. On ne voit d'eux que leurs immenses ailes déployées, comme des voilures au séchage, et la tache de leurs pattes noires. Les Français se taisent pour écouter le roulement modulé, qui les remue comme une sorte de message céleste, parce qu'il vient d'en haut. Quand ils sont posés, l'envoûte-

ment cesse, on les mange. Les sauvages dépouillent les beaux cygnes immaculés pour faire des palatines de duvet aux jeunes gens de leurs nations, des diadèmes de plumes à leurs Souverains, des mantes à leurs femmes nobles, des bouquets de tête à leurs guerriers.

On leur réserve tous les plumages abattus, ils les prennent lorsqu'ils viennent traiter du limbourg bleu ou rouge et des munitions pour la farine de blé d'Inde que les femmes apportent sur leur dos dans leurs bannettes, des mannes rondes et profondes de cannes, soutenues au front et aux épaules par des bandes de peau d'ours passées en blanc.

Le mahiz, chez eux, mûrit en épis énormes. Il y en a de deux sortes ; l'un blanc, à grains plats, ridés, fort tendres, dont on fait une farine naturellement très blanche ; l'autre jaune, à grains ronds et luisants, très durs, que l'on concasse pour faire le grût. Dans les terres-hautes on récolte un mahiz analogue, dont les grains roses, bleus et mauves ressemblent à la rassade. Une autre espèce, « le petit bled » pousse en épis moins gros, plus délicats au goût, qu'on mange parfois entiers, cuits sous la cendre.

Pour obtenir la farine, les sauvagesses font cuire à moitié le grain dans l'eau, lorsqu'il est séché, le « grôle »[1] mêlé de cendre pour l'empêcher de brûler dans un plat de terre. Quand il est roussi, elles passent la cendre dans un van finement clissé, et dans la pile, un tronc fort proprement évidé au feu, elles écrasent ce grain avec un peu d'eau et de la cendre de favioles. La farine, bien séchée, se conserve six mois si on a soin de l'exposer de temps en temps au soleil.

Les sauvages apportent aussi des pistaches[2] à coques parcheminées, qu'ils trouvent dans la terre en processions. Les colons les grôlent dans la cendre chaude et les pilent pour en faire une sorte de cacao.

Depuis novembre, les truites pointillées et les poissons-rouges remontent l'embouchure des rivières pour frayer, ce qui facilite la pêche.

En fin de compte, tout le monde grommelle mais se porte bien. On s'habitue à la proximité des sauriens et des batraciens, bien que le jargonnement des gros ouaouarons,[3] qu'on garoche à coups de coquilles pour les faire taire, soit insupportable nuitamment.

---

1. Grille
2. Arachides
3. Grenouilles

Cependant après la chaleur torride des mois passés, le froid crispé mordille les oreilles, pénètre le drap d'Usseau des cottes, le vent qui couche les troncs flexibles des lataniers paraît désagréable, la brume est fréquente.

« Ayez patience, le doux temps va prendre à bientôt », assurent les Canadiens, qui en ont vu bien d'autres.

Au début de Décembre, le fort entend le canon et dépêche une félouque jusqu'à l'Ile au Vaisseau, pour voir de quoi il s'agit.

C'est tout simplement *La Renommée,* frégate de 50 canons, et *la Gironde,* qui arrivent de France, avec M. d'Ibberville et M. de Surgères, accompagnés de M. Pierre Duguet de Boisbriant, un cousin des Lemoyne, qui va prendre la majorité de Biloxi, de Messire Louis Juchereau de St Denis, apparenté à M. d'Ibberville, et M. de Malton, tous deux officiers bleus, du Chevalier de Remonville, du Père du Rû, Jésuite, et d'une cinquantaine de tâcherons français.

A bord se trouve aussi M. Le Sueur, géologiste Canadien, que M. l'Huillier, fermier-général, a envoyé pour étudier la mine de terre turquoise, qu'il a découverte en 1695, à deux cents lieues au dessus de la Rivière des Islinois, tandis qu'il construisait un fort pour le Gouvernement de la Nlle France.

La venue des vaisseaux de France est un événement capital pour la petite colonie. Quand les chaloupes approchent tout le monde est sur la plage. On s'étreint, il y a des billets des absents, des paquets, des nouvelles, des affutiaux neufs.

Sa Majesté a nommé M. de Sauvolles Gouverneur de la Colonie et M. de Bienville Lt. Gouverneur. Maintes réjouissances commencent, on a des vivres, du bon vin de France « à gouèche »,[1] un gros fût de goutte. On peut se remettre à chanter, à « s'éjouir » en buvant de grandes lampées gaillardes, à fêter le siècle qui commence, qui sera peut-être meilleur que tous les autres.

On ne s'aperçoit plus du froid, ni de l'éloignement, on est pour quelques jours une province de France, au garde-manger bien garni.

1. A volonté

VIII.

Lorsque M. d'Ibberville apprend l'histoire de la frégate anglaise, il juge impératif de s'établir au plus tôt sur le Mississipi, où ne se trouvent encore que des Pères, jusque chez les Kaskakias.

Le 15 janvier 1700, dans trois chaloupes, avec le Père du Rû et cinquante Canadiens, il se dirige vers les lacs et après quelques jours de traversée débouche sur le fleuve.

M. de Bienville l'a précédé en félouque pour demander conseil au chef des Bayagoulas, quand au choix d'un lieu à l'abri des inondations. Les Bayagoulas ont indiqué au delà de l'arbre-à-bouteille, un point solide, un peu surélevé sur le fleuve, à dix-huit lieues de la mer.

A cet endroit le delta, pelé par plaques désolées de limon dur ressemblant à la peau des crocodiles, sert de villégiature d'hiver aux aigrettes-neigeuses, qui à cette époque n'ont pas encore revêtu leur parure amoureuse, aux ibis mordorés dont le dos est pourpre, aux aigrettes-bleues qui au temps des amours se laissent flatter de la main et tombent au rang d'aigrettes-folles, aux grèbes affublées de frémissantes oreillères oranges, aux pieds-verts, aux bec-scies broyant la chevrette, aux butors roux dont les cris gonflés semblent des mugissements.

La percussion des cognées fait sursauter l'atmosphère cristallisée. Cinquante cypres sont par terre. On équarit leur bois rougeâtre pour monter le fort Maurepas, dont le corps de logis, à deux étages et machicoulis, aura 28 pieds sur chaque face, et sera armé de six pièces.

Voici sur le fleuve un canot pagayé par sept hommes, il approche. C'est le Chevalier de Tonti, qui se présente à M. d'Ibberville et lui offre ses services.

Il a, lui aussi, entendu parler de l'établissement français et a

voulu s'enquérir. Sa Majesté lui a fait don du Fort St. Louis des Islinois, en commun avec M. de la Forest, mais en 1698, il en a abandonné le commandement à son frère auquel il a cédé la moitié de sa part. Son neveu, M. de Liette, venu au Canada en 1687, représente ses intérêts dans les Islinois, il dispose de tout son temps.

« Es-tu là ? » s'écrient les Canadiens, en tombant dans les bras les uns les autres. On parle de ceux qu'on a laissé derrière soi à Québec, Montréal, Trois-Rivières ; les Canadiens ont tous des parents et des amis mutuels.

Pendant que sous la surveillance de M. de la Ronde, garde de la marine, et de M. de Malton, le fort se termine, avec le Chevalier de Tonti, MM. d'Ibberville et de Bienville remontent le fleuve. Le temps a changé. La campagne, dissoute et fondue dans le brouillard, qui en soustrait tous les volumes et les tonalités, a l'air d'avoir été léchée par un chien.

Le Mississipi est maintenant, sur douze lieues, frangé de grands bords de pierre, et presque tout de suite on arrive au débarquement des Natchez.

M. d'Ibberville décide d'aller au Grand Village, « *le plus beau du monde en Louisiane,* constate Pénicault, *embelli par de très belles promenades formées par la nature sans artifice. Ce sont des prairies à l'entour, entrecoupées de petits costeaux, sur lesquels sont des bouquets de toutes sortes d'arbres odoriférants.* »

Le Grand Village, sur la Rivière Blanche, est fait de huttes carrées de cannes, accroupies chacune sur un petit tertre, et d'un temple « *rond au dehors, basty avec des arbres de noyer gros comme la cuisse pliés en haut en demi cercle et joints ensemble* », dit Pénicault qui s'y connaît en construction. Des nattes de cannes recouvrent les murs crépis. Sur le toit en berceau, trois gros oiseaux de bois, sans pattes, emplumés rouge et blanc, regardent l'Orient.

Le Père St. Cosme vient à la rencontre de M. d'Ibberville, ils échangent des salutations émues et bien vite le Père met les nouveaux venus au courant des us et particularités des Natchez, la plus intelligente et la plus affinée des nations sauvages, venus, prétendent-ils « de quelque part près du Soleil, » dans leur langue « *oüa* », en passant par ce qui semble être le Mexique, où d'après leur « vieille parole », ainsi qu'ils appellent la tradition, elle comptait autrefois 200.000 guerriers.

Les Natchez croient dans une déité suprême « *coyocop chill* »,

l'Esprit infiniment grand, qui est entouré des « *coyocop thecou* », les Esprits serviteurs. Seul, le Maître des Mystères s'entretient familièrement avec lui. Dans le temple, séparé en deux pièces inégales, brûle le feu rituel, provenant dit-on du Soleil, des bûches de noyer blanc écorcé, sur lesquelles huit gardes, relevés trois fois par jour et un commandeur veillent, en les attisant d'épines de la passion, un arbrisseau barbelé d'épines dures en forme de croix. Dans la deuxième partie du Temple, sur un autel, un long coffret clissé contient les os du dernier chef.

Les Natchez croient qu'après la mort l'âme des guerriers va vivre dans un pays giboyeux, pullulant de bœufs sauvages, tandis que l'âme de ceux qui n'ont pas tué erre dans un pays de lacs, où pour subsister elle doit se contenter de crocodiles et de poissons.

Pour arriver à cet état de guerrier, à douze ans les garçons sont confiés au membre le plus âgé de la famille, qui leur enseigne « la parole », c'est à dire les croyances spirituelles de la race, à tirer l'arc d'acacia tendu d'un nerf de bœuf avec des traits de roseau, emplumés et terminés par une pointe d'os pour la chasse aux bœufs, et les entraîne à la course.

La nation forme cinq villages. Elle est commandée par un *Grand Soleil*, assisté de *Petits Soleils*, les fils de femmes de race royale qui épousent toujours des hommes obscurs ; les fils de Soleil ne sont que des chefs de guerre. Le système est matriarcal, car seul le ventre ne peut pas mentir.

Après les Soleils, vient *la Noblesse*, la descendance générale des femmes Soleil, puis une troisième caste, *les Considérés*, de la lignée des grands Chefs, et enfin les manants désignés par le nom plus cruel de *Puants*. Les Puants peuvent devenir Considérés en faisant quelqu'action d'éclat : lever une chevelure, offrir un enfant en sacrifice à la mort du Grand Soleil.

La nation a deux langages : le vulgaire, qui est celui des puants, et un autre réservé à la noblesse.

Le Grand Soleil vit dans une énorme cabane, bâtie sur un monticule plus haut que les autres. Ses sujets ne l'approchent qu'à distance, seule sa femme, une Puante, peut manger et dormir dans la même salle que lui ; matin et soir, tous les deux vont prier au temple.

Lorsqu'un Grand Soleil expire, sa femme et de nombreux fidèles se font joyeusement étrangler devant sa dépouille, car en l'escortant

dans le monde des esprits, ils sont certains d'avoir accès à la félicité éternelle.

Pendant que M. d'Ibberville écoute ces explications, qui lui permettront d'observer toutes les aménités, le Grand Soleil, assis dans un palanquin à berceau, couvert de peaux peintes, et reposant sur des épaules humaines, s'avance vers lui.

Il a vraiment une prestance royale. Sur sa tête un diadème de plumes s'élève triangulairement, surmonté d'un peu de fourrure et d'une crête rouge en crin de cheval.

Il est suivi d'un long cortège : le Maître des Cérémonies et des Mystères, qui n'a droit qu'à une demi-couronne, mais compense cette parcimonie par le bouquet de plumes attaché à son bâton rouge ; son « Loué », un Considéré chargé d'allumer sa pipe, qui est en même temps son porte-parole ; des hommes de haute stature, très cuivrés, aux traits fins, dont le crâne aplati, en partie rasé au charbon ardent, est surmonté de quelques mèches noires attachées par des plumes teintes, une longue mèche flotte sur leur épaule gauche. Leur corps nu, épilé, est frotté d'huile d'ours et peint de vermillon arabesqué de blanc. Les oreilles des guerriers sont distendues par des ornements, leur nez piqué est traversé d'un os, sur leur épaule droite, sortant d'une peau de chevreuil, blanche ou noire selon leur rang, un casse-tête est piqué et au-dessous le signe de la nation qu'ils ont vaincue.

Les femmes qui les accompagnent sont fort laides, et, confie le Père à l'oreille de M. d'Ibberville, fort licencieuses, car seules les filles ayant comblé beaucoup d'hommes peuvent franchir l'étroite passerelle conduisant aux villages d'après la mort. Les femmes Soleil font casser la tête de leur mari infidèle, mais peuvent avoir autant de galants qu'elles souhaitent. Le Père n'approuve pas cette indulgence.

Les Puantes, vêtues comme toutes les femmes d'un long alconan blanc en fibre de mûrier, sont piquées d'une ligne verticale au front et au menton ; les Considérées le sont au visage et aux épaules ; les femmes nobles, en marque « de valeur », sont piquées sur les seins et sur le ventre de soleils, de serpents, d'oiseaux et d'hiéroglyphes.

Leurs longs cheveux noirs, attachés en queue, sont retenus par un filet de mûrier. Quelques Puantes sont couvertes d'une mante en plumes de coqs d'Inde ajustées sur un filet de mûrier à mailles

serrées, laissant passer une épaule et un sein nu ; celles des Considérées sont en plumes blanches de canard d'Inde ; celles des femmes Soleil en plumes de cygne blanc.

Les fillettes impubères ont noué par des glands, autour de leur taille, une courte frange de mûrier ; leur ventre est emprisonné dans un réseau du même fil.

Les garçons qui n'ont pas atteint l'âge nubile sont complètement nus, et simplement piqués sur le nez.

Dans ce village, déjà habitué à une présence blanche et respectée, les Français sont fort bien reçus. En passant près d'eux, les naturels disent en langue vulgaire : « *Ichla mougala* », te voilà mon ami, et discrètement s'éloignent.

Le calumet dure trois jours. On fume le féningue, du tabac sauvage mêlé de feuilles de vinaigrier. On mange des oursons rôtis, la sagamité de conchac, ces cannes minces et dures, poussant naturellement dans les terrains secs, qui après avoir grainé, ce qui demande plusieurs années, meurent et ne repoussent pas de longtemps.

Le soir, sur la place où deux torches de pin sont plantées, trente couples mariés, à la cadence des tambours et des mains, dansent des quadrilles barbares. A minuit, les jeunes gens et les jeunes filles prennent leur place ; les uns et les autres ne se mélangent jamais.

Maintenant qu'il a distribué tous ses présents, M. d'Ibberville commence le tracé du fort qu'il se propose d'élever à quelque distance du village, sur une écore argileuse de 200 pieds de haut. Il s'appellera « Rosalie », parce que c'est le nom de la Comtesse de Pontchartrain, et qu'il veut montrer sa reconnaissance au Ministre qui a favorisé ses projets.

Puis M. d'Ibberville, avec six hommes, part dans un canot d'écorce chez les Taensas, pendant que M. de Bienville reste avec les Natchez, pour faire préparer une provision de farine de blé d'Inde.

Pendant que les femmes pilent, les Natchez jouent à leur jeu favori. Sur un terrain battu, une dizaine d'entre eux jettent, tous à la fois, une perche de la grosseur du poignet et de quinze pieds de long, à la suite d'une boule roulante. La perche la plus proche de la boule gagne le point. Ils prennent leur jeu au sérieux, les maladroits perdent leurs arcs, leurs pelleteries et quelquefois tous leurs biens.

Au village des Taensas, à quatre lieues dans les terres, M. d'Ibber-

ville trouve le Père de Montigny, qui a déjà monté une cabane et commencé une mission, il trouve aussi une catastrophe.

Le feu du ciel vient de tomber sur le temple et l'a embrasé, la nation a aussitôt conclu que c'était une vengeance de l'Esprit, parce que le Père les a dissuadés de sacrifier des victimes pour faire cortège dans le pays de la mort à leur chef récemment décédé.

Le grand Prêtre, un vieillard, clame devant les flammes : « Femmes, par valeur, sacrifiez vos enfants pour apaiser l'Esprit ! » Et les mères, le visage transfiguré, jettent leurs nouveaux-nés dans le brasier. Cinq sont consumés avant que M. d'Ibberville puisse arrêter l'holocauste.

M. d'Ibberville est très affaibli par les fièvres malignes contractées à son premier voyage. Il a parcouru 200 lieues. Avec le Père de Montigny, qui a décidé de l'accompagner en France, il va regagner Biloxi, pendant que M. de Bienville avec l'infatigable M. de St. Denis, continuera à explorer la Ouachita et la Rivière Rouge, le territoire des Outchioumis, Nacassas, et Yatasses pour s'informer des postes espagnols qui pourraient s'y trouver.

IX.

Le nouvel établissement français a suscité des protestations. A Madrid, la Junta de los Indios a déclaré la Louisiane dépendance du Mexique, et deux fois Espagnole, puisque le pays du Mississipi a été découvert par des sujets d'Espagne et aussi en vertu de la bulle d'Alexandre VI qui partage le nouveau-monde entre Espagnols et Portugais.

Le Comte de Pontchartrain a répondu à Don Castel del Rio, l'Ambassadeur à Versailles, que Don de Soto a bien découvert le fleuve, mais n'a procédé à aucun établissement, donc l'Espagne ne peut se retrancher derrière un droit d'occupation. Quant à la bulle, elle est si peu effective, que Sa Sainteté elle-même a nommé un évêque français à Québec. Les Espagnols ont Pensacola, qu'ils se contentent de ce Fort.

En l'absence de M. d'Ibberville, Don André de la Riola, le Gouverneur de Pensacola, est venu jusqu'à l'Ile au Vaisseau, sur un navire de 20 canons suivi d'une balandre, avec l'intention de mettre les Français en fuite. Quand il a aperçu les deux frégates royales, ses intentions sont devenues sensiblement moins belliqueuses, il s'est contenté de remettre à M. de Surgères, pour qu'il la transmette au roi, une protestation écrite, dont M. d'Ibberville prend connaissance.

En mai 1700, il met à la voile pour regagner la France, où l'attend sa femme, Dame Thérèse Pollet de Lacombe-Pocatière, fille d'un capitaine du régiment de Carignan, qu'il a épousée à Québec en 1693. Il va demander à Sa Majesté d'envoyer en Louisiane « *de jolies filles raisonnables et bien faites* », des moutons espagnols et un grand étalon.

Le 22 Juillet 1701, M. de Sauvolles, auquel la brume, qui chaque soir dévernit le paysage, ne vaut rien, se sent plus mal et dans la soirée rend sa belle âme à Dieu.

M. de Bienville, tout attristé, prend le commandement de la colonie et du fort. Il a vingt-deux ans.

Il reçoit la visite, « sans dessein », de plusieurs chefs Chactas, dont le nom signifie « *voix charmante* » ; une nation de 25.000 guerriers relativement humaine, et se voulant musicale, qui possède, entre le Mississipi et la Tombecbee, un vaste territoire, avec cinquante villages disséminés du Lac Pontchartrain à la limite des Yazoux.

Les Chactas, accompagnés de leurs *taïques,*[1] ont une notion vague de la puissance française. Au fort, leur première question est pour s'enquérir s'il se trouve autant d'hommes en France que dans l'Etablissement. Cependant, ils sont suffisamment impressionnés par les bouches-à-feu pour implorer la protection de M. de Bienville, contre les Chicachas, leurs voisins du nord, dont les deux à trois mille guerriers, qui ne rêvent que plaies et bosses, sont échelonnés dans neuf villages, plantés dans une plaine fertile et giboyeuse.

M. de Bienville ne s'engage à rien, mais les assure du paternalisme du Roi, et les convainct de son amitié. Il est de lignée normande, et s'en souvient toujours à propos.

L'hiver, cette année, commence très mal. Les poules d'Inde sont devenues méfiantes et se tiennent à distance respectueuse du fort. Outre les coquillages, le poisson et le gibier d'eau, la colonie pour subsister n'a plus que le blé d'Inde que les sauvages apportent parcimonieusement par litrons au lieu des boisseaux coutumiers, car la récolte a été mauvaise. La dysenterie fait rage, 60 personnes meurent en trois mois ; il n'en reste plus que 150.

En Décembre, par M. de la Sourdière, enseigne de la marine, qui s'en vient en chaloupe, on apprend l'arrivée au mouillage de l'Ile de M. d'Ibberville sur *la Renommée*. Son frère, M. de Sérigny Lt. de marine, l'a accompagné sur *le Palmier*. Cette fois, ce n'est pas de nouvelles dont on est impatient, mais de ravitaillement, on veut d'abord manger, on lira les billets ensuite.

M. de la Sourdière apporte à M. de Bienville l'ordre d'évacuer Biloxi, décidément trop stérile, et de s'établir sur la rivière Mobile. M. d'Ibberville, maintenant Capitaine de Frégate et Commandant-Général de Louisiane, est immobilisé depuis son départ de St. Domingue par un abcès au côté.

---

1. Femmes.

X.

Tout marri, M. de Bienville préside aux fêtes de la nouvelle année 1702. C'est la seconde fois qu'on fait bombance depuis l'arrivée, Biloxi est approvisionné, on a de la farine de froment pour pétrir des couronnes blanches et des miches tressées, des pièces de gros vin rouge, une ancre d'eau-de-vie qu'on n'osait plus espérer, des pains de sucre.

Pour la circonstance, M. de Bienville a revêtu son habit ventre-de-biche des grands jours, dont l'or est un peu terni, sa rapière de cérémonie. Sa perruque a connu des temps meilleurs, il semble que les insectes de Louisiane aient un penchant pour les boucles. Il a néanmoins fort bon air, bien qu'un jouvenceau encore, sa bouche bien dessinée, ses grands yeux volontiers rêveurs révèlent la droiture de son esprit.

C'est l'axe de la petite bande française, qui, à la moindre alerte se serre autour de lui, comme des brebis apeurées, parce que de tous c'est le moins dépaysé et le plus ardent. Cette vie primitive atteint par ses répondances les aspirations de son enfance du Nord, et quand on a reçu sa première blessure à 17 ans, on ne craint plus rien. Il est honnêtement modeste, mais il a foi dans sa mission et dans la Louisiane ; imaginatif, il anticipe, pressent l'avenir.

Aussitôt que les rustiques agapes sont terminées, avec 20 soldats et Canadiens, il s'achemine en chaloupe vers la Baie de la Mobile, pour chercher un emplacement favorable.

Au passage, il s'arrête à l'Ile du Massacre, promue Ile Dauphine, où il trouve M. d'Ibberville alité, et à son grand contentement deux autres frères : Antoine de Chateauguay âgé de 20 ans, et Joseph de Serigny, qu'il n'a pas vus depuis plusieurs années. Il les embrasse comme du bon pain.

Il fait aussi connaissance avec le commissaire-ordonnateur du Roi, Nicolas de la Salle, qui sans être parent de la famille Cavelier,

a accompagné M. de la Salle dans sa première expédition à l'embouchure du Mississipi, et dont le nez pincé ne lui dit rien qui vaille.

Puisqu'on a décidé de transporter la colonie dans le voisinage et que le mouillage est meilleur là qu'ailleurs, les charpentiers des vaisseaux sont en train de construire dans l'Ile Dauphine, sur le sable crissant déjà souillé, des cabanes, un magasin et un petit fort. Le Chevalier de Remonville, le premier, a bâti une habitation, dans laquelle une grande pièce sert de chapelle.

L'île est boisée sur un quart de sa longueur de pins et de chênes blancs, qui conviennent pour la charpente et font de bonnes vergues. La porcelaine, un pourpier sauvage, galope à leur ombre, et les matelots se sont aperçus que les fruits aigrelets des poiriers épineux sont excellents pour la dysenterie. On pêche de grosses sardes, des raies bouclées, des poissons-rouges aux écailles énormes, mais aucun légume ne vient dans le sable réverbérant, dont l'éclat blesse les yeux au grand soleil. On a découvert dans l'Ile une étrange particularité : à quelques pas du rivage, il suffit de creuser dans le sable un puits de quelques pieds et d'y mettre une barrique défoncée pour tirer de l'eau douce.

Avec M. de Surgères, M. de Chateauguay et quarante tâcherons, à mi-chemin de Biloxi et Pensacola, M. de Bienville entre dans la baie de la Mobile, semée de petites îles auxquelles on donne une identité : Ile-aux-huîtres, au-cochon, aux-statues... Au fond de la baie, qui a neuf lieues de profondeur, il rencontre l'estuaire d'une rivière « *aussi large que la Seine devant les Invalides* ».

Sur la rivière, bordée de cannes, à 16 lieues de l'Ile Dauphine, une gibbosité de la rive se hausse à 20 pieds, épaissement verdie par une chesnière remplie de moqueurs-des-bois, des cypres dégringolent les pentes.

On va faire « un petit désert », c'est à dire défricher et brûler. La place sera sûre à la noyade, pense M. de Bienville. On dit ici « à la noyade », comme on dit ailleurs à l'été ou à l'hiver.

Le 10 février, M. le Sueur revient au mouillage de l'Ile Dauphine avec 2000 quintaux de sa fameuse terre verte et bleue, qu'il a été chercher chez les Sioux pour faire examiner par l'Hôtel des Fermes. M. d'Ibberville est toujours allongé et s'ennuie beaucoup de cette inactivité insolite, il est curieux d'entendre parler de ces Sioux, dont il ignore tout.

M. le Sueur a beaucoup de choses à raconter. Parti en chaloupe

avec 25 hommes et les outils nécessaires, en route il a reconnu tout un territoire sur lequel on ne possédait aucune précision : à 420 lieues de la mer, l'embouchure du Missouri, un courant très rapide et fangeux, qui en temps de crue, arrache les arbres de ses îles et de ses rives pour les vomir dans le Mississipi, jusque-là calme et digne ; dans les Islinois, la mine de plomb de Maramecq, près de la Rivière-à-la-Mine.

Il a reconnu la Rivière-aux-Bœufs jusqu'à la Montagne-qui-trempe-dans l'eau, avant la prairie-aux-moines, l'entrée de la Rivière des Ouisconsins, celle des Paquelinettes le long de la Prairie-aux-Ailes, le Lac du Bon-Secours, où dans l'Ile Pelée, Nicolas Perrot bâtit un fort trente-cinq ans plus tôt, la rivière St. Pierre, enfin la Rivière Bleue, dont le lit à l'embouchure est fait de terre bleue, une coloration due, croit-il, au silicate de fer en dissolution.

Il a eu des aventures. A la Rivière-aux-roches-plates, des sauvages en l'apercevant ont poussé leur cri de mort ; il a défendu à ses hommes de tirer, et une heure durant, les a fait, sans arrêt, entrer et sortir d'un petit bois, comme des polichinelles, si bien que les sauvages ont cru avoir affaire à une troupe nombreuse et se sont retirés.

Au printemps, après le Cap St. Antoine, il a manqué de provisions, les hommes ont été réduits à boire la sève des arbres, à manger les feuilles tendres et les boutons de mûriers. Des chasseurs ont traversé le fleuve et rapporté deux ours. Un peu plus loin, un missionnaire les a ravitaillés, puis ils ont trouvé la Petite-Rivière-Salée, où les Canadiens et les Islinois viennent chercher leur sel, et autour de laquelle il y avait beaucoup de chevreuils, eux aussi friands de sel.

La Rivière-Bleue se trouve chez les Sioux de l'Ouest, nomades, vivant sous des tentes de peaux de bœuf cousues, n'ayant pas de canots, et ne cultivant pas la folle-avoine, puisque les chevreuils, les ours et les bœufs abondent dans leur prairie, qui s'étend du Mississipi au Missouri. Ce sont des chasseurs remarquables.

Les Sioux de l'Est, qui prennent le pas sur ceux de l'Ouest, parce qu'ils ont des mousquets, n'ont pas approuvé le point où il s'était arrêté. Ils lui ont demandé de s'établir sur le Mississipi, où toutes les nations Sioux pourraient le visiter, sans empiéter sur les terrains de chasse de leurs rivaux.

Pour l'attendrir, ils ont pleuré sur sa tête, en criant : « *Oueachisson ouæpanimanabo !* » Ayez pitié de nous ; mais c'était la fin de

septembre, la glace se formait déjà, il a été ferme et leur a dit que la saison était trop avancée pour qu'il change ses plans.

Il a commencé le fort l'Huillier, au bord de la Rivière-Bleue, par laquelle on pourrait aller à la mine. Le temps était très mauvais, venteux avec déjà de bonnes gelées. Pendant qu'une partie des hommes construisaient la palissade et les cabanes, l'autre chassait. Ils ont rapporté quatre cents bœufs, qu'on a dépecés, et arrangés au froid sur un échafaudage, à l'abri des carnassiers. Tout l'hiver, on a vécu de cette viande, sans un morceau de pain.

Pendant le gel, sept Canadiens sont arrivés, dont M. d'Eraque, qu'il avait connu autrefois, disant que les Sioux les avaient dépouillés de leurs bagages et de leurs pelleteries.

Les Sioux du voisinage venaient fumer avec lui. Ils rejetaient la fumée par le nez, et avaient des croyances curieuses. Ils assuraient qu'ils avaient trois âmes : celle qui fait le bien, après la mort allant dans les pays chauds ; celle qui fait le mal, allant dans les pays froids ; et une autre qui garde le corps.

Un jour des Sioux Onjatespouctous, « *village dispersé en plusieurs bandes* », dont il avait appris les méfaits, sont venus le visiter. Il a refusé de les recevoir, disant qu'il ne voulait pas voir des hommes ayant tué — équivalent sioux pour piller — des Canadiens.

Ils ont pénétré de force dans sa cabane, pour pleurer sur sa tête, en répétant « *Ouachisson Ouæpanimanabo,* ce n'est pas nous qui avons tué, ce sont les autres, » et déposer à ses pieds, en présent, des peaux de castor.

A la fin il s'est laissé toucher. Il a refusé les castors mais fait quelques menus cadeaux aux sauvages, pour leur donner une idée de la bénévolence des Français.

Ayant résolu de faire une alliance générale avec les nations Sioux : les Psimontanhintous, « *village de la grande folle-avoine* » ; les Tintangaoughiatous, « *village de la grande-cabane* » ; les Oughetgeodatous, « *village de la fiente* » ; les Ouapeontetous, « *village de ceux qui tirent dans un grand pin* », et les autres, il a convoqué au fort les Chefs pour une certaine époque.

Lorsqu'ils ont été tous arrivés, le Chef des Ouatancapai l'a prié de se rendre dans sa tente. Seize hommes et plusieurs enfants et femmes barbouillés de noir l'attendaient à l'intérieur, on lui a fait signe de s'asseoir au milieu sur un tas de cuir de bœuf, et sur sa tête tous ont pleuré pendant un quart d'heure, puis le Chef a porté

à sa bouche trois bouchées de folle-avoine, disant que ces gens étaient des parents de Tioscate, un jeune Sioux qu'en 1695 il avait emmené à Montréal, où il était mort, et qu'ils espéraient de lui de la poudre et des balles pour leur permettre de vivre.

Se conformant aux usages Sioux, il s'est retiré sans répondre au fort, tous l'ont suivi et tourné trois fois autour de la palissade en pleurant : « *Athéouanan* ! mon père ayez pitié de nous ! »

Le lendemain, il a réuni les Chefs, leur a promis du blé de semence et sa protection s'ils consentaient à abandonner leur nomadisme et à s'établir autour du Fort. Ensuite, il leur a remis 6 fusils, 50 livres de poudre et autant de balles, 10 haches, 10 brasses de tabac et un calumet d'acier.

Pour manifester leur reconnaissance, les Mantantous, « *village du grand lac qui se décharge dans le petit* », l'ont invité à un grand repas. On a fumé le calumet et ils lui ont donné un sac de folle-avoine et une esclave.

Ouacantapei s'est levé et a annoncé qu'ils étaient décidés à devenir français. Après un long discours, il s'est couvert la tête de sa robe et les autres l'ont imité ; tous se sont mis à pleurer et à chanter l'adieu à leur pays.

Quelques mois plus tard, trois chefs Mendeoucantous, « *village du lac d'esprit* », sont venus le voir au fort, et en contrition du pillage des Canadiens, lui ont apporté 400 peaux de castor, qu'il a achetées. Ils ont promis de s'établir au fort, lorsqu'ils auraient récolté leur folle-avoine.

Au printemps, 12 mineurs et 4 chasseurs sont partis à la mine, située à une lieue du fort, et en douze jours ont enlevé au pic et à la pelle, 30.000 tonnes de terre, dont il a trié la plus belle.

Il a laissé au Fort l'Huillier quelques Canadiens, sous le commandement de M. d'Eraque, à qui il a promis d'envoyer dès son retour une chaloupe de provisions pour passer l'hiver prochain, et il est redescendu sans encombres, au fil de l'eau, avec son chargement, qu'il espère précieux.

Le récit de M. le Sueur a si bien diverti M. d'Ibberville qu'il se sent assez remis pour quitter son lit.

Le 15 février, il part à la Mobile rejoindre ses frères. Le terrain est « désarté », on est en train de brûler les dernières souches. Il trace lui-même le plan du nouveau Fort St. Louis, qui mesurera 60 toises en carré, avec batterie de 6 pièces à chaque coin. A l'intérieur,

les logements du gouverneur, des officiers et des familles, les magasins et un corps de garde seront groupés autour d'une petite place d'armes. Les casernes des Canadiens et des soldats seront à l'extérieur de la palissade.

Comme église, on aura au bout de la place d'armes une grande croix, autour de laquelle on s'agenouillera pour écouter les offices, et les jours de mauvais temps une grande cabane qu'on appellera chapelle.

Les travaux marchent si vite qu'en mars 190 arpents sont enclos et 80 cabanes, en planches de cypre, sont prêtes. On les a couvertes de feuilles de latanier attachées, serrées sur des cannes, retenues aux chevrons par des écorces de tilleul, et maintenues par de longues cannes extérieures. Ces toitures résisteront aux intempéries presqu'aussi longtemps que l'écorce de cypre, qu'on lève au printemps et à la sève d'août.

M. Nicolas de la Salle quitte l'Ile Dauphine, avec sa famille et ses effets, pour s'installer dans le nouvel établissement. Il manifeste une certaine satisfaction.

« *Dans le fond de cette baye, écrit-il, la rivière Mobile y vient aboutir et adoucir les eaux. Cette rivière est assez belle, il n'y a que 6 pieds d'eau sur la barre de marée basse, à l'entrée d'icelle, le pays y noie dans les grandes eaux, il n'y a que des joncs le long des abords l'espace de 4 lieues, après quoy les bois viennent joindre la rivière des deux bords, il y croit beaucoup de bois de cypre, qui sont admirables et aussi beaucoup de chesnes-verds.* »

A l'exception des 20 personnes qui tiennent garnison à Biloxi, sous les ordres de M. de Boisbriant, la colonie entière s'y transporte peu à peu, c'est à dire 279 personnes, dont 122 soldats et officiers et 60 Canadiens.

M. d'Ibberville, en costume d'apparat : cuirasse à poitrail, brassards travaillés, fin jabot de dentelle et grande perruque à boucles, inaugure le Fort. Après la messe et la bénédiction, une décharge des pièces ouvre la cérémonie, qui se termine par le cri, maintenant familier aux grenouilles qui ne se donnent plus la peine de sortir la tête, « Vive le Roy ! »

Comme l'un des traversiers vient de revenir de Vera Cruz, où il avait été à la provende, on peut festoyer pour célébrer l'événement.

Le 24 Avril 1702, M. d'Ibberville fait ses adieux à tout le monde et repart avec M. le Sueur et sa terre turquoise.

XI.

La vie continue, léthargique, pendant l'année 1703. Depuis le printemps, les prairies, après avoir été en avril marbrées de fraises, comme des enluminures sont ramagées d'anémones multicolores. Les petites fleurs purpurines des plats-de-bois, sortant de la planchette découpée qui sépare leurs tiges du sol, ressemblent à des bruyères. Les églantines et les chèvre-feuilles courent les futaies.

Des poules-de-bois cognent sur les arbres morts de leur bec ivoire, et dans leur percée enfoncent une langue gluante, qu'elles retirent un moment après, chargée de fourmis, avec la satisfaction d'avoir bien fait leur marché.

Les pique-bois tête-rouges, plus petits, coiffés d'une houppe rubis, et les pique-bois jaunes collent leur ventre sur les troncs pour écouter s'ils sont habités par les vers, et dans cette posture maladroite se haussent jusqu'à ce qu'ils entendent le bruit cherché.

Les perroquets verts, aux cris assourdissants, sans vergogne agrandissent les trous commencés par les pique-bois, pour en faire leurs nids.

Au lieu d'une plage à grands-gosiers, la Colonie a sous les yeux une rivière aux cannes croassantes, sur lesquelles se balancent les « yeux-clairs », des pluviers dorés par le soleil, des « cou-colliers », au cri plaintif, cravatés de deux bruns, des « piaillards », des « cou-blancs » et des oiseaux-de-cannes.

Son ombrage, au lieu de pins et de magnolias, est fait de cypres, dans lesquels des grandes-queues imitent le coucou, et des gros-grassets, comme des corneilles qu'ils sont, abattent non des noix, mais des petits fruits noirs en forme d'olives.

Elle manifeste la même indifférence pour tout ce qui est culture. « C'est vrai qu'on s'acagnarde, avouent les Québecois. On vagnole à cœur de jour de ce temps dolle, c'est point l'adon qui manque pour

tirer les rangs, mais les bonnes terres sont plaquées à désamain, alors on prend son en belle, faute de pire. »

Les Français ont consenti à s'expatrier, leur effort ne va pas plus loin. Sans assiduité aucune, ils s'attendent à ce que la France et les Iles les pourvoient dans tous leurs besoins.

Ils touchent leurs rations, font la méridienne dans l'air balsamique, donnent de la voix. Les « abatteux d'ouvrage », en général des Canadiens qui traitent les autres de « douilleteux », pêchent et chassent, pendant que les femmes, lorsqu'elles ont terminé « la gogaîlle »[1] et boulangé le pain, qu'elles font cuire dans des fours ronds de terre avoisinant les cabanes, en jabotant, filent, rafraîchissent leurs affiquets, taillent des adriennes[2] et des capulets dans les pièces d'escot et de crapaudaille qui restent au magasin, lavent leurs coiffes, « beurdassent », se chicotent.

Ce ne sont pas de mauvaises gens, mais des gens abasourdis par la transplantation et l'étrangeté de leur environnement.

Ils ont troqué leurs champs bien dessinés contre des marais grouillants, des forêts compactes aux essences inconnues, qui exsudent une certaine nostalgie, leur ciel léger et sage contre des fluctuations d'atmosphère et des tonalités souffrées, dont ils ne reconnaissent pas la génération et la cadence. Ils ont perdu tout sens d'orientation.

La pierre leur manque. C'était une borne qui jalonnait leur vie sur la terre de France, le matériau vénéré. Le bois dont ils disposent ne leur paraît pas une chose durable, à transmettre, qui vraiment abrite des dangers extérieurs et de soi-même, ne leur donne pas un sentiment de pérénité, les laisse transitoire, en campement, en attente.

Des événements mal enchaînés pointillent les mois. Don Martin a appris que l'Espagne et l'Angleterre sont en guerre et que St. Augustin de Floride est assiégé ; M. de Bienville lui fait tenir 500 livres de poudre et de balles et 100 mousquets.

Il y a des soubresauts plus tragiques : 5 Français sont tués par des Taogarios ; à l'automne, le Père d'Avion et le Père Limoges, éperdus, arrivent au Fort en annonçant que le Père Foucault a été tué par deux Courois, au dessous de la rivière des Yazoux.

Les « trimballeux » canadiens, vont et viennent avec leurs fourrures le long du Mississipi, dont la Mobile est éloignée de 25 lieues.

1. La cuisine.
2. Jupes.

M. d'Ibberville déconseille cette instabilité des Canadiens. « *Il n'est rien de si avantageux,* a-t-il écrit au Comte de Pontchartrain, *pour l'avantage d'une colonie que d'empêcher dans les commencements ces sortes de commerce de pelleterie, qui empêchent son avancement, et par un très grand nombre d'hommes et les meilleurs qui se débandent et ne cultivent point les terres ni ne se marient.* »

Le Canada est très irrité de ce vagabondage, dit que la Louisiane veut sa ruine, cherche à détourner la traite du castor dans sa direction. Québec réclame les Islinois jusqu'au Détroit entre les lacs Huron et Erié, demande à Sa Majesté de fixer la limite de la Nlle France au confluent du Mississipi et de la Ouabache.

Le Duc d'Anjou est monté sur le trône d'Espagne, la guerre de Succession a commencé, M. d'Ibberville, Capitaine de Vaisseau, a repris le service du Roi et court les mers à la poursuite de l'ennemi.

Les sauvages donnent beaucoup de tracas à M. de Bienville. Dix Alibamons, dont la nation est sournoisement poussée par les trafiquants anglais, viennent prévenir le fort qu'ils ont une belle récolte de blé d'Inde à vendre.

Cinq Canadiens retournent avec eux pour conclure l'achat et rapporter les sacs. A deux journées de leur village, les Alibamons les prient d'attendre tandis qu'ils vont chercher leur chef pour fumer le calumet. Cette bonne volonté n'est qu'une feinte, dans la nuit quatre hommes sont massacrés dans leur sommeil ; le cinquième, en pleine obscurité, se jette à la rivière, une hachette lancée au hasard l'atteint à l'épaule, il rentre au fort épuisé, après avoir cicatrisé sa blessure avec de la gomme arrachée à un arbre.

M. de Bienville est outré d'une pareille perfidie. Sur le champ il part sévir. Au bout de plusieurs jours de marche, il aperçoit 14 pirogues vides et le camp des sauvages en chasse, il prend possession du village et revient vers les sauvages. La nuit est épaisse, mais ils ont l'oreille fine, au premier bruit ils s'égaient en tuant deux Français, mais leurs pertes sont beaucoup plus grandes et ils battent en retraite.

La France est très affairée à sa guerre. Pour la première fois la Louisiane est abandonnée à ses propres ressources, qui sont minces. Il lui reste, bien sûr, ses coquillages et ses poissons, mais elle n'a pas un grain de froment, partant pas de pain blanc, et sauf une eau douteuse, rien à boire. Le dernier pot d'eau-de-vie est vidé, et

c'est là que le bât la blesse. On a « soué », que ne donnerait-on pas pour un setier de goutte !

Autour de Mobile, l'hiver, les lagunes sont chatoyantes de canards faisant leur toilette, quand ils prennent peur c'est un papillottement blanc et mordoré qui trouble les yeux. Quelquefois, une aile-pointue, le faucon friand de leur chair, dans un plongeon vertigineux bouscule un « sauvage » de sa patte puissante et descend le ramasser sur l'eau qui a amorti sa chute étonnée.

A l'arrière, guettés par les tiercelets, dans la prairie où se cachent les bécassines grosses-têtes, aux premiers froids, des gros étourneaux grisâtres, les « carouges », d'autres noirs aux moignons rouges, les « commandeurs », arrivent du Nord en essaims pressés. On les prend au filet et, sans les vider, on les étend fendus en deux, sur le gril.

Les ramiers, en quantité prodigieuse, descendent du Canada. Obscurcissant presque le ciel, leur vol passe en colonnes denses, ébranlant l'air de leur grondement. Ils encerclent les chênes-verts de leur protestation bourrue et se jettent sur les glands.

Les cygnes-trompettes sûrs de leur beauté et trop sûrs de leur immunité, gaiement claironnent.

Mais à la belle saison, à l'exception de quelques canards noirs des Iles et des sarcelles, redevenues printanières et pauvres, tout le gibier hivernant repart vers la fraîcheur et les graines du Canada, les cygnes vont aimer dans les froidures du Grand Nord.

Sauf quelques chevreuils aventureux, les grosses bêtes ne descendent pas aussi bas. Il faut aller les chercher loin, dans les forêts, où de monstrueuses araignées venimeuses tissent des fils durs, coupant le front au passage, ou bien dans les terres-hautes et le cheminement n'est pas plaisant dans l'herbe-à-trois-quarts frôlée de reptations. Les serpents-à-sonnette ne respectent que les herbages mêlés de pouliot, une menthe sauvage, et de dictame de Virginie, dont ils détestent l'odeur.

On dépèce les grenouilles, dont on mange le corps entier. Les cotillons rouges des femmes se volatilisent peu à peu en lanières, au grand désaccord des ménages. On pile les tubercules des cantaques, un smilax, pour en allonger la farine, comme font les Chactas.

C'est assez pour végéter, mais les figures sont longues et les propos amers : « Chameau à deux bosses, quel sacré pays, mon gieu Sei-

gneur, c'est plus souffrable. Ça fait une escousse qu'on n'a pas pris une bafrée ! » soupirent les déracinés.

Les fifres n'ont plus d'ardeur pour souffler leurs sautillantes marches et leurs ritournelles.

Pénicault, le charpentier littéraire à ses heures, qui tient ses mémoires et fort bien, essaie de faire sourdre un peu de gaieté dans l'ambiance morne, mais n'est pas secondé.

Un des traversiers est parti à St. Domingue chercher des bœufs de charrois ; celui de M. de Bécaucourt revient enfin, bien pansu, de Vera-Cruz. Les armoires sont momentanément garnies, mais la sensation d'isolement persiste. Les Français sont vraiment très seuls et très loin, le trait d'union de M. d'Ibberville manque de façon incroyable.

Il est peut-être sur ce vaisseau, dont les gréements se haussent à l'horizon.

Il n'y est pas, *la Loire* amène seulement des victuailles, des effets, 17 passagers et une compagnie de la marine levée par M. de Chateauguay, qui va prochainement revenir. Le Chevalier de Perrot, enseigne de vaisseau, répond de son mieux aux multiples questions de M. de Bienville. A la vérité, il sait peu de choses sur les événements actuels, il est depuis longtemps en mer et il a eu bien des préoccupations, alors que tant de frégates ennemies et de corsaires étaient aux aguets.

XII.

Les sauvages avec lesquels on a fait alliance travaillent pour M. de Bienville, les Chicachas et les Chactas lui apportent les scalps de plusieurs Alibamons ; pour chaque chevelure, ainsi qu'il en a été arrangé par le traité, ils reçoivent un mousquet, cinq livres de balles et 5 livres de poudre.

Au Fort St. Louis, on ne s'occupe toujours pas de culture, en revanche on soigne bien le petit cheptel, l'été « on met le bestial au parc » dans la prairie, parfumée d'estragon et de marjolaine, dont l'herbe monte au genou, et dans les baisseurs arrive à hauteur d'homme. L'hiver, on l'affourage dans l'enclos avec l'herbe fauchée « à grandes menées » quelques mois plus tôt.[1]

On a maintenant 9 bœufs, dont 5 appartenant au Roi, 5 bouvillons et autant de vaches, 3 chèvres, 100 verrats et truies, et 400 poules qu'il faut protéger contre les « mangeurs-poulets », des engoulevents voraces, les « mangeurs-d'œufs », des sournois serpents jaunes, et les « chats-pitois », des rôdeurs nocturnes, qui les saignent.

Le 24 Juillet 1704, il y a grand branle-bas au Fort. Un vaisseau du Roi, *le Pélican,* de Rochefort, est arrivé à l'Ile Dauphine. M. Ducoudray de Guimont, Capitaine de Galiote, a transféré ses passagers dans des chaloupes. et la population réunie au grand complet sur la berge voit débarquer le plus grand assortiment de Français qu'elle ait jamais accueilli.

M. de Chateauguay, qu'on connaît déjà, amène 75 soldats ; M. de la Vente, des Missions Étrangères, est accompagné de 5 prêtres et de 2 sœurs grises ; il y a 4 familles d'artisans. Mais ce n'est pas tout. A la suite d'une demoiselle de condition, 23 femmes voilées, habillées de grisette, descendent pudiquement, et sans regarder à droite ni à gauche, se dirigent en procession vers une habitation que M. de Bienville, après avoir pris connaissance d'une dépêche, a fait précipitamment évacuer.

Les langues vont bon train, mille suppositions sont faites. Qui sont-elles ? Que viennent-elles faire ? Les nouvelles venues demeurent invisibles. De l'affaire, on en oublie les billets reçus et les bonnes choses que les chaloupes ont dégorgées.

Le dimanche suivant, à la messe, M. Huvé, prêtre officiant, donne communication de la missive adressée à M. de Bienville : Sa Majesté a daigné envoyer 23 jeunes filles « *d'une vertue connue et sans reproche* », choisies par Mgr. de St. Vallier, évêque de Québec, récemment en France, « *dans des maisons qui ne pouvoient estre soupconnées d'aucune débauche pour estre mariées à des Canadiens ou autres, capables de les faire subsister avec quelque sorte de commodité, afin que la colonie puisse s'établir solidement.* »

Le mystère est éclairci, les femmes sont soulagées, on sait qui sont ces filles. A l'exception d'une, qui se montre fort difficile, en moins d'un mois toutes sont mariées à des Canadiens, enchantés de leur « petite garce à vouèle ».

M. de Boisbriant trouve fort à son goût la demoiselle de condition, qui les a accompagnées : Marie-Françoise de Boisrenauld, choisie par Mme de Montespan à l'Abbaye de Fontevrault pour s'occuper du Couvent de l'Annonciation, d'où elle vient par ordre du Roi, après avoir passé six mois à l'hôpital de Rochefort avec les orphelines.

Maintenant que celles-ci sont mariées, sans responsabilités, elle donne des leçons « *aux Françaises capables de recevoir de l'instruction* » et s'occupe des sauvagesses, les persuade de ne pas comprimer le crâne de leurs nouveaux-nés. Le soir, elles les allongent sur des planches dans lesquelles un trou est creusé pour loger la tête, elles étendent un mortier de terre grasse sous la tête et sur le front de l'enfant, et entre deux bois serrent fortement avec des ligaments en cuir de bœuf. L'enfant hurle, devient noir, écume, et, supplicié, finit par s'endormir dans l'effroyable berceau, pour subir le même sort le lendemain soir.

Avec *le Pélican,* qui éclatait de victuailles, l'abondance est revenue. Le Fort St. Louis de la Mobile gonfle d'orgueil son jabot écorceux.

C'est maintenant un établissement d'importance : 180 hommes y sont bons pour les armes, 27 familles ont leur habitation. De nouveau on a le sens d'être réunis à la France par les sillages tracés sur l'Océan par les navires.

Cette prospérité paraît bonne après tant de privations. Il fait beau et chaud, les cantharides rehaussent d'émaux les chênes-verts, les moqueurs oranges, à crête arrogante, et les grives-bâtardes, toutes bleues, chantent. Des fleurs embaument, dans les ravins ombragés les capillaires frémissent sous les lauriers-doux. On se laisse porter par le temps, on méprise les maringouins. Les naturels ont appris à soigner les piqûres des serpents-à-sonnette, on mâche l'oignon de l'herbe-à-serpent et on applique la pâte sur la plaie, en quelques heures le venin est tiré ; en remerciement, on leur remet les serpents tués, dont l'huile, disent-ils, est excellente pour les plaies et les douleurs.

Et puis, comme la foudre, la maladie s'abat. *Le Pélican,* qui a touché St. Domingue, a rapporté les germes de la fièvre jaune.

M. Barrot, le chirurgien, fait de son mieux, mais la pharmacopée de la colonie est limitée. L'arbre de cinchona ne vient pas en Louisiane, son écorce serait précieuse à ce moment. Les sauvages, pleins de zèle, font des décoctions de lianes-barbues arrachées aux copalmes, et d'esquine, une autre liane ronceuse, font bouillir les racines du salsepareille et les plats-de-bois, mais tous ces sudorifiques ne parviennent pas à enrayer le fléau.

En septembre, les fossoyeurs ne dorment plus. On enterre le Chevalier de Tonti, le Père Dongé, M. le Vasseur, 30 soldats et une grande partie de l'équipage du *Pélican.*

Enfin après avoir sonné tant de glas, la petite cloche sonne un baptême. Le 4 Octobre 1704, M. Huvé, curé de la paroisse, une paroisse sans église, le jour de sa naissance, baptise le premier enfant né à la colonie : Jean-François Le Camp.

En cet automne néfaste, 75 sont partis et un est arrivé, la balance est bien inégale, mais cette unique arrivée est symbolique, la colonie a créé. C'est le commencement d'une nouvelle ère.

Toute la fin de l'année 1705 est employée par le Gouverneur à mettre la paix dans les nations turbulentes. Il réconcilie les Mobiliens avec les Thomes, les Chactas avec les Chicachas, les Pascagoulas avec les Touachas. Il a été promu arbitre de toutes les guerres intestines des Rouges, pour tous, c'est le « Père Blanc ».

Les sauvages, très vindicatifs, sont plus rusés que braves et préfèrent les surprises aux combats ouverts. Lorsqu'ils pillent un village ennemi, en l'absence des habitants, ils ont soin d'y laisser des « bois-gravés », les massues de bois gravées aux armes de leur nation : un

soleil pour les Natchez, une écrevisse pour les Oumas, un crocodile pour les Bayagoulas et ainsi de suite.

Si, en s'approchant, les guerriers trouvent un village défendu, ils se retirent prudemment, après avoir étêté un arbrisseau, l'avoir fendu en deux pour enterrer les deux extrémités et peint un de ces demi-cercles en rouge et l'autre en noir. Ceci indique qu'ils sont venus et reviendront à un meilleur moment. Sur les arbres voisins, ils entaillent leur blason, pour qu'on sache à qui on a failli avoir affaire.

M. de la Vente, moins patient que M. de Bienville, a souvent maille à partir avec les sauvages, dont il condamne les mœurs et la simplicité de cérémonies. Lorsqu'un homme fait choix d'une nouvelle compagne, il lui dit : « Veux-tu venir avec moi, tu seras ma femme. » Sans répondre, elle s'asseoit à terre, prend sa tête dans ses mains et longuement médite, pendant qu'il en fait autant. Si au bout d'un moment, elle répond : « J'en suis contente ! », il conclut par un mot, « *oné* », voilà qui est fait, et tout est dit, la cérémonie nuptiale est terminée. Ils se quittent aussi facilement qu'ils se sont liés.

Un Père tance un sauvage pour son manque de suite dans les idées conjugales. « Ne vois-tu pas bien, répond l'homme, que tu n'as pas d'esprit ? Ma femme ne s'accommode pas de moi et moi pas d'elle, elle s'accommodera avec un autre qui ne s'accorde pas avec la sienne. Pourquoi nous rendre tous malheureux, ce serait manquer d'esprit. »

M. de la Vente a beau faire, il ne comprendra jamais la logique de ces sauvages. Heureusement que Dieu lui ménage des satisfactions dans ce pays à l'envers, voici un enfançon, Claude Jousset de la Loire, qu'on va tenir sur les fonts.

XIII.

Le Père Gracio, un Jésuite, en Janvier 1706 arrive des Islinois, blessé à l'épaule d'une flèche et au bras d'un coup de hache. Les Islinois se sont déclarés contre les Français, c'est miracle qu'il ait pu s'échapper.

Quand le printemps revient, la disette le suit, on est revenu aux coquillages et au blé d'Inde. Les femmes nouvellement arrivées ne goûtent pas du tout ce régime, elles exécrent le mahiz, qu'elles considèrent bon tout au plus pour la volaille, et trouvent que le gibier d'eau sent l'huile. Elles sont peut-être vertueuses, comme l'a assuré le ministre, mais ce sont des parisiennes, peu faites pour la dure ; elles sont gourmandes, et, disent les premiers arrivés « sont perdues de vanité ». N'ont-elles pas imaginé de remplacer le dimanche leur simple cotillon de reps par la fidèle, la friponne et la modeste, les trois atours qui ballonnent les hanches des dames de qualité.

Comme des furies, elles assiègent la maison de M. de Bienville. *« en pestant beaucoup,* écrit-il, *contre M. l'Evêque de Québec, qui leur avait fait entendre qu'elles seraient dans un pays de promission. »*

Ce n'est pas là du tout la terre d'abondance qu'on leur a fait miroiter. « L'insurrection des jupons » ne dure pas longtemps, mais pendant qu'elle dure fait beaucoup de bruit, autant que les milans dont les cris aigus assourdissent les oreilles pendant qu'ils tourbillonnent avant de fondre sur les reptiles et les grenouilles qu'ils convoitent.

Le 1er Août, M. de Bienville fait dresser un état du Fort par M. de la Salle. 35 vaches et taurailles, 5 taureaux et 6 bœufs, dont 4 sont au Roi, composent le cheptel.

Avec les difficultés grandissantes, les vexations se multiplient, les

caractères s'aigrissent et les querelles font rage. La colonie est partagée en trois camps : celui de M. de Bienville, qui possède les pouvoirs temporels et qui est appuyé par M. de Chateauguay, le Père Gravier, M. Barrot le chirurgien, et son cousin de Boisbriant, bien qu'il n'en approuve pas les amours, car il n'aime guère Demoiselle de Boisrenauld ; le camp de M. de la Vente, curé de Mobile, qui tient le sceptre spirituel ; le camp de M. de la Salle, commissaire-ordonnateur, qui détient les écus et la clef des marchandises.

A l'occasion, ces deux derniers pactisent, se tendent la main pour tomber sur le premier. La jalousie aveugle tout le monde, on glose à tort et à travers, on se calomnie, on ne se contente pas de se lancer à la tête des choses désagréables, on en écrit.

Le Comte de Pontchartrain recevra toute une collection de récriminations.

M. de la Vente accuse M. de Bienville de fomenter des divisions dans la colonie et d'aggraver la misère « *qui ne saurait cesser tant que nous n'aurons pas un gouverneur d'esprit honnête.* » M. de la Salle écrit que « *MM. d'Ibberville, de Bienville et de Chateauguay, les trois frères, sont coupables de toutes espèces de méfaits et sont des voleurs et des fripons, qui dilapident les effets de Sa Majesté.* » Il en dit autant de « *toute la clique des Canadiens, pleins d'hablerie et de menterie.* » Quant à M. Barrot, c'est un ignorant et un fripon, doublé d'un ivrogne, qui vend à son bénéfice les potions du Roi, dans son officine.

M. de Bienville, qui sait de quoi les autres sont capables, lui aussi se plaint au ministre : M. de la Salle manque de justesse dans ses comptes ; quant à M. de la Vente, « *il n'a pas honte de tenir boutique comme un juif arabe* ». Il ajoute « *Je vous avoue, Monseigneur, que je ne sois ce que seroit devenue cette colonie, si j'eusse congédié les Canadiens, comme M. Bégon, l'Intendant de Rochefort, m'en pria. Les Canadiens sont des hommes propre à tout, sur lesquels on peut compter.* »

Les Sœurs Grises, elles-mêmes, se laissent gagner par cette épidémie de dénigrement et dénoncent tout ce qu'elles voient.

Il y a cependant bien autre chose à faire qu'à se chicaner ; mais hommes et femmes ont de bonnes raisons d'exaspération. Le sol est presque aussi aride qu'à Biloxi. Deux années consécutives on a semé du blé, d'abord il vient d'assez belle apparence, puis quand

il est en épi le brouillard, presque journalier, le fait couler et il ne reste rien à récolter. « C'est pas la peine de s'échiner, constatent les exilés, on n'aboute pas. »

C'est vrai que les colons sont des agriculteurs déplorables, ils rêvent de mines fabuleuses qui les enrichiraient sans fatigue, les femmes soupirent après la parure, les Canadiens préfèrent à tout le trafic des pelleteries, en particulier des castors et des cuirs de bœuf, qu'ils échangent dans les villages contre des objets sans valeur.

Les hommes flânent entre le Fort Biloxi et le fort de la Mobile, engouffrent le brandevin, quand il s'en trouve, puis « chargés à dos » ou « incendiés », suivant qu'ils sont Canadiens ou normands, ronflent à l'ombre des cypres. On reçoit des rations quand il y a quelque chose à rationner, ce n'est pas arrivé depuis longtemps. Depuis six ans, personne, pas même un officier, n'a touché sa solde.

Après d'interminables parties de brelan et de loto, pour tromper leur ennui les officiers mandent à leurs familles bien des choses curieuses, qu'elles liront Dieu sait quand. Ils décrivent les sauvages en tenue légère et ajoutent que des Français faisant profession de « voyageurs » ont adopté le braguet et se font aussi piquer, bien que cette opération soit fort douloureuse. Les sauvages sur un bois plat attachent trois par trois, bien serrées, six aiguilles, tracent leur dessin au charbon, jusqu'au sang piquent deux doigts du tracé, puis frottent de charbon de pin pilé, de cinabre ou de vermillon. Ce procédé donne la fièvre, fait enfler le corps, une gale longue à sécher apparaît, mais le résultat est indélébile.

Un officier de marine confie à sa belle, grande dame de Paris : « *J'ai vu, ma chère, un officier, homme de condition, dont vous pourriez connaître le nom, qui, outre une image de la Vierge avec l'Enfant Jésus, une grande croix sur l'estomac avec les paroles miraculeuses qui apparurent à Constantin, et une infinité de piqûres dans le goût sauvage, avoit un serpent qui lui faisoit le tour du corps, dont la langue pointue et prête à se darder venoit aboutir sur une extrémité que vous devineres, si vous pouvez.* »

Une nouvelle épouvantable parvient à la Colonie, par un courrier de St. Domingue. M. d'Ibberville, avec une escadre de onze bâtiments royaux, a fait voile pour les Iles du Vent, s'est approché des Barbades, a ravagé St. Christophe, obligé le fort de Nieves à capituler, avec ses prisonniers est reparti à la Martinique, puis a fait route vers la Havane.

Frappé d'une attaque de fièvre jaune, le 9 Juillet 1706, il a expiré sur *le Juste,* le vaisseau qui arborait sa cornette.

Une fois de plus M. de Bienville est en deuil, un deuil partagé par toute la Colonie, déjà bien éprouvée par son ignorance des choses de France.

Le 1ᵉʳ janvier 1707, après avoir entendu dans un vent froid, sous le bruissement aigu des oiseaux de passage, le Saint Office, on festoie comme on peut, c'est à dire maigrement. Pendant le dessert un canot approche, le Père Berguier, vicaire-général de Québec, en descend. Il vient des Islinois et annonce que le Père St. Cosme et trois Français ont été massacrés par un parti de Chetimachas.

Sur le champ M. de St. Denis part avec 7 Canadiens et des présents demander l'appui des chefs alliés. Il enlève le grand village de l'ennemi, le brûle et dévaste ses champs.

Une balandre française de la Havane arrive au mouillage le 9 janvier 1708, avec un chargement d'eau-de-vie, de tabac et de lard, qu'elle détaille à l'Ile Dauphine. Que n'est-elle arrivée plus tôt, les fêtes auraient été dignement arrosées !

Le 10 février, un vaisseau du Roi lui succède, *la Renommée,* amenant M. Diron d'Artaguette, le nouveau commissaire-ordonnateur. Il appert que M. de Pontchartrain, excédé des récriminations qu'il reçoit, a trouvé cette rageuse colonie encombrante, en Juillet dernier, il a révoqué M. de Bienville, gouverneur depuis la mort de M. de Sauvolles, et M. de la Salle, pour couper court aux protestations. Il a nommé M. de Muys Gouverneur, malheureusement M. de Muys est décédé pendant le voyage.

M. de Bienville, blessé de se voir sacrifié, désire repartir sur *la Renommée,* mais M. d'Artaguette lui fait remarquer que M. de Muys étant mort, il demeure en fait Gouverneur, et ne peut abandonner sa charge.

M. d'Artaguette est un charmant homme, qui, secrètement, a été chargé d'enquêter sur les difficultés de la Colonie et la gestion de M. de Bienville, que M. de la Vente accuse « *de fermer la bouche à tous les plaignans et mescontans* ». Il débrouille rapidement l'écheveau d'envie, tout de suite il est conquis par le courage et la sincérité de M. de Bienville. Il rapporte au ministre que le Gouverneur agit pour le mieux, est magnifiquement tenace, infatigable dans ses efforts, et « *qu'il s'étoit acquis une estime générale et un*

crédit ètonnant sur tous les sauvages dont il parle les langues », considération importante pour la sécurité de la Louisiane.

La Colonie fête son neuvième anniversaire. Le gouvernement du Roi a cessé depuis quelque temps d'envoyer des vivres, elle est irrégulièrement approvisionnée par les navires qui trafiquent sur la côte du Golfe. 122 hommes, dont 76 soldats, 14 officiers, 13 matelots, 3 prêtres et 24 habitants, avec 28 femmes et 25 enfants, peuplent la Louisiane, et une soixantaine de Canadiens vagabonds circulent. On a épargné le bétail, qui s'est multiplié, les toits de lataniers abritent pêle-mêle 50 vaches, 40 veaux, 4 taureaux, 8 bœufs, 1400 cochons et 2000 poules.

Ce cheptel est la seule fortune visible, d'autant plus que le magasin de l'Ile Dauphine a été pillé par un corsaire de la Jamaïque.

En Septembre, *la Renommée* revient, chargée de vivres envoyés par le négoce de France. Jacques de Ste Hélène, garde de la marine, un frère de M. de Bienville, est à bord ; les deux frères se retrouvent avec de grands transports, c'est la reprise de leur jeunesse canadienne.

M. d'Artaguette retourne sur la frégate, prêt à assurer au ministre que M. de Bienville, malgré la meilleure volonté du monde, ne peut faire progresser la Louisiane avec les moyens sommaires dont il dispose. Le Gouverneur propose de transférer l'établissement sur les bords du Mississippi, où le sol serait bon pour la culture, il demande qu'on lui envoie des ouvriers agricoles et des artisans, et ajoute M. d'Artaguette, « *des filles de laboureurs et de pareille condition, guérie du faste et de la vanité ou de celles qui ne la connoisse point.* »

En 1709, la famine, décidément endémique, est affreuse. Dans les bois, on cherche les baies, on ramasse les glands pour les piler.

Avec la faim, la mésentente s'exacerbe. M. de la Salle, qui, dépouillé de son titre, est resté à la colonie, est plus aigre que jamais et intrigue avec M. de la Vente contre M. de Bienville.

Pour endormir leur appétit, les habitants et les soldats s'amusent aves les « chauvagesses », bien que M. de Pontchartrain ait écrit à M. de Bienville d'empêcher la colonie « *de vivre dans une débauche outrée* ».

Les sauvagesses leur démontrent, sinon leur propre vertu, celles des simples. Le baume des copalmes guérit les blessures et les ulcères ; l'écorce intérieure du bois d'amourette, appliquée sur la

mâchoire apaise le mal au dent ; les cataplasmes de salsapareille soulagent les douleurs de tête ; les feuilles d'esquine, ramollies au feu sont efficaces contre les brûlures ; l'huile où trempèrent des millepertuis, devenue rouge comme du gros vin, est souveraine pour les coupures ; l'herbe-à-malo, un plantain d'eau, ferme les blessures ; l'infusion de mamou, l'arbre aux grains de corail, guérit la toux de poitrine.

La graisse des cygnes est recommandée pour les humeurs froides ; les gousses vertes des cypres mâles suintent un baume pour les coupures ; la racine des cotonniers, bouillie, rend une eau vermeille, qui purifie les écorchures et les blessures, qu'on enduit ensuite des cendres de leur écorce pour les cicatriser.

Elles ont tout un attirail de médecine végétale pour les fièvres de tierce et de quarte, et aussi des remèdes brutaux. Si les sauvages ont mal aux jambes ou aux cuisses, ils se les entaillent et raclent le sang jusqu'à ce qu'il soit tari, frottent la cicatrice avec de l'huile d'ours et prétendent se trouver fort bien de ce traitement, une forme primitive de saignée.

En 1710, les circonstances sont devenues si critiques que le Gouverneur envoie les hommes vivre avec les sauvages, qui plus aptes ont toujours dans leurs cabanes un peu de sagamité au lard d'ours.

Joyeux et fureteur, Pénicault estime qu'il n'est point nécessaire de prendre les choses au tragique, il se prépare à voir du pays et à passer un hiver instructif. Avec son ami, Picard, dont le violon ne quitte pas le bras, et douze jeunes Français, heureux de courir le guilledou, il part dans un canot chargé de trois jours de rations et d'une coquemarde, à travers le lac Pontchartrain.

Ils vont rendre visite aux Colapissas et Natchitochez, qui habitent par là, dans des cabanes rondes de terre et dont on leur a dit grand bien.

Arrivés à leur destination, ils sont fort bien accueillis, les femmes, font cuire les grosses pièces de venaison qu'ils ont apportées. Tout le monde est d'humeur joyeuse, Picard prend son violon et commence à jouer, les sauvages, émerveillés de ces sons jamais entendus, font des bonds de faons pour manifester leur appréciation. Deux jeunes Français dansent la pavane, la joie devient délirante.

Picard et sa quintette s'installent chez le Chef des Colapissas et Pénicault chez le Chef des Natchitochez, qui a deux filles : Oul-

chogonume, *la bonne fille,* et Oulchil, *la belle tisseuse,* auxquelles il apprend le français, et probablement beaucoup d'autres choses.

En Mars, les sauvages préparent leur semis. Ils coupent les cannes dures, qui font présager un bon terrain, arrachent au bâton les broussailles des éclaircies, et quand elles sont sèches les brûlent, les cendres servant d'engrais. Avec un bâton pointu, ils font des trous régulièrement espacés, dans chacun desquels ils déposent cinq à six grains de mahiz. Toujours au moyen de leur bâton, pour ne pas se pencher, ils recouvrent de terre et rentrent chez eux. Au printemps, ils sarcleront ces champs avec beaucoup de soin, avec une pioche de noyer blanc.

Pendant ce temps, les femmes, parées de colliers en nacre de burgos, usée en pièces rondes sur une pierre dure, et de boucles d'oreilles en nacre, de la forme d'un clou à grosse tête, préparent des pots de sagamité suffisant à plusieurs familles pour quelques jours, le « machecou », des épis entiers cuits sous des oignons sauvages, des galettes avec les énormes noix des noyers-noirs dont l'écorce bosselée est si dure à casser. Elles ramassent les champignons accrochés aux souches de noyer, pour les ajouter à leur grût de mahiz, et pilent les faînes.

L'archer du menestrier est infatigable. Dans les clairières de la forêt, autour de grands feux, dans lesquels, pour les rendre plus aromatiques, on jette des branches odorantes de copalme et des copeaux cannelle de sassafras, les sauvagesses, nues ou vêtues d'une poignée de mousse, sous la direction de Pénicault, avec des airs très sérieux et de profondes révérences de cour, dansent le menuet et la gavotte avec les jeunes Français.

Elles trouvent le jeu délicieux, et quand la saison se termine, sont désolées de voir repartir leurs visiteurs.

Il n'y a pas grande chose de neuf à la Colonie. Le Capitaine de la Vigne-Voisin, venant de Touspé, où on lui a refusé ses marchandises, arrive sur la frégate *St. Avoie,* de St. Malo. Il représente M. de Corsac, qui a obtenu un illusoire privilège de commerce sur le Golfe. On l'autorise à s'établir dans l'Ile Dauphine. A la pointe, il construit un petit fort avec embrasure montée d'un canon, une chapelle pour les équipages des vaisseaux, et une vingtaine d'habitations de poteaux ou de planches, dans lesquelles des familles s'installent, visitées, de temps en temps, par M. de Bienville, qui habite

une maison de charpente, sur la côte, à une petite distance de Fort St. Louis.

On a transplanté des glycines sauvages, des chèvrefeuilles roses et des églantines blanches, qui lui font un jardin de fortune. Devant ses fenêtres béantes, les pigeons-de-mer tourbillonnent, les queues-à-ciseau répondent d'un cri ténu au rire sarcastique des mouettes effilées en noir, des alcyons violets, une aile en l'air contre le vent, ressemblent à de minuscules voiles latines.

Les officiers sont affectés à des postes de plus en plus isolés. M. de Waligny et 35 hommes sont installés sur la Rivière-aux-Poissons, à l'Est de la Baie, dans un village d'Apalachiens catholiques, qui ont échoué là, on ne sait trop comment.

XIV.

Au mois de mars 1711, St Louis de la Mobile, qu'on avait si bien pensé à l'abri des eaux est noyé par une crue étonnante. On abandonne l'établissement et on le recommence huit lieues plus loin, espérant bien cette fois être hors de portée.

Les conditions s'améliorent un peu, ou plutôt l'endurance et l'ingénuité des gens se développent.

Après douze ans d'incubation, la Louisiane est encore un immense pays vierge, aux contours indécis et inconnus, en état préparatoire.

300 habitants et 175 soldats sont disséminés dans 5 forts palissadés, séparés par des rivières, des forêts presque impénétrables, des savanes et des marais mortels : Mobile, Biloxi, l'Ile au Vaisseau, l'Ile Dauphine, et sur le Mississipi, un misérable fort dans le delta marécageux et fétide, avec pour seule compagnie des macreuses, des grands-plongeons, des flamands gris, des aigrettes-cailles, des petites tortues, et des « cocodrilles », dont en mai, dans les recoins des anses, chaque nid de limon et de cannes sèches expose au soleil du midi une soixantaine d'œufs parcheminés, jaunes et blancs, transformés quelques deux mois plus tard en petit pensionnat de « cocodries », qui sans même attendre d'avoir tout-à-fait quitté l'œuf, se traînent jusqu'à l'eau pour y plonger leur logis brisé, et docilement à la queue-leuleu suivent la mère dans ses promenades. Autour du Fort, dans la paille-chat-tigre et le caniche, les rats musqués font leurs nids.

Chez les Kaskakias, dans la péninsule entre le Mississipi et la Rivière Kaskakias, M. de Favrot commence un fort.

Il n'y a pas un champ de céréales, pas un verger. A la Mobile, on a attribué une grande parcelle à chaque famille, qui en a fait un petit désert et y cultive les fèves rouges et noires, les fades fèves

apalaches, rampantes comme le lierre, les giraumons dont on fait de bonnes soupes et des fricassées, quand on est las de les manger au four ou à la cendre.

Les yammes ou ignames viennent bien depuis qu'on a appris de St. Domingue à les cultiver. Sur le terrain brûlé des coteaux, à la fin de l'hiver, on prépare des centaines de petites buttes de terre en pains de sucre, dans lesquelles on enfouit des morceaux de tubercule. Bientôt, les monticules se couvrent de lianes garnies de pattes et de feuilles, assez bonnes en sauce. En Avril, sur un autre terrain, dans des buttes semblables, on repique quatre boutures de lianes, à deux nœuds et deux pattes chacune. Les yammes du premier plan, qu'on ramasse à la St Louis, sont bonnes, mais celles du second plan, récoltées au début de l'hiver, sont meilleures et plus sucrées, on les mange cuites à la braise, ou tranchées dans du lait.

Avec le surplus de légumes, on ravitaille Pensacola, ce qui enrichit l'établissement de quelques monnaies d'Espagne.

Tant bien que mal, les habitants subviennent à leur alimentation. Dans les magasins du Roi, ils se procurent le vin, l'eau-de-vie et la farine.

Les Natchitochez apportent du sel gemme de leurs mines, et des « faons d'huile », qu'ils traitent contre un fusil. Les ours, en petit nombre vivent chez eux toute l'année ; à l'entrée de l'hiver, ils descendent par bandes du Canada neigeux, traversent le fleuve à la nage, et s'arrêtent sur la rive de l'Ouest, bien fournie en glands et racines.

Engraissés et lourds, en décembre, ils se cabanent dans le creux des arbres morts, d'où ils sortent en mars ou avril, les mères avec leurs oursons, ridiculement petits, nés un mois auparavant.

Avant qu'ils soient bien endormis, les sauvages qui reconnaissent les griffures des troncs, les frappent pour s'assurer qu'ils sont habités, et se cachent. Péniblement, les ours se haussent, viennent regarder qui cogne à l'huis, et se retirent chez eux, complètement dégoûtés de s'être dérangés pour rien.

Sûr de son fait, un chasseur monte à califourchon sur une branche, et au bout d'une canne fait tomber un tison et un paquet de « tondre », le bois mou des bosses de mûriers ressemblant à l'amadou, dans l'arbre inflammable, obligeant l'animal à sortir. On le tue alors aisément, sa pesanteur augmentant sa maladresse.

Lorsque la viande est un peu passée, les sauvages font cuire pêle-

mêle en morceaux, chair et graisse, dans leurs chaudrons de terre, puis vident la graisse tiède dans une outre de chevreuil, faite d'une peau soigneusement vidée par le col, dont on a fermé les ouvertures des membres avec des écorces de tilleul et un mastic de suif et de cendre.

Les Français trouvent que cette graisse sent le fauve. Pour la purifier, ils la mettent à fondre dans un chaudron en plein air, avec une poignée de feuilles de laurier-sauce, et quand elle est très chaude, l'aspergent d'eau bien salée. Une épaisse fumée se dégage, qui emporte l'odeur forte. Ils laissent reposer une huitaine le liquide transvasé, et à ce moment recueillent à la micouenne, leur louche de bois, l'huile claire flottant à la surface. Par dessous, ils trouvent un saindoux immaculé et mol. Huile et graisse, disent-ils, sont excellentes.

Les Missionnaires s'enfoncent courageusement chez les sauvages. Une fois apprivoisés, ceux-ci aiment discuter de choses profondes avec le Père, qui s'efforce en employant leur langue de les impressionner en leur parlant du ciel, un mot qui pour eux n'évoque que la voûte bleue.

« — Le ciel, objectent-ils, si nous y avions été, nous pourrions en savoir quelque chose. Tu n'as point d'esprit de nous demander d'un lieu si élevé au-dessus de notre tête, où il est impossible que les hommes montent. Peux-tu nous montrer un homme, qui est revenu de là-haut et nous dire la manière dont il y est monté ? »

Patiemment, le Père explique que ce sont les âmes des chrétiens, qui montent au ciel. « — Voilà qui est de valeur pour ceux de ton pays, concèdent les sauvages, sans vouloir démordre. Tout ce que tu nous dis est bon peut-être pour ceux qui vivent sur l'autre bord du grand lac, mais nous, nous allons au pays des âmes où nos gens vont à la chasse et vivent plus tranquillement qu'ici. » Ils estiment qu'ils font beaucoup mieux les choses.

Les coureurs-de-bois suivent les « robes-noires ». Chaque mission est le centre d'un terrain de chasse et de traite couvrant des centaines de lieues.

Les sauvages servent de « découvreurs », ce sont d'habiles chasseurs. Ils attrapent les chevreuils en encapuchonnant leur main gauche de la tête vidée et séchée d'un chevreuil, qu'ils agitent dans les halliers en imitant son cri, sans méfiance les autres s'approchent.

Avant de chasser les bœufs, au lieu de se servir de tondre, ils

amorcent leur pipe avec une bouse séchée de ces bêtes, pour se donner « de la valeur ».

Lorsque les coureurs ont complété leur chargement de peaux et de fourrures, qu'ils préservent des insectes avec des morceaux secs de « pêcheurs », un oiseau dont les mites n'apprécient pas l'odeur, ils descendent le Mississipi et à la Mobile échangent leur butin contre des armes, des munitions, de l'eau-de-vie et quelques marchandises de traite.

Les bûcherons abattent à grands coups les forêts séculaires : Les immenses cypres, dont le bois rougeâtre, s'il est renversé entre octobre et février, est excellent pour la coque et les mâts des bateaux, et aussi pour les habitations, puisque les vers ne l'attaquent pas ; les chênes-verts, supérieurs à tout pour les charpentes ; les chênes-blancs et sur les coteaux les chênes-noirs, dont une eau sanguinolente s'échappe quand on les abat ; les liards, dont le bois blanc pliant fait des pirogues légères ; les cèdres rouges et blancs du Liban, dont on fait des maisons odorantes ; les pins, dont on taille les planchers et les ais ; les châtaigners, les noyers-blancs, autour desquels les perroquets tourbillonnent et jacassent en mangeant leurs noix amères ; les noyers-noirs, presque aussi foncés que l'ébène, et les noyers-rouges ; les cotonniers, grands sycamores à duvet, dont le bois jaune, si pesant qu'il ne surnage pas, convient pour la menuiserie ; les acacias, au bois dur et incorruptible, bon pour les bâtiments quand il est écorcé, pour éviter qu'il ne prenne racine ; les frênes, dont les charrons, pour les chars-à-bœufs, tirent des roues, qu'on ne ferre pas puisqu'il n'y a pas de pierres ; des ormeaux-gras, des hêtres.

Les beaux copalmes souples, cuirassés de noir et embaumés de gomme, sont épargnés, leur bois travaille trop pour être utilisable. Des tilleuls, qui abondent partout, on tire du fil et des cordes.

Sur toutes les rivières, on voit flotter des voyages-de-bois qui descendent au fil de l'eau, surveillés par des pirogues.

Autour de la Mobile, on prépare du goudron. Pendant plusieurs mois, on débite les pins en rondins, fendus ensuite en éclats. Sur des barres de fer, en énormes pyramides, entrecroisées pour que l'air y pénètre, on fait brûler ces morceaux au-dessus de fosses communicantes creusées dans la terre argileuse, pour recueillir le goudron.

Pour faire le brai, on jette deux boulets de canon, rougis au feu,

dans une fosse de goudron. Une épouvantable détonation fait sauter en l'air flore et faune, le goudron s'enflamme avec des volutes de fumée âcre et bouillonne. Quand on le trouve suffisamment diminué, on l'éteint en recouvrant la fosse avec des claies chargées de terre.

Lorsqu'il est refroidi, à coups de hache, on en fait sauter des pièces dures et luisantes.

Des vaisseaux de négoce de St Domingue et de la Martinique viennent chercher ces marchandises et en échange laissent du sucre, de la mélasse, du café, du cacao, du thé, du rhum, de la vanille, des épices.

XV.

Louis XIV, non seulement ne veut plus rien envoyer à la Louisiane, mais il ne veut plus en entendre parler. Le bel engouement s'est éteint comme un feu de paille. La colonie, jusqu'à présent, n'a été qu'une cause de dépenses, un tonneau des Danaïdes, qui n'a pas donné en excuse le moindre liard de profit. Si M. de Bienville, un gentilhomme, ne sait pas s'en tirer, un marchand fera peut-être l'affaire.

Le 14 février 1712, Sa Majesté accorde à Antoine Crozat, un plébéien qui est devenu fort riche dans le négoce, directeur de l'Assiente et de la Cie de St. Domingue, et sera créé Marquis de Neufchatel lorsqu'il aura assez d'écus, le privilège exclusif du commerce dans tout le pays situé entre les Carolines et le Mexique ou Nouveau-Mexique, arrosé par le Mississipi et ses affluents, depuis le Golfe jusqu'au Détroit reliant les lacs Huron et Erié.

Une fois l'an, il pourra envoyer chercher en Afrique un chargement d'esclaves, il possédera les terres qu'il défrichera, les constructions qu'il élévera, tous les établissements qu'il pourra fonder, et pendant quinze ans les mines qu'il exploitera, à charge d'abandonner à la Couronne le quart de l'or et de l'argent extrait, et le dixième des autres métaux ; il gardera les quatre cinquièmes des perles et pierres précieuses découvertes à la colonie, le reste allant au Roi, qui, pour parer aux premiers frais d'exploitation, lui fera tenir 50.000 Livres.

En échange de quoi, il sera tenu d'envoyer annuellement en Louisiane deux vaisseaux de colons, et sur chacun 10 garçons et 10 filles de seize à vingt ans, choisies, sur l'ordre du Comte de Pontchartrain, par M. Clairaimbault, de Port St. Louis, parmi les orphelines élevées dès leur bas-âge dans les hôpitaux d'Hennebont, Auray et Quimperlé, « *parce que les autres qui ont vécu une fois*

dans le désordre, portent leur vice partout et sont ordinairement glorieuses et fainéantes. »

Après neuf ans, M. Crozat assumera toutes les dépenses de la colonie, y compris la solde de la garnison, dont les officiers, nommés par lui, devront recevoir l'approbation du Roi.

Les lois, ordonnances, coutumes et usages de la Prévoté et Vicomté de Paris seront en vigueur à la colonie. Un Conseil Supérieur, établi sur le modèle de celui de St. Domingue, déterminera les cas civils et criminels.

M. Crozat ignore tout de la Louisiane, qu'il s'imagine opulente parce qu'elle est lointaine et que la distance embellit tout. Il ne songe vraiment qu'aux métaux et pierreries qu'il va en tirer. Si jusqu'à présent, on n'a pas contrôlé leur existence, c'est parce que des maladroits étaient en pouvoir, il va mener les choses rondement et montrer ce qu'un audacieux sait faire.

Le 1er mai 1713, *le Baron de la Fosse,* commandé par M. de la Jonquière, mouille devant l'Ile Dauphine.

Un grand personnage, en soufflant, descend l'échelle. Il porte, sur sa lourde perruque tirebouchonnée un magnifique chapeau à plume frissonnante, un habit à jupe ample, de soie puce damassée, relevé de parements brodés, sur lesquels, au col et aux poignets, voltigent des volants de point d'Angleterre. Une large ceinture de soie ponceau enveloppe un ventre important, le vent espiègle en rudoie les pans.

C'est le Lt. Colonel de la Mothe-Cadillac, gentilhomme bordelais, anciennement du Canada, où il a commencé l'établissement du Détroit et commandé le Fort Pontchartrain, nommé par le Duc de Lauzun Gouverneur-Général de Louisiane. Sa femme et ses enfants l'accompagnent, suivis de quelques valets et femmes d'ouvrage.

Avec lui arrive tout le personnel de M. Crozat : M. Duclos, commissaire-ordonnateur ; M. le Bar, contrôleur ; MM. Dirigoin et la Loire des Ursins, directeurs, qui doivent s'établir sur le Missisipi ; le Capitaine de Richebourg, ancien volontaire de la maison du Roi, major aux dragons de Chatillon et au régiment de Limoges.

Tout ce monde vient administrer la curatelle, chercher les fameuses mines, si bien cachées, et, avec des bâtiments légers commercer sur la côte espagnole.

M. Crozat n'a point fait rappeler M. de Bienville, de l'expérience

duquel il compte bénéficier, il est simplement démis, redevient Lieutenant-Gouverneur.

Au lieu de continuer sa route vers la Mobile, M. de Cadillac s'arrête à l'Ile Dauphine, où quelques petites maisons somnolent autour de l'habitation à deux étages de M. Trudeau, un Canadien aisé.

M. de Cadillac n'a pas plutôt jeté les yeux sur son domaine, qu'il blêmit de rage. Il est vaniteux, pompeux, arrogant, pénétré de lui-même et de sa naissance, qu'il considère illustre ; d'emblée il prend le pays en horreur.

Il ne perd pas de temps pour exprimer sa déconvenue. M. de la Jonquière remportera au Duc de Lauzun un billet dans lequel il s'épanche jusqu'au bout : « *Je peux attester à Votre Grandeur, que toute la fortune de l'Ile Dauphine tient dans une douzaine de figuiers, 3 poiriers sauvages, 3 pommiers, un prunier rabougri de 3 pieds de haut, qui porte 7 prunes de mauvaise apparence, 36 plants de vigne avec 9 grappes mi-pourries, mi-sèches, 40 giraumons. Voilà le Paradis de M. d'Artaguette, la Pomone de M. de Remonville !* »

Son séjour à la colonie n'améliore pas son humeur. Le brouillard défrise ses perruques, qu'il ne peut plus faire testonner, et les éclaboussures des « voitures », ainsi qu'on appelle canots et chaloupes, gâtent ses habits.

Il cherche noise à tout le monde, gourmande les habitants parce qu'ils sont dissolus et n'ont pas encore bâti d'église ; les officiers, parce qu'ils négligent d'assister aux offices ou sont enclins à maltraiter leur troupe ; les soldats parce qu'ils sont mal disciplinés ; M. Duclos, parce que n'ayant trouvé pour se loger qu'une méchante maison, il lui a enjoint de construire dans le Fort une habitation digne de lui . « Le Roi n'envoie pas un Gouverneur en Louisiane pour le faire coucher dans la rue. » M. Duclos n'a reçu de la Cie ni instructions, ni fonds à cet usage, il n'a pas de charpentiers, mais il est prêt à louer pour le Gouverneur la maison des Prêtres, qui demandent un loyer annuel de 100 piastres. Pendant que M. de Cadillac s'en va faire un tour à Pensacola, les prêtres changent d'avis et gardent leur maison. M. de Cadillac est hors de lui. « C'est bon, me voici dans la rue, le Gouverneur du Roi est dans la rue ! »

Il déteste M. Dirigouin, parce que c'est un imbécile et un scélérat qu'il va faire renvoyer ; le Cap. de Richebourg parce qu'il a, pendant le voyage, séduit les Bretonnes à marier, et les filles parce

qu'elles se sont laissées séduire et ne peuvent plus trouver preneur.

A la vérité, les divertissements de la traversée importent peu aux hommes de la colonie. Si on montre si peu d'empressement pour elles, c'est qu'elles sont laides et fort mal faites. M. Clairaimbault n'a pu s'entendre avec les directeurs des hôpitaux, et, en désespoir de cause, a choisi 12 filles chez les pauvres de Lorient, pour compléter son chargement de passagers.

Mais, comme écrit M. Duclos, indigné : « *les Canadiens sont difficiles au point de s'attacher plustot à la figure qu'à la vertu,* » et puis, en l'occurence, ils n'auraient, semble-t-il, ni l'une ni l'autre, un marché de dupe.

La sage-femme, que la Cie envoie, Marie Grizot, dite la Sans-Regrets, n'aura guère à faire de ce côté-ci, et comme elle refuse de soigner les femmes, autrement qu'accouchées, malgré ses protestations, M. Duclos ramène son salaire annuel de 400 Livres à 200.

M. de Cadillac, ombrageux par nature et aigri par sa demi-pauvreté et son ambition, n'en est pas à une dispute près. Il prétend que M. Duclos cache des vivres et refuse la farine aux habitants mourant de faim, incite ceux-ci à piller les magasins. Pour rétablir une sorte de calme, M. Duclos doit faire publier par le crieur l'inventaire des marchandises apportées par *le Baron de la Fosse :* pas un écu, quelques effets déjà distribués, 600 livres de poudre, 12 grosses de couteaux, 48 aulnes de cotonnade rouge pour les sauvages, 400 livres de farine, et quand on a ouvert les tonneaux, on s'est aperçu que les négociants chargés de la fourniture avaient placé une mince couche de belle farine au dessus d'un fond gâté et inutilisable.

On ne sait pas quand un autre bâtiment viendra, il faut économiser le peu qu'on a. La farine est pour les soldats, M. de Cadillac n'a qu'à donner sa provision personnelle aux habitants, il sera remboursé à la prochaine arrivée.

Le Gouverneur répète à tout venant : « Le commissaire fait fausse route en se querellant avec moi, un Gouverneur est la suprême autorité de son Gouvernement, surtout dans ces pays si éloignés du soleil. » Il s'enlise dans l'animosité qu'il exsude, sa hargne omnubile sa conscience, il va se venger de tous ! Il se venge bêtement.

Il faut réunir une cour martiale pour juger des déserteurs, il choisit son jeune fils, déjà aussi insupportable que lui, et le Chevalier d'Epervanche, qui a 22 ans. Il organise le Conseil Supérieur,

prévu par lettres patentes : comme procureur-général, il nomme un garde-magasin, auquel on vient d'apprendre à signer son nom ; pour greffier, il élit un soldat, et pour conseiller judiciaire un chirurgien. C'est le moyen de faire progresser la Colonie.

Un parti de Chactas est venu lui chanter le calumet, mais il est réfractaire aux aménités sauvages.

Pendant que tout ce fiel bouillonne, M. de Bienville construit chez les Alibamons, avec leur aide, Fort Toulouse. Le Cap. de la Tour va y tenir garnison.

Chez les sauvages, il est à l'abri des petitesses, sinon du danger. Son frère, Jacques de St Hélène, qui se trouvait chez les Chicachas au moment où cette nation était mal avec les Anglais, a été pris pour l'un d'eux et tué. M. de Bienville a perdu trois des siens en quelques années. Il a bien de la misère, comme il dit.

Ecœuré, il assiste à la débâcle de la petite colonie, que la suffisance de M. de Cadillac et son ingérence dans tout ce qui ne le regarde pas, exaspère.

« — Que le diable me pète un singe si j'en prends davantage à dos de ce coquecigrue, assure le maître d'ouvrage canadien arrivé au début. Comme si qu'on était pas tant assez déjà dans les fordoches sans ce gesteux, il y a bel âge que j'en ai ma suffisance. » M. de Bienville essaie de calmer son vieux compagnon : « Aye patience, nous ne mangerons peut-être point un boisseau de sel ensemble ! » Le Canadien refuse de se laisser convaincre : « Vous pouvez guetter, notre Commandeur, j'ai doutance que ces chicoteries aboutent bien. » M. de Bienville, lui aussi doute.

La Loire amène de nouveaux passagers, des marchandises pour les magasins, mais n'apporte rien pour apaiser les esprits, sinon la nouvelle de la Paix d'Utrecht, signée par les Pouvoirs en 1713.

Tout le monde se déchire à grands crocs. Pour ne plus voir M. de Cadillac, « ce sottiseux belette, qui coupe la peau chatoui », une bande de Canadiens remonte vers le Nord.

Dans toutes les directions, le Gouverneur envoie des hommes pour repérer les mines, et les hommes, sachant la course inutile, « prennent une bauche », s'essaiment à l'Ouest du fleuve pour chasser et pêcher, sous la guidance de « découvreurs » sauvages.

Dans la savane, au printemps, ils sont réveillés dès l'aurore par le cri amoureux des poulets de prairie, qui porte à un quart de lieue. Avec précaution, ils approchent de ces volailles grivelées, aux plumes

hérissées en minuscules cornes, dont le sac d'air, à ce moment, ressemble à un gros œuf jaune, incongrûment enfoui dans leur cou, et les regardent danser devant leurs belles en pâmoison.

Les perdrix s'appellent en sifflant deux fois, de grandes bandes de bécassines sont toisées par quelques faisans, qui les trouvent vulgaires.

Au-dessus de la rivière Arkansas, les coteaux boisés sont vrillés par les tanières des renards roux. Les chevreuils et autres bêtes à pied fourchu se rassemblent pour lécher avec gourmandise, après chaque pluie, l'argile salée et salpêtreuse des ravins ; quelques petits « tigres bay-ardent » guettent le menu gibier.

Le Mississippi et toutes les rivières sont pleines de barbues, qu'ils trouvent succulentes, d'achigans, de carpes atteignant quatre pieds de long, meilleures à mesure qu'on s'écarte du delta vaseux. Les pêcheurs se tiennent à distance des « poissons-armés », cuirassés d'écailles ivoirées dures et inextricablement enchevêtrées, qui mesurent 10 pieds et plus et dans le fleuve ressemblent à des bois flottants. Leur mâchoire, aussi démesurée que celle des crocodiles, épouvante ; la chair coriace est d'ailleurs fort mauvaise, et seul le feu permet d'avoir raison des écailles.

Après quelques semaines de bonne vie libre, les hommes rentrent à l'Ile Dauphine et assurent à M. de Cadillac qu'ils n'ont aperçu nulle trace de mines.

Les troupes « font un vacarme de tous les diables », réclament du pain de froment. Les comptoirs de la Cie Crozat, seule ressource des habitants, maintiennent des prix disproportionnés : le quart de farine blanche vaut 90 Livres, les bas de soie 40 Livres, et les garde-magasins refusent d'accepter les bons de solde des officiers, ils exigent des écus, on n'en a pas. D'ailleurs l'argent de France est très déprécié.

Les habitants, auxquels on a interdit de commercer avec Pensacola, se plaignent amèrement. Pour acheter les choses essentielles, ils sont obligés de vendre le pauvre mobilier qu'ils se sont fabriqué. Ils dépouillent Pierre pour couvrir Paul.

M. Duclos supplie le Duc de Lauzun de bien vouloir le rappeler « *à cause de M. de Cadillac avec lequel il m'est impossible de vivre en bonne intelligence. Je suis, Monseigneur, d'un naturel très pacifique, et fort tranquille, comme chacun peut vous en asseurez, mais*

M. de Cadillac est trop infatué de son esprit supérieur et trop artificieux. »

Suivant les instructions de M. Crozat, le Gouverneur a envoyé les traversiers de la Cie, chargés de marchandises, vers les ports du Mexique, à Campêche, Tampico, Vera Cruz, mais les Espagnols, sous prétexte de conventions passées avec les Anglais, ont refusé l'entrée des ports aux bâtiments, permis seulement d'acheter du bétail, transporté au mouillage.

Désappointé de ce côté, M. de Cadillac charge M. de St. Denis de faire, par voie de terre, une liaison avec le Mexique pour ouvrir des relations commerciales entre les deux pays. On lui confiera des marchandises, et le Gouverneur prélèvera un dixième sur toutes les ventes effectuées. « Après tout, explique Madame de Cadillac, mon mari a été dépossédé de 45.000 Livres, lorsque Sa Majesté lui a fait quitter Fort Pontchartrain, en abandonnant ses effets à son successeur, il est bien juste qu'il refasse sa fortune au service du Roi. »

M. de la Vente, qui a écrit au ministre que M. de Cadillac « *était un homme très bien réglé et bien intentionné* », trouve ces prétentions un peu excessives. « Ce que j'en dis, M. le Gouverneur, c'est pour votre conscience. » — « Pardonnez moi, mon Père, répond le Gouverneur, mais si quelqu'un voulait vous offrir un cadeau de 1000 Livres, est-ce que votre conscience vous empêcherait de les accepter ? »

M. de St. Denis, le 23 Août 1714, avec 30 Canadiens et 5 canots, chargés de 10.000 Livres de marchandises, s'en va vers le Missisipi.

M. de Cadillac continue à jacter et à avoir peu d'amis. Il désapprouve tout et constate « *que s'il fallait renvoyer toutes les femmes de mauvaise vie de ce pays, il n'en resterait presque pas.* » M. de la Vente semble reconnaître ses mérites. Ce-dernier est très occupé à dépeindre sous des couleurs blafardes la Colonie au ministre, il l'assure que tous les habitants sont des possédés, vivant dans un concubinage scandaleux avec les sauvagesses, ils ne s'approchent pas des sacrements et ils ont de qui tenir, car le mauvais exemple vient de haut, M. de Bienville, M. de Boisbriant et M. de Sérigny n'ont pas fait leurs Pâques depuis sept ans.

M. de Cadillac est tout à fait du même avis que son curé. « *Décidément,* écrit-il au Duc de Lauzun, *cette Colonie ne vaut pas un fêtu de paille, et, selon le proverbe, mauvais païs, méchantes gens.*

Chacun accomplit son service à sa mode, les soldats sont indisciplinés, la population entière n'est qu'un ramassis de la lie du Canada, ou des gaillards de sac et de corde sans honneur et sans subordination pour la religion, tels que les peints M. de la Vente. »

Il ne se fait pas d'illusion sur le développement de la Louisiane, les plans de la Cie ne recueillent de lui qu'un sourire sceptique. « *Quand à vouloir remonter le Mississipi, c'est vouloir prendre la lune avec ses dents, l'idée d'établissements si éloignés comme celui des Ouabaches et des Islinois sera pernicieuse à l'entreprise et en même temps insoutenable. Un tel païs est un monstre. Les Romanistes ont publiés qu'il étoit semblable aux Ils Fortunées, c'est une erreur manifeste, j'ai vu un mémoire que M. Crozat envoya à son directeur, j'ai cru qu'il venoit de l'Ile de Pathmos, comme l'Apocalypse.* » Toutes ses dépêches, colorées par l'inimitié, sont aussi partisanes.

M. Charles-Claude du Tisné, enseigne de compagnie au Canada, au début de 1715, arrive à la Mobile, avec sa femme, pour offrir ses services à la Cie, et montre à M. de Cadillac deux morceaux de quartz qu'il a trouvés chez les Illinois et qu'on lui a dit provenir du pays voisin des Kaskakias.

M. de Cadillac les fait analyser par ses chimistes, le quartz contient de l'argent en quantité appréciable. Ravi de l'aubaine, en grand mystère, il part avec son fils aux Illinois. Lorsqu'il arrive après un voyage, à son goût, fort désagréable, chez les Kaskakias, il apprend que toute l'histoire est une plaisanterie, on s'est moqué d'un Canadien béjaune. Le quartz avait été donné, comme curiosité, aux sauvages, par des Espagnols qui l'avaient apporté du Mexique.

Décontenancé, le Gouverneur visite les mines de plomb du voisinage, et retourne sur son sillage. Il est de si méchante humeur qu'au passage il refuse le calumet des Natchez, ce qui équivaut à une déclaration de guerre. Il s'aliène aussi les Chactas parce qu'il a persuadé au frère du Grand Chef de massacrer celui-ci et lui a promis de le reconnaître à sa place.

Depuis son retour des mines, M. de Cadillac, est devenu encore plus insupportable et multiplie les exactions. Maintenant, il se croit persécuté, il quitte la Mobile et se réfugie à l'Ile Dauphine, comme un sanglier dans sa bauge. M. le Gouverneur boude.

Il est véritablement haï pour ses comportements, sème partout la discordance. Il n'a qu'un ami, le curé de l'Ile, M. le Maire, ancien

vicaire de St. Jacques le Boucher, missionnaire apostolique, et d'après ses dires géographe, qui s'en est entiché, parce qu'il est, lui aussi, d'un tempérament amer.

M. le Maire fait grief aux habitants et aux soldats de leur penchant pour les sauvagesses « *qui sont portées par leur naturel à toutes sortes de déréglement.* » Il est sûr, écrit-il au Conseil de la Marine, « *que la moitié des enfants conçus dans ces conjonctions illicites ne voiaient pas le jour grâce à mille manières diaboliques* ».

Il ajoute que « *les petits entraînés par le mauvais exemple des grands, et les grands hors d'état de réprimer les déréglements des petits par la participation aux mêmes désordres, faisoient du pays une véritable Babylone, qui après avoir secoué le joug de Dieu, pourroit bien secouer le joug du Prince.* »

M. de Cadillac se venge des haines qu'il suscite par des mesquineries. Il défend aux civils le port des armes, sous peine d'une amende de 300 Livres ou un mois de prison. Avec quoi chassera-t-on ? Et si l'on ne chasse pas, que mangera-t-on ?

Les personnes nobles devront prouver leur droit au port de l'épée, en déposant au greffe du Conseil leur titre de noblesse. Toute la colonie se gausse, les plaisantins improvisent, avec papiers à l'appui, « l'ordre des chevaliers du Veau d'Or », pour commémorer la remarquable découverte des mines de M. le Gouverneur.

Il a les yeux hors de la tête. « *Décidément,* mande-t-il au ministre, d'une plume d'oie indignée, *cette colonie est un monstre sans queue ni tête, et son gouvernement une absurdité sans forme. Il n'y a rien icy, ni orge, ni tabac, ni mahiz, ni indigo, rien ne viendroit dans ce chien de pays.* »

Le Roi songe à donner des concessions. « *Croyez moi, ce continent tout entier ne vaut pas la peine d'être possédé. Nos colons sont si mal satisfaits qu'ils sont prêts à tout quitter. Donnez aux colons autant d'arpens qu'ils désirent, pourquoi être avaricieux ? la terre est si mauvaise que ce n'est point la peine d'en limiter le nombre, une distribution copieuse seroit une libéralité à bon compte.* »

Pour comble de malheur, Demoiselle de Cadillac est folle de M. de Bienville et se jette à sa tête sans modestie, mais il est bien décidé à rester garçon. Le Gouverneur confie à ses familiers : « M. de Bienville me hait, parce que je lui ai refusé la main de ma fille. »

M. de Bienville, quand on lui rapporte le propos, hausse les épaules : « Il l'a refusée ! C'est moi qui n'ai pas voulu de sa fille. »

Le jour de l'Assomption 1715, la flûte « *la Dauphine* », partie de Nantes en mars précédent, mouille devant l'Ile. Le Chevalier François de Mandeville de Marigny, qui arrive avec deux compagnies de troupe à pied, apporte un brevet du Roi à M. de Bienville, promu Commandant de tous les établissements de Louisiane.

M. Raujon, directeur de la Cie, vient remplacer M. Dirigouin. Il est accompagné du Cap. René Avril de la Varennes, fils de Pierre du Templier, seigneur de la Varennes, conseiller au Présidential d'Angers, et de Marie Avril de Louzil, qui, douze ans durant, a servi au régiment de Champagne, et en 1711 à Amiens.

Et puis, voici Manon, la Froget, qui, à peine arrivée, change d'avis et se fait appeler Quentin.

Aussitôt débarqué, M. de la Varennes part en pirogue exécuter une reconnaissance dans les Illinois. M. Raujon, son ami, prend sous sa protection la Quentin, qui, depuis qu'il n'est plus là, se prétend la femme de M. de la Varennes. Il l'installe dans une petite maison à proximité du magasin de la Cie, et comme La Douceur et La Chevalière, les magasiniers, sont fort occupés, elle aide à débiter les marchandises, moyennant, dit-on, une commission de 5% sur ses ventes.

Cette protection paraît des plus suspectes à M. de Cadillac. Cette femme est ignorante, le soir venu, M. Raujon fait tirer les volets, et en particulier lui donne les leçons... d'addition, assure-t-il.

Des leçons d'addition ! M. de Cadillac lève les bras au ciel, est-il possible de jouer ainsi sur les mots. Il n'est point dupe. Il sait fort bien que La Quentin n'est pas du tout l'épouse de M. de la Varennes, mais une femme de mœurs irrégulières, qui a été mariée, l'est peut-être encore, et chassée d'Angers s'est réfugiée à Nantes. Lorsque l'évêque d'Angers a connu sa résidence, il a communiqué avec le Curé de St. Nicolas, de Nantes, afin qu'on la fasse enfermer au plus vite, mais la femme alertée, on croit par M. Raujon, s'est enfuie à bord de *la Dauphine*.

M. de Mandeville, premier officier du vaisseau, lui a raconté que M. le Curé de St. Nicolas, en présence de M. de la Tour, lui a remis un certificat testifiant que cette créature éhontée avait séduit M. de la Varennes, au grand déplaisir de toute sa famille.

Tout le monde jase. On ne peut supporter un tel scandale. Le

Gouverneur, le curé, les habitants épiloguent, se cachent derrière les rideaux de mousseline pour espionner les allées et venues de la Quentin et M. Raujon, à qui M. de Cadillac et M. le Maire envoient des billets indignés.

M. Raujon défend passionnément la Quentin, la femme, insiste-t-il, de son ami. Non seulement il leur répond vertement de se mêler de ce qui les regarde et lâche une bordée d'insultes sur M. de Mandeville, qu'il qualifie de coquin et de drôle, mais il fait lire à qui veut la copie de sa réponse à M. le Curé.

La Quentin adresse au Gouverneur une pétition l'adjurant de défendre son honneur. Des officiers et des habitants de conséquence se rallient à son parti. Manon est belle et mystérieuse.

M. de Mandeville parle d'embrocher M. Raujon, le Gouverneur le supplie de n'en rien faire avant qu'on n'ait reçu des avis de France. Autant qu'il en coûte, on est, hélas, obligé de ménager M. Raujon, un directeur de M. Crozat, dont tous dépendent ; il a peut-être le bras plus long qu'on pense. Il envoie au ministre une copie de la lettre de M. Raujon et le certificat de M. de la Tour.

M. Raujon se plaint violemment, à sa Cie, de M. de Cadillac et de son curé ; comme preuve de leur malveillance, il envoie une fable satyrique, composée à son adresse par M. le Maire. L'Abbé Fay, passager de *la Dauphine,* appuie, devant le Conseil de la Marine, sur les mauvais traitements que le Chevalier de Mandeville a fait subir à la Quentin, pendant la traversée.

Une pétition circule parmi les habitants, assez enclins à la signer, accusant M. le Maire d'attaquer publiquement « *cette concubine, qui n'a été mariée par aucun prêtre, en tous les cas par aucun prêtre ayant dispensation de son évêque, ou le consentement de la famille de la Varennes, et dont le certificat de voyage porte un nom fictif et inconnu.* »

Tout le sort de la Louisiane semble se jouer dans cette petite maison, couverte de latanier. On ne parle plus d'autre chose.

M. de la Varennes rentre des Islinois, et le vacarme reprend de plus belle. Il proteste bruyamment contre les agissements du Gouverneur et de M. le Maire, qui ont profité de son absence pour insulter sa femme.

Certainement, sa femme ! S'il est marié clandestinement, c'est son affaire. Il n'est venu en Louisiane que pour échapper au joug de sa famille irritée. Dans deux mois, il atteindra sa majorité, et, ses



trente ans sonnés, il comptait se marier au grand jour, suivant les usages du pays. Devant le mauvais vouloir de tous, il préfère regagner la France, où il ne sera pas plus mal qu'ici.

M. le Maire, qui a tant tonné contre la concupiscence, devant cette bonne volonté se calme et profite de l'occasion pour se fâcher avec le Gouverneur, comme si toute l'affaire était de sa faute, et, quand il est fâché cet épistolier écrit d'abondance ; « *Cet homme sans foi, sans scrupules, sans religion, sans honneur, sans conscience est capable d'inventer les calomnies les plus noires contre tous ceux qui ne partagent point ses passions.* »

M. de Cadillac reste tout seul. Il s'en console parce qu'il a trouvé un bon prétexte pour se débarrasser de sa bête noire, de cet incomparable M. de Bienville, qu'on lui jette toujours à la tête. Il vient d'apprendre, par M. de la Loire des Ursins, que les Natchez ont cassé la tête de quatre Français, faisant route vers les Illinois. Puisqu'il s'entend si fort avec les sauvages, il ira châtier la nation, et, s'il se peut, faire une alliance.

XVI.

La Paix, un navire de M. Crozat, en 1716, amène des marchandises et des passagers. On apprend la mort du Roi Louis XIV, survenue en septembre précédent, l'avènement du Roi Louis XV et la régence du Duc d'Orléans.

Pour les courtisans et les prébendiers, la main est changée. Comme le fait remarquer le Chevalier de Longueville, les cartes ont été battues, il va falloir se faire servir de nouveau.

Les croquants et les Canadiens se désintéressent du changement de chiffre, pour eux, un roi est toujours un portrait en manteau d'hermine, un profil sur une pièce, le symbole de l'autorité qu'ils ne verront pas.

M. de Bienville a d'autres soucis, le 24 avril, accompagné du Cap. de Richebourg, il campe dans une petite île du Mississipi.

Sans faire allusion à la mort des Français, il fait prévenir le Grand Soleil qu'il désire établir un poste de traite s'il consent à une alliance.

Trois Natchez viennent lui offrir le calumet. Connaissant ses gens, il le refuse, puisque le Grand Soleil est absent. Si vous ne voulez pas accepter ma proposition, leur dit-il, je transporterai mon poste chez les Tonicas, qui sont les amis de mon Roi. Courtoisement, il partage avec eux sa chaudière, les renvoie rendre compte de leur visite au Grand Soleil, et l'inviter à conférer avec lui dans un camp au bord du fleuve.

Cinq Soleils et sept Chefs de village, avec quelques guerriers se rendent au camp, mais maintenant M. de Bienville prétend ne pas vouloir les recevoir avant que la mort des Français ne soit expiée. Ils sont très étonnés de le trouver au courant de ce tout petit incident.

Le Soleil le plus important se tourne vers l'astre solaire et, les

bras levés, d'un air tragique, lui adresse une évocation destinée à faire sourdre la clémence dans le cœur d'un Français, puis il offre le calumet, que M. de Bienville refuse.

Il n'y aura pas de réconciliation tant qu'on ne lui aura pas apporté la tête de « Terre Blanche », le responsable. On a beau lui expliquer que « Terre Blanche » est un Soleil et un chef considérable, qui de plus est en fuite, il demeure intraitable et fait mettre aux fers les 19 Natchez présents.

Un sauvage en grand costume se présente pour être exécuté, mais M. de Bienville apprend que c'est un substitut et refuse de l'arrêter. Un grand parti de Natchez arrive alors, prêts à se sacrifier pour leur Soleil, M. de Bienville refuse leur sacrifice.

Il n'a qu'une trentaine d'hommes pour traiter avec une nation de 1200 guerriers, il faut arriver pacifiquement à une solution. Il finit par déclarer qu'il est sûr de la complicité de « la Barbe », un des Soleil détenus, il se contentera de sa tête, mais comme celui-ci est venu librement dans son camp, il ne l'exécutera que si le Grand Soleil refuse absolument la tête de l'assassin.

Les Natchez sont enchantés de la proposition, ils disent que ce n'est pas la peine d'attendre, que d'ailleurs ils n'aiment pas du tout ce Soleil, mais M. de Bienville veut l'approbation de toute la nation, et, l'ayant eue, fait casser la tête de « la Barbe » et celle de trois autres hommes.

Il condamne ensuite la nation à restituer les marchandises dérobées, à payer une indemnité en fourrures, à jurer qu'elle n'aura pas de commerce avec les Anglais, à couper 2500 troncs d'acacias, de 13 pieds par 10 pouces de diamètre, et à lui apporter sur le bord du fleuve, pour construire un fort dans lequel M. de Pailhoux se tiendra pour recevoir les têtes des ennemis.

Les plans du Fort Rosalie ont été tracés par M. d'Ibberville, il n'y a qu'à les mettre à exécution. Il aura 25 toises sur 15, et sera fortifié sans bastion.

Autour de la petite éminence du fort, les prairies bombées, sur lesquelles les champignons blancs tapent des gammes, sont mouchetées d'innombrables petites gueules-de-lion multicolores et semées de fraises. Le houblon chevauche les ravines. Dans les bouquets de chênes-noirs et de bois-connu ou sacré, dont on se sert au temple, des vignes et des églantines rampent. Des poulets d'Inde picorent

dans l'herbe-à-perdrix, les vallonnements sont embaumés de senteurs, les asminiers, dont le fruit fade ressemble à une longue courge pâle, tendent leurs ambres, les pêchers ploient sous des fruits gros comme le poing.

Chaque année, en juillet, on célèbre la fête de la « Tonne de Valeur ». La tonne est une cabane ronde et haute, semblable à un silo, dans laquelle les sauvages, à chaque lune, déposent les prémices de leur récolte : grains, légumes, fruits séchés. Au début du mois, la cérémonie commence ; pour faire place aux prémices de l'année, on va manger en commun le contenu du silo.

Depuis huit jours, on taille dans l'herbe un sentier du Grand Village à la tonne, située à une lieue et demie. Autour d'elle on élève des huttes de feuillage et une loge pour le Grand Soleil. Les femmes des cinq villages, déjà sur place, pilent le mahiz, préparent la sagamité et le grùt, rôtissent les viandes.

Le jour faste arrive. Le Grand Soleil s'asseoit dans son palanquin, ses guerriers le saisissent et, par dessus leur tête, lancent légèrement de mains en mains leur chef entrôné, jusqu'à la tonne. Une maladresse le ferait décapiter.

Le Grand Soleil pénètre dans sa cabane et fume le calumet avec M. de Bienville et ses officiers. Devant lui 350 plats de terre garnis de toutes sortes de mets sont déposés, il y goûte et les fait distribuer à son peuple, qui sur l'herbe mange par groupes, sexes et castes séparés.

Du seuil de sa cabane, le Grand Soleil semonce la nation pour sa négligence, la rappelle à ses devoirs hospitaliers. Devant les Français on apporte des monceaux de viande, des quartiers d'ours et de bœuf, des chevreuils, des écureuils, soigneusement préparés pour l'événement, car toute la pièce est réglée d'avance. Des présents sont échangés entre le Grand Soleil, son peuple et les Français.

Chacun étant satisfait et repu, les jeux commencent. Les sauvages se divisent en deux camps de 800 hommes chacun, par dessus les têtes, le Grand Soleil jette une grosse balle de cuir remplie de son. Les bras en l'air, les camps font voler la balle et marquent des points quand elle tombe à terre. Un breton reconnaît le jeu de la Soule, de sa province. La partie dure trois heures, les sauvages ne sachant pas calculer plus loin, comptent par dizaines.

Le soir, à la lueur des torches de cannes, les tambours et les chichicois se mettent en branle, les sauvages chantent en cadence

« *Honathea ! honathea !* » en frappant un grand coup sur leur estomac, qui transforme le cri en halètement animal. Quand la musique s'arrête, un par un, les guerriers viennent frapper le poteau surmonté d'un calumet de cérémonie, « *Ichela !* » me voilà... à chacun de leurs exploits, le chœur des assistants répond : « *hom, hom !* » c'est bon.

Les hommes, après les fêtes, reprennent leur chasse et leur pêche, ils attrapent les petits poissons au filet et tirent les gros à l'arc. Lorsqu'ils rentrent de la chasse, ils jettent aux pieds de leur femme la langue fraîche de leur dernier gibier, c'est peut-être un hommage, mais c'est aussi l'ordre d'aller boucaner les bêtes où elles sont et de rapporter les tranches de viande.

Les femmes sont fort occupées, elles font tremper dans les coulées le gros chanvre sauvage et les retiges de mûriers, coupées sur les souches avant que la sève soit passée, les rouent, décolorent les écorces à la cendre ou les bralinent à la rosée, les teignent en jaune dans l'eau nauséabonde où le bois-ayac a bouilli, et ensuite dans une décoction de racines d'achetchy, pleines de sang carmin, si elles désirent des fibres ponceaux.

Avec le fil blanc des mûriers, sur un métier fait de deux piquets fichés en terre, et traversés de gros fils, elles tissent leur alconand. Avec les fils de couleur, elles font des ceintures fléchées, des besaces, des couvertures qu'elles décorent de silhouettes animales et géométriques, et bordent de plumes stylisées, arrachées au quetzal jade de leurs ancêtres. Avec les poils d'oppossum teints en rouge, elles tissent des jarretières. De la peau blanche et noire des porcs-épics, elles font des ouvrages délicats.

A l'écore blanc, rayé d'ocre, de la rive, elles ramassent l'argile grasse et fine, la nettoient, la mélangent de coquillage finement broyé, et, en l'arrosant, la pétrissent de la main et du pied ; puis, sans tour, prenant un rouleau de pâte de la main droite qu'elles tournent en spirales rapides, avec le pouce gauche, souvent trempé dans l'eau, elles modèlent des écuelles, des terrines, des cruches de 40 pintes pour l'huile d'ours, des bouteilles à long col. Elles les font sécher, décorées d'ornements étranges et aztèques appliqués avec des terres coloriées et des couleurs végétales, les installent au milieu de grands foyers de braise, en les recouvrant de charbons. Leurs poteries, d'un beau rouge, supportent bien le feu et sont fort résistantes.

Avec les fils de l'écorce des tilleuls, elles maillent des filets de

pêches et des filets fins pour les mantes de plume et le ventre des tillettes.

M. de Bienville est maintenant très bien traité par les sauvages, dont il parle la langue vulgaire. Ils l'entretiennent de leur « vieille parole », et lui demandent des explications sur « l'étoffe parlante », les livres des Français.

Il est reçu dans les cabanes, empuanties par la fumée qui ne s'échappe que par le trou du toit. Te voilà, mon ami, disent-ils à son entrée. Ils le font asseoir, après lui avoir respectueusement laissé un moment silencieux de repos, lui présentent à manger, et, comme eux, il a soin de commencer par jeter quatre morceaux aux quatre coins de la terre. Ils causent l'un après l'autre, ainsi que le veut la bienséance. Ils constatent en souriant : « Quand plusieurs Français sont ensemble, ils parlent tous à la fois, comme un troupeau d'oies. »

Les « alexis » ou jongleurs le prennent dans leurs confidences, ils sont quelquefois fort savants. Quand un Natchez souffre de douleurs aux membres, ils le font étendre, nu, sur un lit bas de cannes et un matelas de barbe espagnole, le recouvrent entièrement de cette herbe, en ne laissant passer que la tête, sous le lit arrangent des charbons ardents, qu'ils étouffent d'herbe mouillée, et sur le tout posent une couverture de bœuf touchant terre. Le malade transpire abondamment et guérit... ou meurt. Dans les deux cas la question est réglée.

Certains jours, les sauvages, pour amuser le Grand Soleil, font la Danse au Chevreuil. Une centaine d'entre eux partent à la recherche d'une victime, et, l'ayant trouvée, quand le Chef est arrivé, entourent la bête d'un grand cercle pas fermé. Le chevreuil cerné bondit vers une des pointes du croissant, le mouvement des chasseurs qui, l'arc bandé, font tourner la boucle, le rejette vers l'autre pointe. Des heures durant, le manège dure, jusqu'à ce que l'animal épuisé s'affaisse. Ils le saisissent vivant et le déposent devant le chef, qui se contente d'approuver par un : « c'est bon ! » Les chasseurs l'éventrent, et le Grand Soleil leur en distribue les morceaux.

M. de Bienville assiste à la fête du Nouveau Blé. L'année des Natchez, qui commence en Mars, est divisée en treize lunes : celle des cerfs, des fraises, du vieux blé d'Inde, des melons d'eau, des pêches, des mûres, du nouveau blé, des coqs d'Inde, des bœufs, des ours, des oies, des marrons et des noix. Chaque nouvelle lune est

célébrée par un festival, et le Grand Soleil reçoit une part abondante de la récolte.

La lune du nouveau blé est la plus importante. Un parti de guerriers a semé en son temps, dans une clairière de terre vierge, défrichée par eux, un carré de blé d'Inde. Au début de septembre le blé est mûr. En frottant deux morceaux de bois, les guerriers font un feu nouveau, pendant qu'on va quérir le Grand Soleil dans son palanquin.

Le Grand Soleil, en arrivant devant le feu, s'incline successivement vers les quatre coins du monde, remercie l'Esprit de ses faveurs et annonce que le moment est venu de distribuer le blé sacré. Une longue exclamation abonde dans son sens. Les guerriers s'affairent à la préparation du grain. Lorsqu'il est cuit, on en remplit deux grands bols de jonc finement tressé, n'ayant jamais servi, et on les remet au Grand Soleil. Celui-ci les porte dans sa cabane, les présente aux quatre coins du monde, qui sont ceux de sa pièce, puis les renvoie au Chef des Guerriers avec un seul mot : « *Pachcou* », mangez.

Les guerriers mangent les premiers, puis les jeunes gens, ensuite les femmes et enfin les jeunes filles. Longuement les guerriers chantent leurs exploits, et tous les spectateurs approuvent par un long hullulement.

Quand la nuit tombe, 200 torches de roseau sec sont allumées pour éclairer les danses. Un musicien tient entre ses jambes un chaudron de terre contenant un peu d'eau, et couvert d'un cuir de bœuf bien tendu, sur lequel, d'une main il tambourine.

Autour de lui, rangées en cercle, les femmes, parées de bracelets de plumes, qu'elles font glisser autour de leurs poignets, tournent en cadence, de gauche à droite.

Les hommes, agitant leurs chichicois, à six pieds derrière les femmes, forment un cercle et suivent la même cadence, mais en tournant de droite à gauche.

M. de Bienville s'égaie de tout ce mouvement, mais il finit par en avoir la vue brouillée, il retourne à son camp.

Le Fort Rosalie est terminé. Après en avoir laissé le commandement à M. de Pailhoux, et inspecté le fort de la Ouabache, édifié en même temps, il rentre à la Mobile.

Il y trouve un ordre du ministre le priant de reprendre ses pouvoirs de Gouverneur, en attendant l'arrivée de M. de l'Epinay,

nommé pour succéder à M. de Cadillac, que M. Crozat, excédé, rappelle ainsi que M. Duclos, car, a-t-il fait remarquer au ministre « *outre qu'ils n'ont pas toute l'intelligence qui seroit nécessaire, ils ne sont occupés que de leurs intérêts particuliers.* »

M. de Cadillac a pourtant fait un petit effort, il a envoyé un sergent et six soldats de compagnie prendre possession de l'île des Natchitochez, dans la Rivière Rouge, et commencer le petit fort St. Jean-Baptiste, de crainte que les Espagnols avancent dans cette direction.

Lorsque M. de Cadillac, la rage au cœur et pourtant bien heureux d'être libéré de cette carcel à ciel ouvert, puisqu'il ne sait qu'une prison mieux fermée l'attend à la Bastille, s'embarque, sans laisser derrière lui aucun regret cuisant, 700 Blancs, les troupes comprises, vivent en Louisiane.

XVII.

En l'absence de M. de Bienville, Louis Juchereau de St. Denis est rentré de son expédition au Mexique, vers lequel il était parti en 1714. Il est, comme toujours, trépidant, et rayonne. Il a mille nouvelles à donner.

Son voyage, fertile en péripéties, a tourné au conte de fée. Il a remonté la Rivière Rouge, dans un village Tonicas a bâti une habitation et un magasin. Avec douze Canadiens, Pénicault et Jallot, son valet, il a continué chez les Assinais, des cannibales guerroyant à cheval, avec un bouclier de cuir. Il les a vu manger deux prisonniers.

Pas fâché de quitter ces gens voraces, il a pénétré dans le territoire des Las Tekas, dont le nom signifie « amis ».

La savane était luxuriante, mais les bois-piquants, une sorte de houx nain, gênaient beaucoup la marche. On apercevait des tigres, assez peureux, et, à cause des flèches des Comanches, il a fallu revêtir les armures emportées en prévision.

Il a fini par arriver au Rio Bravo et au présidio espagnol de San Juan-Baptista del Norte, commandé par le Capitaine Ramon et son gendre, Pedro de Villescas, qui l'ont fort poliment prié d'habiter chez eux avec Jallot et Pénicault, tandis qu'on installait les Canadiens dans la caserne.

Le Capitaine avait une petite fille, Dona Maria Emmanuella de Navarre, mais une petite fille, Jean-Baptiste... M. de St. Denis a de la difficulté à trouver le mot juste qui la dépeindra, il se sert de ses bras pour exprimer sa pensée.

Naturellement, il est immédiatement tombé amoureux de Dona Maria, qui n'est pas restée insensible à sa flamme. Il n'a pas fait que cela, honni soit qui mal y pense, il a transmis au Capitaine les propositions commerciales de M. de Cadillac. Le Cap. Ramon lui a

dit qu'il ne pouvait s'engager, qu'il allait communiquer avec le gouverneur de Caouis, petite ville située à une soixantaine de lieues, dont le Presidio dépendait.

Mais voilà qu'après six semaines de silence, 25 hommes de Caouis sont arrivés, l'ont arrêté et fort incivilement l'ont emmené prisonnier à la ville, ses compagnons restant au Presidio. Don Gaspardo Anaya, le Gouverneur de Caouis, était lui aussi amoureux de Dona Maria et avait trouvé cet expédient pour se débarrasser d'un rival inquiétant.

Il est resté prisonnier jusqu'au début de 1715. Mais Dona Maria n'avait pas perdu son temps, rusée, elle avait fait savoir au Viceroy du Mexique qu'un espion français était secrètement détenu par Don Anaya, pour servir à ses propres desseins.

Un beau jour, malade et éberluhé on l'a mis sur un cheval, et, gardé par deux sergents, il est parti pour Mexico, où il a aussitôt été jeté en prison.

Mais un miracle est arrivé. Là M. de St. Denis, s'épanchant à grands gestes éloquents, prend M. de Bienville à témoin du miracle. Le personnage chargé d'investiguer son cas était, ni plus ni moins, le Marquis de Larnage, son ancien condisciple au collège, maintenant au service de l'Espagne et aide-de-camp du Viceroy.

Ils se sont jetés dans les bras l'un de l'autre avec mille effusions. Sans perdre une minute on l'a sorti de sa prison, logé dans un palais, et il a été présenté au Duc de Linares, le Viceroy, à qui il a eu le bonheur de plaire. Celui-ci lui a proposé de s'engager dans l'armée espagnole, en lui promettant un appartement dans son palais, et son appui pour conquérir sa belle.

Naturellement, il a refusé de changer d'obéissance, comme Jean-Baptiste peut deviner. Enfin, après quelques tergiversations et de fort beaux dîners, le Viceroy lui a fait connaître sa réponse. Il refusait de considérer aucune proposition commerciale, la Cie Crozat devrait se passer du Mexique.

Ensuite, il lui a offert un magnifique coursier andalou, une bourse contenant 1000 piastres comme cadeau de noces, et avec une escorte l'a renvoyé au Presidio San Juan-Baptista.

Il a retrouvé Dona Maria — Dona Maria, Jean-Baptiste ! — il a aussi retrouvé le Capitaine Ramon au désespoir.

Les sauvages des cinq villages du Présidio, las des mauvais traite-

ments des Espagnols, s'étaient enfuis avec leurs possessions, et il était certain d'être blâmé de cette désertion par Mexico.

Il a vu là une occasion unique de se concilier les bonnes grâces du Capitaine, il est parti à la poursuite des sauvages, dont la vitesse était ralentie par les bagages, il les a rejoints et leur a persuadé que s'ils revenaient au Présidio, ils recevraient d'excellents traitements et toutes sortes d'avantages. Son bagoût, déjà facile, était décuplé par sa fougue amoureuse, il ne se rappelle plus du tout ce qu'il leur a dit, en tous cas il s'est dépassé, les a convaincus et a ramené tout le monde au bercail.

Après cela, il ne restait plus à Don de Villescas qu'à faire sonner le carillon de mariage. Il est resté quelque temps au Présidio, où il a laissé sa femme enceinte, pour venir rendre compte de sa mission, commercialement infructueuse, il ira la chercher plus tard.

En récompense de ses vicissitudes, M. de St. Denis va être promu capitaine. Il n'est pas découragé par son insuccès, avec les frères Beaulieu, la Fresnière et Leroy, il forme une société, achète au magasin pour 60.000 Livres de marchandises, dont il espère disposer dans la province de Nueva-Leon, et le 13 août 1716, repart pour les Assinais et le Mexique.

Au lieu de s'avancer au hasard dans la direction du Présidio, il emprunte cette fois le chemin battu par les bœufs sauvages dans leur migration annuelle. A la fin de l'hiver, par milliers, ils quittent les plaines du Nouveau-Mexique et des Las Tekas pour venir à leur rendez-vous estival, au bord du Mississipi, se vautrer dans leurs trous favoris et s'enduire de boue, leur carapace d'été contre les maringouins. Les chaleurs finies, ils se lavent et reprennent la direction du Mexique, en remettant leurs pas dans les précédents. Ils ont ainsi ouvert dans la savane un vaste passage de terre nue.

M. de Bienville, en 1717, envoie le Lt. St. Aignan Guerin de la Boulaye établir un poste aux Yazoux, où le Père d'Arquevaud est déjà, tâchant d'inculquer quelques sentiments chrétiens aux sauvages, dont la seule cérémonie consiste à jeter des brandons enflammés sur les cadavres, avant de recouvrir de terre les fosses.

Le 9 Mars, *le Duclos* et *le Paon*, frégates du Roi, amènent à l'Ile Dauphine le nouveau gouverneur, M. de l'Epinay, M. Hubert, le commissaire-ordonnateur qui va remplacer M. Duclos, M. Diron d'Artaguette, frère de celui qui vint quelques années plus tôt, trois compagnies d'hommes à pied et 50 colons.

M. de Bienville est très mortifié de rendre ses pouvoirs à M. de l'Epinay, mais celui-ci lui apporte, en compensation, la croix de St. Louis, qu'il convoitait depuis longtemps, et une lettre-patente lui accordant, en rôture, l'Ile à la Corne. L'amertume de M. de Bienville se dissout un peu quand il apprend que M. de la Vente est rappelé. Ceci le console de cela.

Tout de suite, M. de l'Epinay, qui voudrait que tout à la colonie marche comme à Versailles, se heurte à M. de Bienville, qui sans doute n'est pas parfait, mais qui, foncièrement intègre, est arrivé plastique en Louisiane, a été moulé par les conditions physiques à son image.

Une fois de plus, la colonie est divisée en deux factions. M. Hubert, l'ami du gouverneur, prétend que M. de Bienville est payé par les Espagnols pour entraver l'essor des Français, et les vieux habitants s'indignent de pareils propos, « parce qu'ils ont tous eu de la misère ensemble », et se sentent solidaires.

Les sauvages, aigris parce que M. de l'Epinay a interdit qu'on leur cède de l'eau-de-vie, l'ont baptisé « le chien galeux », et le Gouverneur ne trouve pas le qualificatif élogieux.

Pendant plusieurs mois, la colonie est isolée. Les nouveaux colons, décantés à l'Ile Dauphine, doivent fabriquer des « voitures » pour remonter le delta.

A la fin d'octobre, le Cap. de Lauze, du régiment de Poitou, meurt à l'Ile Dauphine. C'est la première succession ouverte en Louisiane et cela prend figure d'événement. Par testament, il a laissé aux Jésuites un pot de beurre, à M. de Marigny de Mandeville son épée, et des dettes. M. Hubert fait apposer les scellés sur la maison, dresse un inventaire, dont La Croix, le tambour de ville, annonce les détails.

La vente à l'encan dure deux jours, tous les habitants sont là. M. de Brosses achète, pour 40 Livres, un habit bleu de camelot avec boutons d'argent et une veste brodée d'argent « *aiant servuy* » ; M. de Montigny, pour 63 Livres, un habit de drap gris avec parements rouges, brandebourgs d'argent, et gilet écarlate galonné d'argent ; M. de St Roch, pour 24 Livres, un uniforme blanc à poignets bleus, gilet de camelot avec baptiste, passementé d'argent ; M. le Baste se fait adjuger, pour 20 Livres, « *un chapeau neuf bordé avec une dentelle d'argent et un aut chapeau avec une dentelle d'argent neuf* », d'après l'inventaire ; M. de Bienville paie

22 Livres « *une paire de bas de soye neufs gris de cendre,* » et 10 Livres, « *des bas de Leyne neuves musse* » : M. Bruslé acquiert « un surtout d'écarlate avec boutons d'argent et 4 cravates de Mouslines à trois tours de col, *une chemisette de Leyne faite à la broche* et une robe de chambre de camelot. »

On adjuge des aulnes « d'escarlatinne, maramet rouge, royale, Colette », et 3 livres de fil-à-folle, racheté par M. Jean-Charles de Pradel, le fils du Seigneur de la Mase, près d'Uzerches en Limousin, Lt.-Général au Présidential de Brive, qui est arrivé cadet en 1715, et entendant continuer sa fortune en même temps que sa carrière militaire, avec de la pacotille, fait la traite chez les Natchez et les Islinois.

C'est bien dommage que le Cap. de Lauze soit mort, mais la vente de ses hardes — il n'avait guère autre chose — fait une belle distraction, qui n'a jamais eu sa pareille.

XVIII.

Trois bâtiments arrivent, en Mai 1718, avec 69 colons, 3 compagnies d'infanterie et M. de Boisbrillant, maintenant Lieutenant du Roi. Il est porteur d'un ordre rappelant M. de l'Epinay et d'un brevet de Gouverneur pour M. de Bienville, il a des nouvelles d'importance à communiquer.

M. Crozat, convaincu enfin de l'impossibilité de commercer avec le Mexique — il a vu toutes ses marchandises gâtées ou cédées aux officiers et aux soldats en guise de solde, bien qu'il s'agisse d'articles de luxe, inutilisables en Louisiane — ébranlé dans sa certitude de mines, qui ne se sont pas encore matérialisées, a jeté le manche après la cognée et prié le Prince de Bourbon et le Maréchal d'Estrée d'agréer la restitution de ses privilèges. Ils ont accepté le 13 Août précédent.

Ce même jour, le Conseil d'Etat à Versailles, présidé par le Duc d'Orléans, a délibéré, constaté qu'il était au-dessus des forces d'un particulier de supporter le poids d'une telle colonie, et d'un autre côté, qu'il était impossible à Sa Majesté de condescendre à en assumer la responsabilité, puisqu'il s'agissait avant tout de contingences commerciales, on a donc résolu d'en confier l'administration à une Compagnie puissante.

De cette résolution est née la Cie de l'Occident ou du Missisipi, dont M. Law, un Ecossais fort bien en cour, déjà Directeur de la Cie de St Domingue, qui fait beaucoup de bruit à Paris avec un nouveau système financier, est l'âme et le directeur-général.

Dans son conseil, nommé par le Roi pour deux ans, se trouvent M. d'Artaguette, maintenant receveur général des finances à Auch ; M. Duce, receveur-général à La Rochelle ; M. Moreau, qui représente les marchands de St. Malo ; les représentants des marchands

de Nantes et La Rochelle. Ces directeurs seront remplacés par d'autres, élus triennalement par les actionnaires, qui auront un vote pour cinquante parts. La Compagnie a un port en propre, Lorient.

La charte d'incorporation a été enregistrée par le Parlement de Paris, le 6 Septembre 1717. La Cie a été lancée au capital de cent millions de Livres, par actions divisées en parts de cinq cents Livres, payables en billets d'Etat, pour l'instant dépréciés de 60% de leur valeur, mais acceptés au pair. Les étrangers peuvent souscrire, et leurs parts sont exemptes du droit d'aubaine et de confiscation. L'entreprise s'annonce comme une très belle affaire, croit M. de Boisbrillant.

M. de Bienville, en homme pratique, pose des questions pertinentes, il tient à savoir où commencent et s'arrêtent les privilèges de la nouvelle Cie. Les habitants vont-ils bénéficier de ce changement ou en pâtir ?

M. de Boisbrillant sait que la Cie a, pour vingt-cinq ans, les mêmes privilèges exclusifs de commerce que M. Crozat avait obtenus, elle devient souveraine en Louisiane et reçoit tout ce que le Roi y possède, c'est à dire toutes les terres, côtes, ports, îles, à condition de jurer hommage et fidélité et de remettre à chaque Roi de France, lors de son avènement, un écu d'or de 30 marcs. Elle a aussi le monopole de la traite du castor au Canada, du 1er Janvier 1718 jusqu'au dernier jour de 1742 ; le Roi décidera du nombre de peaux à acquérir annuellement. Elle peut distribuer des concessions, faire alliance avec les nations sauvages ou leur déclarer la guerre. Le magasin royal lui fournira 40.000 livres de poudre par an.

En échange de ces faveurs, elle s'engage à employer exclusivement des vaisseaux français avec équipages français, à bâtir des églises et fournir le clergé, et à transporter en Louisiane 6000 Blancs et 3000 nègres pendant la durée de son contrat.

Les Français émigrés ou nés en Louisiane seront Français et sujets du Roi, comme tous les enfants d'Européens catholiques. Les officiers de l'armée de France, conserveront en Louisiane leur grade, et les habitants seront exemptés d'impôts.

Ce ne sont là que les articles principaux, mais les nouveaux directeurs apporteront certainement à M. de Bienville une copie de l'acte d'incorporation.

M. de Boisbrillant a vu à Paris des choses bien extraordinaires, dont il se gausse fort avec ses cousins et ses amis.

Pour placer ses souscriptions, M. Law a déchaîné un beau tapage. Par brassées, la Cie a distribué des imprimés dépeignant la Louisiane, qui, à distance, est devenue paradisiaque : le printemps y est perpétuel, le sol d'alluvion si fertile que tout y croît sans culture, les rivières sont remplies de poissons délicats, les mines éclatent de métaux précieux, à tel point qu'on pavera les rues d'argent, le Mississipi charrie de l'or, dans les prairies il existe une plante magique sur laquelle la rosée du matin est convertie en diamant, les sauvages se prosternent devant les Français qu'ils prennent pour des dieux.

Certes, les balivernes ne manquent pas. Il a vu des vignettes représentant des roches précieuses, dont les sauvages détachent des pierres vertes, fort belles, semblables à l'émeraude, explique le Mercure, et des montagnes de vif-argent, et aussi des estampes commémorant la découverte des premières mines d'or.

Dans les rues, les plaisants chantent :

« *Aujourd'hui il n'est plus question*
« *de parler de constitution*
« *ni de la guerre avec l'Espagne ;*
« *Un nouveau pays de Cocagne*
« *que l'on nomme Mississipi*
« *roule à présent sur le tapis.*

« *Le pays n'est pas habité.*
« *Il sera bientôt fréquenté*
« *Peut-être dans cent ans d'icy*
« *des filles on y enverra*
« *et d'abord on les mariera*
« *si l'on y trouve des maris.*

M. de Bienville et M. de Chateauguay, le commandant de la Mobile, sont endoloris par le fou rire ; en écoutant ces billeversées, ils frappent de grandes tapes sur leurs cuisses. Tauraille, quelles belles hableries !

La Cie a enrôlé les services involontaires de Nostradamus, on distribue un de ses quatrains, avec une explication conclusive :

Par cinquante à cinque cinque *depuis paroisse cinq*
(L A V V) (rue Quincampoix à cheval sur 5 paroisses)
L'auge sera prospère *Jusqu'à Païs lointain*
(Gaule) (Louisiane)
Commençant Peuple et Roy sans craindre la misère
se païeront l'un et l'autre et ne devront plus rien.

Naturellement, continue M. de Boisbrillant, toute la France est éperdue de cette affaire, la Cie pour une part de 500 Livres promet un dividende annuel de 200 Livres. Tout le monde agiote, vend ses terres, achète en empruntant des actions de cette Louisiane, qu'on croit être une île, comme Hispaniola.

On dit en se rengorgeant « je suis un mississipien », pour expliquer qu'on est un homme très bien. Avoir des parts est une marque d'opulence et de distinction. M. Perry de Neufchatel, un Suisse, a annoncé la bouche en cœur « *que les arts et les manufactures alloient fleurir par cet établissement ; on ne penseroit plus à faire le mestier de la guerre, ce seroit comme un grand fleuve qui répandroit une abondance de richesse dans toutes les provinces du royaume.* »

Le Mercure décrit la capitale de la Louisiane, une ville magnifique de cinq paroisses, ajoute M. de Boisbrillant en montrant d'un mouvement tournant la petite palissade du Fort Condé, dans laquelle ne pointe aucun clocher.

Partout, on voit les armes de la Cie, de sinople à la pointe ardée d'argent, sur laquelle est coudré un fleuve au naturel, appuyé sur une corne d'abondance, au chef d'azur semé de fleur de lys d'or, soutenu d'une face en devise, aussi d'or, ayant deux sauvages pour suppôt et une couronne tréflée. C'est là, assure-t-il, un blason impressionnant, l'apologue de la Colonie.

Les bureaux de la Cie sont dans la rue Quincampoix, en courant les vendeurs crient : « Mississipy, qui veut du Mississipy ! » on achète et on paie en pleine rue, avec hâte.

M. de Bienville qui connaît les réalités n'en peut plus de rire. Quand il a repris son sérieux, après un bon souper, il commence à discuter sérieusement la situation. Au fond, il n'augure pas grande chose de bon de cette commotion disproportionnée.

Cependant la Cie, qui par ailleurs nage en pleine fantaisie, a eu une idée sage, elle a décidé de commencer son exploitation en dé-

veloppant l'agriculture, jusque là sacrifiée au profit de mines fallacieuses, et, pour ce faire, a distribué des concessions, en promettant de les faire ériger plus tard en duchés et marquisats.

Ces concessions ont été accordées à des personnes de qualité et de moyens, qui, si elles ne viennent pas elles-mêmes en Louisiane, enverront « des engagés », porteurs de semences, de vivres et d'outils.

Ces engagés commencent à arriver le 25 Août 1718, *le Duc de Noailles* et *la Victoire* en déchargent 70 pour les concessions de M. de la Houssaye, gentilhomme picard, et de M. Diron d'Artaguette. M. Bernard de la Harpe en conduit 60 pour la sienne, M. le Page du Pratz, de St. Malo, MM. Delair et Bail de Beaupré en font autant. Chacun d'eux a des laboureurs, un charron, un cordonnier, un barbier, un armurier et un chirurgien.

Plusieurs officiers accompagnent les concessionniers : M. de Granval, qui va prendre la majorité de Mobile ; le Cap. de Chavoy de Noyon, neveu de M. de Bienville ; les Lieutenants de Mélèque, de Courtein, de Villecourt, de St. Esteban, de l'Isle du Mesnil ; des soldats, des déserteurs.

En peu de semaines, 800 passagers, soldats et faux-saulniers s'entassent dans l'Ile Dauphine, où rien n'a été prévu pour les recevoir. Il fait une chaleur suffocante, l'Ile qui mesure à peine sept lieues, a été presque complètement déboisée.

La plupart des arrivants, débilités par la longue traversée, sont malades. Il n'y a pas de vivres en quantité suffisante, les bâtiments n'ont pas apporté de surplus et doivent garder ce qu'ils ont pour le retour. Sauf quelques cabanes de pieux, il n'y a pas d'habitation pour eux, ils couchent à la belle étoile, souvent vaporisée de brouillard, roulés dans des couvertures sous des berres.

Pour sortir de l'Ile, il faut des « voitures », et on manque de clous pour en fabriquer, les charpentiers des concessionniers font de leur mieux, mais n'avancent pas. On avait promis aux nouveaux propriétaires qu'un mois après leur arrivée à la colonie, ils seraient à destination, plusieurs mois s'écouleront avant que M. de la Harpe et M. le Page du Pratz puissent quitter l'Ile, où, l'été fini, il ne fait point chaud.

M. de Bienville perd la tête dans cet enchevêtrement. Il lui faut à la fois pacifier les mécontents, nourrir ces bouches et s'occuper des sauvages, qui guerroient et trahissent aussitôt qu'on a le dos tourné.

Tous les cinq jours, les troupes reçoivent des magasins de la Cie leur ration de viande salée ou boucanée, de pain, de vin et d'eau-de-vie. Les officiers touchent la leur chaque quinzaine, au pain ils préfèrent la farine qu'il font boulanger au fur et à mesure de leurs besoins. En dehors de ces rations, tout est hors de prix, le pot de lait vaut 40 sols, le pied de salade 10 sols.

M. de Bienville, qui a acheté une boussole, la première de la colonie, que M. le Page du Pratz, comme M. de la Harpe, avait apportée dans ses bagages, la confie au Cap. du Tisné et l'expédie avec 14 Canadiens reconnaître le Nord du pays. Il envoie M. de Boisbrillant dans les Islinois, au Grand Village des Kaskakias, dont l'enceinte de 300 pieds carrés enclot déjà pas mal de maisons de poteaux blanchies extérieurement et intérieurement à la chaux, distribuées autour du mamelon où les Pères Marest et Bineau ont une église et un moulin à vent. A quelques lieues de là, et 500 lieues de la mer, il va élever le Fort de Chartres.

M. de Bienville songe à chercher un site pour la capitale prévue, et remonte le delta.

Pour sa ville, il jette son dévolu sur un emplacement entre le fleuve et le Lac Pontchartrain, en ce moment une dense cyprière marécageuse, gercée de petits ravins.

A cet endroit, la rive s'élève en taupinée de dix pieds au dessus des eaux et se renverse en arrière jusqu'au marais. C'est au fond d'une lunule si arquée que M. de Bienville, étant sur la berge de l'Est, voit le soleil se lever sur l'autre rive, ce qui lui trouble un instant l'esprit.

Sous ses pieds, il n'a qu'un humus élastique, accumulé par des siècles de décomposition végétale, mais, déjà, il voit sa capitale, celle que le Mercure a dépeinte, et ce jour lustral d'été, qui sent la terre moite infoulée, les feuilles mortes et les oiseaux, avec plus de loyalisme que de justesse grammaticale, anticipant, il la baptise « Nouvelle-Orléans ».

Ce nom attirera sur les toits futurs la bénévolence du Duc d'Orléans, le grand maître des destinées pour le moment. Il détache 50 faux-saulniers pour abattre ces bois épais et dessoucher. M. Barbazon de Pailhoux, gardera le nouveau poste.

M. de la Harpe, qui a fini par avoir deux bateaux et deux pirogues, avec ses engagés et M. Brossard, un marchand de Lyon, en

route pour la Rivière Rouge, qu'il va explorer, passe en octobre devant la future ville.

M. le Page du Pratz s'installe à l'orée de la cyprière, sur le ruisseau flânant vers le lac Pontchartrain, dans une cabane, avec une esclave sauvage, qui de cuisinière est rapidement promue à un rang plus élevé, et tout en faisant du jardinage, mène la vie idyllique qu'il est venu chercher. Il commence à apprécier beaucoup les sauvages et à parler leur langue. « *On a grand tort,* écrit-il, *de nommer sauvages des hommes qui sçavent faire un très bon usage de leur raison, qui pensent juste, qui ont de la prudence, de la bonne foi, de la générosité, beaucoup plus que certaines nations policées, qui ne voudroient point souffrir d'être mises en comparaison avec eux, faute de sçavoir ou vouloir donner aux choses le prix qu'elles méritent.* »

On a commencé le poste de la Nouvelle-Orléans avec un magasin, un logement pour les officiers, un vague corps-de-garde et trois cabanes où habitent les Chastang, les Delaroue et les frères Delair.

Les directeurs de la Cie, MM. du Gac et Hubert, inquiets parce que la dépense annuelle de la Colonie a sauté de 114.382 Livres à 262.427 Livres, n'approuvent pas les plans de M. de Bienville. M. le Maire, pas davantage. Pour ne pas leur déplaire, les habitants hésitent à se fixer sur le fleuve.

XIX.

Non seulement la confusion continue à régner dans l'Ile Dauphine, mais elle augmente, s'il se peut, de jour en jour. La Cie envoie navire sur navire.

En Janvier 1719, *le St. Louis* et *l'Aurore* débarquent 400 nègres, ramassés en Angola, Juida, Caye et Sénégal. Ces « pièces d'Inde », ainsi qu'on les appelle pour les distinguer des nègres transportés auparavant, sont à vendre ; par malheur il n'y a pas d'acheteurs.

Un nègre de 17 ans et au-dessus, une négresse de 25 à 30 ans, valent 180 piastres chacun. Pour la même somme on peut acquérir deux négrillons de 10 à 17 ans ou 3 négrites de 8 à 10 ans.

Les anciens colons doivent payer moitié comptant, moitié à un an, les nouveaux ont un an pour commencer à se libérer, mais les colons n'ont pas d'argent. En attendant d'avoir un maître, les nègres grelottent dans leur île et vivent de riz à l'eau. Il faut se décider à modifier le mode de paiement pour se débarrasser de ces malheureux.

Le 17 mars, le nouveau directeur général de la Cie, M. L'Archambault, arrive sur *le Comte de Toulouse*, commandé par le Chevalier des Grieux, avec M. Cartier de Beaulne, ancien conseiller du Châtelet, nommé par le Régent procureur du Roi en Louisiane, et sa femme ; M. de Montplaisir et 30 « cléracs » ; M. Dufour de Courcelles et des tanneurs ; le Chevalier du Plessis, accompagné de Bonvalet son fameux cuisinier, de 17 domestiques, un arquebusier et un tonnelier ; M. Joseph de Villars du Breuil, de Dijon, sa femme, ses fils, 18 valets de ferme et ouvriers de Poitiers et La Rochefoucauld.

Le Philippe, commandé par M. de Méchain, amène les familles de Semonville et de Bellegarde ; M. Olivier Labitant, son fils et 14 travailleurs d'Angoulême et Ruffec ; M. de Beaucondre ; la famille

des frères Brossard, de Lyon, avec 22 ouvriers ; M. et Mme de Massy avec 18 valets de ferme ; des artisans, des tailleurs et des perruquiers pour les établissements, des soldats.

Le 19 Avril, *le Maréchal de Villars* le suit, commandé par M. de Sérigny, qui va continuer l'exploration de la côte, et apporte à son frère, M. de Bienville, l'ordre de s'emparer de Pensacola, car la France est en guerre avec l'Espagne.

A ce moment, M. de St. Denis revient en piteux état de sa seconde expédition au Mexique, où il était parti deux ans plus tôt pour tenter de fléchir le viceroy et ouvrir une route commerciale. Après avoir hiverné aux Assinais, il est arrivé à Mexico avec ses marchandises, en mai 1717, le Duc de Linares était, hélas, reparti, et le marquis de Balero qui l'avait remplacé détestait les Français. On l'a appréhendé, mis au cachot, et saisi ses marchandises comme contrebande.

Après six mois d'internement, on l'a autorisé à circuler en ville, et on lui a rendu le peu qui restait de ses marchandises, il en a tiré quelques écus pour payer ses dettes, puis, craignant pour sa vie, un soir il s'est enfui à pied ; sur sa route il a rencontré un cavalier qu'il a désarmé, et sur son cheval est parvenu au Présidio del Norte, où il a secrètement communiqué avec sa femme, et il a repris la route de la Mobile. Il n'est pas question de traité de commerce.

Ces Messieurs tiennent conseil de guerre, on va indirectement venger M. de St. Denis, prendre Pensacola, dont on est à 15 lieues.

Les vaisseaux de M. de Sérigny, du Chevalier des Grieux, et de M. de Méchain quittent l'Ile Dauphine. Puisque la troupe est trop peu nombreuse pour assiéger dans les formes, on agira par ruse. L'Ile Ste Rose, en face de Pensacola, est gardée par un petit fort, un détachement de soldats aborde en canot dans les ténèbres, se saisit des gardes et revêt leurs uniformes. A l'aube, une relève approche en chaloupe, à la faveur de leurs uniformes, écartant toute méfiance, les Français s'en saisissent, comme des gardes du grand fort, qu'ils ont rejoint dans la chaloupe espagnole. Ainsi déguisés, ils font prisonniers toute la compagnie du fort et le Commandant, encore dans son lit.

M. de Chateauguay assume le commandement de Pensacola, tandis que *le Comte de Toulouse* et *le Maréchal de Villars* partent avec le Cap. de Richebourg, pour la Havane, remettre leurs prisonniers.

Au lieu d'accepter comme il se doit les prisonniers de guerre, les

officiers de La Havane mettent aux fers officiers et soldats français, s'emparent des frégates qu'ils chargent de leur troupe, augmentée de nombreux français passés aux rangs espagnols, et avec leur propre escadre font voile pour Pensacola.

Un des vaisseaux français avance seul, et sans opposition mouille au port. Immédiatement, il arbore le pavillon espagnol et par trois coups de canon appelle le reste de l'escadre. M. de Chateauguay se défend bravement, mais presque tous ses soldats désertent, il ne lui reste que 20 hommes. Il demande les honneurs de la guerre, qu'on lui accorde, mais il n'est pas plutôt sorti qu'il est fait prisonnier et envoyé à La Havane.

Grisés par un si beau succès, les Espagnols, sur *le Grand Diable,* armé de six pièces, viennent assiéger l'Ile Dauphine défendue seulement par une batterie de canon servie par des Canadiens, à la pointe. Ils somment M. de Sérigny, à bord du *Philippe,* mouillé en rade, de se rendre. Il préfère entrer dans une petite baie, le « trou du major », s'y amarre avec des câbles, et ayant fait transporter toutes ses pièces d'artillerie du côté de la mer, tout contre l'île, s'improvise citadelle.

Le 1er Septembre, une nouvelle escadre apparaît à l'horizon, quatre vaisseaux battent pavillon espagnol, un cinquième, plus petit, paraissant une prise, porte en berne le pavillon français, ils avancent avec circonspection et mouillent près de l'Ile au grand-gosier. Deux officiers et sept matelots espagnols, en chaloupe, vont visiter le bâtiment portant la flamme, et sont aussitôt faits prisonniers.

Grâce à Dieu, c'est une escadre française : *l'Hercule,* frégate de 50 canons, que M. de Champmeslin, sur l'ordre du Roi, a amenée de Cap Français ; *le Mars* et *le Triton* sous les ordres de M. de Roquefeuille et M. de Vienne. Ils escortent deux bâtiments de la Cie, *l'Union,* commandée par M. de la Mancillière, qui conduit 193 passagers, parmi lesquels M. de Villardeau, directeur de la Cie ; M. Philippe Renauld, maître de forges à Clermont-Ferrand, et des mineurs, pour exploiter les mines des Islinois ; Jacques et Claude de Ponival, et la famille de Sorteval avec leurs engagés ; des déserteurs graciés, des fraudeurs en tabac, des soldats douteux. La flûte *la Marie* suit chargée de vivres, d'effets et de quelques passagers.

Les vaisseaux espagnols se retirent sans insister.

Les officiers et les troupes ne débarquent pas, on va partir sur le champ pour Pensacola. M. de Bienville s'en va par voie de terre, et,

en route, recrute 400 sauvages, qui seront précieux pour investir le fort.

La rade de Pensacola est dangereuse. Aussitôt que l'escadre est enfourchée dans le port, la canonnade commence, les cinq vaisseaux français ont contre eux deux forts et sept voiles espagnoles.

Le commandant de Pensacola, terrifié par la horde de sauvages qui s'avance derrière M. de Bienville, tire un coup de canon et sans attendre davantage fait battre la chamade et amener le pavillon, mais le fort de Ste Rose tonne sans arrêt pendant deux heures. Un boulet espagnol tranche l'extrémité de la grande vergue du vaisseau amiral. « Vive Philippe IV ! » crient les soldats espagnols, croyant à la victoire. En réponse les trois pièces du gaillard d'arrière du vaisseau français abattent le grand mât de la flamme espagnole. « Vive Louis XV ! » s'écrient les Français narquois. L'escadre espagnole se rend. Pendant une heure encore, le fort Ste Rose tire ; il n'a plus de poudre. Le commandant offre son épée à M. de Champmeslin, qui l'embrasse et la lui rend en le complimentant de sa valeur.

Six Français ont été tués· Les officiers du Roi renvoient les prisonniers à la Havane, et aux vergues du *Comte de Toulouse* pendent 20 déserteurs français, repris à l'ennemi. Les autres déserteurs seront condamnés aux travaux forcés.

M. de Bienville, dans son rapport, se plaint amèrement de la qualité des troupes qu'on lui envoie : « *Le Conseil d'Etat me permettra de présenter que c'est extrêmement pénible pour les officiers en commandement de cette colonie de la défendre avec une bande de faux-saulniers, contrebandiers, coquins, toujours prêts à abandonner leur drapeau et à se retourner contre leur païs.* »

A Pensacola, on a trouvé très peu de provisions. Heureusement, une grande pingre espagnole vient ravitailler le fort, elle approche sans méfiance, salue la flamme de cinq coups de canon.

La pingre contient des vivres et des rafraîchissements, qui sont accueillis avec joie, car les gosiers sont desséchés. On rase les deux forts, et on laisse un officier et quelques soldats dans quatre maisons épargnées et un corps-de-garde.

La colonie, jugulée par les réglementations commerciales, est loin d'être opulente. Elle est réduite aux poissons et aux crustacées lorsqu'une pingre de Vera Cruz a la bonne pensée de s'arrêter avec de la farine. Une balandre de France, bien garnie, la suit. On peut désormais acheter au magasin du vin à 4 reals la pinte.

La Cie se plaint toujours des frais exagérés de la colonie, un missionnaire touche 400 Livres par an, un garde-magasin 900, un teneur de livres 600 et un armurier 360. Du moins, ils les toucheraient si on leur donnait, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Le 11 Septembre, avant la campagne de Pensacola, le Conseil Supérieur de Louisiane a tenu sa première séance officielle, M. de Bienville président, MM. l'Archambault, Monicaud, le Gac de Villardeau, directeurs de la Cie, faisant fonction de conseillers ; M. de Boisbrillant, 1er Lt. et M. de Chateauguay, 2e Lt, étant conseillers d'épée ; M. Cartier de Beaulne procureur-général, et M. Couturier, greffier.

XX.

Le 9 Novembre 1719, un vaisseau apprend à M. de Bienville que les Cies de l'Orient et de l'Occident ont été fondues en mai sous le nom de Cie des Indes, après la dissolution des Cies de Chine et des Indes. Il reçoit l'ordre de transporter l'établissement au Biloxi.

Il est désolé de cette décision, Biloxi est situé dans un terrain absolument stérile, qu'il a fallu une première fois abandonner. Il n'y a pas de mouillage, les bâtiments s'arrêtent à plusieurs lieues de la côte, devant l'Ile au Vaisseau, il faut avancer en chaloupe, à marée basse changer pour des canots avant l'arrivée, et les marécages de cannes brisées en biseau, qui ceinturent la plage, sont si mauvais qu'il faut envoyer un char-à-bœufs chercher les personnages d'importance, dont les habits sont délicats.

Depuis un an, il prêche pour la Nlle Orléans, proche des terres cultivables, mais les directeurs de la Cie ne veulent en entendre parler à aucun prix, à cause de l'affouillement des eaux. L'hiver précédent, les crues ont été particulièrement hautes et le site a été noyé sous un demi pied d'eau. On n'a pas les fonds nécessaires pour faire des digues.

Le fond du sac, comme dit M. de Bienville, est que trop de gens ont intérêt à rester à proximité du port de débarquement pour gruger les arrivants. Il est obligé de s'incliner devant l'avis de tous ; une fois de plus le siège de la colonie déménage, se transporte à Biloxi.

Il n'y a pas d'habitations pour les émigrants, M. Drouot de Valdeterre, avec une compagnie de soldats allemands, monte des cabanes, quelques maisons plus cossues, un magasin, creuse une citerne. Tous les services y sont logés, on ne laisse à l'Ile Dauphine qu'un sergent et dix hommes.

Les habitants sont malcontents, ceux qui devraient cultiver refusent de le faire, sous prétexte que le travail est trop pénible par la chaleur. Il existe beaucoup de mésintelligence entre les directeurs ou commis de la Cie et les officiers du Roi, pour la plupart gentilhommes, qui traitent les autres d'épiciers et préfèrent faire entre eux leur partie de reversis.

Les billets de la Cie sont négociés avec 60 ou 70% de perte, mais dans les magasins sont acceptés au pair, ce qui permet à certains de trafiquer en revendant au loin ces marchandises, avec bénéfice. Les directeurs s'estiment lésés dans ces profits. Par proclamation, ils préviennent les habitants qu'ils doivent se procurer les marchandises aux magasins de la Cie, à Mobile, Dauphine, et Pensacola ; elles sont majorées de 50% dans les Islinois, 13% chez les Yazoux, et 10% chez les Natchez.

Par décret, les colons sont tenus d'envoyer leurs produits à Mobile, Biloxi, l'Ile au Vaisseau, au poste de Nlle Orléans, où ils seront achetés par la Cie, qui paiera 15 Livres le quintal de fleur de froment ; 25 Livres le quintal de beau tabac ; 15 à 25 sols les peaux de chevreuil en poil, suivant la grandeur ; 20 sols les peaux repassées sans poil ni tête ; 2 Livres celle des bœufs. Les peaux de castor gras, qui valent 3 sols la livre et celles de castor sec, valant 34 sols, sont payables en lettre de change sur la France, à deux mois à vue, avec 10% d'escompte au bénéfice de la Cie. Celle-ci achète aussi les badines en racine de canne, qui deviennent à la mode à Paris.

Ainsi les habitants doivent tout acheter et tout vendre à des prix arbitraires. Il leur est impossible de prospérer dans de pareilles conditions, et, incidemment, ils n'ont encore ni tabac, ni froment.

M. de Bienville reçoit des nouvelles de M. du Tisné, qui, des Kaskakias, lui mande qu'il a exploré le Missouri jusqu'à la rivière des Salines, visité les villages des Panionassas et des Osages situés près d'une rivière bleue et de mines de plomb, dont ils ne connaissent pas l'usage. Au nom du Roi, il a pris possession de ce pays, et ce faisant a failli perdre la vie, car les sauvages sont fort hostiles en ces lieux. M. L'Archambault, lorsqu'il a connaissance de ce rapport, dépêche M. Delochon, minéralogiste, et une escorte armée, pour examiner ces mines.

M. Bernard de la Harpe, le 26 janvier 1720, rentre à Biloxi et rend compte à M. de Bienville de sa mission sur la Rivière Rouge. Parti en 1718 de l'Ile Dauphine avec 50 hommes, il a atteint le

poste des Natchitochez où il a été reçu par le Lt. Blondel et le Père de Romaner, et apprit d'eux que Don Martin d'Allarcon, le commandant de la province espagnole des Las Tekas, occupait un poste à quelque distance de là.

Il a laissé M. Brossard, son compagnon, au poste, et il est parti visiter les Nassonites. Il a navigué 80 lieues, très difficilement à cause des embarras-de-bois, en route a trouvé des Cadadoquious, fameux pour le nombre de leurs chevaux, dérobés aux Espagnols de Nueva-Leon, des Natsoos et des Yatassés, si bien disposés qu'en apprenant leur approche, ils avaient préparé du bœuf boucané à leur intention.

Pendant le repas, tout le monde a gardé le silence, car il est malséant de parler avant qu'un voyageur soit repu. Ensuite, par son truchement, il a expliqué que le grand Chef blanc l'envoyait pour les protéger de leurs ennemis. Le Chef, un vieillard, s'est levé, a rendu grâce à l'Esprit d'avoir transformé la tristesse de la nation en allégresse, et a promis obéissance. Il a appris de lui que les Espagnols étaient établis dans un village au dessus des Assinais, auquel on ne pouvait accéder que par les eaux basses.

A 90 lieues à vol d'oiseau des Natchitochez, il a acheté la cabane du chef Nassonite, placée sur une petite éminence dominant la rivière et entourée d'une prairie pleine de champignons, de pourpier et de ciboulette. Le sol noir et sablonneux convient à la culture, le « petit bled » semé en mai est récolté en juillet, le gros mahiz, semé en avril est coupé un peu plus tard.

Les sauvages ont apporté beaucoup de bois de cypres, dont il a fait une grande habitation pour ses hommes et un fort palissadé de 110 pieds de long sur 20 de large, St. Louis de Carlorette. Le pays est magnifique, planté de copalmes, de cypres rouges, de fonteaux, d'ormes, de plaqueminiers, autour desquels voltigent beaucoup de cardinaux, au plumage si prisé.

Les chevreuils, les bœufs et le menu gibier promettent une nourriture abondante. Les ours sont nombreux mais ne sont pas carnassiers, ils se contentent d'un régime végétal. En saison, on peut tirer quantité de perdrix, de vanneaux, d'étourneaux.

Par le caporal St. François, qui parle les langues sauvages, à peine installé il a envoyé un billet à Don d'Allarcon et au Père Marcillo, supérieur des missions de Las Tekas, pour leur présenter ses compliments et leur proposer des relations commerciales.

M. D'Allarcon a répondu :

« *Je suis fort sensible aux honnêtetés que vous et M. de Bienville me faites la grâce de me témoigner, les ordres que j'ai du roi, mon maître, sont d'entretenir une bonne union avec les Français de la Louisiane. Mon intention me porte également à leur rendre tous les services qui dépendront de moi ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que votre arrivée aux Nassonites me surprend très fort. Il faut que M. votre Gouverneur ignore que le poste que vous occupez appartient à mon gouvernement et que toutes les terres situées à l'Ouest des Nassonites sont de la dépendance du Nouveau-Mexique. Aussi je vous conseille d'en donner avis à M. de Bienville, ou vous m'obligeriez de vous forcer d'abandonner des terres sur lesquelles les français n'ont pas le droit de s'établir.* »

Le Père Marcillo a été beaucoup plus amical :

« *J'avais appris par nos sauvages votre arrivée et suivant la relation que notre frère des Adayes m'avait fait de vous, je souhaiterais d'avoir l'honneur de vous connaître ; soyez persuadé que je rechercherai votre amitié ; la correspondance que vous me proposez se trouvant fondée sur des principes de charité et d'estime, je l'accepte avec joie. J'écrierai à mes amis suivant vos intentions, mais comme il ne convient pas à un religieux de se mêler de commerce, il est à propos que notre correspondance soit secrète, d'autant plus que nous ne sommes pas fort en société avec Don Martin d'Allarcon.* »

M. de la Harpe aussitôt a répliqué à Don d'Allarcon :

« *Les ordres que vous avez reçus du roi catholique d'entretenir l'union avec les Français et l'inclination que vous dites avoir pour eux ne s'accordent point avec votre procédé. Permettez-moi de vous dire que M. de Bienville est parfaitement instruit des limites de son gouvernement et sait très bien que le poste des Nassonites n'est point de la dépendance de S. M. Catholique, il sait même que la province que vous nommez des Las Tekas et dont vous vous dites gouverneur, fait partie de la Louisiane. M. de la Salle en prit possession au nom du roi très chrétien en l'année 1684 et depuis elle a été renouvellée en divers*

temps. A l'égard des terres de l'Ouest des Nassonites, je ne puis comprendre par quel droit vous prétendez qu'elles fassent partie du Nouveau-Mexique. Ce que j'ai à vous représenter à ce sujet est que Don Antoine du Miroir, qui découvrit en 1683 les provinces du nord, n'a jamais pénétré les terres de l'est du nouveau mexique et du Rio Bravo. Ce sont les Français qui les premiers y ont fait alliance avec les nations, joint à cela qu'il est naturel de croire que les rivières qui se déchargent dans le Mississipi appartiennent au Roi, mon maître, et en conséquence les terres qu'elles enferment entre elles. Si vous me faites le plaisir de venir dans ces quartiers, vous verrez que j'occupe un poste que je sais conserver... »

Il n'a plus entendu parler de rien, a fumé le calumet avec les chefs Nadaco, puis à cheval est reparti à la découverte avec quelques sauvages et ses officiers. Il a traversé un beau pays « de chaisnières et de costeaux » infesté de loups, où vivent les Tancarsyes et les Canecys, ennemis mortels qui se dévorent mutuellement, et même leurs femmes et leurs enfants. Il a fumé avec les Touacaras. A cent pas de la cabane du chef des Tanacaros, on l'a prié de mettre pied à terre, deux chefs l'ont porté par les pieds et par la tête, le visage tourné contre la terre, l'ont déposé dans la cabane sur une robe de bœuf, au milieu des chefs des Toyas, Ascanis, Quirasquiris et autres nations, 4000 âmes parlant plusieurs langues, qui vivent ensemble en un seul Grand Village, dans des cabanes en berceau, de roseaux bousillés. Celles des Chefs distinguées par les armoiries de leur nation, le soleil, la lune, des étoiles ou des animaux, peintes sur cuir et accrochées au-dessus de la porte.

Le calumet a duré deux jours. Le premier jour on a festoyé, chanté, harangué, dansé. Il s'est couché fort tard et on l'a veillé et éventé toute la nuit. Le lendemain matin, on l'a emporté sur les épaules au calumet, qui se tenait sous un abri de feuillage à cause du soleil ardent. On lui a lavé la tête, les pieds, les mains et le ventre, peint la figure en bleu d'outremer et en rouge, coiffé d'un bonnet de plumes d'aigle et on a jeté à ses pieds des présents : robes de bœuf passées à la cervelle, blocs de cristal de roche, pierres de couleurs, tabac, plus un esclave canecy de huit ans, auquel on avait mangé un doigt de chaque main.

Le Chef a beaucoup regretté qu'il arrive si tard, s'il n'avait pas

tant tardé, on lui aurait offert 17 esclaves de cette nation, qu'on avait mangé dernièrement à une grande réjouissance. M. de la Harpe a été très touché de cette attention.

Il n'a pas élevé de fort au village, car il a appris que les sauvages n'étaient là qu'à la belle saison, pour cultiver dans la prairie le blé d'Inde, les calebasses, les fèves et le tabac qu'ils écrasent entre deux pierres et préparent en galette. Le reste du temps, sur leurs magnifiques chevaux, ils chassent et guerroient, protégés par des armures de cuir. Les sauvages ont si bien traité leurs visiteurs, les femmes tout en les gorgeant de fèves et de mahiz apprêté à la moelle de bœuf ont paru si séduisantes, que les guides ont déserté.

Il a encore visité le village des Canicous à 2 lieues de là, y a planté une croix et un pieu sur lequel sont les armes royales, puis il a pris le chemin du retour. N'ayant plus de conducteurs on marchait à la boussole, le gibier était rare et la poudre mouillée. La petite troupe a été poursuivie par 50 Canecys, auxquels elle a pu heureusement échapper, elle a été obligée de manger ses chevaux, et, à pied, est rentrée à l'habitation, en très mauvais état.

Lorsque M. de la Harpe s'est remis en route pour regagner Biloxi, il est tombé malade à 25 lieues du poste des Natchitochez, et pendant quinze jours a gît sur une paillasse, enflé et douloureux. Il était sans connaissance, à la dernière extrémité, quand des « jongleurs », les médecins sauvages, sont venus le voir, et après avoir fait des incisions avec une pierre à fusil, ont sucé son corps en plusieurs places pour en tirer le sang mauvais. Ils l'ont ensuite précautionneusement transporté en civière et en pirogue jusqu'au poste, où il est arrivé six jours plus tard. Il s'y est rétabli et a gagné le poste de Nlle Orléans.

XXI.

La situation se complique à la colonie, devenue dépotoir par suite des événements de France. Un Lieutenant de vaisseau raconte que la Cie des Indes, qui a tiré de sa charte une exégèse assez remarquable, est en péril.

Une spéculation folle a balayé la France, les parts de 500 Livres sont montées à 10.000. M. Law, devenu contrôleur-général des finances du royaume, a obtenu successivement la Cie du Sénégal, les fermes générales, y compris celle du tabac, la frappe des monnaies.

Le Conseil d'Etat a toujours été opposé à cette spéculation dangereuse, mais le Régent étant l'ami de M. Law, sa parole fait loi. Le financier a été dépassé par ses propres entreprises, il a imprimé deux mille six cents millions de Livres, alors que le royaume possède une encaisse métallique de treize cent millions en espèces.

Le public a fini par s'alarmer. Les gens avaient vendu leurs châteaux, leurs fermes et leurs négoces pour acheter du papier du Mississipi, brusquement, en mai dernier, un édit a réduit de moitié la valeur des billets de la Cie. Du jour au lendemain, les parts de 10.000 Livres ont été ramenées à 5.000.

Tout le monde a perdu confiance, la panique a commencé. Le Mercure a fait de son mieux pour l'enrayer, il a publié des lettres du Père Duval, voyageant aux Islinois : « *On pouvoit dire sans exagération que nous marchons sur des trésors puisque nous foulons aux pieds des mines d'or* », et celle du Chevalier de Bonrepos décrivant à Demoiselle D. les 600 maisons qu'il a vues à la Nlle Orléans. Il a annoncé que le minerai rapporté de Louisiane, *le Pérou français,* avait donné aux épreuves 90 marcs d'argent par quintal.

Le peuple, dans les rues, n'en gouaille pas moins :

« On dit qu'à Mississipy,
« on a trouvé, chose sûre,
« de l'or, plus qu'au Potosi,
« Ture lure —
« On sait qu'il est dans Paris
« des fous de toute nature,
« mais Law dans son parti
« en a triplé la mesure. »

Tout le monde a commencé à perdre, alors la Louisiane, ce fameux paradis, en un tour de main est devenu un pays infâme, toujours inondé, dans lequel les sauvages, des cannibales dont la tête pousse au-dessous des épaules, sont obligés d'habiter dans les arbres, comme des singes. Le Mississipi ne roule plus de l'or, mais des serpents et des crocodiles. Le sol consiste en une croûte tremblante d'herbe et de vase, qui ne supporte pas le poids du corps humain. La chaleur est torride, le climat mortel, les vapeurs pestilentielles, les fruits empoisonnés.

Quand les enfants pleurent, au lieu de les menacer du croquemitaine, les mamans disent : « si tu n'es pas sage, je t'enverrai à Mississipy ! » et les enfants, terrifiés, avalent leurs larmes.

« Voyons, voyons, mon bon monsieur », proteste M. de Bienville peiné, sans vouloir croire à de pareilles sornettes. « C'est comme je vous le dis, M. le Gouverneur, vous verrez de votre vue. »

L'interlocuteur de M. de Bienville est bien renseigné. Le Mississipi est devenu une géhenne, personne ne veut plus s'embarquer. La Cie des Indes a des contrats à tenir, pour remplir ses bâtiments elle se tourne vers les criminels, le 18 Septembre 1719, dans le prieuré de St. Martin des Champs, elle a marié 180 jeunes filles de la Salpêtrière avec 180 prisonniers condamnés à la détention perpétuelle, entassé les couples dans des charrettes, qui ont pris la route de Lorient. Les vauriens chantent au passage des charrettes :

« Pour peupler le Mississipy
« l'illustre colonie,
« filous et p... de Paris
« partent de compagnie.
« Voilà le plus solide fonds
« de la nouvelle banque.
« Achetons tous des actions,
« jamais ce fonds ne manque ! »

Le Lt. de police, Machault, prépare un état de centaines de filles détenues dans les maisons de force, « *qui seroient propre à envoyer aux Iles, ces femmes ne pouvant causer que beaucoup de mal dans le publicq, estant d'une dépravation de mœurs extraordinaire.* » La Cie fait passer un édit, par lequel tous les laquais, qui n'auront pas repris du service quatre jours après avoir été congédiés, seront considérés vagabonds, et expédiés en Louisiane.

Dans les coupe-gorge et ruisseaux de Paris, à travers les provinces, la Cie attrape tous les saltimbanques, crève-misère, courtiers-de-fesses, maraudeurs, joueurs de couteau, drôlesses, sur lesquels elle peut mettre la main. Le long des routes, des garde-chiourme conduisent vers Lorient, à coups de trique, des troupeaux dépenaillés, griffant et hurlant. En les voyant passer, les paysans rentrent chez eux, en se signant, et disent : « Ce sont les bandouliers du Missis-sipi ! »

La Louisiane est devenue aussi une bastille commode pour tous ceux dont on veut se débarrasser, c'est plus loin et plus sûr que Fort l'Evêque ; une lettre de cachet y fait partir un cadet bruyant, un héritier encombrant, un ennemi, un mari gênant.

Courant derrière, les truands huent le carrosse de la fille du Régent, dont la conduite fait scandale :

« *On envoie à Mississipy*
« *toutes les p... de Paris,*
« *Lon, lan la derirette.*
« *Adieu, Duchesse de Berry,*
« *lon lan, la deriri !* »

Par nuées, sous les yeux consternés de M. de Bienville et de ses officiers, les gens de force arrivent à l'Ile Dauphine et à Biloxi : filles marquées à l'épaule de la fleur de lys infâmante, soudards, ribaudes, transfuges de Bicêtre, brigands de la forêt de Bondy, galériens, déserteurs et fripons, vagabonds de Lyon, Rennes, Orléans, exilés de Bayonne embarqués par ordre du Maréchal de Berwick, toute la canaille dont on a épuré Paris, tous les gueux du Royaume. Pêle-mêle, ils sont vomis par les vaisseaux, avec des artisans honnêtes, qu'ils dépouillent de leur pauvre saint-frusquin, des époux bafoués, quelques assoifés d'aventure, des victimes comme cette dame de Ste Hermine, dont on ne sait rien hormis sa lettre-de-cachet, ou la petite-fille de Michel Baron, de la Comédie-Française.

Les « exilés de par le Roy » viennent faire de la Louisiane, sous les ordres d'officiers loyaux et braves, une grande colonie.

M. de Bienville reçoit des mains des commandants les états des filles déportées. En Août 1719, 150 ont quitté les prisons de France, en octobre 300, en novembre 150. Il lit, en s'épongeant le front :

« *Marie-Anne Fontaine, 38 ans, condamnée à perpétuité après plusieurs assassinats.*

« *Manon Porché, 30 ans, marquée plusieurs fois pour vols ou blessures, a tranché au rasoir 2 doigts à l'exempt qui l'arrêta, mis le feu à sa cellule, et menacé d'arracher la figure à quiconque l'approcherait.*

« *Marguerite de Valy, laronesse, d'une bande de faux-monnayeurs et de brigands de la forêt de St. Germain.*

« *Sarah de Visme, 18 ans, une intrigante très dangereuse, débauche outrée et vie très scandaleuse.*

« *Marie Françoise de Jouy de Palsy, 17 ans, tireuse de couteau et blasphématrice.*

« *Jeanne Lefèvre, dite Tonton, laronesse, marquée de deux fleurs de lys, la plus grande débauchée qu'il y ait.*

« *Marie-Louise Primet, une libertine et débauchée parfaite.*

« *Jeanne Vigneron, très dangereuse fille pour le poison et la fausse monnaie.*

« *Toinette Genest, une fourbe adonnée à toutes sortes de vices.*

« *Marie Desmarais, une des plus fameuses débauchées.* »

Il y en a bien d'autres, portant la croix et la fleur de lys des chiourmes, des filles arrêtées « *pour libertinage affreux* » ; une « *prostituée insigne et fameuse laronesse* » ; « *une aventurière dangereuse et d'une débauche outrée* » ; une « *fameuse traffiqueuse de jeunes gens de famille, tant filles et garçons que mariés* » ; Deux sœurs de 16 et 19 ans « *petites prostituées et petites laronesses des plus dangereuses* ».

Le directeur de l'Hôpital-général conclut naïvement chaque état : « *toutes séditieuses, ne pourront être mieux qu'à la Louisiane, ce sera le moyen d'en délivrer l'hôpital et le publicq.* »

On entend les soupirs de M. de Bienville jusque dans le delta. « Batiscan, quelle misère ! »

Dans la Ste Barbe des vaisseaux, comme des pourceaux on a entassé ces femmes avec les munitions. Chaque jour, on les a réveillées

à l'aurore, pour dire les matines, des prières recommencées deux fois dans la matinée et trois fois dans la vesprée. Ces gourgandines qui ne savent que blasphémer, lamper et livrer leur corps ont été obligées, sous peine de bastonnade, de s'adresser à Dieu, et toutes les après-midi de faire la procession autour des mâts de hune.

Pendant plusieurs mois, comme les autres voyageurs, quand elles n'étaient pas trop malades pour avaler, elles ont été nourries de brouet, de fromage et d'eau-de-vie. Personne n'a changé de hardes depuis le départ, les exilés sont partis « sans baluchon ».

Ils apportent leur chair malsaine, leur vermine et leurs guenilles nauséabondes, s'entassent sur les rustres qui les ont précédés. Au bout du pénible voyage, ils trouvent des moustiques, des nuits moites, des tavernes et la faim.

Pour seul bagage, ils ont des couplets gouailleurs. Autour du rôtisseur Quoniam, que son épouse a fait déporter pour vaquer plus commodément à ses amours, les va-nu-pieds goguenardent d'une voix avinée.

« O vous tous, messieurs les maris
« si vos femmes ont des favoris
« ne vous mettez martel en tête,
« vous auriez fort méchante tête,
« si vous vous en fâchez, tant pis,
« vous irez à Mississipy ! »

Dans les établissements restreints de la Louisiane, la promiscuité de ces îlotes est insupportable pour les braves gens, submergés par ce flot de corruption, montant plus haut que le Mississipi aux mois de crue. « Potence, disent les Canadiens toute cette gornaille, ces bonriens, ces traineux nous trigaudent un tremblement, notre Commandeur, ça met le pays sens-sus-dessous, et tant qu'au parler de ces broucheteux, c'est rien que des sacres et des abimations ! » M. de Bienville est tout à fait de cet avis, ces hordes de chenapans, dans lesquelles les faux-saulniers et les fraudeurs en tabac constituent une aristocratie, mettent en danger la colonie.

Plus il y a d'arrivants, moins il y a de vivres. La production des établissements est stationnaire, depuis que *la Mutine* et le *Duc de Noailles,* le 28 Février 1720, sont arrivés, on n'a reçu aucun secours de la Cie.

La colonie est pétrifiée d'admiration devant une femme qui s'est

embarquée volontairement sur *la Mutine,* avec l'amas de filles perdues. Elle est « le demoiselle de bonne volonté » et n'aura plus d'autre nom.

Par MM. de Villiers et de la Jaille, qui touchent le 8 juin, à l'Ile Dauphine, on apprend qu'une trêve avec l'Espagne a été signée. M. Valette de Laudun, capitaine de vaisseau du roy, venant de la Martinique sur *le Toulouse,* fait pendant 28 jours relâche à l'Ile. M. de Bienville lui fait rendre les honneurs par les 16 soldats de la garnison et le reçoit de son mieux ; il ne peut pas offrir grand chose. La pauvreté de l'île est frappante pour celui qui vient des voluptueuses Iles du Vent.

Comme c'est un homme d'esprit et de culture, ainsi qu'une interminable pièce de toile de Rouen, M. de Bienville déplie devant lui ses ennuis, avec force explétifs, et M. de Laudun, pour faire glisser le temps, rapporte ces propos à la dame de son cœur, qui l'attend à Paris.

Tous ces déportés qu'on impose ! La colonie était déjà assez mal en point sans eux ! Vont-ils gâter les sauvages ? Le mot a fait sourire M. de Bienville. Gâter serait beaucoup dire. « *Les sauvages donnoient dans tous les vices, m'a-t-il assuré, même les moins connus, des jeunes gens sembloient avoir renoncé à leur sexe pour servir à des usages si contraires à la nature. Alors, ils n'étoient plus reçus dans la société des hommes, et portoient, comme une femme, une bande de peau qui les couvroient depuis la ceinture jusqu'aux genou. Il ajoutoit encore qu'ils poussoient la jeunesse si loin qu'à l'âge de cinquante ans, ils ne rentroient pas dans leur état naturel et que les sauvages en usoient toujours également.* »

En Août, les allées et venues recommencent. *Les Deux Frères* et *le Maréchal d'Estrée* amènent le Chevalier de Tournefeuille, les cadets de Reclôt, de St Just et de la Commerie, les familles de Villemont et Chantreau de Beaumont, suivies de leurs engagés. Deux cents soixante personnes débarquent de la flûte *St André.*

Dans ce pays sans ressources, les gens arrivent toujours, comme s'il y avait des champs à moissonner, des vignes à vendanger. Les officiers, MM. d'Artaguette, d'Hauterive, de Gauvrit, de la Buissonnière, de Nanère, de Coublande, Marest de la Tour, aident M. de Bienville comme ils peuvent.

En Novembre, 1806 personnes mettent pied à terre : la compagnie et les engagés de M. de Guiches et M. de Guerneur ; MM. de Banes,

de Ponteshaut et de Montmarquet, officiers ; M. Delorme, Directeur Général de la Cie. Le 24 du même mois, sur la flûte *le Chameau*, arrive M. Adrien du Pauger, ingénieur, accompagné de 60 ouvriers et piqueurs.

Seize filles de la Salpêtrière, fort mal tournées, viennent pour s'établir. On les enferme dans une habitation gardée par une sentinelle, et, durant la journée, les célibataires peuvent entrer et faire leur choix. Ils se les disputent âprement. Quand il n'en reste qu'une, « *bien qu'elle eut plutôt l'aspect d'un soldat aux gardes que d'une fille* », deux jeunes gens, qui la convoitent, en viennent aux coups. M. de Bienville est obligé de la tirer au sort, pour rétablir la paix.

M. Béranger, qui sur l'ordre du roi avait été avec son traversier reconnaître la baie St Bernard où M. de la Salle débarqua, s'en revient en disant avoir trouvé une baie qu'il s'imagine être celle-ci, d'après ce qu'en a dit M. Joutel. Les sauvages lui ont fait bon accueil, il a laissé le sergent Sylvestre et quelques hommes dans un petit fort palissadé.

l'Eléphant et *le Dromadaire*, le 14 Décembre, dégorgent 200 engagés pour la concession de M. le Blanc, ministre de la guerre, des officiers et plusieurs ingénieurs de marque : M. Blondel de la Tour, chevalier de St Louis et brigadier des ingénieurs, nommé ingénieur en chef de la Louisiane ; M. de Boispinel, aussi chevalier de St Louis ; M. Franquet de Chaville, et Bernard de Vergès, un jeune dessinateur. On est maintenant en mesure de commencer un développement raisonné.

M. Delorme apporte des ordres plus ou moins cohérents. M. Law préconise des tanneries pour le cuir des bœufs sauvages, qu'on pourrait domestiquer, afin de recueillir leur laine ; il poursuit aussi ses idées de mines, bien que du quartz rapporté en France, l'Abbé Bignon, de l'Académie des Sciences, ait fait des épreuves qui n'ont pas été concluantes.

L'établissement de Biloxi, malsain à cause de la grenouillère qui l'entoure et de l'eau contaminée, a perdu, des fièvres et de famine, 500 habitants en six mois. En décembre, un incendie, attisé par le vent marin, détruit les cabanes combustibles et une partie de la palissade.

M. de Bienville profite de l'occasion pour suggérer une fois de plus le transfert à la Nlle Orléans. Comme on lui oppose l'impossibilité de créer un mouillage, puisque les vaisseaux ne franchissent

pas la passe du fleuve, il propose d'y envoyer le *Dromadaire,* pour prouver que la chose est faisable. M. le Gac se refuse à cette imprudence, et, M. de Bienville insistant, il prend une attitude de Ponce-Pilate tout à fait détachée, et se lave les mains des épouvantables conséquences qu'il entrevoit.

En attendant, on transporte l'établissement un peu plus loin, sur la même baie, à l'endroit où une croupe s'arrondit devant un beau ruisseau ; il y a de bonnes sources à proximité.

L'établissement du Nouveau-Biloxi est d'assez belle apparence, mais la terre est aussi stérile que l'endroit qu'on vient de quitter et le magasin est presque vide.

XXII.

En courant ininterrompu, les bâtiments mouillent devant l'Ile au Vaisseau, et expulsent des jets d'humanité éberluhée.

Le 8 janvier 1721, *la Baleine,* commandée par M. de Chateauguay, amène 88 filles de la Salpêtrière, conduites par des sœurs grises, officières de l'Hôpital-général. Avec difficulté, on en marie une partie, quelques-unes à des matelots, à condition qu'ils s'établissent en Louisiane, car fait remarquer M. de Bienville, qui ne tient pas évidemment ces filles pour des rosières, « *on ne saurait les marier à des habitants honnêtes.* »

La Gironde, le Volage, la Seine débarquent 500 engagés pour les concessions de Madame de Mézières, Madame de Chaumont, M. de Kolly et du Marquis d'Ancenis.

Le 22 du même mois, un convoi gracieux s'installe à Biloxi. 80 orphelines sages ont quitté la France, le 12 Juin précédent, de leur propre volonté, sous la guidance des sœurs Gertrude, Louise et Bergère, munies de brevets de « conductrices ». Le roi a offert à chacune un petit trousseau : « *2 paires d'habit, 2 jupes et jupons, 6 corsets, chemises et garnitures de teste, et toutes les autres fournitures nécessaires* ». Elles ne se marieront qu'avec l'approbation de sœur Gertrude. Une maîtresse sage-femme, la femme Dorville, a été engagée à leur intention par la Cie, qui lui a promis 400 Livres par an.

Les « jeunes filles à la cassette » ont un franc succès, très vite on célèbre les épousailles. Pénicault, dans son journal, consigne : « *Cette marchandise fut bientôt distribuée, tant on en avoit disette dans le pays, et si la sœur Gertrude en avoit emmené dix fois davantage, elle en auroit trouvé en peu de temps le débit.* »

Un peu plus tard, M. de Martonne, qui sur *la Mutine* vient de

transporter d'autres filles de force et 147 ouvriers suisses réclamés par son frère, M. de Merveilleux, apprend à M. de Bienville et aux administrateurs la débâcle de M. Law, lequel s'est enfui de France pour échapper à la vengeance publique. Le Régent, a donné l'ordre qu'on lui fasse tenir un rapport détaillé des événements de la colonie. M. de Martonne remet, de sa part, une dépêche à M. de Bienville.

Tout en reconnaissant les bons offices de ce-dernier auprès des sauvages, le Régent le blâme pour l'incohérence qui règne en Louisiane. Si les agents de la Cie sont incapables, sur ses représentations, on les changera, pour lui donner encore une fois l'opportunité de mettre de l'ordre dans l'entreprise. Mais Sa Majesté est très mécontente. Elle refuse de conférer au Gouverneur la croix de commandant de St. Louis et le grade de brigadier-général, qu'on lui avait promis, tant que les conditions autour de lui ne seront pas améliorées.

M. de Bienville est horriblement chagriné de ce soufflet qu'il tient pour immérité. Est-il responsable de cette pétaudière générée par Versailles et Paris ? La Cie persiste à entasser Pélion sur Ossa et se plaint du chaos. Il n'a même le temps d'exhaler sa rancune, dans ce moment où tant d'urgences crient son nom.

Sur *les Deux Frères,* 50 allemands catholiques, recrutés par Perry de Neufchatel dans le Palatinat, pour la concession de M. Law, au confluent de l'Arkansas, arrivent sous les ordres du juif Elias Stultheus. Parmi eux, se trouve une aventurière qui prétend être la fille du Duc de Wolfenbüttel, et avoir été mariée au Tzarevitch, Alexius Petrowitch, le fils de Pierre le Grand. Lasse des mauvais traitements infligés par son époux, elle s'est enfuie, raconte-t-elle, et s'est fait passer pour morte. Tandis que sur l'ordre de son mari on célébrait ses funérailles, elle marchait à grandes enjambées, et sous un déguisement a fini par atteindre Lorient où elle s'est mêlée aux émigrants.

Le Chevalier d'Auban, en garnison à la Mobile, qui a été à la cour de Russie, croit en effet la reconnaître ; il en reconnaît aussi les charmes, et l'épouse. Ce ne sera que beaucoup plus tard, à Paris, qu'on dévoilera l'imposture et qu'on saura qu'elle était simplement du service de la garde-robe de la princesse.

Au début d'Avril, un Français de bonne mine, mais dont tous les traits racontent les privations, se présente à M. de Bienville :

François Simars de Belle-Isle, officier du roi. Il s'est embarqué pour la Louisiane en 1718, sur *le Maréchal d'Estrée,* chargé de troupes et de 150 forçats. Une épidémie a ravagé le navire, la plupart des officiers ont péri, les vivres ont manqué, et le bâtiment a perdu sa direction. On a aperçu une côte, M. de Belle-Isle, avec cinq autres officiers, a gagné la rive en chaloupe pour tirer du gibier et chercher de l'eau douce ; pendant qu'ils étaient à terre, le bâtiment désemparé a disparu à l'horizon. Ses compagnons ont fini par mourir d'épuisement. Sans munition il a erré quinze jours sur la côte, se nourrissant de coquillages. Il a rencontré 3 sauvages, qui l'ont dépouillé et emmené, nu, en esclavage dans leur village, où pendant 18 mois il a été fort durement traité. Les sauvages ont vendu son brevet d'officier et ses papiers aux Assinais, qui un jour ont montré ces écritures à M. de St Denis, commandant du fort des Natchitochez. Ce-dernier l'a immédiatement fait délivrer contre rançon.

M. de Belle-Isle très vite fraternise avec ses camarades de l'armée et surtout avec M. de St Denis, à qui les Espagnols ont récemment envoyé sa femme et sa fille, avec un équipage de douze bêtes de somme, en empruntant la voie des bœufs découverte par lui, quelques années plus tôt, et baptisée « camino real ».

Le Portefaix, le 4 juin, amène le reste du contingent de M. Law : 350 Allemands, guidés par le Chevalier d'Arensbourg, un Balte, de son vrai nom Karl Frédéric, et une compagnie de dragons. Ils apportent pour plus d'un million d'effets et de marchandises, et une chaise roulante pour circuler entre les postes qu'on établira dans l'immense concession. 32 bateaux sont nécessaires pour transporter ce matériel et ce personnel.

M. du Pauger, un homme irascible mais très compétent, a fort bien travaillé. Il a sondé le delta du Mississipi, franchi la passe sur *le Neptune,* et a gagné la Nlle Orléans. A l'embouchure, il a constaté que la barre, qui a 300 pieds de large et résulte de la rencontre du flux de la mer et de l'affaiblissement du courant du fleuve, est formée d'un banc de sable et d'un dépôt d'argile.

Il a rapporté que le fleuve limoneux crée incessamment de nouveaux îlots et élargit les terres. Il serait facile de l'endiguer avec un système de jetées et en fermant les chenaux secondaires par des embarras-de-bois, ou en coulant de vieux vaisseaux, ce qui donnerait plus de rapidité au courant principal.

Pour défendre l'entrée du fleuve, il propose d'établir un fort et une batterie dans l'île de la Balize, devant laquelle les vaisseaux tirant 18 pieds d'eau peuvent mouiller. Approuvé, sur un terrain sablonneux et troué, à coups de mouton, il fait enfoncer une palissade, et sur pilotis construit son fort.

Les faux-saulniers, qui travaillent avec mauvaise volonté, ont seulement défriché, et mal, un quart de lieue dans la cyprière de la Nlle Orléans, où M. de Bienville fait des inspections. Il vient de consentir à y fumer le calumet avec les Chetimachas, dont un des guerriers a tué le Père St Cosme, mais qui lui ont fait parvenir la tête de l'assassin et ont demandé la paix.

Douze hommes descendent en pirogue. A la suite de leur porte-parole, barbarement couvert de castors passés en sautoir, lentement, en dansant et agitant leur chichicois, ils se dirigent vers M. de Bienville, M. le Page du Pratz et quelques autres Français assis dans une cabane ouverte à cent pas de la berge. Le porte-parole agite au vent son calumet gainé du cou d'un canard branchu, au dessous duquel un éventail d'aigle blanc, terminé de pompoms rouges, est déployé en quart de cercle.

Arrivé devant la cabane, il dit : « Te voilà donc, et moi avec toi. » Laconiquement, M. de Bienville répond : « Oui ». Les sauvages s'asseoient à terre, en rond, et la tête dans leurs mains méditent. Après un long recueillement, le porte-parole se lève, fume le calumet, et l'ayant essuyé, le passe à M. de Bienville, qui en fait autant et le passe à son voisin. Quand tous ont fumé, le porte-parole remet le calumet à M. de Bienville pour qu'il le garde, et debout, près des peaux de chevreuil, passées en blanc, apportées en présent, il commence sa harangue.

> « *Mon cœur rit de joie de me voir devant toi, nous avons tous entendu la parole de paix que tu nous a fait porter ; le cœur de toute notre nation en rit de joie jusqu'à tressaillir. Nous n'osions chasser pour toi de crainte des autres nations en cas qu'elles n'eussent pas encore entendu ta parole et parce qu'elles sont jalouses de nous, nous ne sommes même venus qu'en tremblant dans le chemin jusqu'à ce que nous eussions vu ton visage. Que mon cœur et mes yeux sont contents de te voir aujourd'hui, de parler moi-même à toi-même, sans crainte que le vent emporte nos paroles en chemin ! Nos présents sont*

petits mais nos cœurs sont grands pour obéir à ta parole. Quand tu parleras, tu verras nos jambes courir et sauter comme celles des cerfs, pour faire ce que tu voudras.

« Ah ! que le soleil est beau aujourd'hui, en comparaison de ce qu'il était quand tu étais fâché contre nous. Auparavant le soleil était rouge, les chemins étaient remplis de ronces et d'épines, les nuages étaient noirs, l'eau était trouble et teinte de notre sang, nos femmes pleuraient sans cesse, nos enfants criaient de frayeur, le gibier fuyait loin de nous, nos maisons étaient abandonnées et nos champs en friche, nous avions tous le ventre vide et nos os paraissaient.

« Aujourd'hui le soleil est chaud et brillant, le ciel est clair il n'y a plus de nuages, l'eau est si claire que nous voyons dedans, le gibier revient, nos femmes dansent jusqu'à oublier de manger, nos enfants sautent comme des jeunes faons de biche, le cœur de toute la nation rit de joie de voir qu'aujourd'hui nous marcherons par le même chemin que vous tous, Français ; le même soleil nous éclairera, nous n'aurons plus qu'une même parole, nos cœurs n'en feront plus qu'un, nous mangerons ensemble comme frères, cela ne sera-t-il pas bon, qu'en dis-tu ? »

M. de Bienville répond, en langue vulgaire, sur le même diapason exalté, il leur donne à manger, échange avec eux des présents, et ayant mis sa main dans celle du porte-parole en signe d'amitié, tous se retirent satisfaits.

M. Blondel de la Tour, qui vient d'épouser une jeune veuve, finit par se rendre aux raisons de MM. de Bienville, du Pauger et de Chaville. De la Mobile, il vient faire un tour sur le fleuve et commence les plans de la Nlle Orléans.

Chassant à grands gestes les grisâtres émerillons de marais, qui ont caché leurs nids dans la végétation rampante, pour rester a portée des lézards et grenouilles, leurs friandises, et les hérons bleus dont les œufs cobalt reposent dans des nids perchés, avec l'aide de ses arpenteurs et de ses piqueurs, à coups de hache, dans les broussailles à moitié inondées, il trace un rectangle de 28 arpents face au fleuve sur 14 de profondeur.

Sept rues parallèles au Mississipi et dix rues perpendiculaires, tracées au cordeau, partageront la ville en islets de 60 toises chacun,

entourés de fossés, et divisés en douze habitations, chacune ayant une cour et un plan.

Il prévoit une église paroissiale sur la place d'Armes, un hôtel pour le gouvernement, deux casernes, une prison, une intendance, un magasin général. A l'arrière, une tranchée profonde limitera la ville.

Par les crieurs des établissements, M. de la Tour fait annoncer que les personnes désirant des lots devront présenter leur pétition au Conseil-Supérieur de Biloxi. Chaque famille agréée recevra dix toises de façade sur vingt-deux de profondeur, (sauf les deux du milieu de chaque islet, dont la portion s'enfoncera en profondeur) et devra entourer sa parcelle d'une palissade de pieux, en laissant une berme de trois pieds, au bout de laquelle elle creusera un fossé de deux pieds de large sur un et demi de profondeur pour l'écoulement des eaux. On les franchira par des petits ponts de cypre.

M. de Bienville exulte, malgré ses autres ennuis qui ne sont pas minces. L'harmonie ne règne pas à la colonie, composée maintenant de 3000 Blancs et d'un millier de Noirs. A l'exception des engagés. qui dans les concessions ne peuvent compter que sur eux-mêmes, personne ne travaille.

La débauche la plus crue est de mise, les gens honnêtes, en minorité, sont outrés des autres, la plupart du temps « boissonnés », qui gueusaillent et vivent de rapines. Les catins s'offrent aux soldats pour un coup d'eau-de-vie, et nul ne veut en assumer la responsabilité. « *La fureur de se marier s'est fort ralentie* », constate M. de Bienville, il n'y a plus d'empressement à épouser les dernières arrivées.

On a introduit dernièrement cinq cents nègres : Congos, Angols, Sénégals. Ils valent 660 Livres la pièce d'Inde, payables en trois ans, en tabac et riz, ce qui est fort cher. Pour produire du tabac il faut des esclaves, et pour les payer il faut du tabac, c'est un cercle vicieux.

Dans les magasins de la Cie, les prix ont encore augmenté. A Biloxi, Mobile et la Nlle Orléans, ils sont majorés d'un profit de 50 % pour la Cie, aux Natchez de 75 %, aux Arkansas de 100 %. Le vin coûte 120 Livres la barrique, l'eau-de-vie 125 Livres le quart de fût, le pain 30 sols la livre chez les boulangers, et les billets sont dépréciés de 80 %. Les directeurs de la Cie, qui se bornent à

exécuter les ordres de Paris, quand ils montrent leur nez sont insultés par les habitants exaspérés.

La France met des entraves à l'embryon de développement agricole commençé depuis un an. Elle s'inquiète des produits qui pourraient concurrencer les siens, et interdit la culture de la vigne, du lin, et du chanvre, en Louisiane.

M. de Bienville se plaint amèrement de la qualité des gens qu'on lui envoie, il supplie le Régent d'arrêter la déportation des forçats, et, sans demander l'impossible, demande des femmes qui auraient tout au moins l'apparence de la vertu.

Le 9 mai 1720, le Conseil d'Etat a rendu un arrêt décrétant « qu'il ne serait plus envoyé à la Louisiane de vagabonds, gens sans aveu, fraudeurs et criminels, » cependant prostituées et détrousseurs de grands chemins continuent à arriver par essaims.

La population est frondeuse et prend rapidement feu. M. de Bienville, dans l'espoir de s'en tenir aux jeux de mains, théoriquement réservés aux vilains, interdit le port de l'épée, sauf naturellement, aux officiers de la colonie et des vaisseaux.

La frégate *Venus,* le 15 juillet, amène M. de la Harpe, revêtu maintenant du magnifique titre de commandant et inspecteur du commerce de la baie St Bernard, et M. Duverger directeur-ordonnateur de la Cie, qui occupera la présidence du Conseil Supérieur, c'est-à-dire prendra le pas sur M. de Bienville, outrancièrement humilié.

Il apporte de la part de Sa Majesté la croix de St. Louis à MM. de Chateauguay, de Boisbrillant, de St Denis et de Marigny de Mandeville, ainsi que le grade de capitaine aux Lieutenants du Tisné et de Noyan.

M. de Bienville a la mort dans l'âme. Il ressemble à ces personnages des horloges mécaniques, qui entrent et sortent à intervalles de leur retraite, mais il ne sait jamais à l'avance quand l'heure sonnera, on le pousse de Versailles quand on est prêt. Suivant le mécanisme du moment, on le traite en déficient ou on le considère indispensable.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le 26 juillet, il revêt son armure de cérémonie, sa cravate de malines, ses ordres, sa perruque poudrée qui n'est plus à la mode, et devant sa compagnie aux armes, au milieu d'un grand « abord » de badauds, le Commandant-général pour le Roi de la province de Louisiane, l'épée au clair,

reçoit les officiers du Roi Chevaliers de l'ordre de St. Louis, avec une accolade, et remet les brevets.

A la colonie, il est d'usage de faire suivre tout événement d'importance d'agapes publiques, mais cette année on est parcimonieux. Les Canadiens, ingénieux et adroits chasseurs, ont été déplacés par les faubouriens de France, et ceux-ci ne savent pas asservir la vie primitive. Les réserves alimentaires sont maigres.

Si maigres, qu'en septembre la disette, dont la pérennité n'étonne plus les vieux, s'installe en maîtresse. Les soldats affamés se mutinent, attaquent leurs officiers, on les envoie cantonner chez les sauvages jusqu'à l'arrivée de la flûte *St André,* dans les derniers jours du mois.

Les dépêches apprennent que le Régent a mis la Cie en régie. Il envoie trois nouveaux commissaires. M. Hubert, révoqué, doit rendre ses comptes à M. de Bienville, à quoi il se refuse ; il se fera régler par ses confrères, MM. Duvergier et Delorme, et le Gouverneur signera les pièces.

Au grand bonheur de M. de Bienville, les nouveaux commissaires approuvent le transfert de la capitale à la Nlle Orléans, où une centaine de soldats, commandés par MM. Barbazon de Pailhoux, de Banes et de Gauvrit, et 60 habitants, sont entassés dans une quarantaine de maisons de bois et un corps-de-garde.

Un ordre de la Cie rend à M. de Bienville la préséance sur M. Duvergier. Il commence à apprécier les bonnes intentions du Duc, dont il avait eu lieu de douter.

Les mois s'écoulent assez placidement. M. de la Harpe revient déçu de la baie St. Bernard, où il était parti avec M. de Belle-Isle, M. de Charleville, et 30 hommes, sur un traversier fourni de tonneaux de farine et de viande boucannée, pour procéder à un établissement. Il a trouvé un emplacement convenable, mais les sauvages, hostiles, ont refusé la permission de s'établir. Les hommes abandonnés plus tôt dans la baie, avec le sergent Sylvestre, ont été évidemment massacrés, à moins qu'ils n'aient péri de privation.

XXIII.

Les concessions se développent. Elles sont données le long du fleuve, où se trouvent, striées de coulées, les terres les plus fertiles et les plus accessibles, puisque l'eau est la seule voie de communication. Le rythme des saisons n'est pas le même qu'en France, il n'y a presque pas de printemps et pas du tout d'automne, on passe des chaleurs à la gelée blanche. Pendant l'hiver, qui dure de Novembre à Mars, le vent du nord, rude et pénétrant, y souffle âprement. Les étés très chauds, tailladés d'orages discordants, sont pénibles parce que les nuits, n'étant pas plus fraîches que les journées, n'accordent pas de répit. Le vent de mer, arrêté par les forêts denses, ne remonte pas le fleuve.

En Basse-Louisiane, les rives du Mississipi, jusqu'aux écores des Natchez, n'ont pas d'élévation. Un sol noir, assez sablonneux, de huit à dix pouces d'épaisseur, passablement fertile, ayant été depuis des siècles nourri par la décomposition végétale, est posé sur une glaise rouge et compacte, dont on pourra faire des briques.

Lorsque les eaux sont hautes, c'est-à-dire de la fin de mars à la St. Jean, elles noient ces rives, et, les enjambant, se déversent sur les marécages suivant parallèlement le fleuve à l'arrière, dans lesquels les saules, les oliviers à boules bleues, les garaufiers épineux, et les cypres émergent à mi-tronc, éplorés de barbes espagnoles et de chevelures-de-Vénus, qui les enlacent de menottes enchantées.

Jungle de végétation, de maringouins et de tournequeues, leurs larves, de « congos, » les reptiles foncés mortels, de miasmes ; engorgée de fleurs sous-jacentes, de monstrueuses corolles flottantes et de cayeux ; battue dans ses branches hautes par les ailes des chats-huants, des busards-de-marais, cossardes, chocolatières, et les voiles découpés des souris-chaudes ; plus bas, par le vol cauteleux des bécassines-de-marais, des « mangeurs-maringouins, » petits vampires sournois, des « bec-à-lancette, » dont les nids accrochés aux bras

surplombant des cypres leur permet de surveiller de près leur proie reptilienne, qu'ils poursuivent en nageant sous l'eau, leur invraisemblable cou sinueux, terminé par un bec en aiguillon, émergeant lui aussi comme un serpent.

Ces marécages, dans lesquels il faut à la hache tailler des « trainasses » pour faire passer les pirogues à la perche, stagnent à l'état permanent, laissant entre les deux eaux une bande plus ou moins étroite de terre arable, qui dépasse rarement 30 ou 40 arpents en profondeur, et n'en atteint jamais cent.

Lorsqu'elles se retirent, les eaux ne déposent pas toujours une alluvion fertile, elles laissent aussi un sable stérilisant et des graines d'herbe folle.

Le long des rivières et de ces bras, aux eaux dormantes sous les fleurs paresseuses de volée, qui surgissent à tout propos, quelquefois sans commencement ni fin raisonnable, piqués de jacynthes, étranglés de cypres enrobés d'argent, bordés de trembles, de liards, d'aulnes et de mangliers, dont les racines avançantes servent de retraite aux lapins-de-marais et autres gibiers, nymphées rêvantes survolées d'oiseaux-mouches, de tarins, de pêche-martins précieux et de libellules, que les sauvages appellent bayouc, le sol sablonneux est souvent de meilleure qualité que sur le fleuve. Les terrains, sur la berge, sont plus élevés, puis reculent en plan incliné jusqu'aux marais de l'arrière.

Autour des lacs, les terres arables sont encore plus étroites qu'ailleurs. A l'ouest du fleuve, l'eau des lacs rejoint les bayous à la plus légère provocation. Des pièces de prairie, plus élevées, sont coiffées de chênes et de cypres ; l'herbage à leur ombre est amer et délaissé par les bœufs sauvages pour les coins ensoleillés.

Le delta est inutilisable, ce n'est qu'un immense marécage. Des bancs d'herbe drue et de cannes sortent d'innombrables trous d'eau. Des nénuphars flottent dans les flaques endormies. Sur les lacets de sable, des chevaliers-de-bâture pointillés se chauffent. Le long des rives les herbages sont entrecoupés de « prairie tremblante », sur laquelle on ne saurait s'aventurer.

A partir des Natchez, les terres-hautes commencent, bosselées de mornes, ou petits coteaux, sur lesquels pousse le blé d'Inde émaillé, rouge et bleu. Les concessions les plus florissantes sont là. Il y en a quatre, groupées autour du Fort Rosalie, dont la redoute surveille le fleuve.

M. le Page du Pratz a quitté sa cabane du bayou St. Jean, l'année précédente, à cause de la grande humidité qui l'incommodait, a remonté le Mississipi pour choisir deux concessions, tuant en route force canards pour sa chaudière, et un crocodile de vingt-deux pieds de long, mesuré par M. de Meham, à la grande joie de ses esclaves, qui se sont régalés de la queue.

Aux premiers jours de Janvier 1720, il est arrivé au débarquement des Natchez.

Après avoir tiré les Rois chez M. de la Loire de Flaucourt, le garde-magasin du poste, avec M. de St. Hilaire, qui fut pendant douze ans chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris, et onze autres convives, il a acheté aux naturels, sur la route du Fort au Grand Village, une cabane, un terrain défriché où il plantera des légumes et du tabac, et, à l'arrière, une futaie de noyers. Quatre cents arpents, entourés d'une prairie giboyeuse.

L'endroit lui plaît beaucoup. L'eau douce est proche, la terre noire et légère par endroit est fourrée de cannes, ce qui prouve la fécondité du terrain. Il continue à être heureux dans ce décor qu'il s'est reconstruit virgilien et un climat ensoleillé, l'été arrosé seulement par les orages, les pluies étant remplacées, pour le bien des plantes, par l'abondante rosée matinale.

Cependant sa sciatique le tient enfermé quatre mois. Il est aimé des sauvages, qui lui amènent leur meilleur jongleur. Celui-ci, avec un éclat de cailloux scarifie sa cuisse en plusieurs places rapprochées et, le faisant beaucoup souffrir, suce longuement sa douleur. Il est soulagé, mais pas encore guéri. M. de Flaucourt et le Père de la Ville, qui est membre de plusieurs sociétés savantes, l'aident à prendre son mal en patience, des heures durant discutent avec lui des problèmes d'astronomie résolus par M. de Copernic.

Le médecin du Grand Soleil, à son tour, offre ses lumières ; avec des cataplasmes de simples, préparés dans le plus grand secret, en huit jours il remet sur pieds le malade.

M. le Page du Pratz a choisi, à une demi-lieue du Grand Village, un site sur la petite rivière des Natchez, pour M. Hubert, qui a fait venir de France des meules de moulin, des outils, 20 ouvriers de toutes sortes et un minotier normand connaissant bien son ouvrage. Il a bâti une grande maison de charpente, fait labourer, ensemencé du blé d'Inde, installé un moulin à eau ; les naturels apportent leur

grain à moudre et en laissent une partie en paîment. Un moulin à forge a été ajouté ; le taillandier et l'armurier réparent les socs, les outils et les armes.

M. Hubert s'accorde avec les sauvages, qui, dit-il, « *ont autant de discernement et de finesse qu'on peut attendre de gens sans études.* »

A quelques lieues, sur la même rivière, se trouve « Terre Blanche » la concession de la Cie, gérée par M. de Montplaisir, « *le plus aimable cavalier de la colonie* ». L'habitation de charpente qu'il a fait élever près de la berge est fort belle et commode, abritée des vents arrière par une magnifique cyprière de six lieues.

Parmi ses engagés, il a 30 « Cléracs », pris à la manufacture de Clérac en Guyenne, qui sont fort entendus dans la culture et la manière de façonner le tabac, et apprennent leur métier à d'autres, car ils ne resteront pas longtemps.

De Manchac à la Ouabache, le tabac sauvage croît naturellement. Le tabac de France, qui ne vient pas en Basse-Louisiane, est ici superbe. On le sème en hiver, mêlé de cendre pour mieux l'éparpiller, et quand il lève on le couvre d'écorces de cypre pour le protéger des gelées blanches. On le repique, on le châtre, on l'ébourgeonne, enfin on le coupe en pied de biche et on l'accroche au toit de la sécherie. Une seconde récolte repousse, moins haute que la première mais d'aussi belle qualité.

Dès la seconde année, M. de Montplaisir en expédie en France 100.000 livres, tant en boucaulds de manoques qu'en carottes.

La manoque est la poignée de feuilles qu'on arrache par un jour humide, lorsque le tabac est bien sec, en tenant la tige d'une main. On lie ces manoques, on les empile dans un lieu bien clos, en les recouvrant d'une couverture de laine tenue par des madriers, pour les faire suer. Il faut surveiller la température, qui pourrait dégénérer en combustion. Lorsque aucune chaleur ne se dégage plus de la pile, on met les manoques par couches dans un boucauld.

Pour faire des carottes, on écotonne de leur côte verte les feuilles imparfaitement sèches, et on les range, alternativement de long en large, sur des pièces de toile de 6 pouces sur 20, en ayant soin d'amenuiser les extrémités avant de les serrer avec des liens de tilleul. Chaque douzaine de carottes est serrée par de fortes cordes, pour les rendre très dures, avant d'être entourée de lianes, et on la porte à suer sous une grosse couverture de laine.

M. de Kolly, l'ancien conseiller financier de l'Electeur de Bavière, a envoyé 70 engagés, dirigés par M. Jean-Baptiste Faucon du Manoir, et le Lt. de Cœtlogon, à sa concession Ste. Catherine. Avec 20 nègres, on y cultive le mahiz, les patates douces et les fèves.

M. du Manoir, l'obligeance même, est en très bons termes avec ses voisins, et s'entremet souvent pour eux. Il écrit en France que M. de St. Hilaire, le chirurgien, « *à ce qu'il dit est en grand besoin d'une femme, s'il était possible à ces Messieurs de Paris de persuader à Demoiselle Le Loup, sa dernière maîtresse, de venir dans ce pays, il l'épouseroit aussitôt.* »

M. de Kolly, a de plus, aux Chapitoulas, la concession Ste. Reyne, allant du fleuve au lac Pontchartrain. M. Céard, et M. du Plessis ont déjà installé une habitation, une chapelle, un pigeonnier pour 200 pigeons francs et un magasin, fort bien fourni en épices, paraît-il.

Tout à côté, aussi aux Chapitoulas, M. Joseph de Villars du Breuil est extraordinairement laborieux. Avec ses fils et ses 18 valets de ferme, il commence un peu d'indigo, qui vient assez bien, mais est inférieur à celui du Guatémala. C'est une marchandise de bon placement, il y a tant de tuniques de soldats à teindre par le monde. Comme M. Guénot de Préfontaine, il a apporté de France tous les instruments aratoires nécessaires à la culture.

Tout de suite il a compris qu'il fallait organiser un système de protection et de drainage. Il a construit sur le fleuve une haute levée de terre, que les écrevisses percent la nuit pour aller explorer les potagers, a creusé des fossés d'égouttement et des canaux dans lesquels l'eau circule à volonté. Sa concession est à l'abri des sautes d'humeur du Mississipi.

Ses autres voisins, les trois frères Chauvin — de la Fresnière, de Léry et de Beaulieu — ont 100 esclaves noirs dans leurs domaines. Ils font des rizières ; à cause de la fonte des neiges dans les Illinois, le Mississipi est haut au printemps et donne aux champs l'humidité nécessaire pour que le riz, semé en mars, germe et croîsse. Aussitôt qu'il est fleuri, on fait écouler l'eau par des canaux et en une douzaine de jours il mûrit, constamment surveillé par des nègres tapant sur des chaudrons, pour effrayer les étourneaux, qui à la moindre négligence en feraient un banquet. Lorsque le riz, coupé à la faucille, est engrangé, on ramène l'eau sur le terrain et une seconde récolte germe, dont les grains seront moins gros.

Dans les Bayagoulas, à la concession des trois frères Pâris-Duver-

nay, financiers, « *le très honnête homme et fort entendu* » M. François du Buisson, garde-magasin et trésorier, installé là avec son frère, ses deux sœurs et 25 personnes, réclame des fileuses du Dauphiné. Il a apporté des cocons, qui malheureusement pour la plupart ont éclot en route ; ceux qui ont survécu ont donné de la très belle soie. Puisque les mûriers, toujours à fruits rouges, abondent, on pourrait développer cette industrie.

Sur la Rivière-Rouge, chez les Natchitochez, où commande « le chef à la grosse jambe », M. de St Denis, la terre lâche et sablonneuse est assez fertile, mais ne s'enfonce guère en profondeur, entre la rivière et les marécages. Les sources sont mauvaises, la rivière est fétide ; on a construit des citernes, pour recueillir la pluie.

Cependant M. de la Loire des Ursins, qui vit là avec 110 personnes, M. de la Harpe avec 40, et la famille Brossard avec 11, sont assez satisfaits. Ils font du tabac, et traitent des vessies de bœuf remplies d'huile d'ours, préparées par les sauvages en abondance, car ces animaux affectionnent la région à cause de ses glands et de ses plaqueminiers. Ils montent à califourchon sur les branches, et, d'une patte, attirent les rameaux chargés de fruits oranges, pour s'en délecter.

Les concessions ne réussissent pas toutes. Aux Yazoux, celle de M. Le Blanc, secrétaire d'Etat, qui a constitué une société avec le Comte et le Chevalier de Belle-Isle, le Marquis d'Asfeld et Messire Gérard de la Jonchère, administrée par M. des Fontaines et le Lieut. de la Tour, emploie 140 personnes. On a monté une longue habitation, couverte de cypre, un magasin, une chapelle pour l'Abbé Juif, l'aumônier, une petite palissade pour la troupe, à côté du Fort, dont les concessionniers assument l'entretien, ce qui a permis à M. de la Boulaye de partir aux Arkansas. La concession ne répond pas aux espérances, le sol manque de fertilité.

M. le Blanc et ses associés possèdent aussi une concession au petit désert des Chouachas.

L'habitation et le magasin du Marquis d'Ancenis, aux Colapissas, ont été détruits par un incendie.

Les concessions du Marquis de Mézière et du Marquis des Marche, à la fourche des Ouachitas et de la Rivière-Rouge, fleurie de bois-boutons, blancs et graciles comme les rameaux enchantés des estampes japonaises, ne prospèrent pas, peut-être parce qu'ils sont absents ; mais celle de M. de Villemont, qui habite avec sa famille entre la

Rivière-Noire et le Bayou d'Argent, n'est pas davantage florissante, pas plus que celles de Madame de Chaumont, sur la rivière des Pascagoulas, du Comte d'Artagnan et de M. d'Artaguette, aux Cannes-Brûlées, de M. de Meuse, à Pointe-Coupée.

M. de Boisbrillant, dans les Islinois, aidé par M. Marc-Antoine des Ursins, commis-principal de la Cie des Indes, le 22 juin 1722, partage la prairie alluviale, s'étendant au pied du village des Kaskakias, octroie à chaque famille de la paroisse de l'Immaculée-Conception un champ d'un demi-arpent de façade, entre le village et le fleuve, et délimite les communs de la paroisse : un pacage, « le Loint du Bois », pour le bétail et les chevaux, et une partie de la forêt pour le bûchage domestique.

Il en fait autant autour du fort de Chartres, où les Jésuites sont en train de bâtir l'église Ste. Anne, au village de la Ste. Famille des Cahokias, à St. Philippe, à la Prairie-du-Rocher, à la Grande-Prairie, et à la Prairie-du-Pont. Chaque bourgade, française ou sauvage, aura ses champs et ses communs. Les Kaskakias ont deux moulins à chevaux, et déjà tirent dix à douze Livres du minot de blé.

M. Paris de Marmontel est parti aux Illinois avec des mineurs, M. Renauld continue à y chercher argent et plomb avec les siens, sans aucun résultat appréciable. A 500 lieues de la Nlle. Orléans, le fort St. Louis de M. de la Salle est maintenant de pierre et bien fortifié. Dans toute la région, on prépare la sève douce des érables, qui, bouillie, fournit le délicieux syrop du Canada et le sucre de tonne.

Mais les sauvages ne sont pas toujours placides. Au bord du fleuve, on voit des poteaux commémorant leurs expéditions contre leurs ennemis, sur lesquels des hommes sans tête, peints au vermillon, représentent les tués, et d'autres entiers les prisonniers. Si l'homme a les bras appuyés sur les hanches, il s'agit d'un Français.

Aux Arkansas, il n'y a plus que le Père Poisson, un Jésuite. Le Lt. de la Boulaye, marié à Demoiselle Trudeau, s'installe dans un nouveau poste.

Depuis la déconfiture de M. Law, les gens de sa concession des Arkansas, exploitée pour le compte de la Cie, étaient abandonnés à eux-mêmes et souffraient de leur isolement. Désireux de regagner leurs clochers allemands, ils ont redescendu le Mississipi, M. de Bienville les a persuadés de rester à proximité de la Nlle Orléans, et leur a donné en bordure du fleuve une grande concession, la

Côte Allemande, qu'ils ont, séance tenante, divisée en quatre paroisses : Marienthal, Augsbourg, Carltein et Hoffein, pour se croire encore chez eux.

M. d'Arensbourg, dirige d'une main ferme les 330 personnes qui composent son petit monde.

Industrieux, et peu querelleurs, ils ont défriché, semé des potagers, qu'ils sarclent, pendant que les belles femmes placides, un peu bovines, en caraco, vaquent à leurs travaux ménagers, s'occupent des laiteries. A la fin de septembre, ils portent le feu dans la grande herbe des « baisseurs », et dix jours plus tard, ont un excellent pacage d'un demi-pied de haut.

Le samedi, dans la nuit, ils chargent leurs pirogues de bourriches, et dès potron-minet sont à la Nlle Orléans, où ils vendent au poste et aux habitants encore rares leurs salades, leurs fromages, leurs vaisseaux « de lait d'à matin », des chapons à 40 sols, des petites volailles moins chères, des œufs à 50 sols la douzaine.

Après avoir acheté le nécessaire au magasin, ils rentrent à la nuit, prêts à se remettre au travail.

Les légumes viennent mal dans la grande chaleur, les salades montent vite. Les étés accablants sont déchirés de violents orages, dont les éclats renvoyés par la raquette des forêts serrées et des écores, se répercutent de façon sinistre, au grand effroi des femmes.

Les insolations sont fréquentes dans la saison chaude. Les chirurgiens préconisent un remède peu compliqué : il faut, en l'éparpillant le moins possible, renverser un gobelet d'eau fraîche sur la tête du malade, en appuyant de toutes ses forces. Si après un instant, l'eau bouillonne dans le gobelet, l'excès de chaleur évacue le cerveau et le mal est réparé. Les sauvages ont recours aux simples, ils appliquent sur le front les feuilles velues de l'appe-macé, dont les perroquets se disputent les amandes. Si un homme « n'a plus d'esprit », c'est à dire est fou pour avoir subi les effets du soleil ardent, les jongleurs lui font avaler, soir et matin, un opiate fait de graines de laitue et de noix dans leur coque, pilées par quantité égale.

Les Français ont trouvé peu de plantes indigènes comestibles ou utilisables. Le chirurgien de la concession du Manoir, M. Alexandre, qui est aussi botaniste, découvre un jour un arbrisseau odoriférant, ressemblant au laurier-sauce, garni de petits bouquets de baies bleuâtres, qu'il croit reconnaître pour le myrifica cyrea, l'anémiche des Indes.

En novembre, quand les baies sont mûres, il procède à des essais. Dans un chaudron d'eau, il fait bouillir avec leurs queues ces baies, formées d'un noyau allongé emmailloté d'une substance visqueuse, qui monte à la surface pendant que noyaux et queues tombent au fond. Il écume, fait refroidir, et dans son plat il a une cire vert foncé, qu'il fait bouillir une seconde fois pour la raffiner, et laisse sécher au serein pendant une dizaine de jours. Sa cire est maintenant d'un vert doux de mousse. Il en fait des chandelles odorantes, très cassantes, dont tout le monde est enchanté, car les chandelles de France sont rares et chères.

A leur tour, les colons cherchent ces myrtes-à-chandelle, poussant le long de la côte à l'état sauvage, et qu'on appelle « ciriers », pour simplifier. On transplante des arbustes, on envoie en France des chandelles balsamiques, qui sont très vite en honneur chez les dames de la Cour.

XXIV.

A la Nlle Orléans, 68 habitants sont installés tant bien que mal. Les maisons sont toutes construites sur le même plan, en planches de cypre et de pin, sur solles, à cause des inondations, et sont couvertes de bardeaux saures, minces planchettes de cypre, taillées et arrangées comme des ardoises. Les planchers surélevés sont en bois franc, les fenêtres sont tendues de mousseline bise, pour remplacer les vitres absentes.

On y compte 9 chevaux : 5 appartenant aux frères Dreux et 4 à M. Trudeau. Les officiers vont à pied.

Le Père de Charlevoix, un Jésuite du Canada, qui descend le fleuve, prétendant être envoyé par le ministre pour faire un rapport sur la Louisiane et tâcher de découvrir la mer de l'Ouest par les lacs, après avoir passé les fêtes à la mission des Natchez, en janvier 1722, arrive devant la Nlle Orléans. Il est complètement désillusionné.

Le 10 de ce mois, il écrit à la Duchesse de Lesdiguière : « *Les 800 belles maisons et les cinq paroisses que lui donnoient le Mercure il y a deux ans, se réduisent encore aujourd'hui à une centaine de baraques, placées sans beaucoup d'ordre, à un grand magasin bâti de bois, à 2 ou 3 maisons qui ne pareroient pas un village de France ; et à la moitié d'un méchant magasin, qu'on a bien voulu prêter au Seigneur et dont il avoit à peine pris possession, qu'on voulut l'en faire sortir, pour le loger sous une tente.* »

Il revient sur sa déception. « *Je n'ai rien à ajouter sur l'état présent de la Nlle Orléans. L'idée la plus juste que vous puissiez vous en former est de vous figurer 200 personnes qu'on a envoyées pour bâtir une ville et qui sont campées au bord d'un grand fleuve où elles ne songent qu'à se mettre à couvert des injures de l'air en at-*

tendant qu'on leur ait dressé un plan et qu'ils ayent bâti des maisons. »

A la colonie, par prudence, on reçoit bien le Père, avec des restrictions, on doute beaucoup de l'authenticité de sa mission. Il obtient cependant un résultat, il réconcilie M. de Bienville avec M. Hubert, qui a vendu sa concession et ses 80 esclaves à M. Faucon du Manoir, et va regagner la France.

Peu après le départ de M. Duvergier, qui s'est embarqué furieux, prétendant faire casser M. de Bienville, M. de Boisbrillant, M. de la Tour et tous les autres qui n'ont pas eu l'heur de lui plaire, le 11 février, le Père Charlevoix, M. Hubert et d'autres passagers montent sur *l'Adour*, qui appareille.

Ils sont partis à temps, la famine était sur le seuil. La fécondité du pays est relative, jusqu'en avril, on vit de gibier d'eau — déjà plus rare, depuis qu'on le pourchasse — de chevrette, de poissons, de l'air du temps. Ce n'est pas assez, faut-il croire, puisque chaque jour deux personnes, au moins, meurent de privations.

Enfin, le 9 avril, la flûte *la Bellone* décharge des vivres, et débarque le Chevalier de Loubois, qui vient commander le fort St. Louis. Il apporte des nouvelles, le probable mariage de Louis XV, complètement rétabli, avec l'Infante d'Espagne, et des brevets. M. Blondel de la Tour est nommé Lt. Général de Louisiane, ce qui ne manque pas d'irriter M. de Bienville et M. de Chateauguay, les vieux conscrits de la colonie.

Le 12, après un Te Deum d'actions de grâce pour la guérison du Roi, M. de Bienville préside à la bénédiction des drapeaux, et remet les brevets, pendant que les vaisseaux en rade lâchent trois décharges de mousqueterie et de caronades.

Le soir, dans l'air délié et épanoui, on danse autour de feux de joie aromatisés.

M. de la Harpe, en mai, rentre de son expédition sur l'Arkansas, vers laquelle il était parti avec M. Dumont de Montigny, M. de Franchomme et 22 hommes, pour vérifier l'existence des mines d'émeraude, dont on parlait tant.

Il a remonté sur 250 lieues la rivière aux eaux rougeâtres, lisérée de cannes, dont les rives onduleuses d'abord couvertes de vignes et de pruniers en fleur, se dépouillaient en rochers jaspés et tertres de talc, qui pourraient faire du plâtre. D'émeraudes, il n'a pas trouvé la moindre trace.

Il a visité le village des Sotouis, où il a vu M. de la Boulaye, et fait le relevé topographique de cette région.

Rien de tout cela n'intéresse grandement les commissaires indifférents. Avec amertume, M. de la Harpe fait remarquer à M. de Bienville qu'il s'est donné beaucoup de mal pour rien. Il est dolent, et voudrait repartir en France.

Les commissaires sont, à la vérité, fort occupés de choses pressantes. La Cie a des nègres à vendre, au prix de 176 piastres l'un, payable en riz ou en tabac, à raison de 25 Livres le poids de marc, et trouve difficilement à les écouler. Au lieu de se servir de monnaie de carte, la Cie maintenant paie les troupes et ses dépenses en espèces de cuivre à cours variable : celles de 20 au marc valent 18 deniers ; celles de 40 au marc 9 deniers ; celles de 80, 4 deniers et demi.

Les habitants sont obligés d'accepter ces monnaies lorsqu'ils livrent des marchandises aux troupes, et ne peuvent les utiliser qu'aux comptoirs de la Cie, où les prix ont encore été relevés. Le vin vaut maintenant 120 Livres le baril, le tierçon d'eau-de-vie 30 piastres.

La colonie est divisée en neuf quartiers : Nlle-Orléans, Biloxi, Mobile, Alibamons, Natchitochez, Yazoux, Natchez, Arkansas, Islinois. Chacun possède un chef-lieu, où sont établis un commandant et un juge ; on peut appeler de leurs jugements au Conseil Supérieur de Biloxi. Tout ceci coûte très cher à la Cie, qui dépense annuellement en soldes d'officiers et troupes 375.504 Livres, sans parler des 52.000 Livres payées à la compagnie d'ouvriers suisses.

Religieusement, la colonie est partagée en trois secteurs. Le 16 mai 1722, le Conseil de Régence a décidé d'envoyer des Capucins de Champagne, et a ordonné à la Cie de bâtir une église paroissiale et une cure pour 14 Pères, avec jardin et poulailler, à la Nlle Orléans. Quatre Pères se sont embarqués, chacun avec un ballot de 400 livres de farine, 8 livres de fromage de Hollande, 100 livres de lard, de l'huile et du vinaigre, une pièce de vin, et une demi-ancre, soit 36 litres, d'eau-de-vie, le tout fourni par Sa Majesté. Les Capucins règnent de l'embouchure du Mississipi jusqu'aux Islinois.

Les Carmes Déchaussés désservent les cantons des Alibamons et de la Mobile. Enfin, les Jésuites ont priorité sur la Ouabache et dans les Islinois.

Malgré tant de clergé, il n'y a pas d'églises. Les services se font, la plupart du temps, agenouillés en plein air, ou dans des cabanes.

La Cie, le 27 mars 1719, avait accordé en franc-aleu à M. de

Bienville une concession de trois lieues, mal délimitée, sur le fleuve, au dessus de la Nlle Orléans, et, à la Pointe St Antoine, une terre noyée, bonne pour le pâturage.

M. de Bienville n'a pas commencé à exploiter son domaine, « Bel-Air » ; il obtient des commissaires l'autorisation d'installer là une quinzaine de familles allemandes, auparavant chez les Taensas.

A chaque famille il cède une parcelle « en bois debout », de 6 arpents de façade sur le fleuve, lui fournit des outils agricoles, le grenage,[1] une vache pleine qu'on lui rendra trois ans plus tard ; après le douzième veau ils partageront les animaux ; il donne une truie et un verrat, quatre poules et un coq. Tous les deux ans il recevra un cochon gras, six poules grasses ou chapons, et le dixième des récoltes lui reviendra, mais il n'aura droit à aucune part du potager. Chaque famille fournira annuellement une corvée de travail de dix journées.

Avec cet arrangement, M. de Bienville ne s'enrichira pas, mais tout le monde vivra. Dans sa concession noyée de l'autre rive, au dessous de la ville, il place quelques Canadiens pastoraux.

A vrai dire, la colonie ne va pas du tout, entre ses hauts et ses bas, elle est beaucoup plus souvent en bas qu'en haut. Les soldats mis à la portion congrue se rebellent et présentent un triste spectacle ; les culottes claires sont de la même couleur que la robe des faons, les vestes soutachées sont maculées et rapiécées.

Les habitants se lamentent de leur maigre pitance et se chamaillent, tout marche à la billebaude.

Ce trépignement sur place provient beaucoup des méthodes imposées par Versailles et Paris, qui n'ont pas la moindre idée des conditions prévalentes et entendent gouverner la Louisiane, comme un coin d'Aquitaine ou de Normandie, par coercition. De ce que M. de Bienville dit, il leur chaut peu ou prou, la seule chose qui importe à la Cie des Indes est de recouvrer ses arrérages.

M. de Mandeville et M. de Beauchamp à la Mobile, M. Huves de Terpuy à Biloxi, les Cap. d'Hauterive et de la Marque à la Nlle Orléans, ont beau faire des efforts surhumains pour calmer les esprits, il leur est difficile d'obtenir un résultat, d'autant plus que les hommes, débilités et irascibles dès qu'ils n'ont plus leur goutte, sont obligés de compter avec les sauvages. Souvent, on trouve dans

1. Semences.

les plaquebières,[1] le cadavre d'un soldat français, peut-être un larron ou un séducteur.

C'est aux Natchez que l'ordre règne le mieux pour l'instant. Les femmes Natchez, peu farouches, contre une aulne de limbourg, se louent aux soldats pour une lune, comme maîtresse et esclave, ce qui implique une nourriture assurée. L'arrangement, peu onéreux, convient à tout le monde. Une femme noble, « la Glorieuse », est une jongleuse de mérite et s'entend fort bien à guérir les maladies secrètes.

A l'encontre des troupes, qui parlent toujours de déserter, les planteurs et les colons de bonne volonté commencent à prendre goût au pays, et œuvrent.

Dans l'Ile au Vaisseau, 22 anciens forçats parviennent à voler une chaloupe et s'enfuient dans la direction de la Baie St. Joseph. Quatre officiers et des hommes s'élancent à leur poursuite.

Ils reviennent, le 4 juin, sans les déserteurs, mais, à la grande surprise de tout le monde, avec des passagers et des matelots de *l'Adour,* qui a coulé dans une tempête. Les naufragés se sont entassés sur des radeaux, ont gagné la petite Ile des Martyrs, et de là, St. Joseph, où les chaloupes françaises les ont trouvés.

L'aigreur du Père Charlevoix commence à avoir une raison plausible. Le 16 juin, civilement escorté par M. de Bienville et ses officiers, il s'embarque, en bougonnant, sur *la Bellone.*

Le 5 août 1722, M. de Bienville part s'installer à la Nlle Orléans, dans une maison de charpente, située au coin gauche supérieur de la ville. C'est le plus beau jour de sa vie.

Ce même mois, un phénomène étrange se produit. Pendant une semaine, chaque matin, un roulement sourd monte de la mer vers les Islinois, par l'Ouest du fleuve ; chaque après-midi, le roulement descend par l'Est ; le Mississipi lui même est introublé, sans frémissements.

Puis l'ouragan prend corps, se gonfle, éclate en fureur ponctuée de torrents, renverse tout sur son passage. Du 11 au 16, sans discontinuer, il court, déracine, aplatit, revient sur ses pas, repart sur l'avenue, large d'un quart de lieue, qu'il a élue pour sa cavalcade.

Les maisons fragiles de la Nlle Orléans sont renversées, les rues parsemées d'oiseaux malmenés, les mahiz sont broyés, 8000 quarts

1. Roncier.

de riz arrivés à maturité sont détruits ; la semence dispersée par le vent, quelques semaines plus tard, produira une seconde récolte.

Le St. Christophe et *le Neptune,* bâtiments de 12 canons, ont échoué ; *l'Abeille* et *le Cher,* les deux traversiers ont coulé dans le fleuve qui a monté de 15 pieds ; *Le Postillon* de M. du Manoir et d'autres bateaux plats de planteurs ont coulé avec leur chargement de grains et de volailles.

Mais M. de la Tour est tout content, il va pouvoir sortir son cordeau et refaire ses alignements sans s'occuper des grincheux.

Les victuailles, très rares, se paient au poids de l'or, les œufs se vendent 16 sols la pièce, on donne 3 Livres pour une poignée de fèves et 25 Livres pour un morceau de bœuf boucané. Les habitants se plaignent que les magasiniers font des faveurs et partagent inéquitablement leurs réserves.

A la fin du mois, M. du Tisné, revenant du Canada, apprend à M. de Bienville que des Natchez, après une mauvaise querelle, ont tué un sergent, ainsi que sa femme, et scalpé son jeune fils. Le Grand Soleil, « Serpent Piqué », est venu au fort présenter le calumet, et expliquer que le sauvage responsable avait ce soir-là perdu l'esprit, autrement dit était saoul. En réparation, il a proposé de prélever une dîme de volaille sur chaque cabane, pour le fort.

L'incident est à peine réglé, que les soi-disant repentants Natchez attaquent les concessions Ste Catherine et Terre-Blanche, et brûlent l'habitation de M. le Page du Pratz.

M. de Guenotte, de Ste Catherine, en rentrant à la nuit du fort a été blessé au bras par une balle. Après s'être fait panser par M. de St. Hilaire, il descend à la Nlle Orléans. Malheureusement, parce qu'il a toujours rendu ses devoirs à Bacchus, la gangrène a gagné la blessure. Il meurt le soir de son arrivée, après avoir raconté l'affaire et assuré au Gouverneur que « Vieux Poil », le chef du Village de la Pomme, est l'instigateur de l'échauffourée.

Comme d'habitude, M. de Bienville agit. Avec 700 hommes : soldats, bourgeois, Canadiens, volontaires de la Nlle Orléans, des Tonicas et des Chactas, commandés par « Soulier Rouge », il remonte le fleuve.

Le jour de la Toussaint, derrière ses fifres et ses tambours battant la charge, il marche vers le village déserté de la Pomme, met le feu aux cabanes, en fait autant au village des Gris. M. de Mesplaix,

« *bon gentilhomme du Béarn* », quelques soldats et volontaires sont blessés par des flèches.

« Serpent Piqué » est enfin prêt à s'humilier. Après un conciliabule madré, il concède la tête de « Vieux Poil » et celle d'un nègre coupable. A M. le Page du Pratz, théoriquement un ami, il offre un faon d'huile d'ours de 31 pots, mesure de Paris, et promet de faire reconstruire l'habitation.

L'honneur de la France étant sauf, M. de Bienville apaisé rentre à la Nlle Orléans s'occuper d'autre chose. Il oppose les Chactas aux Chicachas ; fait monter des forts sur la Tombecbee et la rivière Alabama ; et casser la tête d'un patron de bateau qui a assassiné M. de Ponctual, gentilhomme breton ; envoie M. d'Artaguette, inspecteur des troupes, relever le cours de la rivière des Islinois, et M. de la Harpe restituer Pensacola aux Espagnols, puisque la Paix est signée.

Tous ces soucis dépassent M. de Bienville ; bien qu'il soit bâti à chaux et à sable, l'endurance a des limitations. En décembre il est désespérément malade.

Son frère, ses parents, ses amis le veillent, M. Pouyadon de la Tour, le chirurgien, le saigne à la lancette, lui fait avaler force thériaque et l'inonde d'eau de la Reine de Hongrie. Les sauvages proposent les services de leurs jongleurs, dans les villages, dansent de mystérieuses danses incantatoires pour invoquer sa guérison, implorent le Soleil de le réchauffer de ses rayons.

Lorsqu'on annonce enfin qu'il est hors de danger, Français, Canadiens et sauvages manifestent bruyamment leur joie. C'est à sa demeure un défilé constant de visiteurs épanouis et d'humbles gens rassurés.

XXV.

La ville, toujours empuantie d'émanations malsaines, a été rebâtie après l'ouragan. Onze carrés sur le fleuve, frangé par les épanchements chrysolithes des saules, et six en profondeur, ont repris leur aspect normal.

La Nlle Orléans a profité de l'occasion pour s'embellir. Au fond de la Place d'Armes s'élève l'église paroissiale, pour laquelle les habitants, qui se sont cotisés, ont commandé à Paris un tabernacle doré et des statues polychromes, grandeur naturelle. On met les bancs aux enchères, les habitants se disputent à coups de piastres les mieux placés.

Les fours de terre communaux se sont multipliés, si bien que la ville a un faux air de rucher, on y fait cuire le pain, moitié mahiz moitié riz, qui constitue l'ordinaire.

Aux abords de la Nlle Orléans, un moulin banal à grain bat des ailes, à côté d'un autre plus petit pour écaler le riz, mais le résultat donne moins de satisfaction que le travail à la pile ; la farine est mêlée de sable, tandis que celle des sauvagesses, faite avec du riz ayant trempé une nuit, est absolument pure.

Cette farine de riz ne peut se lier ; pour la pétrir il faut l'arroser d'une eau dans laquelle du riz brut a bouilli. Lorsqu'on ajoute du levain, la pâte redevient liquide, on en met une portion dans une casserole emmanchée d'une longue perche, contenant un peu d'eau, on recouvre de feuilles de choux ou de latanier et on enfourne dans le four chaud et propre, en retournant brusquement la casserole. La pâte saisie se contracte en motte et fait un excellent pain, mais qui se refuse à tremper la soupe.

Un moulin à bois, à palettes de cypre, débite des planches rêveusement odorantes. Une briqueterie entasse des piles rougeâtres. Des maîtres-potiers font virer au pied leur tour, sur le disque de

cèdre caressent « l'ardigne »,[1] la transforment en écuelles, cruchons, pichets, pour garnir les vaisselliers.

La nourriture est plus variée que sur la côte. Les jours de marché on trouve aux éventaires des melons d'eau et même des melons musqués ; des fèves apalaches et des quarante jours ; des congris[2] ; des salades ; des yammes ; des sabotines qui ressemblent aux reinettes et des pommettes bleues ; des pacanes à coque lisse ; d'âpres noix d'arcajou ; des giraumons ; des potirons à grosses côtes si dures qu'il faut les casser à la hache, mais qui sont excellents et sucrés, cuits tout entiers au four ; des courges ; des calebasses douces qu'on mange en salade et qu'on fait sécher en tranches en prévision de l'hiver ; du cresson et de la boursette. Au mois de juin on vend des raisins-des-bois, dont on fait du verjus, et du soco, le raisin des pampres rampantes, à peau épaisse et assez sucré ; des plaquemines[3] oranges, qui bien mûres et molles « *sont d'un sucre charmant et d'une pâte fine et délicate* ».

Les écrevisses sont si abondantes que les habitants attachent à la cordelette d'une canne un morceau de viande crue pour les pêcher sur le quay. Chaque fois qu'ils relèvent leur ligne, ils tirent dix à quinze écrevisses tenacement cramponnées à leur dîner.

Les étourneaux, qui savent découvrir le riz-de-l'âne[4] aussi bien caché soit-il, et celui des planteurs, sont meilleurs que sur la côte. Les ramiers sont si nombreux que leur passage houlant assombrit l'air lorsqu'ils descendent le long du fleuve vers leurs quartiers d'hiver, en Amérique du Sud.

Les pêcheurs approvisionnent la ville de barbues pesant de 20 à 30 livres, bonnes en matelote, d'énormes carpes, d'anguilles, de sacalaits à chair blanche, de truites vertes, de barbeaux à chair rouge, de casse-burgos nacrés, dont le bec en lime attaque les coquillages, et qu'on fait cuire au vin, après avoir retiré de la tête deux pierres, qui, prétend-on, facilitent les accouchements, de spatules au gros nez ridicule, dont on fait frire les œufs.

Du Lac Pontchartrain, ils rapportent des huîtres énormes, mais insipides, qu'on fait cuire, à cause de leur manque de sel.

En août 1723, tous les services de la colonie se transportent à

1. Argile.
2. Pois chiches.
3. Kakis.
4. Riz sauvage.

la Nlle Orléans, maintenant capitale officielle. *La Galatée* amène au port le personnel du Conseil Supérieur.

Le Conseil siège le mardi et le samedi. Il homologue les ventes, achats et transferts d'esclaves, arbitre les différends, enregistre les naissances, mariages et décès, nomme les tuteurs des mineurs, et, la chicane florissant, est toujours surchargé de besogne. Il semble, qu'en Louisiane, nul ne paie ses dettes, à moins d'y être contraint par le Conseil. Chaque héritage se mue en dédale.

Les habitants ne peuvent procéder à aucun acte important, sans l'assentiment du Conseil, qu'ils pétitionnent : « *Nous supplions humblement nos Seigneurs de Louisiane de nous accorder...* »

Lorsqu'un nouveau membre, sur l'ordre de Paris, est adjoint au Conseil, ou qu'un habitant aspire à une charge publique, avant de l'agréer et d'enregistrer sa nomination, le Conseil ouvre une information de vie et de mœurs. Ses amis et les notables viennent déposer « *que c'est un homme très bien rangé, ayant vécu sans blâme en bon chrétien et honnête homme, avec toute la probité possible, qu'ils le tiennent pour un bon catholique pour lui avoir vu faire des actes de religion.* »

La Nlle Orléans est une potinière licencieuse et joyeuse, comme tout établissement français qui se respecte. On y caquète, on y truande et on y joue un jeu d'enfer. Les fesse-mathieu s'engraissent sur le dos des officiers.

M. de Bienville, plus rassis, se plaint beaucoup de ce carnaval continuel. La réputation de la ville est parvenue jusqu'aux oreilles du Duc d'Orléans. Le crieur de ville, un beau dimanche, sur le parvis de l'église après la grand'messe, bat sa caisse et d'une voix à ressaut lit une proclamation.

Le Duc interdit à sa filleule de jouer ou de permettre de jouer, en aucun lieu, à la bassette, au pharaon, lansquenet, hoc, quinquenove, biribi et toutes espèces de jeux de dés. Les tenanciers de taverne autorisant le jeu sous leur toit seront condamnés à une amende de 500 Livres, doublée s'ils récidivent, le quart de l'amende allant au dénonciateur, ou à son défaut à la cassette des travaux.

Messieurs les officiers, qui connaissent la propension du Régent, en font des gorges chaudes. Ils sont, officiellement, réduits à tirer l'épée pour se distraire. Ils ne changent, naturellement, rien à leurs habitudes, mais désormais jouent chez eux ou dans quelque estaminet clandestin.

Les esclaves qui, de tous côtés, entendent dire : « J'y vas de trois sols, m'accotes-tu ? » à l'imitation des autres, sont déja épris des joies du « crabe ». Accroupis, en grattant leur tignasse d'astrakan. César, Cicéron et Jasmin ne cesseront point, quoi que l'on dise, de rouler les dés, qu'ils cherchent à apitoyer : « li pran ti dan ma patte, bizé yé zié, vini, sauti, gagnin, aïe, aïe, aïe ! »

En dépit de cette gabegie, présentant un simulacre d'aisance, qui n'est que de l'insouciance, la colonie est pauvre, manque désespérément de chirurgiens. M. de Bienville constate que « *M. Bérard, le chirurgien en chef de la Nlle Orléans, bien que moins coquin que son prédécesseur, est tout aussi ignorant.* » On manque aussi de remèdes.

M. Blondel de la Tour et M. de Boispinel, sont morts des fièvres pernicieuses, contre lesquelles on possède des combattifs insuffisants, à moins qu'ils ne soient décédés, comme M. du Pauger l'affirme, « *de chagrin et de la mortification accumulée sur nous tous.* »

M. de Chaville ne tient pas à en faire autant, il décide « *que les services de ce pays ne sont pas bons pour les couleurs* » et repart en France.

De tous les ingénieurs, il ne reste que M. Broutin, M. de Vergès et M. du Pauger, dont les coups de boutoir sont légendaires. Appelé à siéger au Conseil Supérieur, parce que la confirmation de sa concession a été refusée, il est si outré contre ces gens, « à humeur de chien », qu'il refuse de s'y rendre pendant plusieurs semaines.

La Louisiane se livre avec discrétion, sans éclats. C'est une nature prenante. Les nouveaux officiers et les employés de la Cie commencent par maugréer contre les incommodités et les sautes d'humeur du pays, un pays ni vraiment tropical, ni tout à fait pondéré, où les teintes sont coupées en huit, évanescentes comme des parfums, un pays qu'on croit souris et qui est amande, qui a des pâleurs de pollen et qu'on croit amaranthe, et qui, peu à peu, s'insinue.

Les officiers et les administrateurs achètent quelques arpents en bois-debout, 3 esclaves, puis 10, puis encore des arpents, leur temps fini s'attardent, et, avant d'avoir tout à fait décidé de leur destinée, sont enracinés Louisianais. Le sortilège est lent, mais tenace.

M. de Bienville fait publier le Code Noir, issu par Louis XV à Versailles, pour réglementer les conditions d'esclavage.

Les esclaves doivent être baptisés et enterrés dans la religion

catholique, aux frais de leur maître ; toute autre religion leur est interdite ; les jours du Seigneur doivent être observés. Les mariages et le concubinage entre blancs et noirs sont interdits ; il est défendu aux prêtres de marier un nègre sans le consentement de son maître. La bastonnade est régularisée, on ne dépassera pas 30 coups de fouet dans une journée. Il est interdit aux esclaves de porter une arme à feu ou un gourdin, sauf en chasse ; ils ne peuvent rien vendre sans le consentement du maître, ni s'assembler en nombre sans permission. L'enfant d'un mari esclave et d'une femme libre naît libre, celui d'un mari libre et d'une femme esclave naît esclave. Les maîtres doivent assurer la garde-robe de leurs esclaves, leur nourriture et des soins médicaux. Il leur est défendu d'offrir de l'eau-de-vie en place des vêtements prévus par les contrats.

M. de Bienville fait aussi publier un édit punissant de mort toute personne tuant ou blessant le bétail d'un habitant, et condamnant à une amende de 60 piastres celui qui abattrait ses propres bêtes sans autorisation. Le bétail est précieux et conservé pour la reproduction. De tout ce qui a été apporté à grands frais de France et des Iles, on possède 1100 vaches, 300 taureaux, 100 moutons et autant de chèvres.

Le Conseil d'Etat a promulgué un décret qui remet en vigueur, dans la colonie, l'édit d'Henri II obligeant, sous peine de châtiments corporels, les femmes enceintes à déclarer au greffe leur état et le nom du père. Trop de femmes jusque-là se sont préoccupées d'augmenter le nombre des anges, on va s'occuper d'augmenter la population terrestre.

XXVI.

Les affaires de la Cie vont de mal en pis. Il ne reste que 1700 Blancs et 3300 Noirs, une proportion qui pourrait devenir dangereuse. La Cie décide de réduire ses dépenses et ses effectifs militaires.

La Nlle Orléans est gardée par les trois compagnies du Capt. de Richebourg, de MM. de Blanc et de la Marque : c'est-à-dire 92 soldats, 4 tambours et 3 fifres. Les compagnies du Capt. du Tisné et du Chevalier d'Artaguette sont aux Islinois, celle de M. de Vincennes au fort de la Ouabache. MM. de Liette et de Grave sont aux Natchez ; les Chevaliers de Loubois et de Mandeville à la Mobile.

La monnaie continue à avoir des fluctuations inquiétantes. La piastre espagnole vaut quatre Livres ; une ordonnance de Paris décrète que, désormais, 30 Livres compenseront une pistole pesant, et 7 Livres 7 sols une piastre pesant.

Pour nettoyer ce qu'ils appellent ces écuries d'Augias, les Directeurs de Paris ont fait choix de M. Jacques de la Chaise, un neveu du confesseur du Roi Soleil, qui s'est maintenu bien en cour. Il sera intendant, avec pouvoirs extraordinaires pour rendre la justice ; par surprise mettra les scellés partout et examinera tous les comptes, sauf ceux de M. de la Loire des Ursins, établi au poste des Natchez, en qui on a pleine confiance ; on n'est pas tout à fait sûr de M. d'Herbannes, aux Natchitochez, mais il semble honnête homme.

Pas attendus, M. de la Chaise et M. du Sausoy, un autre commissaire et juge, quittent *la Galatée* à l'Ile au Vaisseau, et, par les lacs et le bayou St Jean, gagnent la Nlle Orléans, où ils arrivent à pied, en piètre équipage. M. de la Chaise se présente chez le directeur-général, M. Delorme, stupéfait, lui remet un pli contenant sa révocation, et demande à voir immédiatement les livres.

M. de la Chaise est très mal reçu à la colonie, où, effectivement le plus grand désordre règne, un fait imputable à la qualité des gens

qu'on a déportés par violence ou en pénalité, mais dans cette atmosphère flottante et déliée, on ne saurait manier la férule de façon conventionnelle. A chaque climat son canon.

Son hôtel de charpente, couvert d'écorce de cypre, lui paraît primitif et l'est, et déçoit encore plus sa femme et ses enfants qui l'ont rejoint par le fleuve. Il prétend que tout le monde est ligué contre lui. Si c'est vrai, c'est bien la première fois que l'unanimité est atteinte en Louisiane.

Il irrite par sa jactance, on le dit benêt et incompétent. Il fait des pas de clerc, crie à tort et à travers, houspille petitement et ignore des énormités. La Basse-Louisiane n'est plus un marécage, mais un bourbier.

M. de Bienville, avec qui il est à couteau tiré, ose lui tenir tête, c'est bien, il le débusquera. Il demande son rappel, et, à la stupéfaction de tous, l'obtient.

La colonie n'en croit pas ses oreilles, les planteurs s'abordent l'air consterné : « M. de Bienville est rappelé. » Les sauvages font des figures longues et s'inquiètent, leur « Père Blanc » s'en va ! ils n'ont jamais reconnu d'autres maîtres. La Louisiane est indignée de cette disgrâce, qui atteint tous les gens honnêtes.

M. de Bienville n'est pas seulement le Pygmalion de la colonie, son énergie en est l'armature. Sans jamais avoir cure du danger, contre vents et marées, il a lutté, payé de sa personne, vivifié les hésitants et les découragés. Il a établi le prestige français parmi les nations, insufflé le peu de cohésion qui soude les éléments disparates ; sans lui le pays va s'effondrer, affirment les officiers.

Une dernière fois, M. de Bienville, navré, fait le tour de son domaine. Dans toute la Basse-Louisiane, les planteurs, les anciens, les officiers lui font des adieux déchirants. Les nations ont envoyé dans les établissements des délégations qui pleurent, font des hurlements désolés, se roulent à ses pieds.

Avec M. de Chateauguay, rappelé lui aussi, il va attendre *la Bellone* à l'Ile Dauphine. Le vaisseau quitte le Mississipi, mouille devant l'Ile le Samedi Saint, le capitaine détache une chaloupe pour quérir M. de Bienville et son frère, on appareillera le lundi dans l'octave de Pâques. Il fait très beau, un vrai temps de Pâques. Pendant qu'on charge les chaloupes, de l'Ile on entend coup sur coup deux fois le canon. *La Bellone,* comme si elle ne pouvait se décider à séparer M. de Bienville de sa chère Louisiane, à laquelle

il est accroché par mille tentacules, sa quille endommagée, lentement se met à couler.

Les passagers s'attachent aux vergues, se jettent à la mer pour gagner les îlots-aux-hérons. Bientôt il ne reste plus rien du bâtiment, mais l'équipage et tous les voyageurs ont été sauvés par les canots de l'île.

Pour quelques semaines encore, les semelles de M. de Bienville retrouvent la terre de la Nlle Orléans, née de son rêve indomptable. Comme tout a une fin, il en repart sur *la Gironde.*

Son départ a laissé dans la colonie une turbulence de mauvais augure. M. de la Chaise, qui a maintenant tous les honneurs de la bataille, M. de Boisbrillant ayant été lui aussi convoqué à Paris, prétend éclipser toute autorité établie. Le 11 juillet, il se présente devant le Conseil Supérieur, avec une ordonnance de Paris, lui donnant tous pouvoirs administratifs et judiciaires en place du Conseil, il va constituer son propre bailliage.

Ce geste arbitraire met le feu aux poudres. Nul ne conteste la validité de l'ordonnance, mais elle a été obtenue par la calomnie, on refuse d'en accepter les termes.

M. de la Chaise, furieux, se retire et sur l'heure rédige un arrêté : le Conseil est suspendu, MM. Perault et Perry retourneront en France par le prochain vaisseau ; M. de Fleuriau, le procureur, après un délai, sera rétabli dans ses fonctions.

Le nouveau Conseil, nommé par M. de la Chaise, n'a pas plutôt pris possession des fauteuils que l'encombrement de l'agenda recommence. L'acrimonie est si grande entre les habitants qu'ils se traînent devant le tribunal pour un oui et pour un non. M. de Verteuil, le directeur de la concession Paris-Duvernay, aux Bayagoulas, prétend avoir été ridiculisé par M. Lusurier, qui est condamné à huit jours de prison et à faire des excuses au plaignant ; M. François de Knepper, chirurgien aux Natchez, M. de Clerfontaine et le Chevalier de Bénat se cherchent noise ; M. Dominique Donat de Samson, de Bagnère de Bigorre, qui a été engagé pour trois ans comme chirurgien-apothicaire, aux appointements de six cents Livres par an, prétend que M. de Verteuil assure à qui veut l'entendre « *qu'il n'estoit qu'un instrument propre à la destruction de la vie humaine* » ; le Capt. de la Salle, du *St. André* se plaint d'avoir été calomnié par M. Jean-Baptiste de Chavannes, le secrétaire de la régie.

M. de Villainville, qui commande aux Natchez, descend à la Nlle Orléans et raconte l'horrible spectacle auquel il a assisté, en compagnie de M. de St. Hilaire.

« Serpent Piqué », le Grand Soleil, est mort. Sa femme, quand il a été installé en costume de parade sur son lit cerné de quatre perches supportant ses calumets, bien parée, est venue avec la Glorieuse et plusieurs autres femmes, faire ses adieux au fort. « Le Grand Soleil s'en est allé, c'est beaucoup de valeur, nous nous en allons dans trois nuits et c'est bien bon ! »

Il a assisté au sacrifice. Les sauvages ont fait avaler aux femmes trois grosses pilules de tabac, qui les étouffaient, ont couvert leur tête d'une peau de chevreuil, serrée au col, sur laquelle ils tiraient des deux côtés pour les étrangler, pendant qu'un parent appuyait son genou sur leur estomac et qu'un autre en faisait autant par derrière.

Quand elles ont été mortes, ils ont tourné trois fois autour d'elles en poussant trois cris de mort, six fois ont posé leur casse-tête sur leur tête, puis ont porté les cadavres à côté de celui de « Serpent Piqué ».

Les dames de la Nlle Orléans frémissent d'horreur en entendant tel récit, le veuvage ne leur ouvre qu'une route vers de nouvelles amours.

Passionnément, on discute le cas de M. de Bienville, qui à Versailles, appuyé par quelques amis, se défend comme un beau diable, mais ignore un peu trop les intrigues d'antichambre. Il n'a pas eu le temps d'apprendre à être courtisan, il a été trop occupé à servir la France, il a commencé à seize ans, on ne peut faire deux choses à la fois.

Le Père Raphaël de Luxembourg, Supérieur des Capucins, écrit à l'abbé Raguet, Supérieur ecclésiastique de la Cie, « *qu'il sembloit qu'on ne cherchoit qu'à s'entredétruire alors qu'il faudroit agir de concert pour établir la paix et la tranquillité dans ce païs de la Confusion où il n'y avoit pas deux personnes qui n'avoient pas été malades dans l'année.* »

M. du Sausoy, atteint du pourpre, a rendu l'âme en trois jours. M. du Pauger, en juin 1726, meurt fort chrétiennement « d'une fièvre intermittente, qui est devenue fièvre lente ».

M. de la Chaise, doctrinaire, tout en étant probe l'est fort maladroitement et manque totalement de fantaisie. Il mécontente tout

le monde par sa tyrannie de majester, si mal adaptée à un tel pays et à une telle population. Pour subsister, les habitants se livrent, sur une échelle modeste, à la contrebande, et il prétend supprimer cela.

Pourtant, dans tout ce chaos, le Cie est bien obligée de faire quelques concessions. Les habitants ont envoyé des délégués à la Cour et leur clameur est parvenue aux oreilles du Roi. Les directeurs relèvent les prix du tabac et de l'indigo, autorisent les habitants à commercer avec les Espagnols et les bâtiments de négoce venant de France et des Iles, qui touchent la Louisiane.

Les délations ont porté leurs fruits. M. de Bienville a été destitué en juillet 1726, honorablement bien sûr, personne n'a questionné son intégrité. Après 27 ans de service, il possède 60.000 Livres, on n'est pas un fripon à ce prix. Peut être même a-t-il fait de son mieux, la plus belle femme du monde... enfin, poliment, avec une pension de 3.000 Livres par an, on l'a congédié comme un laquais auquel on donne un bon certificat. On lui a, par la même occasion, repris ses concessions qui n'avaient pas été ratifiées en franc-aleu par Paris.

M. de Chateauguay son frère, M. de Boisbrillant, le Capt. de Noyon, tous les membres de sa famille sont retirés du service.

XXVII.

Il n'est pas étonnant que M. de Perrier, le successeur de M. de Bienville, soit accueilli avec tant de froideur par les anciens, bien que sa femme, Dame le Chibelier, soit fort aimable.

M. de la Chaise le reçoit avec effusion et demeurera son ami. Il est falot, on le trouve bien ou mal suivant la faction à laquelle on appartient.

« On voira, asteur y fait la djeule douce pour nous enmiauler, mais y pourrait bien être un siffleux[1] », disent les Canadiens, qui se réservent. Les noirs sont plus positifs : « qui belle la tête, main pas gagnain la cervelle laddan ! » résume Mercure, l'esclave de M. du Breuil.

C'est un officier de la marine royale, qui s'est fort bien comporté à la guerre d'Espagne ; à terre, il est incolore et facile à vivre. A défaut d'entregent, il possède un certain bon sens, tout de suite il se tourne vers le point d'interrogation agricole.

Les plantations prennent de la valeur, celle des Pâris-Duvernay vaut 37, 637 Livres, d'après l'inventaire. Aux Islinois, le grain est superbe. Dans les terres-basses, le riz donne satisfaction. On a introduit des orangers de St Domingue et des figuiers de Provence, qui ont bien supporté la transplantation.

2600 esclaves sont au travail. Les planteurs n'achètent pas les pièces d'Inde la main dans le sac, les chirurgiens à leur service les examinent nus, auparavant, pour être certains qu'ils ne sont pas atteints de la maladie des Pians ou du virus de Guinée.

On en prend honnêtement soin, même si les sentiments chrétiens n'entrent pas en jeu, car ils ont coûté cher, représentent une valeur revendable et leurs enfants un accroissement de capital. On enfonce dans la terre des « baignoirs de madriers », qui leur permettent de se baigner à l'abri des crocodiles et des serpents.

---

1. Retors.

On les baptise, mais on ne peut tout à fait les détacher des superstitions qu'ils ont apportées d'Afrique. Ils ont leurs gris-gris ; comme en Angola leur ouangas, les magies que l'ouangateur conjure à son bon plaisir ; du Congo, dominé par les onzambis, des dieux puissants, ils ont ramené la terreur des zombis ou apparitions, qui les poursuivent dans les mauvais jours.

Les maîtres abandonnent à chacun d'eux un petit désert, qu'ils cultivent à leur profit et dont ils peuvent vendre la récolte. Ils donnent congé le dimanche, et parfois un jour supplémentaire par semaine, aux esclaves, qui en profitent pour vendre à la ville des fagots, des fruits sauvages, de la cendre pour la lessive ou le savon, et gagner quelques deniers chez les habitants dépourvus d'esclaves. « Monsu, boucou tiabail boucou », offrent-ils d'un air engageant. Les plus industrieux parviennent ainsi, peu à peu, à racheter leur liberté.

Le dévouement des noirs est inégal. Certains sont d'une fidélité à toute épreuve, d'autres sont héroïques. Le Conseil Supérieur a désigné Jeannot, un nègre de la Cie, comme bourreau, à genoux il supplie qu'on le dispense de cette tâche ; le Conseil insistant, il rentre chez lui et sans mot dire, sur un billot, d'un coup de hache tranche un de ses poignets, il faut deux mains pour pendre un homme. Par bonheur, le chirurgien arrive à temps pour arrêter le flot de sang et le sauve. Les directeurs, impressionnés par tant de noblesse, sur le champ nomment Jeannot commandeur[1] de la plantation de la Cie.

Le nombre des « terriers[2] » augmente de jour en jour, quelques concessions ont changé de mains : M. Antoine de la Houblaye a acheté celle de Caron, le boulanger ; M. de Joye de la Goblaie est installé dans celle de sa femme. M. Bertrand du Fresne a la sienne aux Arkansas et M. de Mandeville à la Pointe St. Antoine. Aux Chapitoulas, 21 Chauvins, petits et grands, vivent dans les plantations qu'ils exploitent avec 385 esclaves et 21 domestiques.

On s'est servi de terre vierge au petit bonheur, dans les débuts, M. de Perrier va établir le cadastre des concessions, il ordonne aux planteurs de déposer au greffe leur titre de propriété, en indiquant le nombre d'arpents qu'ils possèdent et celui qu'ils ont défriché.

1. Contremaître.
2. Propriètaire terrien.

A ceux qui sont égrenés sur le Mississipi, il ordonne de déblayer la rive sur trois arpents en profondeur, d'entretenir une levée de six pieds de large et deux pieds de haut, et de planter à distances régulières des poteaux d'amarre pour les « voitures ».

Le fleuve est sillonné non seulement de voitures, mais de bateaux plats chargés, de canots, de maître-canots de 36 pieds de long dont on se sert pour les expéditions militaires, de longues pirogues dans lesquelles 30 hommes pagaient, à moins que la brise ne permette de hisser la voile triangulaire.

Au début de 1727, un vaisseau du Roi amène à la Nlle Orléans deux passagers, un gentilhomme coiffé d'un turban et son domestique. M. de Perrier, après avoir pris connaissance d'une dépêche, avec de grandes marques de respect, l'installe dans une petite maison isolée au coin de la rue Dauphine, où il s'enferme sans prononcer une parole.

La ville est très intriguée, M. de Perrier refuse de répondre aux questions. Des officiers venus récemment de France prétendent qu'il s'agit d'un frère du Sultan, réfugié en France après une révolte manquée contre le vice-régent, Mohammed ; Sa Majesté a refusé de le livrer à la Porte, comme on lui demandait, mais l'a envoyé prisonnier d'Etat en Louisiane.

Toutes ces suppositions passionnent les habitants. On essaie de faire jaser le domestique qui cultive le plant, il n'est pas plus communicatif que son maître.

Depuis plusieurs années, M. de Bienville réclamait d'autres religieuses. Le 6 août 1727, le Père Tartarin, Jésuite, arrive en pirogue à la Nlle Orléans, et apprend au Père Nicolas de Beauboin que *la Gironde,* vaisseau du Roi, portant 8 dames Ursulines de Rouen, Hennebon, Elbeuf et Plœrmel, 2 postulantes et une converse, conduites par la Mère Marie Tranchepain de St. Augustin, leur Supérieure, a échoué devant la Balize. Les religieuses, ainsi que deux autres Jésuites, sont logés chez M. Bernard de Vergès, l'ingénieur, en attendant qu'on leur envoie des voitures.

M. le Massif, frère d'une des postulantes, part immédiatement les chercher avec une pirogue et un canot. Après sept jours de voyage, les religieuses arrivent au débarquement et, en procession, se dirigent vers l'ancienne demeure de M. de Bienville, où elles attendront qu'on leur bâtisse un couvent.

Les Ursulines et les Jésuites ont passé un contrat, approuvé par

le Roi le 13 septembre 1726. Les Ursulines prendront soin de l'hôpital et instruiront les fillettes, pour cela elles ont reçu 500 Livres chacune, et, près de la ville, face au fleuve, un terrain qu'elles transformeront en jardin et plantation. En attendant que cette plantation soit d'un rapport suffisant, elles recevront annuellement 600 Livres chacune pour leur entretien. Si pour une raison quelconque, la communauté cesse son service, elle perdra son domaine.

Les Jésuites, dont le Père de Beauboin est Supérieur, ont reçu 150 Livres chacun et doivent en toucher 800 par an, en attendant que leur concession, voisine de celle des Ursulines, soit productive. On doit leur construire un couvent et une chapelle, mais ils ne pourront exercer aucune fonction ecclésiastique sans l'autorisation du Supérieur des Capucins, et ils ne feront pas l'éducation des jeunes gens, comme M. de Bienville en avait prié, car le roi préfère que les fils de condition retournent en France dans ce but, de crainte qu'ils perdent l'amour de la mère patrie, faute de la connaître.

Le Père de Beauboin, un peu acerbe, ne s'entend pas très bien avec le Père Raphaël, Supérieur des Capucins. Après quelques temps il est remplacé par le Père Petit, qui est « *très modeste et de dispositions circonspectes.* »

Les Ursulines sont fort affairées. Outre leur besogne à l'hôpital, elles ont 23 jeunes filles pensionnaires, et chaque jour sauvagesses et négresses viennent recevoir deux heures d'instruction religieuse, pour se préparer au baptême.

La plus charmante des petites religieuses, Magdeleine Hachard, de Lisieux, enchantée de tout, le 27 octobre 1727, mande à son père, par le menu, ses aventures et ses impressions. « *Toute notre communauté est dans un contentement qu'on ne peut exprimer.* » Elle décrit leur long voyage. Parties de Lorient en février 1727, et installées tant bien que mal dans l'entrepont où l'on a établi des cellules de fortune, elles sont arrivées à la Balize le 23 juillet, après avoir été poursuivies trois fois par des « *corsaires-forbans ou saltins* », à tel point que les passagères déguisées en hommes ont été armées pour se défendre.

« *La mer se faisait craindre* ». En fait, elles ont passé leur temps accrochées à des cordes, pour ne pas rouler hors du lit, et elles ont essuyé deux terribles tempêtes. On a dû jeter par dessus bord moutons et poules tués par le bouleversement, et les vivres ont manqué bien avant St. Domingue. Elles ont échoué une première fois en

quittant Lorient, ont recommencé dans le Golfe du Mexique ; pour renflouer le navire, on a précipité à la mer le lest, les sucres, les barils d'eau-de-vie, les ballots d'effets, « *c'était la désolation de la désolation de voir tout ce pauvre ménage* ».

Avec philosophie, elle accepte les petits inconvénients de la colonie, narre à son père leur traverse de la Balize à la Nlle Orléans. « *Nous avions l'incommodité de la pirogue de ne pouvoir être assis, debout, ni à genoux, et encore sans pouvoir branler, car la pirogue aurait fait capot et nous aurions servi de nourriture aux poissons. Tout notre équipage de matelas et de coffre l'emplissoient, il nous falloit être par dessus tout cela, en un petit toupin, et quand la pirogue s'arrêtoit, nous changions de situation.* »

Chaque soir, avant le coucher du soleil, les matelots faisaient la chaudière et elles cabanaient sur la rive, deux fois elles ont couché dans la boue, sous la pluie, et les Mères ont été incommodées de fluxions et enflement des jambes. « *Nos matelots pour faire nos berres fichoient des canes en terre en forme de berceaux autour d'un matelas et nous enfermoient deux à deux dans nos berres, où nous couchions tout habilez, puis couvroient le berceau d'une grande toile, de façon que les maringouins et les frappe-d'abord ne puisse trouver aucun petit passage pour nous venir visiter.* »

« *Quoique je ne connaisse pas encore parfaitement le païs de la Louisienne, je vais cependant vous en faire un petit détail, et je puis vous assurer qu'il ne me semble pas être à Missicipy, il y a autant de magnificence et de politesse qu'en France, les étoffes d'or et de velours y sont communes, quoique trois fois plus chères qu'à Rouen. Je ne vous parleroi pas des mœurs des séculiers de ce païs, ne les connaissant pas et n'ayant nulle envie de les connoitre, mais l'on dit que ce sont des mœurs bien corrompues et bien médisans, il y a aussi un très grand nombre d'honnêtes gens.* »

Elle ajoute malicieusement : « *Nous aurions besoin icy du Révérend Père dont vous avez parlé pour faire des dévotes, car un Révérend Père Capucin nous assura qu'il n'y en avoit pas une dans tout le païs ni aux environs.* »

Les Ursulines pourraient à bon droit s'étonner. La Nlle Orléans, âgée de cinq ans à peine, est maintenant une grande ville, qui bien que nid à commérages, plaît si fort aux habitants qu'ils fredonnent qu'elle vaut Paris. Déjà, les citadins traitent les campagnards des autres paroisses de « dos blancs ».

C'est surtout une ville étrange de mille âmes, en comptant les troupes, dans laquelle les dames de qualité, en robe de soie à paniers, aussi bien fardées et attifées qu'à Versailles, précédées le soir par des porte-flambeaux ; des gentilhommes magnifiquement accoutrés de broché, le ruban à l'épaule, en bas de soie blanche et fins escarpins, qui lorsqu'ils sont bouclés, remplacent la perruque par leur chevelure naturelle, retombant très bas ; des croquants en droguet brun et chapeau de castor ; des paysans en cotte et coiffe ; des gotons débraillées ; des Capucins en chausses et houppelande ; des laquais galonnés ; des coureurs-de-bois et des chamoiseurs habillés de peau frangée et chaussés de quantiers ; des soldats à tuniques élimées auxquelles il manque des boutons et des brandebourgs ; des noirs en cotonnade passée et des nègres libres, à l'épiderme délayé par de successifs blanchissages conjugaux ; des sauvages vêtus en tout et pour tout d'un braguet, et quand il fait froid de mitasses en peau blanche, se coudoient, se saluent, se courtisent, baisent des mains fines, croisent le fer, se prennent à la gorge, s'injurient, bénissent, braillent et vivent petitement et indolemment dans des maisons basses en planches de cypre, sur sollage, ou dans des habitations plus belles de briques ou colombage, à péristyle, dont les fenêtres sont encore vitrées de mousseline.

Dans les demeures les plus somptueuses, l'ameublement est primitif, fabriqué par les habitants, de cypre et d'osier, ou assemblé par des charpentiers de France, qui s'entendent mieux à monter des solives et des toits de bardeaux qu'à tourner des pieds de bergères.

Les huches sont en bois d'acacia ; des cabinets de cèdre préservent les habits ; les sièges sont fonçés de lianes-noires ; les lits de noyer, à pied de biche, sont garnis de matelas et d'oreillers en barbe espagnole, séchée, battue et lessivée, qui ressemble à du crin noir et n'est pas attaquée par les insectes ; les courtes-pointes et les rideaux sont d'indienne à ramages. Chaque maison honnête a sa table à trictrac, le jeu des soirées d'hiver.

Tout le luxe s'est réfugié dans la toilette. Il est relativement facile de transporter des brocarts, des velours, des rubans ; des perruquiers se sont installés en Louisiane pour accommoder les dames et les gentilhommes poudrés.

Mais les meubles, les ustensiles, tout ce qui encombrerait les navires, sont réduits au minimum. Les seigneurs de Louisiane ar-

rangent leur coiffure devant un petit miroir dérisoire, à la lueur d'une chandelle de myrte, fichée dans un morceau de chêne.

L'argent pour certains est assez abondant, mais il est inemployable. La piastre vaut cinq Livres en argent de France et dix écus en carte, seulement les magasins sont vides. Tout l'or du monde ne saurait remplir une assiette en temps de disette. On remplace le rôt par une révérence, le pain par le riz, qui sur toutes les tables revient trois fois par jour et par la bouillie de blé d'Inde, et, lorsque le sucre manque, les douceurs par une prise de tabac à la rose. Les manières sont exquises parmi ces Messieurs de France, mais souvent le ventre est vide.

La ville n'est protégée en aucune façon contre les crues du Missisipi. Pendant des mois, chaque année, elle est noyée. Les habitations, haussées sur leurs pointes, barbotent jusqu'à leur rez-de-chaussée surélevé. Chaque carré porte à la lettre son nom d'islet.

Même à la belle saison, les rues de terre battue sont marbrées de flaques presqu'impassables. Pour ne pas souiller leurs atours, les belles dames se font soulever par leurs esclaves pour les franchir, ou les traversent en chaise-à-porteurs. On a remplacé les passerelles de cypres, que l'humidité rongeait, par des petits ponts de briques, pour enjamber les fossés.

La ville est enserrée, à l'arrière, par une tranchée putride, comme les fossés entourant les carrés, fourrée de roseaux, de vie rampante et grouillante. Les crapauds sifflent et les grenouilles coassent dans la rue de Chartres et la rue Royale. Les implacables maringouins tourbillonnent en nuées denses. La rive herbeuse est ombragée de saules, que des serins tapageurs jaunissent. Une odeur de vase, de décomposition végétale tenaille la ville, qui plus pittoresque que sûre le soir, n'est pas éclairée et devient le fief des ribleurs.

Les habitations des notables et des principaux commerçants s'élèvent rue du Quay, face au fleuve. Le baron de Hombourg a vendu la sienne avec trois lots, pour 1575 Livres à M. de Moran ; M. Morel de Clairfontaine et M. Antoine de la Goblaye sont en train de bâtir ; M. Pouyadon de la Tour, le chirurgien major, ajoute un étage à son logement ; la plus belle habitation est celle de M. Piot de Launay, le Conseiller, sur la rue Bienville, briquetée entre poteaux et mansardée, elle mesure 46 pieds sur 20, a trois cheminées de brique, une galerie en façade, et, chose inouïe, toutes ses fenêtres sont vitrées, ce qui donne une idée de la fortune de ce propriétaire.

La rue d'Orléans est la promenade favorite, les boutiques de frivolités sont là. Dans les rues de Conti et de Toulouse, les petits vendeurs coltinent leurs marchandises. « Des perches, qui veut des perches ? », les buandières penchées sur leurs bailles les achètent pour tenir les cordes de leur lavée, dans les plants. « Charbon, bon charbon, du charbon de Paris les dames, de Paris, du charbon ! » « Des calas, bonnes calas, chaudes les calas, toutes chaudes ! » crient des femmes, dont la serviette blanche couvre un panier plein de petits gâteaux de riz sucré, frits au lard d'ours. D'autres offrent « des nanames », nom commun à toutes les sucreries. « Perroquets, des perroquets savants, des perroquets bavards ! » chantent les dresseurs, qui promènent des cages d'osier. « Rempailleurs de chaises ! » chantonnent les gagne-deniers, chargés d'une botte de lianes-noires. « Qui veut des égrugeoirs ? » proposent les boisseliers, disparaissant sous leurs articles.

Les tavernes et les bouges sont partout et ne désemplissent que le dimanche pendant la grand'messe, quand leur fermeture est vérifiée par des rondes.

Le Capt. de Pradel, qui mieux que personne sait couper les liards en quatre, vient d'acheter pour 100 pistoles une habitation en ville et une « retirance » à la campagne. Il achète pour mille Livres de vins et de liqueurs, et, en sourdine, ouvre un estaminet, qu'il fait tenir par une servante pour sauver les apparences. On y débite, avec le vin, des fromages de France. Le résultat est si flatteur que M. de Pradel, tout en restant officier, se tourne franchement vers le négoce. A ses frais, il fait venir de France, avec un contrat de trois ans, des sabotiers de Bouillaguet, un village près d'Uzerches, et les installe dans un atelier, immédiatement achalandé. Sa famille lui envoie, pour garnir les coiffes, des dentelles d'Aurillac, qui font la joie des paysannes. De la main gauche, il fait le négrier, car le commerce des esclaves n'est pas à dédaigner pour un homme qui aime les écus. En se gaussant, on se repasse à l'oreille ses menues rapines.

La ville est un panier de crabes. On daube sur tout, sans arrêt. Les dames n'ont rien à faire qu'à échanger des ragots, se chamailler, se raccommoder après leurs brouilles.

Il y a bien des anguilles sous roche, des complicités, des scandales, et quand il n'en reste plus, on en invente.

Madame de Manadé, Louise Jousset de la Loire, et Madame de

la Tour, lasses des mauvais traitements de leurs maris, supplient le Conseil Supérieur de leur accorder la séparation, afin qu'elles puissent se retirer, avec leurs enfants, chez les Ursulines.

Les gens de bien travaillent, se réunissent le soir en « compagnées », où en bavardant et en chantant les ballades des provinces natales, on mange des pacanes et on boit du ratafia, allongé d'eau.

Des couples bien nés organisent un cercle de bonne compagnie. Les uns jouent de l'épinette, du violon et du galoubet, les autres de la viole et de la flûte ; ils étudient Bach et Hændel, donnent des concerts intimes. Pendant « les ajets », les jours précédant la Noël, ils envoient faire dans les habitations la « guignolée », la quête pour les pauvres, qui permettra de leur offrir un petit balthazar.

Les Jésuites ont bâti, à leurs frais, une chapelle, où l'aristocratie se réunit, c'est « la chapelle des honnêtes gens ». On l'a inaugurée, le 24 avril, par une procession et une bénédiction, à laquelle MM. de Perrier et de la Chaise ont assisté, agenouillés dans le chœur, sur des prie-Dieu de brocard blanc.

Plusieurs écoles ont été ouvertes : l'une par les Capucins, pour les fils d'artisans ; d'autres pour les jeunes garçons de condition. La plus estimée est celle de M. Jeaunin, diplômé de l'école polytechnique de Paris.

Bons paillards, les officiers de la garnison, avec un abandon, qui n'est pas tout à fait de l'allégresse, mais un amollissement délicatement éventé, baguenaudent, badinent avec les dames, cueillent l'heure, jouent, bretaillent, s'encanaillent.

Avec des démonstrations fraternelles, ils font les honneurs de leur ville à leurs camarades des forts, venus aux ordres. Ils sont souvent parents, en tous cas ont partagé des maîtresses, ce qui est un lien comme un autre. Sur les rares chevaux de la capitale, ils galopent le long des levées, troublés par le frôlement des barbes espagnoles, ressemblant à quelque imperceptible caresse. Sous leur geste discret, malgré leur accoutumance s'attendant à trouver un arôme, parce que le ciel a une délicatesse d'asphodèle, ils hument l'air moelleux, et sont tout étonnés de le trouver encore une fois nu.

Les hommes de troupe, souvent acoquinés avec une « chauvagesse », appelée honnêtement la ménagère, traînent sous les saules, hurlent des grivoiseries dont personne ne rougit, lutinent les filles, ribotent, terrorisent les paysans quand ils ont faim.

La racaille brigande, s'égosille, quand elle a quelques sols « fait champoura », c'est à dire ripaille. Les « dochans » se prostituent.

A la fin de l'année 1727, après une nuit d'orage, les habitants, toujours aux aguets, s'aperçoivent que les volets « du Turc » restent clos. M. de Perrier, avisé, se rend à la maison qu'il trouve déserte. Dans le jardin sur une tombe toute fraîche, une plaque couverte de caractères arabes est posée. Il va l'envoyer en France pour la faire traduire.

Des chasseurs se rappellent avoir vu une voile barbaresque dans la baie Barateria, quelques jours auparavant. Le mystère s'épaissit encore. M. de Perrier est trop occupé pour répondre, peut-être ne sait-il rien ?

Il a, sans succès, réclamé une maison de force, de guerre lasse il fait enfermer dans une habitation, sous la garde d'un sergent « *une demi douzaine de gueuses qui faisoient en pleine rue leur mestier.* »

Les Capucins, les « collets blancs » des sauvages, tentent des efforts assez maigres, qui n'assagissent rien. Ils ont fort à faire, visitent les habitations éloignées, baptisant, mariant, enterrant.

La ribauderie cependant dépasse les bornes permises par les convenances, il faut prendre des mesures énergiques pour endiguer ce vice. M. de la Chaise se plaint à Paris qu'il y a « *quantité de femmes gastées de vérole, qui vivoient aux dépens de la Cie et causoient des désordres. Ces malheureuses ne servoient qu'à scandaliser le publicq et mangeoient le pain dont ceux travaillant dans son intérêt avoient tant besoin.* » Il insiste auprès des Directeurs sur la nécessité de purger la colonie « *d'une quantité de femmes de mauvaise vie, qui sont entièrement perdues.* »

En attendant que la Cie agisse, il fait promulguer une ordonnance, et les drôlesses galantes, sur des tréteaux, en pleine place publique, sont fouettées par les soldats du fort, qui ne se sont jamais tant réjouis.

M. de la Chaise, qui a maintenant sur le fleuve une plantation, « la Nobilière », continue a être très actif. Il donne connaissance des nouveaux édits de Paris, interdisant la circulation des piastres espagnoles, qui valent 5 Livres en argent de France, mais clandestinement s'échangent pour 10 écus en carte, soit 30 Livres.

Depuis sa création, la Cie a essayé trois systèmes monétaires. Au début, chaque planteur et habitant avait aux comptoirs son mémoire, sur lequel ses achats et ses ventes étaient consignés. Il s'agis-

sait d'un jeu d'échange et d'écriture. Les notes des commis de la Cie étaient acceptées comme des effets, toutes les notes portaient la dénomination de « billets de caisse ».

Peu d'argent circulait, seuls les nouveaux arrivants avaient quelque argent blanc, dont ils se servaient pour leurs menus achats.

Après l'établissement de la Nlle Orléans, la monnaie de carte a suivi, contresignée par le trésorier et le commissaire-ordonnateur, valant de 5 sols à 50 Livres ; elle porte en son milieu les armes du Roi, son numéro et celui du livre du Teneur ; d'après la façon dont elle est taillée les illettrés peuvent reconnaître sa valeur. Les habitants ont un délai très court pour s'en débarrasser, et par ignorance de l'ordonnance ou négligence, vont en laisser périmer une grande portion.

Maintenant, on va se servir de petites monnaies de cuivre rouge, frappées à La Rochelle, portant un L en sautoir, et au revers « Colonie Françoise ». Les vaisseaux sont obligés de les accepter, ils les échangeront au siège de la Cie, à Paris.

Tout ceci n'est pas la faute de M. de la Chaise, mais il subit les conséquences de la mauvaise humeur d'une population qui aime les espèces sonnantes d'or et d'argent. Il est toujours bien avec le Gouverneur, mais il a beaucoup d'ennemis.

Dans les salons, on le juge piètre. « Ma bonne, confie Dame de Ste. Hermine, la maîtresse du Chevalier de Loubois, à Madame de Villainville, en lui tendant sa tabatière, ce M. de la Chaise est un sot. »

M. de la Chaise n'est point un sot. Il n'a pas l'intention de garder ses filles « à graines », comme on dit là, il ennuie les gens mais marie ses enfants, et les marie bien : Félicité, à Louis, le fils de M. Villars du Breuil ; Marguerite à Louis Bizoton, le fils du Conseiller, Marie à M. Prat, le chirurgien. Son autre fille, Alexandrine, encore en pension en France, va revenir et il a fait déjà des projets pour son avenir. Son fils, Jacques, épouse Louise, la fille de M. Juchereau de St Denis, née au Présidio del Norte, qui est ravissante. C'est un mauvais administrateur, qui manque de doigté, mais un père avisé.

Les sauvagesses, sont prisées de certains Français. Bien que Versailles fronce les sourcils, les Pères célèbrent ces mariages mal assortis, prétendant que tout vaut mieux que le concubinage.

A la mort de leur mari, les femmes, poussées par des parents

astucieux, se réclament des coutumes de la Prévôté de Paris et exigent la moitié de leur succession, qui, si elles n'ont pas d'enfants, passe à leur famille.

Sur les instances de M. de la Chaise, le Conseil de Louisiane décrète qu'à la mort d'un Français, en cas de mariage mixte, la propriété du décédé sera administrée par un tuteur, s'il y a des enfants mineurs ; sinon, par le curé de la paroisse, qui paiera à la veuve le tiers du revenu, à moins qu'elle ne rejoigne son peuple, ce qui supprimera sa pension.

La Cie décide d'abandonner les Islinois aux seuls pouvoirs de persuasion des Jésuites, traiteurs et concessionniers. Elle supprime plusieurs forts onéreux, et se désintéresse des Missouris.

M. Venyard de Bourgmont, ancien enseigne au Canada, ayant offert ses services à la Cie, en 1723, s'était rendu, avec M. de Pradel, dans les Missouris, et avait bâti le Fort d'Orléans, près du principal village de la nation, à proximité de la Grande-Rivière et de la Rivière des Osages, ces descendants — d'après leur tradition — d'un escargot, que le Soleil, sur les bords du Missouri, fit mûrir en homme, marié ensuite à la fille d'un castor.

Très bien reçu par les sauvages, qui lui avaient concédé la fille de leur chef, il avait fait alliance avec les Kansas et les Padoucas, puis avait persuadé à quelques chefs de visiter le grand village blanc, de l'autre côté du lac, autrement dit Paris.

En novembre 1724, avec eux, sa belle, et le sergent Dubois, il était parti pour Versailles, montrer au Roi un échantillon de ce qu'il possédait par delà l'Océan.

Le Roi les avait reçus à son grand cabinet, avait accordé beaucoup d'attention à ces sujets rouges, qu'il voyait pour la première fois. Tout le monde les avait flattés de la main, comme des animaux d'une race inconnue ; Sa Majesté leur avait donné des habits bleus brodés d'or et des chapeaux galonnés ; la Duchesse d'Orléans avait organisé dans le Bois de Boulogne une chasse au cerf à leur mode, c'est-à-dire à la course, pour qu'on puisse juger de leur agilité ; le Duc d'Orléans les avait comblés ; ils avaient dansé leurs danses tribales sur la scène de l'Opéra Italien.

Un peu quinauds, enchantés de tout, ils avaient cependant trouvé que les dames de la Cour sentaient le crocodile. La jeune sauvagesse, officiellement désignée par le titre de « Princesse du Missouris », avait été convertie, baptisée en grande pompe à Notre-Dame.

En suite de quoi, pour arriver à une finale retentissante, M. de Bourgmont, qui, se trouvant bien à Paris désirait y rester, avait cédé la place à son sergent, et avec les bénédictions des directeurs de la Cie et des présents de toute la Cour, on avait marié la princesse cuivrée et le sergent Dubois, promu, afin d'être à la hauteur de cette alliance, capitaine et commandant du Fort d'Orléans.

A leur retour à la Nlle Orléans, les voyageurs avaient été traités avec honneur et escortés jusqu'au Fort. Mais le beau voyage rapidement s'est évaporé dans l'esprit mobile des sauvages.

La femme, retombée dans sa sauvagerie, a appelé son peuple à l'aide, fait massacrer son mari et toute la garnison du Fort, est retournée vivre dans son village natal.

La Cie est complétement découragée par l'épilogue de cette histoire romanesque.

XXVIII.

M. de Perrier, endoctriné par M. du Breuil, qui le premier a compris la nécessité d'une levée et d'un système d'irrigation, puisqu'il a dans sa propriété creusé 4000 toises de fossés et 8000 toises de canaux, ce qui explique la fertilité de sa plantation, décide de faire dresser devant la Nlle Orléans une levée de terre de 600 toises. La digue se prolongera six lieues en aval et six lieues en amont de la ville.

Comme il n'y a pas d'argent, une fois de plus M. du Breuil se dévoue et en fait exécuter les deux tiers à ses frais. Il préconise aussi un canal, entre la capitale et le lac Pontchartrain, ce qui permettrait de charger directement les bois et autres marchandises. M. de Perrier est partisan du projet, mais encore une fois la Cie n'a pas d'argent. On oublie de débattre cette question parce que la traduction de la plaque trouvée sur la tombe « du Turc » vient d'arriver : « La justice du ciel est satisfaite, le dattier poussera sur la tombe du traître. Le sublime empereur des Croyants, Suppôt de la Foi, le maître omnipotent et Sultan du Monde a tenu son serment. Allah est grand et Mahomet est son prophète. »

Cet homme était donc vraiment un Turc, ceux qui l'avaient le mieux affirmé sont les plus étonnés.

Les choses vont mal chez les Natchez. Au fort Rosalie, M. de Barneval, M. de Liette, M. Broutin, M. du Tisné se sont succédés, le Cap. de Merveilleux garde actuellement la redoute. Il y a sans cesse des brouilleries avec les sauvages, qui s'entêtent à couper la queue des juments des concessions, ce qui pour eux équivaut à un scalp.

M. de Merveilleux est rappelé. Le commandement du Fort est donné au Lt. d'Etcheparre, dit de Chépart, un Basque, la plupart du temps « perdu de boisson ». Il est détesté de la garnison et des sauvages pour sa tyrannie et sa cupidité.

Il fait mettre aux fers M. Dumont de Montigny, le principal officier, qui, aussitôt libéré, vient faire à M. de Perrier un rapport sur les agissements dangereux du chef de poste.

M. de Perrier convoque M. de Chépard à la Nlle Orléans, pour le réprimander. Etant faible, il consent à lui maintenir son commandement, s'il s'engage à moins de sévérité.

Maintenant M. de Chépart, tout au moins moralement, met de l'eau dans son vin. Il se montre plus humain avec ses hommes, mais se rattrape sur les sauvages, qu'il a décidé de faire déguerpir des environs immédiats du fort, pour se mettre bien en cour auprès du Gouverneur.

Il fait appeler le Grand Soleil, et, brutalement, lui annonce qu'il va saisir le Village de la Pomme Blanche, le remplacer par un poste et une plantation.

Le Grand Soleil est abasourdi d'une telle prétention. « Le grand frère blanc plaisante, sûrement il sait que ceux de ma nation ont vécu dans ce village depuis plus de lunes qu'il y a de cheveux dans mes mèches. »

M. de Chépart l'ayant en réponse traité de pourceau, auquel nulle explication n'est due, il insiste fièrement : « Les Français jusque-là ne nous ont pas traité de mauvaise façon, M. de Bienville, qui est notre ami, nous a acheté ce qu'il voulait ou nous lui avons donné de plein gré. Prenez d'autres terres si vous le trouvez bon, mais laissez-nous le village de la Pomme Blanche, où les os de nos ancêtres reposent depuis que nous sommes arrivés sur le Père des Grandes Eaux. Aux yeux du Grand Esprit, il est juste que nous, les enfants du Soleil, restions ici jusqu'à ce que sa flamme nous enveloppe. »

Implacable, M. de Chépart lui donne dix jours pour s'exécuter.

L'ultimatum de l'officier se répand comme une fumée d'aromates. La nation est trépidante de haine. Les Soleils se réunissent en conseil secret, ils décident de frapper à l'improviste. Ils vont faire alliance avec les autres nations qui ont à se plaindre des conquérants, avec tous les villages irrités. A chacun ils vont envoyer un ambassadeur, porteur d'un petit fagot de brindilles soigneusement comptées ; dans leurs temples chaque jour les prêtres en jetteront une sur le feu sacré, et tous frapperont simultanément le jour où la dernière sera consumée.

Le Soleil de la Pomme Blanche a une recommandation à ajouter,

c'est de garder le secret absolu auprès des femmes « à qui on ne doit confier aucun dessein d'importance, puisque tout le monde sait qu'elles ne peuvent pas plus tenir un secret que les doigts écartés l'eau de la rivière. »

Le lendemain, le Grand Soleil retourne au fort, acceptant en apparence de se soumettre, mais ils n'ont pas eu le temps de choisir un nouvel emplacement ; si l'officier veut leur consentir un délai de retraite, on lui versera une dîme de mahiz, huile d'ours, fourrures et volailles pour chacune des 80 cabanes du village. M. de Chépart, enchanté du marché inattendu accepte de grand cœur.

La mère du Grand Soleil, la princesse « Bras Piqué » est grande amie des Français, on murmure que son fils est la preuve vivante de cette amitié. Elle observe avec curiosité les mystérieuses allées et venues des émissaires, et pressent un danger.

Comme toutes les femmes, elle emploie la ruse. Rejoignant à l'écart son fils, elle le prend à parti : elle sait qu'un complot existe, qu'a-t-elle fait pour mériter cette disgrâce de silence, a-t-elle jamais agi follement, trahi son peuple. La voilà, elle mère du Grand Soleil, traitée comme un chien bâtard, autant la chasser tout de suite à coups de pieds.

Le Grand Soleil n'en peut supporter davantage, il lui confie tous les détails du complot, et sans perdre de temps, « Bras Piqué », qui n'ose pas s'approcher du fort de crainte d'éveiller des soupçons, fait prévenir M. de Chépart de s'attendre à une attaque, par le Sous-Lt. Macé qu'elle rencontre dans le bois, puis par Papin, l'interprète. Pour plus de précaution, elle pénétre dans la partie réservée du temple, et à l'insu des gardiens, fait brûler quelques brindilles du fagot, pour jeter le désordre dans les plans d'attaque.

Suivant sa coutume, M. de Chépart, non seulement ne prête nulle attention aux avertissements qu'il reçoit, mais fait mettre aux fers Macé et Papin, qui lui transmettent ces billevesées. Pour bien montrer ce qu'il pense de ces contes de vieille folle, il passe une partie de la nuit soulignée à bambocher au Grand Village. Il doit recevoir son butin le lendemain, et se sent d'humeur joyeuse.

Un bateau plat remonte le Mississipi, avec des approvisionnements et MM. de Kolly, père et fils, qui viennent de France visiter leur concession, gardée par M. de Longraye.

Le Capt. du Couder, commandant aux Yazoux, arrive à la

pointe du jour, en pirogue, avec le Père Poisson, Jésuite, et quelques Yazoux, et monte au fort se reposer.

Ce jour, 29 novembre 1729, dès l'aube, des partis de sauvages se présentent dans toutes les habitations, quêtant de la poudre et des balles, pour aller à la chasse. Ils se libéreront de leur dette, au retour, avec du gibier.

A huit heures, le Grand Soleil, précédé d'un chef, porteur du calumet, et suivi des autres Soleils et de tous ses guerriers, portant les offrandes convenues, se dirige vers le Fort, autour duquel le cortège tourne trois fois avec des cris joyeux.

M. de Chépart, qui s'est couché fort tard et fort ivre, est réveillé par le bruit, il apparaît en robe de chambre et accepte avec cupidité les présents.

Toujours chantant, les sauvages commencent à danser, entrent et sortent de la palissade avec mille contorsions.

Sur le fleuve, des hommes commencent à vider le bateau de ses marchandises. D'une décharge, tous les débardeurs sont tués par des guerriers en embuscade.

C'est le signal qu'on attendait en haut. Simultanément, tous les mousquets parlent, tous les Français sont abattus sans avoir le temps de prononcer un mot : le Capt. du Couder, Desnoyers, M. la Sonde, le chirurgien du poste, le Père Poisson, Me Valer le notaire, tous les officiers, des soldats insouciants, pleins de vigueur et de jeunesse, qui portent des noms et des sobriquets charmants de France — la Flamme, la Joye, la Douceur, Sans-Soucy, Beau-Soleil, Visse-Bras, Va-de-bon-cœur, Bourguignon, l'Enclume, Sans-Chagrin, la Fortune.

M. de Chépart, terrifié, a trouvé moyen, en traînant ses pantoufles, de se sauver dans le jardin. On ne le met pas en joue, un châtiment trop doux pour un « cœur de crocodile », on fait venir le chef des Puants, qui l'assomme à coups de massue, et apporte sa tête au Grand Soleil, fumant sa pipe dans le magasin de la Cie. On la pose devant lui, et toutes les autres têtes sont arrangées symétriquement autour, en fleur monstrueuse. Les corps décapités sont abandonnés sur place aux oiseaux des charniers.

M. de la Loire des Ursins, de St Germain en Laye, chassait à l'heure où son habitation, défendue par son fils naturel, Rosalie a été attaquée. Revenant à cheval, il est assailli et tué, après avoir couché lui-même quatre guerriers.

Les de Kollys, M. Bavalon, leur directeur, M. de Longraye, et le Sous-Lieut. Macé, en route vers Ste Catherine, ont la tête cassée. Toutes les plantations sont prises d'assaut.

Les Natchez, dans leur matinée, ont perdu douze hommes et fait 700 victimes. Ils ont massacré tous les Français, saisi 300 femmes et enfants, qu'ils mettent à mort, telles les femmes Macé et Papin, ou dont ils font des esclaves, comme Madame Dumont de Montigny et la femme Desnoyers.

Deux hommes seulement ont été épargnés dans la tuerie : Le Beau, un tailleur, dont on a tué la femme, qui accommodera pour les sauvages les uniformes des morts, et Mayeux, un charroyeur, qui sera utile pour transporter aux villages les effets du Fort et les marchandises du bateau.

Le Fort Rosalie et toutes les habitations étagées sur le morne sont incendiés. Le Grand Soleil met les munitions à l'abri, et divise le reste du butin en parts égales. Les fûts d'eau-de-vie sont éventrés. Certains que la nation française est exterminée, toute la nuit, les Natchez festoient, poussent des cris inhumains sous les yeux épouvantés des veuves et des blessées.

Le long du fleuve, des guerriers sont embusqués. Cinq Français descendant en pirogue sont amicalement hélés. Quatre d'entre eux sont massacrés lorsqu'ils mettent pied à terre, le cinquième, supplicié.

Le Père d'Outreleau, de la mission des Arkansas, qui descend à la Nlle Orléans avec quelques compagnons, célèbre la messe sur la berge, des sauvages se prétendant amis entourent l'autel de fortune. Les Français ont tiré sur un passage de canards et n'ont pas rechargé leurs armes. A un signal, les sauvages tirent, le Père, blessé, à la course parvient à regagner sa pirogue avec ses hommes, blessé encore, il gagne le large.

Les Yazoux, cependant bien traités, auxquels les Natchez ont promis une part de butin, se soulèvent à leur tour. Le Père Souel, Jésuite, est tué dans la forêt en rentrant de porter le viatique à un malade. Le Fort St. Claude est attaqué et brûlé, toute la garnison massacrée. Au Fort St Pierre, le Chevalier des Roches et 14 Français sont tués, ainsi que leurs familles. Les sauvages revêtent les ornements sacerdotaux de la chapelle, pour danser.

Aux Natchitochez, M. de St Denis commande et jouit de l'amitié des sauvages, qu'il comprend fort bien. Les Natchez ont peur de

cette alliance française. Au crépuscule, une délégation de 150 guerriers de leur nation se présente au fort pour fumer le calumet et remettre, disent-ils, une femme française qu'ils ont avec eux.

M. de St Denis, étonné de leur nombre, refuse d'en recevoir plus de dix, et demande immédiatement la femme, pour laquelle il se déclare prêt à payer rançon. Les Natchez, déconfits de voir leur ruse éventée, devant le Fort, brûlent leur prisonnière, et campent à une courte distance pour attaquer au jour. Mais M. de St. Denis est un bon soldat, avant l'aurore, il est sur eux avec 40 Français et 40 Natchitochez.

Par miracle, 5 hommes occupés hors du Fort Rosalie, le jour fatidique de novembre, ont pu s'échapper. L'un d'eux, Richard, qui travaillait sur le bateau plat, a fait le mort et s'est sauvé à la nage jusqu'à la maison du maître-potier Rousseau, où les Yazoux du Capt. du Couder, ignorant le massacre, lui ont laissé emprunter une pirogue et des vivres ; fin décembre, il arrive à la Nlle Orléans et raconte l'effroyable boucherie des Natchez. Il est hagard, exténué, on le prend pour un halluciné et on hausse les épaules, mais Couillard, Navarre, Canterelle et Louette, qui ce jour là coupaient du bois dans la forêt, arrivent à leur tour, en aussi lamentable état, et il faut bien se rendre à l'évidence.

La terreur gagne toute la ville, qui n'est pas palissadée. Des Chouachas terrorisent les habitants du voisinage, M. de Perrier est obligé de faire casser sept têtes, et de brûler leur village. Les gens de la Côte Allemande et des plantations se réfugient à la Nlle Orléans. On craint que les noirs ne fassent cause commune avec les sauvages. Les nerfs sont à fleur de peau, la panique croît de jour en jour, avec les nouvelles.

Cette terreur ne peut pas durer. M. de Bénac propose de lever une milice de volontaires, dont il prendra la tête. Chaque habitation fournit des hommes et des munitions.

Quelques semaines plus tôt une délégation de 600 guerriers Chactas s'est présentée devant la Nlle Orléans, pour fumer le calumet dans la ville. M. de Perrier, sans rien savoir encore du soulèvement des Natchez, a refusé à cause de leur nombre, qu'il considérait inquiétant. Dépités, ils ont offert leur alliance aux Natchez, mais ils n'ont pas reçu du pillage une part satisfaisante.

Une fois de plus, ils font volte-face, se retournent contre les Natchez. Sur la place du village, de leur hachette ils frappent à

tour de rôle le poteau rouge de guerre, affirment qu'ils sont les alliés des Français et les aideront de leurs armes si les chiens de Natchez tuent les prisonnières françaises. Les Natchez qui croyaient être débarrassés pour toujours de la race blanche et de ses alliés, commencent à témoigner de l'inquiétude.

M. de Perrier demande des renforcements en France. En attendant, le 7 janvier 1730, il expédie le Capt. de Lassus, M. le Sueur et M. de Léry, chez les Chactas, pour cimenter la nouvelle alliance et organiser une expédition.

Le Chevalier de Loubois prend la tête d'une petite troupe et part attendre les Chactas chez les Tonicas, où il est bien accueilli. Il construit un petit poste, puis, impatient, envoie le Lt. de Mesplaix, M. de St Amand, « un bon gentilhomme », le soldat Navarre, marié à une femme Natchez, et deux tambours de l'armée, chez les Natchez, pour s'enquérir des circonstances exactes.

A peine arrivé au débarquement des Natchez, les Français sont cernés par les guerriers. Navarre veut se défendre et immédiatement est tué, les autres sont faits prisonniers et conduits devant le Grand Soleil. M. de Mesplaix lui affirme qu'ils sont venus avec des propositions de paix, que Navarre a tiré parce qu'il était plein d'eau-de-feu, les autres ont déposé leurs armes.

Le Grand Soleil consent à s'apaiser, il envoie chercher la femme Desnoyers, prisonnière, qui rédige pour lui la liste de ses exigences. La rançon des prisonnières est longue, il lui faut 200 barrils de poudre, 2000 pierres à fusil, 4000 livres poids de balle, 200 couteaux et autant de haches, 20 barriques de vin, 20 habits galonnés, 20 chapeaux à tresse avec plume, des aulnes de limbourg, bien d'autres choses encore.

Un des tambours va emporter cette liste au Chevalier de Loubois, chez les Tonicas. Si la réponse affirmative n'est pas parvenue sous trois jours, on cassera la tête des otages. Dans l'intervalle les Français sont bien traités, mais les sauvages tournent de façon inquiétante autour de M. de Mesplaix, qui possède de si belles boucles, hélas à lui, flottant jusqu'à ses épaules.

Le quatrième jour, aucune réponse n'est parvenue. Le Lt. de St. Amand et le tambour sont mis à mort sans cérémonie ; M. de Mesplaix est un guerrier d'importance et on le considère comme tel. On lève soigneusement la belle chevelure, et on l'attache au poteau de torture, où durant trois jours et trois nuits, entouré du

cercle agenouillé des prisonnières sanglotantes, pour que la nation ait le spectacle d'un Français en pleurs, il est savamment martyrisé.

Pas une plainte ne s'échappe de ses lèvres, sa chair est en lambeaux, ses blessures sont avivées par des poisons, les sauvages n'entendent aucun gémissement jusqu'au moment où il rend l'âme. Les officiers de France, quelquefois ne savent pas vivre, mais ils savent généralement mourir.

Continuant à vider les tonneaux d'eau-de-vie et à faire bombance, les Natchez s'abrutissent, mais le Grand Soleil reçoit des nouvelles déplaisantes : les Avoyelles et les Tounicas se sont joints aux Français. Il fait jongler une de ses diseuses, qui lui annonce que le fort et les villages bientôt seront entourés d'hommes vivants. Il demande à la femme Desnoyers s'il est vrai, comme on le dit, que les Français pardonnent, embrassent leurs ennemis et mangent avec eux, quand la guerre est finie. La femme, ne voulant pas aggraver le sort des prisonnières, l'assure que les choses se passent exactement ainsi.

Le Grand Soleil ne jouit pas longtemps de cette fraîche confiance. Le 27 janvier, au milieu de leur orgie, les Natchez sont attaqués, sur la rivière Ste. Catherine, par des Chactas commandés par M. Le Sueur et une vingtaine de nègres libres, extraordinairement valeureux. Ils essaient de se réfugier dans leur fort, mais 60 d'entre eux sont scalpés par les Chactas, et 200 prisonniers, dont Dame de Montigny, le tailleur et le charroyeur, sont délivrés.

M. Le Sueur se retranche à Ste Catherine, où il est rejoint le 8 février par M. de Léry et d'autres Chactas.

En mars, le Chevalier de Loubois arrive à son tour avec les Chevaliers d'Artaguette et d'Arensbourg, M. de Laye, la milice de bourgeois du Chevalier de Bénac : 1400 hommes, presque tous blancs, tirant derrière eux quatre méchantes pièces d'artillerie.

Quatre jours plus tard, on ouvre le feu sur le fort des Natchez, défendu par trois canons dérobés au fort Rosalie, et maladroitement servis par les sauvages.

Après deux jours de canonnade, les Natchez tentent une sortie. Des prisonnières profitent du branle-bas pour les suivre et rejoindre les lignes françaises, mais, à leur horreur, elles voient la tête de plusieurs enfants, abandonnés au fort, empalée sur la palissade, en représailles.

Les Natchez, voyant les Français déterminés à gagner la partie,

envoient la femme Desnoyers avec des propositions, d'ailleurs inacceptables. Enfin, le 25 mars, ils montent le drapeau blanc. Après des pourparlers compliqués avec le Chef des Chactas, ils s'engagent à délivrer les prisonniers, à condition d'avoir jusqu'au matin pour se rendre.

Les prisonniers sont élargis, et, dans la nuit, les sauvages s'échappent silencieusement avec quelques esclaves blanches, vers les Ouachitas, sur l'autre rive du Mississipi.

Quinze Français ont été tués, les Natchez sont partis. il ne reste plus qu'à mettre le feu à leur fort et recommencer un fort français, à l'emplacement du vieux fort Rosalie. Les officiers ont été héroïques et la plupart des soldats si pleutres, que le Chevalier de Loubois est sûr « *qu'ils ont été fabriqués exprès pour la colonie.* » Les Chactas se sont bien conduits, mais leur continuelle impatience rend toute stratégie difficile.

Les femmes et les enfants redescendent à la Nlle Orléans, où toute la population les accueille à bras ouverts, les habitants se disputent l'honneur de leur offrir l'hospitalité, les dames Ursulines se chargent des orphelines.

Mais le temps coule rapidement dans ces climats tièdes, les veuves sont bien vite remariées et reçoivent des petites concessions, la plupart à la Pointe-Coupée.

Les Natchez ne se tiennent pas pour battus, ils continuent à harasser les Français. M. de Loubois a laissé au nouveau fort Rosalie 120 hommes, commandés par le Chevalier Baron de Cresnay ; 20 soldats, écorçant des cypres à quelque distance, sont tués et scalpés. Six Natchez, se prétendant Chactas, pénètrent dans le fort, et massacrent 5 hommes avant d'être maîtrisés et brûlés au cadre.

Un parti de Natchez se présente devant le Grand Chef des Tonicas, un chrétien à qui le Roi a envoyé un médaillon à son effigie, en récompense de son attachement. Les Natchez offrent le calumet, qui est accepté. C'est une feinte, ils tuent et lèvent la chevelure du Chef et de tous les Français présents.

Enfin, en décembre, les renforts réclamés par M. de Perrier arrivent de France : deux compagnies de la marine, de 60 hommes chacune, venant de Brest, commandées par son frère, M. Perrier de Salvert, enseigne de vaisseau, et le Chevalier de Kerlerec.

On va poursuivre les Natchez en fuite, et si possible, les anéantir. M. de Perrier a choisi le confluent de la Rivière-Rouge pour point

de ralliement. Un coureur apprend que M. de Coulange, qui le précédait sur la rivière avec 1000 Tonicas, est blessé et a quinze tués.

Tous remontent la Rivière-Rouge, puis la Rivière-Noire. Les Natchez sont retranchés dans un petit fort qu'on investit. On monte les pièces d'artillerie et, sous un ciel plombé, on attaque. Les sauvages se défendent vigoureusement, mais le troisième jour hissent le drapeau blanc.

Un Chef vient offrir le calumet et propose de relâcher les esclaves retenus au fort, M. de Perrier ne discute pas avec lui, il veut s'entretenir avec le Grand Soleil. Le Grand Soleil ? on lui assure que c'est impossible, alors M. de Perrier mettra le fort en pièces.

St. Cosme, un Soleil, essaie de le convaincre que la paix est faite. Devant l'obstination de M. de Perrier, il se décide à aller chercher le Grand Soleil et le Soleil de la Farine, l'instigateur de la révolte.

Les nuages pansus éclatent avec vengeance, des torrents d'eau fustigent la ligne d'attaque, embourbent les pièces, glacent les troupes. Les Soleils, enfin arrivés, sont conduits à l'abri dans une cabane où ils sont traités en prisonniers sous la garde de M. le Sueur. Pendant la nuit, l'orage n'empêche pas l'officier de s'assoupir. Quand il se réveille, le Soleil de la Farine a disparu.

M. de Perrier oblige le Grand Soleil a envoyer au fort l'ordre de relâcher les femmes et les enfants prisonniers, le fort refuse de s'exécuter et la canonnade continue mollement.

La pluie tombe à pleins seaux, la poudre est mouillée, les troupes barbotent jusqu'à mi-jambe dans une eau galopante, la nuit tombe, il faut bien arrêter un feu si peu effectif qu'il n'est plus qu'un geste. On recommencera au petit jour.

On ne recommence pas, parce que les sauvages à la faveur de la pluie et des ténèbres, se sont enfuis. A l'aurore, quand on pénètre dans le fort silencieux, on ne trouve qu'une femme récemment accouchée et un vieillard. A grand'peine, on rattrape une centaine de fuyards, trop lourdement chargés.

M. de Perrier sur ses bateaux entasse 427 prisonniers Natchez, le Grand Soleil, et plusieurs Chefs, qu'il va envoyer à St Domingue, où ils seront vendus comme esclaves.

Les Natchez ne sont pas détruits, mais le peu qu'il en reste va se fondre avec les Chicachas. La nation n'existe plus.

XXIX.

M. de Perrier n'est pas particulièrement fier de cette campagne, dans laquelle les éléments se sont ligués contre lui avec les naturels, mais les circonstances marchent à trop grandes enjambées pour que Paris s'attarde à lui demander des comptes.

Les bâtiments de France apportent des nouvelles d'un intérêt capital : La Cie des Indes, découragée par ses essais infructueux, après une assemblée générale tumultueuse de ses actionnaires, a remis sa charte à Sa Majesté, qui le 10 avril 1732, a accepté la rétrocession. Le Roi reprend à son compte la Louisiane tombée dans le décri.

L'entreprise si brillamment commencée s'est avérée piteuse. Pendant sa courte existence, la Cie a ébauché les établissements des Natchez, des Cannes-Brûlées, Pointe-Coupée, Manchac, Bâton-Rouge, et, à son corps défendant, a fondé la Nlle Orléans, dont M. de Bienville est le véritable parrain.

Elle avait trouvé une population de 500 Blancs et 20 Nègres, elle restitue 5000 Blancs et 2500 Noirs, mais elle laisse la colonie, comme elle l'a prise, en piètre état.

Les plantations, il est vrai, se sont multipliées, mais les communications sont toujours difficiles. Aucune route n'a été tracée, d'ailleurs il n'y a que 14 chevaux à la Nlle Orléans, et 262 dans toute la colonie, la plupart obtenus des sauvages de l'Ouest. Entre les menoires, on voit surtout des bœufs, qui traînent aussi les « cabrouets » à deux roues, sans ridelles, dont on se sert pour les gros charrois.

Une voiture — la première — a été apportée de la Havane, en 1730. Il n'y a pas de carrossier sur les lieux, mais les charrons sont nombreux.

La Louisiane, en mauvaise posture, n'aime pas M. de Perrier,

plus coupable d'indécision que de déficience. M. Edmé Gatien de Salmon, le commissaire-ordonnateur, qui a remplacé M. de la Chaise, n'est pas davantage apprécié. Dans les comptoirs, les prix sont exorbitants : on paie 35 Livres une paire de souliers de munition ; 30 Livres une pinte de bonne eau-de-vie.

On a découvert un complot d'esclaves. Le massacre des maîtres et de la garnison de la Nlle Orléans était décidé, lorsque la main de M. de Perrier s'est abattue. En châtiment, quatre esclaves ont été brisés à la roue, leurs têtes empalées sur des pieux aux deux extrémités de la ville, afin que tous les noirs les voient et réfléchissent aux conséquences d'un soulèvement.

Pour s'acquitter de ses dettes, la Cie a émis une quantité de billets-de-caisse, qui concurrencent les monnaies du Roi. Le Conseil d'Etat accorde aux habitants quinze jours après proclamation pour se débarrasser de ces billets-de-caisse, en payant leurs dettes individuelles à la Cie.

Le Roi a consenti à acheter tous les effets de la Cie, qui, outre ses comptoirs et ses magasins, possède en face de la Nlle Orléans une vaste plantation. L'inventaire des biens atteint 263.000 Livres, détaillées en marchandises, briqueteries, 260 esclaves, 14 chevaux, 8000 barils de riz. M. le Page du Pratz, qui s'est révélé avisé, est mis à la tête de la plantation.

Par lettres-patentes du 7 mai 1732, le Conseil Supérieur a été réorganisé. Il inclut maintenant avec M. de Perrier et le Chevalier de Bénac, major de la Nlle Orléans, MM. Louis Prat, de la Fresnière, d'Artaguette et le Chevalier de Loubois.

Pour faire refleurir le commerce, le Gouvernement exempt de droits les marchandises à destination ou en provenance de la Louisiane. Les marchands de St. Malo, Bordeaux et Marseille, qui ne manifestent guère d'enthousiasme, pourront commercer sans contrôle. L'Etat sera l'unique acheteur des tabacs, paiera 35 Livres les cent livres pesant. Et, c'est là le point important, M. de Bienville est nommé Gouverneur, M. de Perrier étant élevé à la charge de Lieutenant-Général.

XXX.

L'arrivée de M. de Bienville, Commandant Général, au printemps de 1733, est un événement primordial. Ses parents, les anciens, un grand « abord » de peuple, les chefs sauvages se massent pour l'acclamer. Déjà la césure ne compte plus, on reprend le mouvement où l'on s'était arrêté.

Vieilli et débilité, M. de Bienville accepte cette fidélité avec de grosses larmes dans ses bons yeux. On espère tout de lui, certainement sa seule présence va faire disparaître les calamités qui pincent tous les orteils.

A la Mobile, il y a la petite vérole, qui « piaule » les visages ; à la Nlle Orléans la disette ; les habitants de la côte ne trouvent plus preneur pour leur brai et leur goudron ; les Chactas, aiguillonnés par les Anglais des Carolines, depuis l'affaire des Natchez, traitent de haut les Français, « Soulier Rouge » se plaint d'avoir été relégué par M. de Perrier au plan d'homme sans conséquence.

Le rebut des prisons et des ruelles mal famées de France, en vieillissant, est de plus en plus dévoyé, de plus en plus malade, de plus en plus dangereux. Les pécheresses sont de plus en plus effrontées.

M. de Bienville a fort à faire s'il entend épurer ce gâchis. Heureusement, il est en bon accord avec M. de Perrier, qui maintenant possède une plantation, et M. de Salmon.

Il convoque « Soulier Rouge » et ses guerriers, à la Mobile, où il va essayer d'étirer le prestige de la France, qui en son absence a rétréci comme un cuir de bœuf au soleil.

Aux Natchez, il envoie un officier qui vient d'arriver, Jean Joseph Delfau de Pontalba, le troisième fils d'un Delfau du Quercy, devenu Capitoul de Toulouse, seigneur de la Roque-Bouillac, Roquefort, Belfort, Pontalba, Loubejac, et autres lieux et contreseigneur de la baronnie de Camboulit.

Sur sa suggestion, un arrêté du Conseil accorde chaque année des concessions à deux soldats de mérite, choisis dans chaque compagnie et celles des Suisses, à l'expiration de leur engagement, c'est-à-dire à 26 Français et 4 Suisses, qui de plus recevront le grenage pour ensemencer, leur solde et leurs rations habituelles, pendant les trois années nécessaires au défrichement.

On a créé une nouvelle monnaie-de-carte, contresignée, dont les notes descendent de 15, 10 et 5 Livres, à 50, 25 et 12 sols et demi.

Un patron de bateau, Jean-Louis, qui a bien réussi en Louisiane avec un petit chantier de barques, en mourant lègue 200 Livres à l'église St. Louis, pour acheter un grand crucifix, autant aux pauvres de la Nlle Orléans, et le reste de ses économies, 10.000 piastres, au Conseil Supérieur pour construire un hôpital.

Tout de suite, le Conseil achète la maison de la Vve de Kolly ; M. du Breuil, maintenant entrepreneur des Bâtiments du Roi en Louisiane, pour 2189 Livres, ajoute une aile en brique, couverte de bardeaux, et voici un hôpital de la charité qui répond aux besoins de la ville. Le Père Mathias, supérieur des Capucins, le bénit, M. Prat, chirurgien du Roi et botaniste, en prend la direction.

Le couvent de brique des Ursulines, dont Dame le Chibelier a posé la première pierre en 1730, au coin de la rue du Maine et de la rue de Chartres, est terminé. Le 17 juillet 1734, le Père de Beaubois donne une dernière bénédiction dans la chapelle de l'ancienne demeure de M. de Bienville, il pleut à verse.

A cinq heures, le ciel s'éclaircit et le soleil s'installe chez lui. Par les rues détrempées la procession avance. M. de Bienville ouvre la marche, suivi des habitants, puis des enfants de l'orphelinat et de l'école, portant des cierges de myrte et chantant des cantiques, de douze fillettes habillées en anges, précédant Ste. Ursule, écrasée par une magnifique robe, un manteau d'or et une couronne de pierreries, et tenant un cœur traversé d'une flèche. Derrière elle, 20 jeunes filles vêtues de blanc agitent des palmes, 20 religieuses tiennent droit leurs cierges fragiles, enfin, sous un dais vient le clergé portant le St. Sacrement.

Au son de la musique militaire, les troupes de la ville marchent des deux côtés du cortège. On approche du couvent, sa cloche sonne à toute volée, les fifres et les tambours lui répondent.

Dans la chapelle neuve, toutes les têtes s'inclinent pour une grave bénédiction. La Nlle Orléans a un couvent. En mémoire de ce

jour faste, la rue joignant les rues de Condé et de Chartres prend le nom « des Ursulines ».

Les eaux sont très hautes en 1735, les levées sont renversées par leur violence, les maisons de la Nlle Orléans sont noyées, on circule en canot dans les rues. Et brusquement, la sécheresse arrive. Sans préambule le fleuve baisse de quinze pieds. Durant quatre mois l'été est suffocant, la terre est stigmatisée par des craquelures, le bétail meurt, des chiens enragés errent par la ville, si bien qu'une ordonnance de M. de Salmon enjoint aux habitants de les chasser trois fois par semaine de cinq heures du soir à six heures du matin. Il est interdit aux esclaves de posséder des chiens, sous peine d'être affublés eux-mêmes d'un collier de fer.

M. Chiendel de Maisonneuve, M. Vielle, chirurgien-major et apothicaire de la Nlle Orléans, et M. de Jahan ne savent plus où donner de la tête tant les malades sont nombreux.

Les récoltes sont pitoyables, mal semées, mal venues, puis brûlées. A la Pointe-Coupée seulement, le tabac, soigné par des nègres de Guinée fort entendus, donne un résultat satisfaisant. On en cueille pour 100.000 Livres.

On fait contre mauvaise fortune bon cœur, et, puisque les ris sont le seul moyen d'écarter les pleurs, les divertissements recommencent.

M. de Bienville offre une soirée de contrat pour son neveu, Gilles Auguste Payen, Chevalier de Noyon, fils de Payen de Noyon, Seigneur de Chavoy, qui épouse Dame Jeanne Faucon du Manoir, la veuve du Conseiller Massy.

Comme on ne saurait hésiter devant un si bel exemple, Louis Boucher de Grand'Pré, fils de Messire de Grand'Pré, de Trois-Rivières en Canada, demande la main de Thérèse de Gallard.

Les noces font glisser le temps, mais n'arrangent pas les affaires de la colonie, dénuée, non seulement de victuailles, mais aussi d'artisans. M. de Bienville promet de libérer tout soldat, de son état savetier, charpentier, maître-ouvrier d'aucune sorte, s'il s'engage à s'établir sur les lieux et à vivre de son métier. Il fournira les outils nécessaires et continuera les rations pendant six mois.

Ces questions de gestion ne lui font pas perdre de vue les Chicachas, de plus en plus agressifs. M. de Vergès est en train de faire, secrètement et dangereusement, le relevé de leurs abords ; depuis plusieurs mois, on fait des préparatifs.

M. René de Montbrun, qui fait la traite aux Islinois, s'est engagé à livrer au magasin de la Nlle Orléans 4500 livres de grain, au prix de 20 Livres le cent pesant, avec déduction de 4 deniers par livre au bénéfice des invalides de la marine, ainsi qu'il est d'usage. MM. Jean-Baptiste de St Martin Jaury-Guibery et Jean de Macarty vont livrer 700 barils de riz non écalé. M. de Villars du Breuil, qui est en train de fortifier La Balize, a passé un contrat pour des fournitures de guerre.

Les troupes dont M. de Bienville dispose ne valent certes rien, la plupart des hommes, petits et malingres, sont d'une couardise inquiétante, un point d'interrogation constant pour un chef. Sur 52 recrues arrivées récemment, pour la plupart sortant des prisons, plus de la moitié ont déjà été fouettées pour larcins et indiscipline. Heureusement, ces lamentables compagnies sont encadrées par des officiers admirables lorsqu'il en est temps.

Le Chevalier d'Artaguette, le fils de l'Inspecteur des troupes, aidé par M. l'Anglois de l'Isle, commande le poste des Islinois ; M. de Bienville ordonne au Capt. de Blanc de s'y rendre avec un chargement de poudre et des soldats, pour le prier de le rejoindre, au plus tard le 10 mai, chez les Chactas avec tous les hommes dont il pourra disposer. On attaquera les Chicachas.

M. de Blanc, que les sauvages inquiètent, au passage cache la poudre aux Arkansas, transmet ses ordres à M. d'Artaguette, et renvoie un bateau escorté chercher la poudre. Le détachement chargé de cette mission est massacré par des sauvages, qui s'emparent de la poudre. M. de Blanc avait de bonnes raisons d'inquiétude.

Pendant ce temps, à la Nlle Orléans, messieurs les officiers, qui connaissent les hasards de la guerre, mettent de l'ordre dans leurs consciences et leurs affaires. Le Chevalier d'Orgon, M. de Pontalba, Jacques de Coustilhas font leur testament et donnent leur procuration à ceux qui restent dans la capitale.

Le 4 mars 1736, avec sa petite troupe, une compagnie de Suisses commandée par M. du Parc et M. Volant, et une « compagnie de célibataires », levée parmi la bourgeoisie de la Nlle Orléans, M. de Bienville part rejoindre M. d'Artaguette. Le Chevalier de Noyon le suit avec quatre compagnies.

Arrivés au fort Condé de la Mobile, maintenant un fort de brique à quatre bastions, fortifié à la Vauban avec demi-lunes, chemin

couvert et glacis, commandé par M. Jéodard de Beauchamp, les Français se reposent jusqu'au jour de Pâques.

Après la messe, dans 30 grandes pirogues et 30 bateaux plats, ils s'embarquent pour remonter la rivière jusqu'à la fourche de la Tombecbee.

Au rendez-vous, M. de Bienville trouve le dépôt de munitions et de vivres qu'il a fait préparer à l'avance, et 600 guerriers Chactas, auxquels il promet des présents s'ils l'assistent, mais aucune trace de M. d'Artaguette. Quelques cabanes de feuillage ont été élevées auprès de plusieurs fours de terre, on fait des chaudières-hautes pour les troupes, qui couchent à terre. Il pleut sans arrêt.

La saison avance, on va se passer de M. d'Artaguette. Le 4 mai, on reprend la rivière, le 24, on atteint un point de débarquement favorable.

Avec douze jours de vivres dans ses paquetages, la petite armee, grossie de 1200 Chactas, sous une pluie diluvienne se met en marche, elle clapote jusqu'aux reins dans l'eau croupissante bousculée par l'averse, s'empêtre dans les joncs souples et les inextricables fourrés jamais traversés, se blesse sur les cannes qui craquent sous leur poids de façon pointue, dégringole des failles. On soupe de pain et de lard, et on s'endort dans l'herbe trempée.

A l'aube, la marche reprend, l'armée traverse encore des ravins pleins d'eau, et finit par aboutir, pantelante et lacérée, dans « la plaine aux fraises », à proximité des villages Chicachas, triangulairement étagés sur un coteau, surplombant une étroite rivière.

M. de Bienville, veut exécuter un mouvement tournant, mais les Chactas, qui n'entendent rien aux subtilités stratégiques, insistent pour qu'on attaque immédiatement : ils sont fatigués, énervés, il leur faut sur le champ du sang, des cris, un butin, des chevelures. M. de Bienville est obligé de céder.

Le 26 mai, derrière leurs fifres et leurs tambours, les bataillons, sur dix hommes de hauteur avancent, criant à intervalle : « Vive le Roi ! » La milice bourgeoise clôt la marche, puis viennent les Chactas.

A la tête de ses grenadiers et de ses Suisses, le Chevalier de Noyon, major général, approche d'un fort, évidemment défendu par des Anglais, car leur pavillon y flotte avec insolence. C'est une palissade épaisse et solide, percée de meurtrières, couverte d'un toit de bois et terre battue, que les grenades n'entameront pas.

Comme M. de Bienville n'a ni canon, ni mortier, il ordonne de commencer l'attaque par le village le plus éloigné du fort.

Précédé de noirs, porteurs de mantelets, qui font une cloison vivante, M. de Noyon avance jusqu'au pied du coteau. Là, les nègres prennent peur, et à l'exception de Simon, le nègre libre qui les conduit, déguerpissent. Les troupes maintenant avancent à découvert, tout de suite M. de Contrecœur et le Capt. de Lusser sont abattus.

De midi à cinq heures, la mousquetade continue de part en part. Trois redoutes sont enlevées, d'autres moindres brûlées. Dans la fumée épaisse, les Français tombent, derrière leur palissade les assiégés poussent des cris inhumains, auxquels les Chactas répondent par leurs plus terrifiants hurlements.

M. Renault d'Hauterive, capt. des Grenadiers, est atteint. M. Goujon de Grondel, un Alsacien de Severne, Lt. des Suisses, tombe au pied d'une palissade ennemie, un sergent et quatre hommes se précipitent pour le ramasser, d'une seule décharge, tous sont fauchés ; un grenadier, Régnisse, court, charge le blessé, qui ruisselle en rouge par cinq blessures, sur ses épaules ; pour la sixième fois une balle atteint M. de Grondel. Il est cependant en vie lorsque Régnisse le ramène dans les lignes, où il est acclamé.

M. de Velles, M. de Montbrun sont tués ou blessés, on ne sait pas, en tous cas ils gisent sur le champ de bataille. M. de Noyon, blessé, fait transmettre ses ordres par son major, M. de Jusan, jusqu'au moment ou celui-ci est tué à son tour.

M. de Noyon comprend l'inanité de ce carnage, sa petite armée se trouve dans une position extrêmement périlleuse, il ordonne à M. de Beauchamp, qui commande 80 Suisses, de prendre la tête de la retraite. M. de Beauchamp ne recule pas loin, tout de suite il tombe avec M. de Favrot.

32 officiers, soldats et bourgeois français sont morts. On ramasse 60 blessés, et, tête basse, l'armée regagne le petit camp de M. de Bienville.

Le lendemain l'attaque recommence, et avec les mêmes résultats. Sarcastiques, les Chactas décident de donner aux Français une leçon de bravoure. Pour la première fois, depuis que l'action a commencé, ils avancent en masse vers le fort. Une décharge étend 22 d'entre eux par terre. Terrifiés, ils détalent, pendant que les Chicachas coupent en quartiers les corps chauds, et peut-être vivants, des

Français tombés près de la palissade, pour les empaler sur des pieux, en pleine vue.

Une seconde nuit, l'armée douloureuse se retranche dans son camp, à l'orée du bois. Avec le soir la paix retombe sur la prairie redevenue benoîte, qui, rafraîchie par la pluie, dégage un calme parfum d'aromates. Il ne reste rien de la fureur des mauvaises heures. Des biches bondissent dans l'herbe douce et les fraisiers, tirent sur des romarins, des bécasses dérangent imperceptiblement les graminées en se faufilant, des grillons chantonnent.

Dans le bois, où les hiboux-à-cornes commencent à hululer, assis sur une souche, devant un feu humide qui brûle mal, M. de Bienville, la tête dans ses mains, réfléchit.

Va-t-il reprendre l'assaut ? Il a perdu 45 Français, ses blessés ne se comptent plus, il faut songer à les transporter, il craint la défection des Chactas dont la fidélité ne fait pas de doute aussi longtemps qu'on a le dessus, les soldats sont épuisés, le terrain est si difficile qu'une poursuite des Chicachas serait fatale.

On ne reprendra pas l'assaut. Au lieu de s'étendre dans sa couverture, pénétrée de rosée nocturne, M. de Bienville, sous ses yeux fait fabriquer des civières de branchages. Quand le jour point, le triste convoi s'ébranle.

Sur la rivière, M. de Bienville remercie les Chactas, en leur distribuant les cadeaux promis, et les pirogues repartent.

Rentré à la Nlle Orléans, où Philippe de Grondel et la plupart des blessés entrent en convalescence, M. de Bienville veut nommer Régnisse officier, en récompense de sa belle conduite. Celui-ci, conscient de sa brève éducation, décline. Cependant sa compagnie exige pour lui une distinction, il devient « le premier des grenadiers », et tout le monde est content.

XXXI.

M. de Montcherval rentre à la capitale, et explique à M. de Bienville le pourquoi de l'absence du Chevalier d'Artaguette.

Avec trente soldats, des volontaires et des Kaskakias, celui-ci a rejoint, à l'écore à Prud'homme, sur le Mississipi, M. de Vincennes, accompagné de Ouabaches et d'Iroquois.

M. de Grand'Pré, qui devait descendre avec des Arkansas, et M. de Montcherval, chargé d'amener des Cahokias, étant en retard au rendez-vous, il est parti sans eux, est arrivé, le 9 Mars, au territoire des Chicachas, avec 1500 hommes.

Le Gouverneur n'était pas là ; les chefs sauvages voulaient attaquer sans attendre, les officiers hésitaient. On a pris un village et un fort. Le jour des Petites-Pâques, à l'improviste, ils ont été cernés par 500 Chicachas, conduits par des Anglais.

Le Lt. de St Ange, M. de Coulange, M. de la Gravière, M. de Courtigny, et bien d'autres ont été tués, on a continué à se battre bravement, sans espoir, alors ce fut le tour du Capt. des Essarts, du Lt. l'Anglois de l'Isle.

Les 45 survivants se sont enfin décidés à battre en retraite. Au milieu des éclairs et des rafales d'un violent orage, ils ont été poursuivis, écharpés. M. d'Artaguette, dont le sang ruisselait, malgré l'héroïsme du Père Sénac, un Jésuite, qui lui faisait un rempart de son corps, a été fait prisonnier avec le jeune du Tisné, le Capt. de La Lande, plusieurs soldats.

Les 19 Français ont d'abord été assez bien traités, car on savait que M. de Bienville approchait, et qu'on ne connaît jamais les ressauts d'une guerre. Lorsqu'on apprit sa retraite, les choses changèrent, on pouvait se venger sans crainte de représailles.

Les Chicachas ont attaché le Chevalier d'Artaguette et le Père Sénac, dos à dos, sur le même poteau, les autres ont été liés quatre

par quatre, et on les a fait consumer par un feu lent. Les crépitements alternaient avec le murmure des prières.

Les rares fugitifs qui avaient pu s'échapper à la faveur de l'ouragan, et étaient restés à proximité pour connaître la suite de l'aventure, après deux jours de marche ont rencontré M. de Montcherval, qui avec 160 sauvages et 14 Français était à la recherche de M. d'Artaguette, et lui ont conté les faits. Il a fait prévenir M. de Grand' Pré qu'il était inutile d'avancer plus loin.

M. de Bienville est très affecté par ce martyre, dont il s'estime en partie responsable, il avait grande amitié pour ce jeune d'Artaguette. Il écrasera ces Chicachas de malheur.

Il échafaude des plans expédiés à M. de Maurepas, le ministre, qui, après avoir communiqué avec le Chevalier de Beauharnais, pour lors gouverneur-général de la Nlle France, les approuve.

La colonie donne moins de soucis à M. de Bienville depuis qu'un édit royal a autorisé, pour dix ans, l'exportation et l'importation entre la Louisiane et les Iles.

Dès qu'on laisse les habitants agir à leur guise, ils s'arrangent pour trouver une suffisance. La colonie peut, à la rigueur, nager par elle-même, mais encore faut-il qu'on lui laisse les membres libres.

L'argent se revalorise peu à peu, la piastre est descendue à 7 Livres 10 sols en argent de France, mais les traitements sont toujours insuffisants : M. de Bienville touche 5000 Livres par an ; le procureur du Roi, M. de Fleuriau, 1500 ; M. Claude Bobe des Clozeaux, le contrôleur, 1800 ; Le Chevalier de Noyon, major de la Nlle Orléans, 1200 ; M. le Bretton, greffier du Conseil, 1000.

Les planteurs ne causent pas grand tracas. M. Favre d'Aunoy et M. Assailly, marchands en gros de la Nlle Orléans, viennent d'acheter au Maréchal Duc de Belle-Isle et à ses associés, la veuve du Seigneur Juvénal d'Arville des Ursins, et Messire de la Jonchère, leur plantation des Chouachas, pour 100.000 Livres, payables en argent courant de France et en indigo.

Pierre Castillon du Rocher s'est installé auprès de Charles de Morand, à la Pointe-Coupée ; Jacques de Chavanne aux Chapitoulas ; M. de Coustilhas au dessus de la ville, et M. Esnoul de Livaudais au dessous ; Jacques de Ste Thérèse de l'Angloiserie a hérité de son oncle de Boisbrillant d'un petit bien, à la Mobile, dont M. de Flandres, officier du poste, s'occupe.

Les Louisianais ne vont plus en France chercher femme, ils

épousent les leurs. Les enfants ont grandi ensemble, avec des vides passés dans les collèges et couvents français ; peu à peu, ils forment une aristocratie créole, qui vaut bien l'autre.

L'existence est précaire quand elle ferraille contre le climat, les fièvres pernicieuses, les sauvages et les ennemis du Roi. Les hommes, attirés dans des guet-apens plus nombreux, sont fauchés jeunes ; les veuves, souvent encore mineures, ne restent pas longtemps désemparées, tout de suite, un autre se rapproche, qui les console et élève les orphelins.

Les mariages sonnent le rassemblement, les germains et « remués-de-germains » arrivent de tous les postes, de toutes les plantations. Me Henry, le notaire royal, rédige les contrats que le Conseil Supérieur enregistre. M. de Bienville est témoin principal avec ses familiers. Il a vu naître toute la jeunesse, a des filleuls et des « filleuses » à droite et à gauche.

Le Lt. Joseph Chauvin de Léry épouse Marie Faucon du Manoir, et, presque immédiatement, est tué par les sauvages, son fils sera posthume.

Joseph Pellerin se marie avec Elizabeth de Gauvrit ; Jean-Baptiste Boucher de St.-Laurent de Montbrun avec Françoise Rivard ; Cézar le Bretton, écrivain principal de la marine, avec Marguerite Chauvin de la Fresnière, la fille du conseiller et de Dame Le Sueur.

Le Gouverneur est au premier rang pour le mariage de François de Caüe, fils d'un échevin de Calais, avec Françoise de Mirbaise de Villemont ; préside à celui de son parent, Pierre Benoist de Payen, Chevalier de Chavoy de Noyon, avec la veuve de Joseph de Léry.

Presque en même temps, Balthazar de Ponfrac, Chevalier de Mazan, enseigne de la marine, s'unit à Demoiselle Carrière.

Mais la plus belle noce de l'année est celle du Chevalier Guillaume de Cloches, le fils du Baron de St. Aignet, seigneur de Cloches en Béarn, qui, en grande pompe, épouse Dame Laurence, veuve de M. de Léry, père, et, le même jour, devant le Conseil Supérieur, reconnaît sa fille illégitime, née un an auparavant.

XXXII.

En mai 1739, trois vaisseaux du Roi débarquent en Louisiane 700 bombardiers, fusiliers, canonniers, commandés par le Chevalier d'Ayme de Noailles, M. de Rosily et le Chevalier de Kerlerec. On va reprendre la campagne avortée, contre les Chicachas.

Le Chevalier de Noyon part le premier avec le Chevalier d'Hauterive, M. de Belle-Isle et l'avant-garde de l'armée. Les Chevaliers de Macarty et de Villers, M. de la Gautray et M. Guérin de la Martillère suivent avec leurs compagnies. M. de Bienville ferme la marche, avec M. de Pontalba et l'arrière-garde.

L'armée atteint la Mobile, le fort St. François, puis la rivière Margot, sur laquelle tout le monde s'est donné rendez-vous. Un boucher, un charron et un boulanger sont déjà établis à cet endroit. En août, on commence à bâtir le fort de l'Assomption.

Les renforts attendus commencent à arriver. M. de la Buissonnière, commandant le Fort de Chartres, amène des Islinois 77 attelages de bœufs et 80 chevaux ; le Capt. de Celeron et le Lt. de St. Laurent sont à la tête de 30 Cadets de Québec et Montréal, envoyés par le Chevalier de Beauharnais, et d'un détachement de sauvages du Canada : des Hurons, des Iroquois et des Algonquins.

1200 Blancs et des sauvages en bien plus grand nombre sont entassés dans le petit fort et autour, et pour des raisons obscures s'y éternisent de long mois. Les nouvelles recrues de France, et même du Canada, supportent mal le climat débilitant, les maringouins supplicent, les provisions, manquent ; on a mangé tous les bœufs, maintenant on mange les chevaux, car le lieu n'est pas giboyeux.

Chaque jour, on creuse des tombes. Le Chevalier Guillaume de Cloches, pour lequel hier on célèbra si joyeuse fête est couché là, sous la terre fumante, auprès de Jacques Ste. Thérèse de l'Angloiserie et François de Grand'Pré.

On a bien des pièces d'artillerie, mais le terrain est impraticable,

il est inutile de songer à traîner des affûts. La carte de M. de Vergès n'est pas juste. On est revenu aux conditions de la première expédition.

L'hiver est venu, presque parti, et on est toujours là. M. de Bienville est sans ardeur, se souvenant de sa cuisante défaite, il ne juge pas bon de risquer la gloire des armes du Roi, quand les chances de succès sont si douteuses. Cependant il faut agir, mais on opérera avec prudence, rien cette fois ne fera dévier son jugement.

Le 15 mars 1740, on se met en marche, puis on campe. M. de Céleron, accompagné de M. de St. Laurent et de 100 Français, part en éclaireur, avec des instructions et des propositions de paix. Lorsqu'on arrive en vue du fort ennemi, M. de St. Laurent avance seul.

Par bonheur, les Chicachas, qui n'ont pas la conscience tranquille, et savent que cet émissaire est suivi d'une armée, qu'ils s'imaginent plus formidable que la réalité, amènent leur pavillon, et viennent présenter le calumet à M. de St. Laurent.

De bon cœur, ils offrent de livrer les deux Anglais du fort, dont ils commencent à avoir assez. Ils reconnaissent que les trafiquants anglais « leur gâtent l'esprit », désormais, ils seront fidèles aux Français.

Vêtus de leurs attributs de cérémonie, les Chicachas partent présenter le calumet à M. de Céleron, fort heureux de ces ouvertures, qu'il n'avait pas osé espérer. Les chefs joignent leurs escortes à la sienne, et tous s'acheminent vers le camp de M. de Bienville, pour danser un grand calumet, avant le retour à la Nlle Orléans.

Cahoteuse, lourde de substance pour les intéressés, insipide pour les fainéants, l'année s'effeuille à la colonie.

Antoine de Léry épouse Charlotte du Manoir, et M. Delfau de Pontalba se marie avec Dame Etiennette de Malbec, la veuve du Capitaine Petit de Livilliers. Le Capt. de la Buissonnière est reparti avec sa femme, Demoiselle Trudeau, dans les Islinois. Sur la Côte Allemande, le Capt. Sardou de Villers de Billaud commande le régiment suisse, avec le chevalier de Diederich. M. Fabry de la Bruyère reconnaît un coin des Arkansas, sous la guidance de Brin d'Amour, un coureur-de-bois canadien.

Les bateaux de négoce touchent de plus en plus fréquemment à la Nlle Orléans, ceux de Jean Jung, armateur de Bordeaux sont les plus nombreux. Le 19 mars 1742, *la Charente* armée par des

marchands d'Angoulême, et commandée par le Chevalier d'Aubigny, apporte 144 bouteilles de malaga, qu'on s'arrache, une douzaine de jaquettes de soie brodées, de la toile de Bretagne, des dentelles. En un clin d'œil, le Chevalier a disposé du tout pour 6957 Livres.

Simon Rousset, maître-charpentier et propriétaire à la Nlle Orléans, vient de mourir. On fait de ses biens une vente à la chandelle.

Pendant que M. Sébastien Ange Le Normand, premier juge et huissier, annonce les biens mis aux enchères, on coupe la chandelle en morceau d'un pouce. Quand on allume le morceau, la vente du lot publié est ouverte, le dernier qui parle, avant que la mèche retombe, l'emporte. M. Le Normand conclut « ... vendu pour 330 Livres et attendu qu'il ne s'est plus trouvé d'enchérisseur à l'extinction, le terrain est à sa juste valeur, » et passe au lot suivant.

M. de Bienville, qui a dépassé la soixantaine, est très déprimé par ses deux campagnes négatives contre les Chicachas. Sans doute, il a fait la paix, mais c'est une paix boiteuse, sans gloire, dont il ne s'enorgueillit pas. Le pauvre homme ne s'enorgueillit plus de rien, il est découragé.

Malgré ses lambeaux disparates de luxe, sa débauche bruyante, la colonie n'est pas aussi prospère qu'il l'aurait voulue. Les mal intentionnés font la spéculation sur le nouveau papier-monnaie et les billets de la Trésorerie, qui sont acceptés en payement des droits et des tailles. Les réclamations pleuvent sur le Conseil.

Le 26 mars 1742, de sa plus sincère écriture, il demande au ministre son rappel. Le Chevalier de Noyon va rentrer en France, à ses frais, il désirerait l'accompagner. Sa lettre est navrante.

> *« Si le succès avoit toujours répondu à mon application aux affaires de ce Gouvernement et à mon zèle pour le service du Roy, je lui aurois volontiers consacré le reste de mes jours, mais une espèce de fatalité, attachée depuis quelques temps à traverser mes projets les mieux concertés m'a souvent fait perdre le fruit de mes travaux et peut-être une partie de la confiance de Votre Grandeur, je n'ai donc pas cru devoir me roidir plus longtemps contre une mauvaise fortune. »*

Son successeur, le marquis de Vaudreuil, arrive le 10 mai 1743, et aussitôt débarqué, présente ses lettres de provision au Conseil. M. de Bienville lui remet ses pouvoirs et peut songer à lui-même.

Quarante-quatre ans après avoir posé ses pieds d'adolescent sur une plage blanche, griffée par les plouviers, après avoir élagué de ses mains fortes les troncs du premier fort, M. de Bienville appareille, et cette fois, les planteurs, les officiers, les habitants comprennent que c'est la dernière fois, ils ne disent pas « au revoir », mais « à Dieu ».

Sa perruque bouffante tremble. Par une dernière coquetterie, il a revêtu une armure dégagée, qui laisse apercevoir une guimpe et une cravate en point-à-l'aiguille. Sa grande-croix accroche le soleil, et l'éclabousse de son rutilement.

Ses yeux lassés ne regardent pas le port décroissant, où s'agitent des mains amies, ils suivent le vol des aigrettes, le jeu des ibis roses, qui dans les trous troublent l'eau de leur patte, pour faire venir les poissons à la surface, les ondulations des cannes couchées par une brise soudaine, le glissement majestueux du fleuve. Il est trop vieux, trop désuni pour s'occuper des hommes. Gloutonnement, de tous ses regards, il absorbe une dernière fois sa Louisiane.

XXXIII.

Le Marquis Rigaud Cavaignol de Vaudreuil, le nouveau Gouverneur, est un grand seigneur affable, dont la famille est fort bien placée à Versailles.

Tout de suite, il organise autour de lui une Cour en miniature. Il a sa coterie puisqu'il est obligeant et d'un commerce charmant ; ses courtisans, il peut rendre maints services en France où son influence est grande ; ses admirateurs, car il a belle allure, de la dignité et un bien-dire qui enchante, tout ce qu'il faut pour séduire.

Il a aussi des ennemis, envieux de son élégance, de son train de vie, de son prestige. La marquise a fait venir de Paris un carrosse et quatre chevaux, c'est le premier équipage de la sorte en Louisiane ; jusqu'à présent seules quelques personnes opulentes avaient des chaises, attelées à deux chevaux, et quelques paysans des « chars », un terme commun à tout ce qui est sur roues.

La marquise aime la parure, le patchouli et les compliments. L'Hôtel du Gouvernement devient une ruche bourdonnante, les dîners et les bals, s'y succèdent.

« Le Grand Marquis » donne le ton à toute la Louisiane, fière qu'on lui ait envoyé « du si beau monde ». Il a apporté dans la vie prosaïque des officiers bien nés, des éclaircies de raffinement, qui leur manquaient. Naturellement, ceux-ci, ni anges ni bêtes, abusent un peu de l'indulgence du Gouverneur, arborent des airs avantageux, s'octroient des privautés, et prennent le pas sur ces messieurs de l'Administration.

Les Chevaliers, à l'occasion, délaissent leur service pour tourner des madrigaux, courtiser à droite et à gauche, entamer des pavanes. Et pourquoi pas ? leur mièvrerie est temporaire, à la prochaine alerte ils risqueront galamment leur vie, les Chicachas n'ont qu'à se présenter. Ils ne font pas la guerre en dentelles, mais ils entendent garder leur paix, parfumée et grivoise.

M. Michel de la Rouvillière, le nouveau commissaire-ordonnateur gêné aux entournures par la modicité de ses appointements, n'approuve pas du tout ces façons de faire. Libelliste manqué, il fait tenir au ministre des accusations fielleuses, dont il sait bien qu'on ne tiendra pas compte.

Dans son petit salon, quand les rideaux de velours cramoisi sont tirés, avec quelques amis éprouvés, il reprend les commérages du moment : Le Marquis encourage la négligence des officiers, ses sycophantes ; les Chevaliers d'Orgon et de Membrède n'inspectent plus leurs troupes ; Pierre de Montandant, du régiment suisse de Karrer, ne regagne même plus son canton ; Jacques de Livaudais, le capitaine du port, n'a pas mis les pieds à son bureau depuis des semaines ; quand au Chevalier la Molère d'Orville, ce n'est même pas la peine d'en parler, sous prétexte qu'il a de grands biens, tout lui est permis.

Le Marquis pousse tout simplement les troupes à la débauche, il fait la roue, se gorge de flatteries. Sans parler des autres postes, il est intéressé pour un tiers dans les profits du poste de la Tombecbee. De cela, il est sûr. Quand lui, M. de la Rouvillière, envoie de la farine de froment au poste, elle est revendue et à sa place on donne aux troupes du mahiz. Du mahiz ! Etonnez-vous après cela qu'elles se mutinent. Il y a eu huit déserteurs le mois dernier. M. de la Rouvillière hausse les épaules, pour bien indiquer que ce chiffre lui paraît encore insuffisant.

Madame de la Rouvillière enchérit : Quant à la Marquise, que ne dit-on pas sur cette folâtreuse. Une châsse ! Mais à quel prix ? Avec son appui, François Simars de Belle-Isle, l'aide-major de la Nlle Orléans, a mis la main sur la concession des liqueurs à la cantine, et partage les bénéfices avec elle. Les soldats peuvent bien gaspiller là toute leur solde, revendre à un tarif astronomique l'eau-de-vie aux sauvages, si bon leur semble, peu lui chaut l'essentiel est que l'argent rentre dans la caisse.

M. de Vergès se rapproche de la cheminée, et, à mi-voix, confie : « Je me suis laissé dire que Joseph de Pontalba a obtenu le poste de Pointe-Coupée, à seule fin de remplir la bourse dégarnie de la Marquise. Tout ça s'entend comme larrons en foire. »

— « Ne le dites pas encore, murmure M. Fabry de la Bruyère, secrétaire de la marine, mais je viens d'apprendre que M. Tisserant de Montcharvaux vient d'acheter à Duplanty le poste des Arkansas.

Au prix de quelles complicités, je me le demande, et où a-t-il trouvé l'argent ? »

Dame de Ste. Hermine, laide et ridée, sans aucune ressource depuis que son vieil amant, le Chevalier de Loubois, est mort, dit son mot : « Cette femme est trop passionnée pour être honnête. Je lui pardonnerais beaucoup de choses, mais pas de transformer l'Hôtel du Gouvernment en apothicairerie. Son maître d'hôtel y vend des médecines curieuses, il paraît qu'elle accommode elle-même, en véritable pharmacopole, des onguents de vipère pilée, de l'œil de crabe, du sang de dragon, de la poudre de bois-de-cerf, des écailles de crocodiles marinées, on parle même de philtres ! »

Et, appuie sur la chantrelle Madame de Vergès, d'un ton pincé, « elle oblige les gens de négoce à acheter, à son prix, sa part des postes. On n'a rien à lui refuser il semble, c'est pourtant une femme comme les autres, il m'apparaît ! »

— « Dame, ça coûte cher les bacchanales, les carrosses et les ajustements, achève M. de la Rouvillière, d'un air sentencieux, et ça fait une belle paire de fripons avec ce présomptueux M. de Fleuriau, qui est fort proprement un âne. »

— « Vous savez, mes bonnes, que Dame de Membrède ne peut plus vivre avec un mari aussi dissolu, elle va se retirer aux Ursulines, aussitôt que le Conseil lui donnera permission...

M. de Vaudreuil, à ce moment, n'est peut-être pas plus indulgent que M. de la Rouvillière, il s'est plaint, et avec raison, au ministre que celui-ci refusait de livrer aux troupes les effets auxquels elles avaient droit, et de fournir les présents des sauvages, qui forcément sont très aigris par ce retard.

Il est exact qu'un désordre magistral règne à la ville et aux alentours. Maintenant qu'elle a la protection d'en-haut, l'armée brime les habitants. La soldatesque aux sobriquets jovials — la Plume, Joyeux, la Jeunesse, Bon-Baptiste, Champagne — ne se contente plus de boire, elle viole les filles, qui n'ont pas toujours envie de l'être, fait main-basse sur les réserves des celliers.

Mais M. de la Rouvillière, lorsqu'il a fait la nomenclature des soi-disant traits de M. de Vaudreuil, a oublié une chose, c'est que le Marquis est très bon, non seulement pour les gros, mais aussi pour les petits, c'est pourquoi on l'adore.

Il exige une condamnation minime pour un mulâtre libre du Sénégal, badigeonné à la teinture d'iode, qui a répondu au « Bonsoir,

Seigneur négrite », de trois soldats flâneurs, par un « Bonsoir, Seigneurs Jean-Foutre ! » qui les a profondément indignés.

Il n'est pas non plus aussi indolent que M. de la Rouvillière veut bien le dire, il est beaucoup plus avisé que celui-ci ne le croit. Il comprend qu'il est inutile de cultiver le long du fleuve, sans une protection contre les eaux. Il ordonne à tous les planteurs riverains de monter des levées, avant le 1er janvier 1744, sous peine de se voir confisquer leurs plantations.

Il donne pour cinq ans, à M. du Ruisseau, le monopole du commerce et de la traite, dans la contrée arrosée par le Missouri et ses affluents, à charge de maintenir les forts d'Orléans et Ste. Geneviève, de payer les garnisons, et d'entretenir l'amitié des sauvages avec des présents et des bons traitements. Pour combattre la nonchalance des Français, il interdit d'envoyer des noirs dans les Missouris.

Les billets-de-carte sont tellement dépréciés qu'il faut donner 300 Livres papier pour obtenir 100 Livres en espèces sonnantes. Le Conseil rappelle les billets, qui doivent rentrer dans un délai de deux mois, pour être échangés contre des bons de la Trésorerie, escomptables sur Paris.

M. de Vaudreuil défend la contrebande avec les colonies anglaises, en particulier celle de l'indigo, qu'il achète pour son gouvernement aussi bien que la cire de myrte, qu'on cultive maintenant un peu partout. A la Nlle Orléans, il ramène à six le nombre des cabarets autorisés, en dehors des deux cantines pour les troupes françaises et suisses, et met ces cabarets aux enchères, au profit des pauvres ; cinq hommes et une femme l'emportent. La Tendresse paie le sien 790 Livres ; l'adjudication rapporte 4605 Livres, dont les indigents vont profiter.

Il s'enquiert même de moralité, sans qu'il y paraisse. Avant de partir distribuer les présents d'usage aux 1200 Chactas, qui l'attendent à la Mobile, il décrète que tout Français « *assez infâme pour mener une vie scandaleuse avec une esclave ou autoriser chez lui le scandale* », sera publiquement fouetté, et, le cas échéant, condamné aux galères.

On manque d'esclaves, la Cie des Indes n'en a pas introduit depuis quatorze ans. M. du Breuil et M. d'Alcourt lui ont jadis proposé d'aller en chercher eux-mêmes en Afrique, et puisqu'elle en avait

le monopole, de lui verser une indemnité de 30.000 Livres en tabac, indigo et goudron, une proposition qu'elle a acceptée.

En août 1743, M. d'Alcourt revient avec 250 beaux gars du Sénégal et du Congo, dont il dispose profitablement. Ce sera le dernier cargo d'ébène déchargé à la colonie.

XXXIV.

La prospérité de la Louisiane est spasmodique, à la ressemblance de la contrée, il y a de grands trous de misère et de tout petits îlots d'opulence, instables comme des morceaux de « prairie tremblante ». 1700 hommes blancs, 1500 femmes et enfants, 800 soldats et 2020 noirs sont éparpillés sur des milliers de lieues.

Les habitants, en dehors des officiers et administrateurs, sont divisés en trois castes : les planteurs, qui de tous sont les plus importants et les plus indépendants ; les marchands de gros et de détail, « gens de peu », qui ne considèrent pas leur négoce comme un fin en lui-même, et aussitôt qu'ils sont cossus, tels les frères Layssard, François de Chastang, Le Sassier, Assailly, Morisset, Mayeur de Lormaison, Bancio Piémond, achètent une plantation et des esclaves, afin de passer au premier rang ; enfin les artisans, les petits cultivateurs et les journaliers qui travaillent deux ou trois jours par semaine et passent les autres dans les cabarets.

La liberté de commerce avec Hispaniola et les Iles a donné un certain répit, mais les « terriers » ne produisent pas assez pour rassasier toutes les bouches. Quand *l'Elephant* arrive, le 28 octobre, 1744, les troupes affamées sont sur le point de se mutiner.

En 1745, la colonie n'est pas mieux partagée. Heureusement, les Islinois fournissent 4000 sacs de farine. Cette région, de toute évidence, est la plus féconde et la mieux exploitée. M. Robineau de Portneuf commande le fort de Chartres, avec M. Martin de la Marque ; M. Flaucourt de la Loire est juge et principal écrivain ; de nombreux engagés cultivent la concession St. Philippe du Grand Maret, dans laquelle M. d'Artaguette, contrôleur de la maison du Duc d'Orléans, a des intérêts ; MM. de Gruy, de Vinisse, Nouveau de Mauconseil, St. Laurent de Montbrun y font la traite, ont des terres, ordonnent les coupes.

Chaque année, à la fin de décembre, les gens des Islinois chargent leurs gabarres plates de grain, de farine, de bœuf boucané, de jambons de cochons et d'ours, de dame-jeannes d'huile d'ours, de jarres de graisse d'ours, de fourrures et de cuirs, et, chantant, se laissent glisser au fil de l'eau jusqu'à la Nlle Orléans, d'où ils remontent en février, après avoir bien bamboché. D'autres accompagnent les voyages-de-bois qui s'entrechoquent au gré des courants.

La Nlle Orléans, peinte à grandes fresques, est le phare de la colonie. Elle traverse une phase épisodique de prospérité, la vie y continue, joyeuse et dépravée, balafrée de stridences, bouillonnante de « bavasseries », cliquetante de gobelets choqués.

Une cinquantaine de maisons de belle apparence ont été bâties récemment. M. Trennaunay de Chanfret s'est installé rue Royale, entre M. de Chamilly et M. François de Caüe ; M. du Breuil a bâti pour M. Dupont le Kintreck une habitation à pignon, qui a coûté 5500 Livres ; les familles Damien de la Garde de Montaillard et Sadonnillier de Billaud ont, rue du Quay, des logis à deux étages. Des « rentiers » font ajuster des logements à louer. Louis Castel de la Roche a acheté l'ancienne caserne, qu'il a transformée en atelier pour ses forgerons et ses armuriers.

Les gens de qualité et « de grands moyens », comme le Chevalier de Bénac, François Rivard, qui a épousé la veuve de M. Mirbaise de Villemont, ont quitté l'enceinte, se sont construits des « retirances » égrenées sur la route du bayou St. Jean, devenue faubourg aristocratique, à l'enseigne du jasmin. Une route carrossable de 40 pieds de large, y conduit, entretenue par les riverains. La blancheur des habitations fait des trouées pâles dans les splendides chênes-verts et les magnolias, au parfum puissant, dont les pieds sont réchauffés par des myrtes roses et des oliviers de Chine, parsemés de blanc.

Quand les heures vespérales s'effilochent en langueur heureuse, dans cette nature sans réticences, on sacrifie aux dieux discrets.

Sur le bayou du Chef-Menteur, Gentilly, qu'on appelle aussi Chantilly, à une demi-lieue de la ville et rejoint à elle par une belle route, est aussi très bien habité. Les frères Dreux, installés là depuis 1722, sont devenus « les Messieurs de Gentilly » ; Jacques Cantrelle, le notaire, M. Morisset, Pierre de l'Isle, Jean-Baptiste Faucon du Manoir y sont propriétaires ; Joseph de Pontalba, le fils de Jean, pour 7.000 Livres, a acquis la plantation de M. Prat, qui avait

racheté la part des Capucins. M. Coquelin de la Thiolais, officier du Port, et M. Estienne de la Lande d'Alcourt, qui a épousé la Veuve de M. de la Chaise, sont ses voisins.

Dans tous les jardins, des négrillons en soie, échappés d'un Huet, éventent les dames, portent leurs chiens, passent les verres de syrop d'oranger.

A la Nlle Orléans, les rues point pavées sont encore des cloaques, les fossés fétides des réservoirs de miasmes et de coassements, glacés de poussière jaune après les pluies. Les rues détrempées sont balayées par des jupes de brocard et des blondes, piétinées par des sabots, des souliers de gros maroquin, de hauts talons rouges, martelées par des bottes, frappées par de hautes cannes enrubannées, ébranlées par la course des laquais et les pieds nus des esclaves, bousculant les croquants. Les marchés, mal aérés, envoient partout des bouffées de pestilence.

M. Baby, le maître de danse et de maintien, ne sait plus où donner de la tête, tout le monde veut connaître les derniers pas, apprendre à faire la révérence en l'honneur du Grand Marquis. Rue de la Bourdonnais, le Lion d'Argent, boutique de frivolités, et les échoppes des drapiers sont encombrés du matin au soir. Toutes les dames ont besoin de rouge, d'atours et de rubans pour le prochain bal de la Marquise. Les perruquiers montent des échafaudages compliqués sur la tête des élégantes, coiffées à la Belle-Poule.

On s'invite à moult festins, bruissants de propos mousseux et arrosés de frontignan. Les dîners sont épicuriens dans leur simplicité, à force d'ingéniosité les maîtresses de maison ont inventé mille manières d'apprêter la chevrette, les huîtres, le poisson, la volaille « à la créole », une façon charmante de donner un alibi à l'inévitable riz, relevé de piment enragé et de poivrelong, car le climat demande quelque excitant.

Elles remplacent la verdure de France par les feuilles d'amaranthes, la kitmie, une mauve savoureuse, et le gombo, les gousses pointues du quingombo du Congo, un peu acides. Elles offrent la soupe de la Vierge, faite au choux-blanc et au lait velouté d'œuf, des mêlées de poissons ; avec les catalous, les petites tortues qui foisonnent dans les joncs-au-baril et les queues-de-rat de la berge, elles font des potages admirables et des gibelottes à la sauce au poulet, assaisonnées de filé, les feuilles pilées du sassafras ; elles farcissent de riz et de pacanes les grosses perdrix, ou les servent à la bigarrade,

apprêtent des salmis de ramier, font griller des cailles et des papabots, des pluviers excellents, et à la chasseur, sauter des bécassines. Le syrop du pays, ou du Canada, et le sucre d'érable permettent des desserts inédits, des friandises aux pacanes qu'on appelle colle, et des pralines aux graines de sésame et aux pistaches. On improvise des liqueurs en laissant macérer dans l'eau-de-vie des merises et des bleuets.

Les officiers, quelquefois éphémèrement « mariés » avec des femmes de petite vertu, boivent à l'excès à la santé des créatures qui les enchantent, jouent du luth, en citant du Brantôme font des galanteries aux pieds des dames de qualité, récitent du Ronsard, et, quand ils sont en veine de bel esprit, des stances de l'Arétin, ferraillent, jouent le poque, car à la Nlle Orléans tout le monde joue, avec frénésie, comme on boit, comme on embrasse dans cette société galante et évaporée, où l'on parle d'amour comme ailleurs on parle d'écus.

Il y a dans l'air enveloppé une certaine qualité dyonisiaque. Dans l'atmosphère lâche du printemps finissant, ce printemps qui passe en courant, sans qu'on ait presque le temps d'enlever son chapeau devant lui, ce printemps durant lequel on entre chaque demi-heure d'une zone chaude dans une zone fraîche, comme on passe d'une pièce dans une autre, des clavecins tangibles et secrets jouent des airs de Rameau et des notes lentes, sur lesquelles on s'attarde avec un tressaillement.

Sous sa légèreté, cette bonne compagnie transplantée est fort cultivée pour l'époque et le lieu. Tous ces messieurs ont fait leurs humanités, aux collèges de Plessis ou à Louis-le-Grand s'entretenaient en latin, et ont gardé le goût de la poésie antique.

On reçoit *le Mercure* et *l'Almanach Royal*. Autour des tables à quadrille et des cheminées, on discute les aphorismes de Voltaire, la dernière communication de M. de Buffon sur la trajectoire et l'habitabilité des planètes, son histoire naturelle, on lui envoie des détails sur les mammifères de Louisiane.

Les jeunes filles, élèves des Dames de St. Cyr et de couvents bien gardés, connaissent par cœur les lettres de Mme de Sévigné et Mme de la Houllière, les fables de la Fontaine, pincent de la harpe, sur l'épinette jouent les sonates de Lulli.

Dans les salons, on joue du Marivaux et des pantalonnades, les belles voix fredonnent les opéras de Hændel. Sur les rayons de cèdre,

dont l'arôme se marie heureusement à celle du cuir, les œuvres de Crébillon, Montaigne et Piron voisinent avec celles de Plaute, Virgile, Homère, Théophraste et Euclide.

La vie est chère, les jeunes officiers, mal payés, acceptent le lit d'une femme, au besoin l'épousent, pour économiser la pension, qui dans les maisons les plus modestes atteint 500 Livres par an. Or un Lieut. du Roi touche 1000 Livres par an ; un major 1200, et son aide 1080. Les administrateurs ne sont pas mieux lotis.

Le port, nauséabond, car sur le quay du poisson languit au soleil, est très animé. Aussitôt qu'un bâtiment est annoncé à La Balize, les courtiers se précipitent dans les bureaux de l'ordonnateur échanger leur monnaie de carte contre des lettres de change sur Paris, les marchands achètent et revendent les effets encore en route, les planteurs arrivés en hâte proposent des chargements aux capitaines.

La population de la Nlle Orléans, à ce moment comprend 800 âmes, sans compter 200 soldats de compagnies et 300 esclaves.

Les plantations prennent de la valeur et se multiplient. MM. Nicolas de la Tour, Guillaume le Moyne, Philippe Hainault et Claude Trennaunay de Chanfret cultivent le tabac à la Pointe-Coupée, où Jean-Baptiste Champagne a troqué ses deux lots de la rue de Condé à la Nlle Orléans, contre une terre et une habitation avec mobilier et bibliothèque : *« 14 tomes concernant le monde, 14 tomes des mille et une nuits, le dictionnaire Universel et une Histoire Romaine en 10 volumes. »*

Aux Cannes-Brûlées, le Chevalier de Macarty a acheté, pour 3050 Livres, la concession du Marquis d'Artagnan, et Jacques de la Chaise, le fils du commissaire, a payé 2470 Livres celle de M. de Salmon.

Aux Natchitochez, le Capt. de St. Jullien et Charles de Moran plantent du tabac et font du goudron ; M. Loquet de la Pommeraye, trésorier de la marine, qui a épousé Dame Trudeau, la veuve du Capt. Guérin de la Boulaye, a acheté sur le fleuve celle de François de Belle-Isle ; Nicolas de Léry de Boisclair et sa femme, Louise d'Arensbourg, en possèdent une énorme, ensemencée de vivres ; toutes celles des Chauvins se sont agrandies.

Le Chevalier Renault d'Hauterive a un superbe logis et quatre indigoteries sur ses terres, côtoyant celles des Jésuites : Charles Petit du Livilliers et Jean-Baptiste de St. Martin Jaury-Guibery ont des

rizières ; Jean-Baptiste de Chavannes, comme M. de Noyon, sème du mahiz.

M. Broutin, qui n'a pas moins de sept indigoteries, possède une très belle habitation sur le fleuve, peu éloignée de celle de Jacques de Livaudais. Au dessous de la Nlle Orléans, M. Raguet a installé deux moulins à planches dans sa propriété.

M. de Belle-Isle, M. Amyault d'Ausseville, le procureur du Roi, le Capt. Hubert de Belair ont chacun une plantation de bon rapport. Pierre Payen de Chavoy tient de sa femme, la veuve de M. de Léry, une fort belle terre aux Chapitoulas. M. Jean-Baptiste Prévost, ancien agent de la Cie des Indes, maintenant procureur aux biens vacants, qui est diplômé de grec et de latin, et s'entend aussi bien en construction navale et architecture qu'en science et littérature, outre son chantier maritime, possède, à trois lieues de la ville, une propriété s'étendant jusqu'au Lac Borgne, et une longue habitation, couverte de merins, dont les hautes portes vitrées s'ouvrent sur une galerie à deux étages. Il y garde jalousement sa précieuse bibliothèque.

Les planteurs ont moins de frivolité que les citadins. Ils viennent à la ville traiter leurs affaires, mais en repartent volontiers. Ils préfèrent se réunir entre eux, vivent patriarcalement, s'offrent des soupers plantureux, au cours desquels on parle des récoltes, du temps, des prix. Tous sont travaillés par le démon de la possession.

Anciens officiers, anciens négociants ou administrateurs, aventuriers au passé douteux, ils sont nivelés par une passion commune, celle de la terre. Leur situation sociale est jaugée d'après le nombre de leurs arpents et de leurs esclaves, ils n'ont qu'une idée : en acquérir toujours davantage.

Aussitôt que leur récolte est vendue, ils achètent le nécessaire pour la maison, vin, farine, huile, eau-de-vie, les effets de la famille, et tout le reste est consacré aux esclaves et aux instruments aratoires.

Affluents, hospitaliers, rabelaisiens, quelquefois très érudits, ils ont des manières larges et polies de châtelains exotiques. Sans mettre la main à la pâte, ils veillent à tout. Coiffés d'un tricorne de castor sans garniture, habillés de longues culottes ajustées ou de hautes chausses de peau, pour se protéger des maringouins et des brulôts, qui à l'encontre des premiers, harcèlent du matin au soir, et d'un

simple habit de drap ou de nankin, suivant la saison, ils circulent, commandent expérimentent, étudiant les cultures, chassent.

Les enfants, à dix ans, sont déjà bons tireurs et solides. Les petits créoles peuvent faire de longues séances dans les marécages ; l'humidité, les insectes et le soleil ne les incommodent pas.

Les familles des planteurs se font des visites animées, les « compérages »[1] sont fréquents, et il y a tant de fêtes à souhaiter. Elles se prêtent les volumes et pamphlets reçus de France, « *l'Ame des animaux* », « *l'Art de faire éclore* » de Réaumur, « *l'Histoire des plantes* » de Linné, « *l'Education des Enfants* », des œuvres romanesques.

Avec les ressources dont elles disposent, les femmes, qui toutes possèdent *le Cuisinier Royal,* inventent des plats succulents, servis sur les grandes tables à pied de biche, garnies de linge ouvré de Cholet : le calalou, un ragoût pimenté de volaille et d'écrevisses mêlé de bourgeons de giraumons, de pourpier et d'oseille de Guinée; des membres de poulets frottés de mahiz et frits à la graisse d'ours ; des salades sans énergie qu'elles assaisonnent de vinaigre de mûres rouges, dans lequel elles ont jeté une branche de vinaigrier, pour lui donner de la force ; du pain de mahiz aux gratons ; de la bouillie de mahiz battue d'œuf, sucrée et parfumée à la fleur d'oranger, qui bien épaisse, taillée en tranches et frite, devient le couche-couche des collations ; des confitures de giraumons et de patates douces ; quand elles ont de la mélasse, de « l'estomac mulâtre », une sorte de pain d'épice ; des douceurs aux pacanes et à l'eau de rose, des beignets d'acacias et de fleurs de potiron.

Elles conservent des raisins muscats, entre des couches de cendre, dans des barils bien clos. S'ils sont un peu fanés, elles coupent les tiges des grappes et en font des bouquets mis à tremper dans du vin de la même couleur, pour les raviver. Elles préparent du beurre de muscade, dans des pots de terre vernissée.

A la saison, dans des chaudrons de syrop suspendus à la crémaillère au dessus d'un feu de copeaux, elles jettent les pétales de leurs orangers, soigneusement ramassés après l'effeuillement, ou des violettes, pour s'assurer de leurs rafraîchissements d'été. Elles combinent des pots-pourris de fleurs sauvages, qui parfument délicatement les grandes pièces à boisure.

1. Baptêmes.

Aux abords de la Nlle Orléans, les rives sont piquetées en clair par ces habitations de planteurs, bâties en face du débarquement, où sont amarrées les « voitures », seul moyen de locomotion dont on dispose pour aller à la ville et chez les voisins.

Les maisons en colombages sont montées sur solage de brique, et couvertes de bardeaux ternes, sur lesquels tranche la brique rose des grandes cheminées. Elles sont entourées d'une galerie à colonnade de cèdre, peinte à la chaux, montant au premier étage, ou jusqu'à la corniche, sous laquelle ouvrent les portes et les fenêtres, qui ne sont vitrées que dans les plantations les plus opulentes, et le soir attirent les bêtes-à-chandelles, luisantes comme la cornaline.

A quelques pas en arrière se cache la cuisine de poteaux, la pompe à chapelet, la forge, la laiterie, l'étable, le colombier, le poulailler, l'atelier, la boucanière, et, un peu plus loin, la double rangée de cabanes des esclaves.

Les tulipiers céladon, au frémissement argenté, comme l'envers de leurs feuilles, au printemps pavoisés de grandes fleurs blanches — butinés par les oiseaux-fleurs, les oiseaux-papillons, les oiseaux-bleus, et les prie-Dieu — les acacias, les lauriers-rose et les lauriers d'Espagne, les oliviers de Chine, les roses muscades, les grenadiers et les orangers, autour des bois-de-rameaux et des chênes moussus de fumées, forment des masses éclairées et capiteuses.

Vingt-cinq de ces plantations valent de 100.000 à 300.000 Livres. Des coureurs-de-côtes y apportent de l'extérieur des provisions, et clandestinement vendent ou troquent du rhum aux esclaves.

On y cultive surtout l'indigo, parce que, bien qu'on le coupe plusieurs fois, cette culture saisonnière laisse aux esclaves plusieurs mois de liberté pour faire des bardeaux, des linteaux et préparer des menus bois de construction, faciles à vendre. Mais auparavant, il faut aller chercher les cypres dans « l'horrible marécage » de l'arrière ; de chaque côté de l'arbre, un scieur-de-long se tient debout, en équilibre dans son étroite pirogue, et précautionneusement tire sur le manche de sa longue scie. C'est une opération instable, qui « tanne »[1] vite les plus robustes.

On plante un peu de coton, un long coton de Siam, soyeux sous les doigts, mais les planteurs ont de la difficulté à isoler, à la main, les graines du duvet. Il n'existe pas de séparateur.

1. Fatigue.

Sur la Côte Allemande, commandée par M. de Vanderech, qui a épousé la fille du Chevalier de Macarty, et le Chevalier Falgons de Beaumont, les accortes jardinières aux tresses blondes enroulées aident leurs hommes dans la culture maraîchère, barattent le beurre, égouttent les fromages. De superbes vaches « matachées » paissent dans les pâturages, pendant que sept moulins à bois débitent par an 50.000 planches pour les Iles. La centaine de familles européennes installée là vit dans une honnête aisance, sans débordements.

Aux Natchitochez, sous les ordres de M. Cézard de Blanc, le long de la Rivière Rouge, dans la grande prairie ovale des Avoyelles, et au Grand Ecore sur le Rigolet-du-Bon-Dieu, 60 Blancs aidés de 200 esclaves cultivent le mahiz et le tabac, gardent des troupeaux guettés par les chats-sauvages.

A la Pointe-Coupée, maintenant isolée aux eaux hautes par le Mississipi, l'Atchafalaya et les marécages de la terre ferme, car le fleuve a définitivement changé de lit et adopté la voie dégagée à coups de hache par M. d'Ibberville, les 200 Blancs établis là avec 400 esclaves, sont satisfaits du résultat de leurs efforts.

Les plantations des Natchez, de nouveau, sont florissantes, des habitations fraîches sont pressées sur le morne du Fort Rosalie, comme une grosse grappe.

Dans ces trois postes, le tabac est roi. On en exporte cette année 250.000 livres en manoques et 3.000 livres en carottes.

M. de Villars du Breuil a maintenant une superbe plantation, la meilleure de la colonie, une belle résidence, quatre indigoteries, c'est-à-dire des hangars ouverts sous lesquels trois bailles sont étagées. En haut, « la pourriture », dans laquelle les feuilles vertes trempent quelques heures, en attirant toutes les mouches du voisinage. Quand il en est temps, l'indigotier ouvre un bondon, fait passer le mélange bleu dans la deuxième cuve, carrée, « la batterie », percée de trois trous fermés par des bondons ; des perches sont passées entre les chandeliers ou fourches disposés de distance en distance sur les bords de la baille, et des esclaves, deux heures durant, rudoient l'eau avec ces perches, pendant que l'indigotier, pour empêcher l'écume de déborder, avec une plume l'asperge d'huile de poisson. Après avoir fait des essais dans une tasse d'argent, quand le mélange est reposé, il ouvre les bondons supérieurs, pour laisser écouler l'eau claire ; lorsque l'eau devient boueuse, par la percée du fond, il fait égoutter dans « le diablotin » du bas.

La lie est versée dans des petits sacs, qui saignent en bleu sous le hangar, au-dessus d'une rigole, par où elle va empoisonner les poissons de la coulée la plus proche. Quand elle est suffisamment épaisse, elle est étendue au couteau dans des formes de bois, et mise à sécher, d'abord dans la sécherie, ensuite sur l'herbe au soleil.

Lorsqu'elle est prise, encore fraîche, on la tranche au fil d'archal pour en faire des pains de nuit, les uns bleu uni, les autres à reflets gorge-de-pigeon, suivant la qualité.

M. du Breuil a plusieurs briqueteries depuis qu'il est entrepreneur des bâtiments du Roi. Il fait 6000 livres de cire de myrte par an, du mahiz et un peu de coton.

Ses 500 esclaves congolais, sénégalais et bambaras lui sont très dévoués, car c'est un maître excellent, qui avec ses fils donne l'exemple du travail et ne maltraite personne.

Lorsque la cloche de la grande maison sonne, l'été à l'aurore, l'hiver quand la terre est crispée sous la gelée blanche, à huit heures, ils s'ébrouent et, pieds nus, se rendent à l'habitation pour faire la prière avec un des membres de la famille, ou plusieurs, puis derrière leur « commandeur », se rendent au travail.

A midi, ils arrêtent leur besogne pour déjeuner, recommencent à deux heures jusqu'au soir. Ils retournent à la grande maison pour faire la prière et recevoir les ordres du lendemain, et après avoir poliment dit bonsoir, regagnent leurs cabines, où ils sont aussi maîtres que le charbonnier de la fable.

Chaque case est partagée en deux pièces avec cheminée, garnies d'ais. Dans l'une sont les lits de planche et de paillasse en barbe espagnole, et leur petite récolte ensachée ; dans l'autre, au dessous du fusil de chasse, qui occupe la place d'honneur sur la cheminée, ils font cuire le riz, le lard, et le mahiz à la graisse d'ours, dont ils se nourrissent.

Outre sa cabine, chaque famille possède un petit champ pour cultiver le grain nécessaire à sa consommation, et une cour clôturée d'échalas où grogne un cochon, entouré de poules picorantes. Le maître leur accorde le temps de s'occuper de leur petit bien, lorsque la saison arrive, et il entretient leur modeste garde-robe.

Ils sont si robustes que M. Pouyadon de la Tour, le chirurgien, a passé un contrat avec M. du Breuil, pour les soigner à forfait. Il y gagne, car il ne vient guère que pour les accouchements, et à l'occasion administrer un peu de rhubarbe, d'ipéca et d'huile d'amande.

Ils soignent eux-mêmes les douleurs tiraillant les jambes, quand ils travaillent dans le marécage, en se frottant avec de la graisse de crocodile, ou mieux encore de serin, un remède qu'ils affectionnent particulièrement.

Le premier janvier, la plantation est très excitée. Dès l'aurore les esclaves sont sur pied, courent d'une cabine à l'autre avec de grands éclats de rire, se caressent, se congratulent à grandes claques.

Iris, Choucanne, Jacquine et Fattemane, les bonnes noires des enfants, sans aucune discrétion, vont éveiller les garçons : « Timaite, mo souhaité qué vous bon gasson, fé plein l'arzent et qué vous bienheureux ! »

Dans la chambre des filles, c'est une autre antienne, aussi spontanée : « Mamzelle, mo souhaité qué vous bon fie, qué vous gagnain ein mari riche é plein pitis ! »

Après la prière, à laquelle la famille se joint au grand complet, chaque esclave reçoit un morceau de bœuf, un petit sac de farine blanche, une casserole et une cuillère d'étain. De plus, les femmes ont une robe d'indienne, une souquenille de travail, et un « tignon de madras » bariolé, pour nouer sur leur tête ; celles qui ont accouché dans l'année ont deux robes. Les hommes reçoivent un costume de cotonnade et un surtout pour le froid, les enfants des hardes et de menus cadeaux.

Ils débordent de reconnaissance. « Bon madam la, bon michié la, bon viémaites layé ! » Ivres de joie, tout le monde crie, s'agite, chante, s'embrasse. Maman Cristal serre ses dix enfants dans ses bras comme s'il s'agissait de lier une gerbe. Gribouille renverse sa vieille tête en arrière, pour se gargariser de son plaisir : « Qué ya, qué ya bonair ! » et Jupiter arrête ses déhanchements pour conclure en apologue : « Can neg teni bon maite, neg vini bon. »

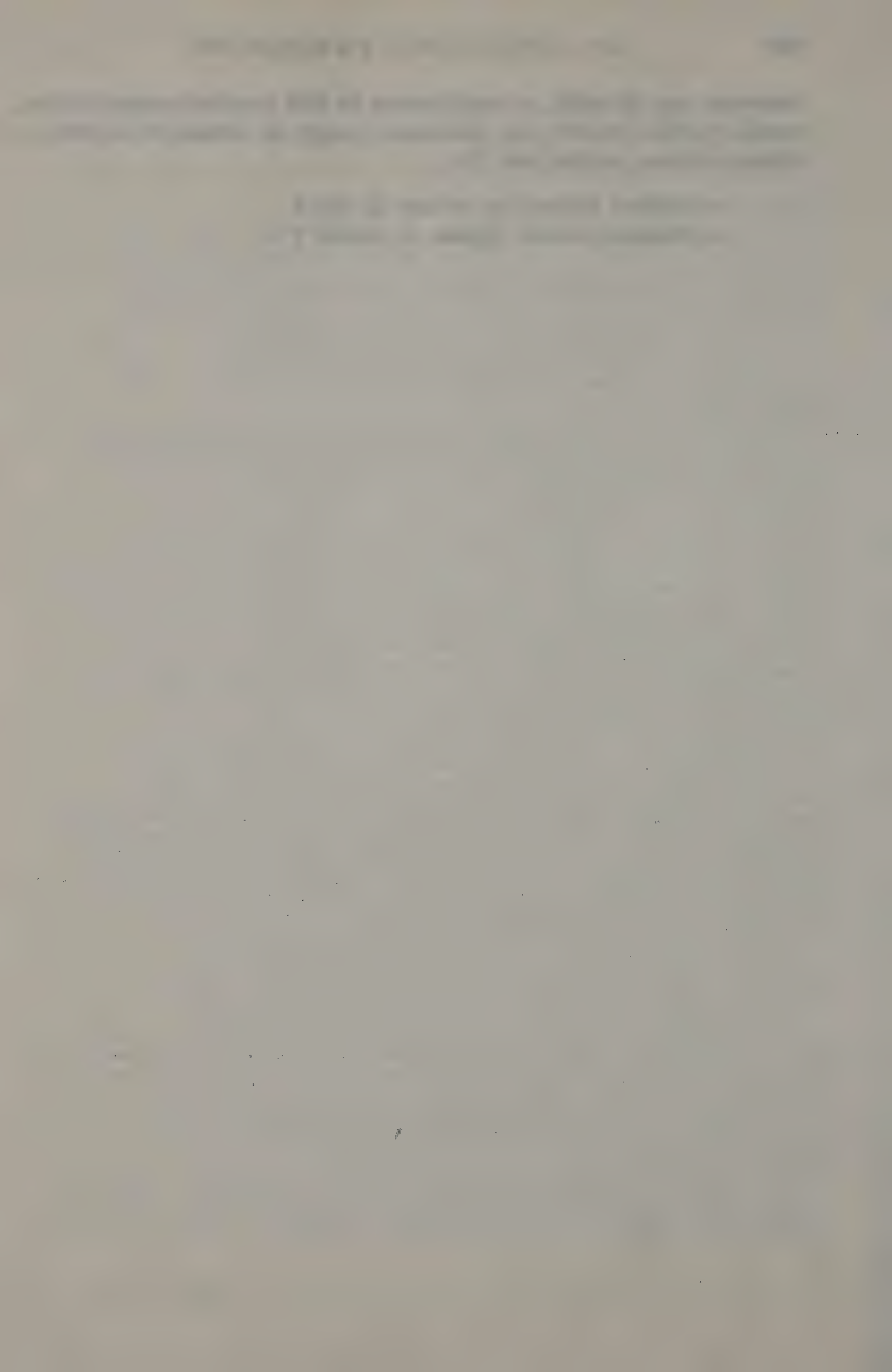
Quand on s'est régalé de viande et de galette, et bu un coup de tafia, on commence à danser. L'orchestre est à trois parties.

Un musicien, à cheval sur un tonneau tendu d'une peau de bœuf, tambourine, avec ses pieds il bat la mesure, dans sa frénésie il bascule et roule à terre. Un second musicien tape sur le bois du tonneau avec de longues baguettes. Le troisième fait un vacarme épouvantable avec une mâchoire de cheval, enfilée sur deux bâtons et claquant des dents.

Musiciens et danseurs chantent sans arrêt, en litanie, une phrase unique. Ils dansent « la carabinée » ; chaque cavalier prend sa

danseuse par la main, et rapidement la fait tourner autour de lui, tandis qu'elle brandit son mouchoir rouge au dessus de sa tête, et inlassablement répète avec lui :

> « *Madam Gobal, en sortant di bal* »
> « *Madam Gobal, tignon li tombé !* »



XXXV.

A la Nlle Orléans, comme du temps de M. de Bienville, les noces sont les grands événements. Le Marquis assiste aux soirées de contrat et aux cérémonies religieuses des gens de qualité. La colonie convole avec une grande facilité.

Claude Villars du Breuil, le fils de l'entrepreneur du Roi, riche murmure-t-on de deux millions et plus, épouse Catherine de la Boulaye, la fille du Capitaine mort au Fort de Chartres, que son beau-père, M. Loquet de la Pommeraye, conduit à l'autel ; Charles Favre d'Aunoy obtient la main de Catherine de Belair, et Jehan Huchet de Kernion, de Quimper, celle de Dame Jeanne de Mirbaise de Villemont, la Vve de M. Rivard.

Messire Ayme de Montaut, Chevalier de Montberault, Lt. de marine, s'unit à la veuve du Chevalier de St. Aignet de Cloche ; M. Gautier de Montreuil à demoiselle Carrière ; Charles de Morand, écuyer, fils du Seigneur du Bois-Riad, choisit pour compagne Marie de la Chaise, la fille de Joseph, et Louis Robineau de Portneuf la veuve de M. de la Buissonnière.

On célèbre successivement le mariage de Jean-Baptiste de Montbrun de St. Laurent avec Françoise de Coulanges, la petite-fille de M. Galard de Chamilly ; de Xavier de Lino de Chalmette avec Marie-Magdeleine Broutin ; de Pierre Harpin de la Gantrais avec Thérèse Neveu ; de Daniel de Macarty avec la Veuve Pellerin ; de Pierre d'Henneville avec Pélagie de Fleuriau.

MM. Populus de St. Protais et Montbrun de la Souderaye épousent les sœurs Langlois ; Philippe de Grondel, Louise du Tisné ; le Capt. Charles du Hamel, fils de messire Pambrasse du Hamel de Sastilly, Catherine Chauvin de la Fresnière, ce qui veut dire fête fastueuse.

Après quelques années de ce chassé-croisé, toute la Louisiane est apparentée. Quand un homme n'est pas l'époux ou le père de la mariée, il est son oncle, son cousin, ou le tuteur de ses enfants.

On ne songe pas qu'aux alliances. M. de Vaudreuil a appris que la France est en guerre avec l'Angleterre et que plusieurs vaisseaux anglais ont quitté la Jamaïque et fait voile dans la direction du Golfe. Il s'inquiète de la vulnérabilité de la colonie, qu'il est difficile de protéger dans le delta, par suite de manque de solidité du terrain. D'ailleurs il n'a ni artillerie, ni munition.

Il convoque à un conseil de guerre les Chevaliers de Noyon, de Gauvrit, de Membrède, de Grand'Pré, de Bénac, de Kernion, et M. Marest de la Tour.

M. de Vergès a proposé d'élever, au Détour des Anglais, trois batteries de 20 canons sur chaque rive, mais pour cela il faudrait avoir des canons, il en a demandé à Versailles. En attendant, le Gouverneur enjoint aux planteurs de lui abandonner pour six semaines le cinquième de leurs esclaves, afin de construire sur la rive meuble un petit fort, avec épaulement de fascines et de terre. Il fortifie La Balize, où il envoie M. de Membrède, fait de son mieux avec le peu dont il dispose.

Heureusement, il s'agissait d'une fausse alerte, les vaisseaux anglais ne s'occupaient pas de la Louisiane, on en est quitte pour la peur.

Les sauvages harcèlent plus que jamais. Dans les Islinois, le Chevalier de Berthel a déjoué un complot à la onzième heure. Des Chactas, poussés par Soulier Rouge, ont sur la Côte Allemande attaqué une habitation, massacré les hommes, et fait les femmes prisonnières. M. Baby, le maître de danse, qui se promenait à cheval, a été massacré.

M. de Vaudreuil défend catégoriquement de traiter désormais des armes et des munitions aux Chactas. Le Grand Chef de la nation, ennuyé des conséquences de cette affaire, offre la paix et assure à M. de Vaudreuil qu'il faut excuser la pétulance de Soulier Rouge, « un chef jeune qui n'a point d'esprit ».

Le Gouverneur accepte le calumet, mais en offrant les présents d'usage, omet la poudre et les balles. Le chef s'étonne de cet oubli. « Aussi longtemps que Soulier Rouge n'aura pas d'esprit, réplique le marquis de son air le plus grave, vous n'aurez pas de poudre, car Soulier Rouge est votre frère et vous ne pourriez faire moins que de partager avec lui. Nous attendrons tous que l'esprit lui soit venu. »

Soulier Rouge, définitivement révolté contre les Français, est au

bout du compte tué par les guerriers Chactas restés fidèles. Délicatement, ils viennent offrir à M. le Gouverneur la tête coupée du chef, en échange de laquelle ils reçoivent des cadeaux d'importance.

M. de Grand'Pré, le descendant de Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières au Canada, en 1653, qui s'était entremis avec les Chactas, signe avec eux le traité portant son nom. Désormais, les Français casseront la tête de tout chef Chactas tirant sur un des leurs ; tout chef Chactas qui introduira un Anglais dans son village sera mis à mort ; la nation restituera ses prisonniers, détruira les forts qu'on lui indiquera, et continuera à guerroyer contre les Chicachas.

M. le Blanc de Villeneuve, qui au cours d'une escarmouche a vu un père Hquma se sacrifier pour son fils, assassin d'un Chactas, entreprend de réhabiliter la race et commence son poème héroïque : « Poucha-Houma ».

« *Augustes descendants d'un peuple sans pareil*
« *Très illustres enfans des enfans du Soleil,*
« *Enfin voici le jour où la saison prospère*
« *Va payer vos travaux d'un précieux salaire...* »

L'année précédente, un ouragan a broyé les rizières, l'hiver de 1748 est si rigoureux que pour la première fois tous les orangers sont gelés. Avec le Père Vitry, Supérieur des Capucins, et M. Jean Guesnon de Gueygodon, le chirurgien, M. de Vaudreuil parcourt la Basse-Louisiane, dit un mot d'encouragement à chacun.

Il n'a pas clamé dans le vent, les forces de la Louisiane sont augmentées, elle va avoir 37 compagnies de 50 hommes chacune, une armée comme elle n'en a jamais eu.

En 1751, un bâtiment arrive avec 200 soldats. Quand il a touché St. Domingue, les Jésuites de l'Ile ont confié au capitaine une quantité de cannes-à-sucre et quelques nègres entendus à leur culture, pour leurs frères de la Nlle Orléans.

Les Jésuites accueillent avec transports ces bâtons, dont on espère beaucoup. On plante les précieuses cannes, après en avoir donné une partie à M. du Breuil.

Le vaisseau n'a pas dégorgé que des cannes et des soldats ; 60 filles pauvres et sages, expédiées aux frais du Roi, sont arrivées en même temps. On les marie avec des soldats de bonne réputation, dont les engagements finissent, et chaque couple reçoit, outre la bénédiction

nuptiale et celle du Gouverneur, une petite terre, une vache et son veau, 5 poules et un coq, un fusil, de la poudre et des balles, un soc de charrue et de la semence. On continuera ses rations autant qu'il sera nécessaire.

Ce sont ces couples honnêtes, groupés en village autour d'une chapelle, qui constituent le noyau sain de la colonie.

Les Chicachas continuent leurs déprédations, M. de Vaudreuil en est excédé. Avec 700 hommes, par la Mobile, où M. d'Artaguette est revenu, il marche contre eux, mais là où M. de Bienville a échoué, il n'a pas la moindre chance de réussir. Les forts sont défendus par des Anglais, et bien défendus, il doit se contenter de raser un village et de fortifier le poste de la Tombecbee.

M. de la Rouvillière n'a pas le plaisir d'exprimer ce qu'il pense d'une si futile expédition, il aurait certainement fait remarquer que c'était là un de ces gestes pompeux mais creux dont le marquis est coutumier, il ne peut pas le dire parce qu'il est mort.

La Louisiane, pour le Marquis de Vaudreuil, est un petit gibier, une étape dans sa vie remplie, il n'est venu qu'en passant. Le voici nommé Gouverneur-Général de la Nlle France.

XXXVI.

M. Louis Billoart de Kerlerec, Capitaine de la marine royale, le nouveau Gouverneur, est un breton peu fortuné de Quimper, intègre, mais cassant après 25 ans de service en mer. Le 23 février 1753, il arrive avec sa femme et sa belle-sœur, Demoiselle du Blot.

Avant de partir, le Marquis de Vaudreuil prie la famille à dîner, c'est un souper d'adieu et d'accueil, qui enchante l'Hôtel du Gouvernement.

Une centaine de jolies femmes, mouche à la joue, dont les paniers de soie sont retenus par des fleurs et les décolletages adoucis par des blondes, autant de gentilhommes en habit à godets et perruques baleinées, étincelants de tous leurs ordres, se retrouvent dans la soirée parfumée de printemps.

Le Marquis est en habit ponceau, passementé d'or fin, et gilet de velours ciselé ; la Marquise en taffetas cuisse-de-nymphe-émue, broché d'églantine d'argent ; Jean-Baptiste la Pierre, son perruquier, s'est dépassé.

Joseph de Pontalba, en habit bleu royal à parements et retroussis, a offert à sa femme, Marguerite Broutin, le plus beau collier que Duval-Chevreuil, l'orfèvre, avait en mains ; Manon de Belle-Isle est bleue comme la nuit étoilée, dans ses paillettes ; François de Caüe, habillé par Belhomme, l'ancien tailleur de la Cour, d'un habit de soie cerise à boutons d'émail, sur culotte de velours cramoisi, éclipse presque sa femme, couronnée de jasmin, comme une dryade réservée ; Hélène de la Morinière, coiffée à l'oiseau royal, est enveloppée d'or pâle ; la taille de Manon de Livaudais disparaît entre des paniers gorge-de-pigeon.

Antoine de Gruy, Seigneur du Mesnil-Souchard, est en velours réséda et veste d'argent ; Jacques le Vassore de Bonneterre, qui accompagne Manon de la Vergue, habillée de poult de soie aurore, est lumineux comme un bouton d'or ; Catherine de Gourdon est engoncée dans du satin jonquille, broché de mauve.

Les Chevaliers de Mazan et d'Orgon, MM. de Vauzelard, de Mauléon, d'Hertebuise, de Mouy, Benoist de St. Clair, de Targuet ont des uniformes neufs, aux buffleteries immaculées ; les brocarts du Chevalier d'Orville, de Michel Chambly de Rouville, d'Athanase de Mézière, de M. Rivière de la Brosse, ramagés de fleurettes réverbérantes, les font resplendir.

Le festin, accompagné par un orchestre jouant du Gluck, est magnifique. Les longues tables sont arrangées entre des colonnes encagées de vert, sur lesquelles des guirlandes de roses et de myrtes festonnent. On vide des coupes de vieux vin de Baléron, on rit à grandes cascades insouciantes.

D'autres invités arrivent passer la soirée. Tout le monde est là : Joseph de Favrot et sa femme, qui a successivement enterré M. de la Chaise et M. de la Lande d'Alcourt, et n'en a pas moins l'air de trouver la vie légère sur ses épaules nues ; des Chauvins de toutes couleurs, de la Fresnière, de Léry, des Islets, prolifiques comme les tribus de la bible ; M. du Pasquier, l'assesseur du Conseil ; les Jousset de la Loire, Montbrun de la Souderaye, de la Pommeraye, des Tréhans des Tours ; la famille de Chalmette, descendue au bon moment des Arkansas ; Philippe de Marigny de Mandeville, qui vient de sabler sa majorité.

Les menuets et les gavottes commencent. Des choses douces fuient par les croisées, s'infiltrent dans la soirée moelleuse, pour se dissoudre en harmonies flottantes, comme des bruits silencieux de lèvres.

Sur la place, deux fontaines de vin, sans arrêt, coulent pour la populace ; de grandes chaudières de ragoût, à la sauce au poulet, sont servies à la ronde.

La pendule sonne onze coups. La Marquise de Vaudreuil et Madame de Kerlerec, à une centaine de pas des pièces d'artifice, d'où une salamandre fait déja sortir des serpentins, lâchent deux colombes dressées, qui, simultanément, portent le feu aux deux extrémités.

Dans la nuit alanguie, bercée de violons et de harpes, une pyrotechnie crépitante fuse, la bonne ville de Nlle Orléans est toute pantoise devant ce superbe spectacle. Ce soir, on traite les habitants à poignées d'étincelles, pour alléger leur ciel.

M. de Kerlerec est un peu ébloui de ces fastes, et bien vite prend des mesures d'économie, non seulement dans son établissement — il n'a pour faire vivre les siens, que les quelques mille Livres de son

traitement — mais aussi dans toute la colonie, où l'on dépense indifféremment ou trop ou pas assez.

Il plaît aux Chactas, qui sous prétexte que son nom est difficile à prononcer, l'appellent tout simplement « Youlaktimataha », *le plus grand de la première race.*

M. de Pradel, qui en face la Place d'Armes de la capitale, de l'autre côté du fleuve, quelques années plus tôt a acheté pour 85.000 Livres la concession de M. de Perrier, « Montplaisir », a mis à exécution son rêve d'hobereau enrichi. Il a fait construire une gentilhommière de 160 pieds de long, mansardée, avec double perron de briques et de faïences, toutes les portes de la galerie sont vitrées. Il rêvait d'éclipser le Grand Marquis, il y est presque parvenu. Il a fait venir de Paris des lustres de cristal, des trumeaux, des tapisseries de Coty peintes à la main, des fauteuils à la Reine de velours rouge. M. de Pradel est presque ruiné par sa folie, mais il est heureux.

Dame Alexandrine, la fille du commissaire de la Chaise, laisse son vieux mari à ses trumeaux et se fait courtiser à la ville par des officiers plus fringants.

On ne peut plaire à tout le monde et à son père, M. Vincent le Sénéchal d'Auberville, le commissaire-ordonnateur, qui a succédé à M. de la Rouvillière, n'aime pas M. de Kerlerec, et le montre. Le Gouverneur pourtant fait de son mieux.

Pour brider les jeux clandestins, il organise ouvertement dans son propre hôtel, depuis les Rois jusqu'au Carnaval, un jeu de pharaon. Les officiers sont enchantés de ce cercle décent où les enjeux continuent gros, mais polis.

M. de Kerlerec trouve beaucoup à redire dans son fief. Il se plaint au ministre des marchandises qu'on lui envoie, il a interrogé les chefs sauvages, qui lui ont affirmé que les Anglais leur fournissaient des articles convenant mieux à leur goût, ce qui incitait à traiter secrètement avec eux. D'ailleurs les magasins sont presque vides, il serait urgent de les regarnir. Et puis, neuf fois sur dix, les munitions sont d'un calibre différent des pièces auxquelles elles sont destinées, on possède ainsi des monceaux de boulets inutilisables.

Il voudrait des troupes de choix et non des couards, de préférence des Suisses, comme la compagnie du Vézéland qui tient garnison sur la Côte Allemande, où quelques familles lorraines sont venues s'installer.

Pour réduire les dépenses, qui se sont élevées à 887.205 Livres pour l'année, au départ du Marquis de Vaudreuil le gouvernement a diminué les effectifs, il ne reste que quatre compagnies, une milice et des garde-côtes. Ce n'est pas assez.

La canne-à-sucre n'a pas réussi chez les Jésuites, mais M. du Breuil a eu plus de chance. Dans sa plantation, il a maintenant une sucrerie : sous un vaste hangar, un moulin à sucre, c'est à dire un broyeur à trois rouleaux perpendiculaires de bois dur bardé d'acier ; huit chevaux attelés au levier courbe rejoignant le sommet des rouleaux, l'actionnent. Le jus des cannes s'écoule par un tuyau dans une chaudière, mise à gros feu dans « la chaufferie, » et, mêlé d'un peu de chaux, mitonne, pendant qu'on l'écume sans arrêt.

Avec la micouenne,[1] on le transfère d'un chaudron dans un autre, puis quand il est à point, dans des refroidisseurs de bois qu'on laisse dans « la sécherie » pour qu'il se cristallise. Vingt-quatre heures plus tard, on en remplit des boucauts, au fond desquels on a disposé, en filtre, des cannes enchevêtrées ; on les suspend dans la « purgerie », au dessus d'une baille, après les avoir percés pour que la mélasse s'égoutte. En trois semaines, le sucre est purgé.

Pour brûler la bagasse, il a construit un fournil à haute cheminée de brique, d'où s'échappe une âcre fumée, qui chasse les maringouins.

Comme le Chevalier de Mazan et M. des Tréhans des Tours, le trésorier de la marine, qui l'imitent, M. du Breuil produit un sucre un peu brun, de qualité inférieure, peut-être parce que les ouvriers sont malhabiles, il n'y a pas à la colonie de « sucrier » qualifié. Ce sucre, qui granule mal, est néanmoins le bienvenu, il permet de distiller, dans l'unique alambic de cuivre, le tafia, un marc de sucre qui fait les délices des habitants lorsque l'eau-de-vie manque. Avec le syrop de tonne, ou mélasse, les femmes font du raisiné de soco, que les enfants préfèrent aux tartines de graisse d'ours qu'on leur sert en hiver, et « la cuite », le gros syrop dont elles nappent « la pontine glissante », des carrés de pâte mahiz cuite à l'eau.

La récolte donne une belle occasion de se réjouir. Quand les esclaves arrivent à la dernière rangée de cannes, ils appellent leur commandeur, Mercure, qui attache un beau ruban neuf autour de la plus haute, et désigne le meilleur « couteau ».

1. Louche de bois

Celui-ci, tout faraud, tranche la rangée en ne laissant que la canne élue, autour de laquelle, brandissant sa lame, il danse en l'interpellant : « Hé, aïe, hé, mo, Holococo, gagnain ti jordi, tou souitte, qui té si joliman biave é bien faite, hé, ho ! gagnain toi, aïe, aïe ! »

Quand il est à bout de souffle, il la coupe, alors les esclaves, après avoir beaucoup acclamé canne et couteau, s'entassent dans les « chars à choual », et Malva, Mangaye, Coëda et Manette agitant frénétiquement leurs mouchoirs de madras, en triomphe emportent la canne enrubannée à la maison du maître, en chantant :

« *Madame Caba*
« *tignon vous tombé,*
« *Madame Caba*
« *tignon vous tombé,*
« *ah ! la Reine*

« *Piyé la su moi*
« *Madame Caba,*
« *Piyé la su moi*
« *Madame Caba*
« *chandelle té teigne...* »

Le maître donne à tous une rasade à boire, et le soir ouvre le bal avec sa femme.

On danse « le pilé chactas ». Bossi, Kiakia, Quételle, Mahon, Azada, toutes les danseuses, se trémoussent sans bouger les pieds ; autour d'elles, leurs cavaliers, Nago, Malbrou, Cariton, Médor, Sénégal et les autres, tournent, grimacent, font des génuflexions. Elles finissent par s'émouvoir, détachent leur tignon, en criant l'agitent au dessus de leur tête, et attendries, en essuient la sueur qui roule sur la figure de leur galant, clôturant ainsi la danse.

On ne danse point partout. Dans l'Ile-aux-Chats, plate et fourrée, d'une demi-lieue de diamètre, sur laquelle les cochons marrons laissés par M. de Bienville se sont incroyablement multipliés, et ressemblent plus à des sangliers qu'à des pourvoyeurs de saucisses, la petite garnison de Français et de Suisses de Halwye est commandée par M. Duroux, un butor et un malhonnête homme, qui occupe ses gens à faire du charbon de bois, vendu à son bénéfice.

Il les nourrit de farine avariée, recueillie dans une épave espagnole et revend la farine du Roi. A la moindre incartade, il attache ses

hommes, presque nus, des nuits entières, aux troncs de la cyprière, pour les exposer aux lancinantes piqûres des maringoins.

Les plaintes des soldats sont parvenues jusqu'aux oreilles du Gouverneur, qui n'en a pas tenu compte, parce que M. Duroux est son ami, et certes il n'a point trop d'amis pour risquer d'en perdre un.

La soumission des victimes est à bout. Les soldats se soulèvent, massacrent M. Duroux, pillent le magasin, délivrent Beaudreaux, un brave planteur, que l'officier avait mis aux fers au moment du partage de l'épave, à cause de ses protestations. A terre, ils l'obligent à leur indiquer la route des Carolines, et lorsqu'ils arrivent chez les Kayoutas le renvoient, avec un billet signé, certifiant qu'il les a guidés sous la menace et n'a pas participé à la révolte.

Malheureusement, plusieurs fugitifs sont rattrapés par les Chactas et reconduits à la Nlle Orléans. Le Capitaine des Suisses, sachant ce qui l'attend, a la bonne idée de se tuer, un autre Suisse, en accord avec le code pénal de l'armée, est placé dans un cercueil de chêne, et scié vivant à mi-corps, par deux sergents français. Beaudraux dont le certificat n'a servi à rien, et un autre Français sont brisés à la roue, et leurs cadavres sont jetés aux crocodiles du Missisipi.

M. de Kerlerec, en Janvier 1755, apprend que les hostilités avec l'Angleterre vont probablement recommencer, et s'en émeut. Le Chevalier de Macarty et le Capt. Aubry, du régiment Lyonnais, avec 150 hommes, partent dans douze bateaux, et au confluent de la Belle-Rivière ou Ohio et de la rivière des Cherokees, bâtissent le Fort Ascencion, flanqué de quatre bastions à double palissade, au cas où les Anglais s'aventureraient de ce côté.

La Louisiane est toujours sans défense, inutilement encombrée de troupes déplorables, sur lesquelles on ne peut compter. Les habitants sont tout à leur intérêt et à leur négoce, tant que le commerce va, peu leur chaut, mais lorsque les corvettes de France sont saisies par les Anglais, que la route maritime est barrée pour plusieurs années, que les magasins sont vides et les hangars des plantations bourrés jusqu'au toit de caisses et de sacs, ils commencent à prendre très mal cette guerre qui leur porte tort.

Les planteurs s'arrachent les cheveux. On ne se nourrit pas d'indigo et de tabac, par Hercule, il faut vendre et acheter !

Si le trafic secret des « Parlementaires », les brigantins de la

Jamaïque ostensiblement affectés au transport des prisonniers de guerre, n'existait pas, on serait démuni de tout. La troupe ne peut plus subsister avec sa maigre solde, trop souvent impayée. Les Chactas, qui n'ont pas reçu de présents depuis nombre de lunes, déclarent qu'ils vont se tourner du côté des Anglais.

Comme si toutes ces complications ne suffisaient pas à jeter le désarroi dans la colonie, les Jésuites et les Capucins se dressent les uns contre les autres. Le Père de Beauboin, supérieur des Jésuites, a été nommé vicaire-général du diocèse de Québec, et en vertu de leur Convention de 1717, les Capucins de Champagne se refusent à admettre ses prétentions, qui empiètent sur leur obédience.

Le Père de Beauboin argue que la convention est respectée, il n'est pas à la Nlle Orléans en qualité de Jésuite, mais de vicaire-général. Le Conseil Supérieur se range au parti des Capucins et refuse d'enregistrer la nomination du vicaire. Le Conseil, à la vérité, a un peu peur de ces casuistes intelligents qui chaque jour, imperceptiblement, gagnent du terrain sur les braves Capucins, tous droits et tous simples, de bons paysans ignorants, qui ne savent pas se défendre.

Croyant apaiser le Père de Beauboin, le Père Dagobert leur supérieur, l'invite à donner la bénédiction au nouvel hôpital, le 9 mars ; humblement il s'efface devant lui, se fait servant.

Mais le Père de Beauboin, au lieu d'être reconnaissant, profite de cette indulgence pour la tourner à son avantage. Il annonce qu'il a publié ses lettres-patentes de grand-vicaire aussitôt après les avoir reçues et qu'elles n'ont pas été contestées. Le fait de l'avoir convié à officier à la cérémonie de l'hôpital le reconnaît définitivement comme vicaire-général de la Basse-Louisiane. Pauvres Capucins ! . .

La ville s'intéresse passionnément à la querelle, prend fait et cause. On est capucin ou on est jésuite. Ces dames changent de confesseurs, font courir leurs amitiés suivant leurs sympathies religieuses. Le houspillage ne s'arrête pas, M. de Kerlerec a par dessus la tête de ces criailleries, il veut repartir. Quoiqu'il fasse, ses dépenses excèdent son traitement, les gens de Louisiane l'ennuient, qu'on lui rende sa bonne Bretagne.

Les difficultés de la Louisiane, pour grandes qu'elles soient, sont cependant peu de chose à côté des tribulations de l'Acadie, la province canadienne découverte en 1497 par John Cabot, ou plutôt

Giovanni Caboto, et son fils Sébastien ; colonisée en 1604, avec l'assentiment d'Henri IV, par Pierre du Guast, sieur de Monts, aidé de M. de Poutrincourt, fondateur de Port-Royal sur la côte ; donnée en concession, en 1621, à Sir William Alexander, sous le nom de Nlle Ecosse ; et successivement repassée aux Français, puis en 1654 à l'armée de Cromwell ; retournée à la France en 1667 par le Traité de Bréda, puis à l'Angleterre par la Paix d'Utrecht en 1713, modifiée depuis par le Traité d'Aix-la-Chapelle de 1748.

Les habitants, 18.000 catholiques français, après la Paix d'Utrecht ont refusé de jurer fidélité à la couronne anglaise, ils sont demeurés ce qu'il ont toujours été, laborieux et honnêtes, ont continué à cultiver leurs belles fermes, à prier le Seigneur, mais en période de conflit se sont proclamés « neutres », jamais ils n'ont pris les armes contre d'autres Français.

Le gouverneur de la Nlle Ecosse a compris que ces gens enracinés dans leur catholicisme et leur fidélité gauloise ne varieraient point. Il faudra les disséminer, les faire absorber par fragments dans les autres colonies de la Couronne, pour les angliciser.

Le 5 septembre 1755, à Grand Pré, un des centres les plus importants d'Acadie, 1923 hommes, assemblés sans armes dans l'église, ont reçu l'ordre de partir avec leurs économies et ce qu'ils pourraient transporter. « *Le Grand Dérangement* » commençait.

Les plus hardis se sont enfuis dans les taillis et les forêts pour essayer de gagner le Canada français ; les autres, chaque famille brutalement scindée, à partir du 10 septembre, ont été sauvagement embarqués sur des bâtiments anglais, dispersés sans discernement dans le Massachussetts, le Maine, la Pennsylvanie, la Géorgie.

Les Acadiens, aussitôt qu'ils en trouvaient l'occasion, s'enfuyaient, cherchaient, comme un chien de chasse humant la sente, la direction d'un établissement français.

En 1756, en grains de chapelet, ils commencent à arriver en Louisiane. M. de Kerlerec est fort apitoyé des récits qu'il entend, il les réconforte, les fait soigner, à chaque homme donne une petite concession sur la Côte Acadienne.

M. du Breuil est devenu ambitieux. Cette année il expédie en France un chargement de sucre, malheureusement le sucre, mal aggloméré, fond en route par les interstices des boucaults. La moitié de la cargaison est perdue, et le vaisseau mal équilibré fait presque naufrage.

XXXVII.

M. le Sénéchal d'Auberville est mort des fièvres malignes. Le 16 août 1758, le nouvel ordonnateur, M. de Rochemore, descend avec sa femme de *l'Opale,* qui amène de nouveaux colons et des présents pour les sauvages, mais ne peut céder que très peu de vivres.

M. de Kerlerec est si content d'être débarrassé de l'insupportable M. d'Auberville, qu'il accueille M. de Rochemore comme un Messie. En attendant qu'il ait trouvé gîte, il l'installe dans son propre hôtel avec sa famille, le fête de son mieux, en pauvre homme qu'il est. Puis il le quitte pour aller distribuer à 4000 Chactas et 3000 Alibamons, convoqués à la Mobile, les présents si impatiemment attendus.

Il est reçu par les sauvages avec de grandes démonstrations de joie: Il fait bonne figure, mais il n'est point dupe. « *Je sais maintenant,* mande-t-il au ministre, *que ces sauvages sont avides, menteurs et félons, et sans le montrer je me tiens sur mes gardes, mais ces deux nations sont les bastions de la colonie, et il faut se les concilier coûte que coûte.* »

M. le Gouverneur a eu bien tort de se déranger pour M. de Rochemore, cet écrivain de la marine, diplômé d'Avignon, est un grossier personnage, qui n'a même pas la reconnaissance du ventre. Il vient d'arriver et il est déjà plongé dans les intrigues. Sus au Gouverneur, sus aux Capucins, aux planteurs !

Son parti-pris l'aveugle, lui fait commettre des bêtises. Dans son ire contre les Parlementaires, contrebandiers assurément, il confisque *le Texel,* fait prisonnier David Diaz Arias, le juif auquel il appartient.

M. de Kerlerec, qui revient justement de la Mobile, est outré de ce procédé ; il fait relâcher le juif, lui restitue sa cargaison, que le

marchand, en toute hâte, détaille aux habitants affamés et surtout assoiffés. Il est des circonstances où la contrebande est bienfaisante.

M. de Rochemore, chargé d'approvisionner les postes de la Mobile et des Islinois, néglige paraît-il ses devoirs, M. de Kerlerec enquête et s'aperçoit que certains officiers, dont Paul de Rastel de Rocheblave, fils du Seigneur de Savournon-Bersac, pour qui Madame de Rochemore a des bontés, divertissent à leur profit les fonds du Gouvernement.

M. de Kerlerec fait son rapport au ministre, « la cabale » l'intercepte, comme on intercepte d'ailleurs la plupart des dépêches depuis l'arrivée de M. de Rochemore. Paul de Rocheblave, obstiné et sans scrupules, jette le désordre partout, l'insubordination des officiers ne connaît plus de bornes.

Madame de Rochemore manie plaisamment l'épigramme, elle compose à l'adresse de M. de Kerlerec des couplets moqueurs, que la clique, les jugeant aristophanesques, récite entre les dents, et que les gueux des estaminets répètent en se gaussant. Des pasquinades courent d'une bouche à l'autre. M. de Kerlerec, poursuivi de persiflages, cache son dépit, mais s'épanche auprès du Duc de Choiseul, le ministre : « *Monseigneur, cette créature est un caméléon composé de toutes les perfidies dont une méchante femme d'esprit est capable.* »

Le Gouverneur a ses défenseurs, ils se constituent en comité, mais M. de Kerlerec est un homme paisible, il se contente de menacer le Major de Belle-Isle, coupable d'avoir saisi des dépêches, et de l'objurguer de rentrer dans le droit chemin. M. de Belle-Isle s'en écarte de plus en plus, il est en plein champ, alors M. de Kerlerec sévit contre les fauteurs de désordre : M. de Grondel était déjà confiné dans sa plantation, par ordre de son commandant, il en sera de même pour M. de Mandeville. Ces messieurs sont enchantés, ils sont dispensés du service et peuvent veiller sur leurs cultures.

M. de Rocheblave, qui entre-temps a épousé la fille du chirurgien Godeau, s'est rendu de plus en plus odieux. M. de Kerlerec le fait emprisonner, mais sa femme est autorisée à partager son incarcération ; en fait elle accouche dans l'aimable prison, où tous « les cabalistes » viennent les visiter. Fiévreusement, M. de Rocheblave rédige des libelles contre le Gouverneur, sans oublier un moment que le ridicule tue même un homme de bien.

M. Villars du Breuil est mort en 1757, en laissant une fortune

qu'on calcule par millions, mais elle est immobilisée en biens mobiliers, le 23 Octobre 1758, son fils Joseph et Dame Félicité la veuve de son fils Louis, font vendre ses biens en adjudication, par M. Nicolas de la Fresnière.

L'inventaire est si long que la vente se prolonge une semaine. M. de Vezin, le Chevalier de St. Laurent, M. de Lusser, le Chevalier de Noyon, tous planteurs, se partagent plus de deux cents esclaves ; le Chevalier de Ponfrac de Mazan achète les sucreries ; on disperse les bois de construction, les briques accumulées, les armes, les outils, les bateaux, les sucres, 150 bêtes à corne, des chevaux. La vente produit 440.743 Livres, et l'habitation rapporte un surplus de 130.000 Livres. C'est peu en comparaison de la valeur réelle, mais les propriétés ont perdu les trois-quarts de leur valeur.

Les nouvelles du Canada ne sont pas bonnes, les forts Niagara, Duquesne et Frontenac ont été enlevés par les Anglais. Le grand empire français ne s'étend plus ininterrompu du nord au sud de l'Amérique Septentrionale.

A grands cris, M. de Kerlerec réclame des troupes, des munitions pour se défendre si le besoin s'en fait sentir. M. de Rochemore, par esprit de contradiction, parle de réduire encore les effectifs et de diminuer leur maigre solde.

Jusqu'à présent, aucun bâtiment anglais ne s'est approché du Mississipi, mais des frégates anglaises bloquent la baie de la Mobile.

La Nlle Orléans n'est toujours pas défendue, vite on va faire un ouvrage de fortune : un fossé de défense, une palissade d'enceinte, des plateformes à courtine. Il en coûtera 459.727 Livres, dit M. de Vergès, mais pour une fois M. de Rochemore ne lésine pas, il endosse ces dépenses dont il tirera bien quelque chose.

Le 4 août 1760, pendant qu'on travaille fiévreusement aux défenses, on apprend que les frégates anglaises ont quitté la baie de la Mobile. On apprend aussi que Québec a capitulé le 17 septembre de l'année précédente, que le grand Montcalm a été tué. Un grand malaise étreint la colonie. Jusqu'à quel point est-elle dépendante du Canada ? Personne ne répond à la question.

Le 21 décembre, les fortifications de la Nlle Orléans sont achevées. La monnaie est complètement dépréciée, 6.787.300 Livres, en monnaie-de-carte, engorgent la circulation fiduciaire ; les bons de la Trésorerie sont escomptés pour la moitié de leur valeur.

La Louisiane flaire le désastre, pendant qu'il en est temps, les

habitants ayant de l'argent, pour se débarrasser de leur monnaie-de-carte, achètent n'importe quoi : des terres, des habitations, du vin à 3500 Livres la barrique, des chapeaux galonnés de 400 Livres, des bas de soie à 150 Livres la paire, du drap à 250 Livres l'aune. Ils revendront leurs surplus, lorsque les choses seront tirées au clair.

Les plantations produisent en abondance. On a récolté cette année 480.000 livres de tabac, 410.000 livres d'indigo, 25.000 livres de cire, mais encore faut-il trouver preneur, et rien de cela n'est comestible.

Les hangars et les magasins débordent, tout le monde proteste à tort et à travers, s'insurge.

En France, on n'a pas le temps de peser les doléances, ni de s'occuper des petites vilenies de ces messieurs et des rivalités de ces dames, dont on a les oreilles rebattues à la Cour. Si le Canada est perdu, il faut affermir la Louisiane, y rétablir l'ordre par la discipline.

M. de Choiseul confirme M. de Kerlerec dans son autorité, il peut à son gré pardonner les officiers frondeurs, ou les renvoyer en France. M. de Kerlerec penche pour la clémence, mais les habitants sont excédés des exactions de la Cabale, ils réclament une solution définitive. Naïvement, ils déclarent que la paix extérieure ne suffit pas, qu'il faut aussi la paix intérieure, comme si pareille chose pouvait exister en Louisiane.

Le 29 Avril 1762, *la Médée, le Bien-Aimé* et *la Fortune* jettent l'ancre devant la Nlle Orléans. A la profonde admiration de la populace, habituée aux haillons militaires, dix resplendissantes compagnies blanches et bleues du régiment d'Angoumois descendent en bon ordre, derrière le Marquis de Freneur. Elles sont suivies d'un personnage rebondi à figure commune : M. Foucault.

C'est le nouveau commissaire-ordonnateur, il remet au Gouverneur un pli cacheté. En le lisant, le visage de M. de Kerlerec s'illumine : M. de Rochemore, M. de Belle-Isle, M. d'Erneville, M. des Trehans sont rappelés en France. M. de Kerlerec est prêt à sauter au cou du personnage, cependant bien fourbe et bien grossier, qui lui apporte de si bonnes nouvelles.

Au comble de la joie, il embarque sur *la Médée* les officiers dont il veut se débarrasser : MM. de Grandchamp, de Grondel, Bossu, de Rocheblave, de Mandeville, d'Hauterive. Le Capt. de Grandmaison les surveillera et portera à la Cour les dépêches expliquant sa décision.

En cours de route, ces messieurs volent les dépêches à M. de Grandmaison, indisposé, et les font parvenir, revisées, aux ennemis de M. de Kerlerec. Ils iront quand même à la Bastille, d'où aidés par Madame de Rochemore, Madame de Berulle et l'évêque de Damas, ils sortiront avant un mois, le rire aux lèvres.

Maintenant que les troubleurs sont partis, la vie va redevenir belle en Louisiane.

Tout le monde n'est pas de cet avis. La colonie est isolée, pendant douze mois aucune nouvelle ne pénètre la grosse couche d'eau qui la barricade.

XXXVIII.

Enfin, le 7 avril 1763, *l'Aigrette,* vaisseau du Roi, arrive avec M. Blaise d'Abadie, commissaire-général de la marine, le remplaçant de M. de Kerlerec, qui a si fort demandé à repartir. Il sera en même temps ordonnateur, bien que M. Foucault reste à la colonie, en qualité de contrôleur.

M. d'Abadie apporte la nouvelle la plus consternante que la colonie ait jamais entendue : le 1er janvier 1763, les Rois de France, d'Angleterre et d'Espagne, avec l'acquiescement du Roi de Portugal, ont signé le Traité de Paris.

L'Espagne a cédé à l'Angleterre ses provinces de Floride, la baie de Pensacola, tout ce qu'elle possède à l'Est et au Sud-Est du Mississipi. La France a abandonné à l'Angleterre le Canada et la Nlle Ecosse ou Acadie, mais ce n'est point là tout. L'article sept déclare « *qu'afin de rétablir une paix solide et durable en Amérique et enlever définitivement toute cause de friction, concernant les bordures entre les établissements anglais et français du continent américain, il est convenu qu'à l'avenir, la frontière de cette partie du monde sera irrévocablement fixée par une ligne tirée au milieu du Mississipi, de sa source à la rivière Ibberville, et de là par une ligne au milieu de ce cours et des lacs Maurepas et Pontchartrain, jusqu'à la mer, et à cet effet le Roi très Chrétien cède en toute propriété à Sa Majesté Britannique la rivière et le port de La Mobile, et tout ce qu'il possède sur la rive gauche du Mississipi, à l'exception de la ville de la Nlle Orléans et de l'île sur laquelle elle est construite, qui sera retenue par la France, la navigation du Mississipi demeurant libre pour tous les sujets britanniques.* »

M. d'Abadie a reçu tout pouvoir pour la cession de la rive gauche du fleuve.

La nouvelle se répand comme un feu de prairie. Les habitants

sont écrasés. Les conclusions de cette guerre paraissent étrangères et lointaines. Sans avoir tiré un coup de canon, la Louisiane a perdu la guerre, est amputée du côté gauche de sa membrure. Les officiers récitent, comme un rosaire, les noms des hommes fauchés par les Chicachas, les Natchez. Tant de Français ont arrosé de leur sang ces prairies à fraises. Est-ce juste ?

Sans doute, le Canada est encore plus mal loti, mais le Canada a participé au combat, ici on a perdu la partie sans l'avoir jouée, sans l'avoir appréhendée.

Les sauvages sont indignés. Après avoir tant crié contre les Anglais, tant menacé, tant guerroyé, voilà qu'on leur donne les Chactas et les Alibamons. Les Français ne savent pas ce qu'ils veulent, ils prennent les sauvages pour du bétail, qu'on troque avec indifférence dans cette immense foire mystérieuse.

Ils regrettent aussi le départ de M. de Kerlerec, qui fait voile vers la France, où sur les dénonciations de M. de Rochemore, on le jettera à la Bastille.

Les fringantes compagnies d'Angoumois, devenues inutiles, repartent à St Domingue. Quatre compagnies seulement gardent la colonie, qui n'a plus d'ennemis à craindre.

Les Anglais sont très pressés de prendre possession de leur nouveau territoire.

Mr. Robert Farmer, le 24 octobre, reçoit des mains de M. Aubry et de M. d'Abadie le fort de la Mobile, tout fleuri d'azalées. Le 23 novembre, il s'installe dans le fort de la Tombecbee.

M. d'Abadie a décidé de remettre aux Chactas et aux Alibamons une dernière fois des présents, en récompense de leur fidélité passée. A la Mobile, il leur fait un discours attendrissant : « *Bien que vous soyez à présent sous la protection des Anglais, les Français ne vous oublieront jamais, leurs chefs vous caresseront partout où ils vous rencontreront. Nous prions le Grand Esprit de vous faire trouver beaucoup d'ours et de bœufs partout où vous chasserez, nous le prions pour que vos femmes aient autant d'enfants que les arbres ont de feuilles, nous le prions de vous donner de la pluie quand vous en aurez besoin pour vos mahiz et des jours de soleil pour les faire mûrir.* »

Les sauvages sanglotent, se roulent aux pieds des Français, leur jurent une fidélité éternelle et de les suivre où ils seront.

Effectivement, par grands partis, les Tænsas et les Alibamons

quittent leurs villages, franchissent le Mississipi et se fixent sur le bayou La Fourche et le bayou du Rond-Pompon, où M. d'Abadie leur abandonne de larges plaines basses, crevées de lacs.

Un chef des Chaouanons vient visiter M. d'Abadie : « *Je viens de loin, le maître de la vie m'a poussé vers toi, mon cœur est gonflé de joie en ta présence. Je suis un chef d'importance envoyé par le Grand Chef pour te parler. Voici un présent qu'il m'a prié de te donner, ces signes représentent les 47 villages qui veulent mourir français, en donnant leur sang si tu veux. Ils espèrent que tu ne les abandonneras pas. Plusieurs fois je suis venu ici, tout était joyeux, aujourd'hui tout est attristé et moi aussi, mais mon cœur est content de te voir et mes yeux vont briller. Je dirai au Chef que je t'ai vu et que tu m'as bien reçu.* »

Le 8 janvier 1764, l'aurore est saluée de 21 coups de canon. A neuf heures du matin, précédés de tambours et de trompettes, les membres du Conseil Supérieur et les huissiers de police, montés, publient la nouvelle de la Paix, que toute la population connaît déjà bien trop.

Dans l'après-midi, un Te Deum est chanté à l'église. Le soir, à travers la ville illuminée par des lampions d'huile d'ours et des torches, la populace éberluée festoie et danse. On lui a donné un fût de vin, et on en a octroyé un second ainsi qu'un bœuf entier à la troupe. On ne sait pas très bien ce qu'on fête, on s'attendait à entendre sonner un glas.

A l'hôtel du Gouvernement, cent convives soupent en grand apparat, au son des luths et des flûtes. On y joue une comédie de Cicéron, « l'Amant auteur et valet », et on y danse jusqu'à la pointe du jour.

Dans les Islinois, le Capt. Nyon de Villiers, bien que son propre frère, M. de Jumonville, ait été tué par les Anglais, essaie de persuader aux sauvages d'accepter amicalement leurs nouveaux maîtres. Le 15 juin, il remet le fort de Chartres au Major Loftus et redescend à la capitale, avec 6 officiers, 63 soldats et 80 habitants. Philippe de Rocheblave, son lieutenant, offre son épée au Roi d'Espagne.

Un peu plus haut, M. de Bellerive de St. Ange remet son poste islinois aux mains du Capt. Sterling, traverse le fleuve avec ses compatriotes, et commence l'établissement St. Louis.

Il faut beaucoup de diplomatie à M. d'Abadie pour adoucir les

heurts entre les sauvages et les Anglais, qui se plaignent furieusement de la défection et de l'hostilité qu'ils rencontrent.

A la grande émotion de la ville, les Jésuites, qui ont été chassés de France et de ses possessions quelques mois auparavant, quittent la Louisiane, en lui abandonnant tous leurs biens et leur plantation, estimée à 180.000 piastres. Leurs 217 bêtes à cornes sont vendues 52.150 Livres. Les Capucins, joyeusement, font main-basse sur les ornements des chapelles, et M. de Pradel consent à acheter pour sa femme leur belle résidence de la Nlle Orléans.

Malgré son demi-deuil, la colonie qui s'est fait une raison continue à vivre gaiement et égoïstement. Après tout la capitale n'est pas atteinte.

Par le courrier de St. Domingue, M. d'Abadie reçoit, le 10 septembre 1764, une lettre du Roi datée du 21 avril de la même année. On va enfin savoir ce qui se passe en France. Avec un petit soupir d'aise, M. Abadie, dont la santé laisse à désirer, en se tassant dans sa bergère, ouvre le pli, dans son petit salon garni de feuillage automnal et des dernières roses, d'où il entend monter les bruits du port et les rires des créoles.

> « *Par un acte particulier passé à Fontainebleau, le 3 9bre 1762, ayant cédé de ma pleine volonté à Mon très Cher et très Aimé Cousin le Roi d'Espagne et à ses Successeurs et Héritiers, en toute propriété, purement et simplement et sans aucune Exception, tout le Pays connu sous le nom de la Louisiane, ainsi que la Nlle Orléans et l'Isle dans laquelle cette ville est située et par un autre acte passé à l'Escurial Signé du Roi d'Espagne le 13 9bre de la même année, Sa Majesté Catholique ayant accepté la Cession dudit pays de la Louisiane et de la Ville et Isle de la Nlle Orléans, conformément à la copie desdits actes que vous trouverez cyjoint, je vous fais cette lettre pour vous dire que Mon Intention est qu'à la réception de la présente et des copies cyjointes soit qu'elles vous parviennent par les officiers de Sa Majesté Catholique ou en droiture par les bâtiments français qui en seront chargés, vous ayez à remettre entre les Mains du Gouverneur ou officiers à ce préposé par le Roi d'Espagne ledit Pays et Colonies de la Louisiane et postes en dépendants, ensemble les villes et Isles de la Nlle Orléans, Telles qu'elles se trouveront au jour de ladite cession, voulant*

qu'à l'avenir, elles appartiennent à Sa Majesté Catholique pour être gouvernées et administrées par Ses Gouverneurs et officiers comme lui appartenant en toute propriété et Sans aucune Exception, je vous ordonne en conséquence qu'aussitôt que le gouverneur... »

M. d'Abadie tourne le pli, regarde les signatures : Louis, le Duc de Choiseul. Il relit encore, ne voulant pas en croire ses yeux. Le plafond de son petit salon serait tombé sur sa tête qu'il ne serait pas plus assommé.

Sans savoir ce qu'il fait, avec urgence, il appelle. M. Nicolas de la Fresnière, le procureur du Conseil Supérieur, est justement à portée de sa voix, avec M. de Villeré et quelques autres, il se précipite. Sans mot dire, le gouverneur lui tend la lettre, que M. de la Fresnière lit à haute voix, d'une voix de plus en plus blanche.

On savait vaguement que de graves décisions étaient en suspens à Versailles, mais rien ne faisait prévoir une telle catastrophe.

La colère de ces messieurs éclate comme un orage d'été. Dans sa fureur, au lieu de résumer toute l'iniquité de la missive, M. de la Fresnière s'en prend au détail.

« L'île de la Nlle Orléans ! Sa Majesté ne sait même pas la situation de ce pays, qu'il donne à un autre comme on donne étourdiment un bibelot dont on ne veut plus, comme on donne un pain à un gueux. En 80 ans, Versailles n'a pas appris la carte de la Louisiane, une carte qui pourtant a été dessinée avec du sang et des tombes. Une île, Messieurs, que dites vous de cette ignorance ! »

Le choc de cette après-midi d'automne contribue pour beaucoup à aggraver la maladie nerveuse de M. d'Abadie. Il languit plusieurs mois, et le 4 février 1765, expire après une effroyable crise.

XXXIX

Deux personnages, naturellement en mésintelligence, se partagent les fonctions de M. d'Abadie : Le petit Capitaine Aubry, qui sait l'anglais, prend le commandement militaire ; M. Foucault, qui n'essaie plus de dissimuler sa liaison avec l'encore appétissante Madame de Pradel, depuis que son mari est mort l'année précédente, va être ordonnateur.

La colonie est dans un état de tumulte indescriptible, le remue-ménage des Anglais sur le Mississipi inquiète sauvages et Français.

Les notables de la Nlle Orléans, après avoir gémi, tempêté, conféré, décident d'agir. On pourrait peut-être faire revenir Louis XV sur sa décision, en lui prouvant la dévotion de la Louisiane. Chaque paroisse est invitée à envoyer un délégué à la ville, M. de la Fresnière, qui est beau parleur, leur fait un tableau terrifiant de la situation qui les attend et leur soumet une proposition. Il s'agit d'envoyer à Sa Majesté un ambassadeur pour le fléchir. Les délégués acceptent la résolution avec enthousiasme et tous s'engagent à contribuer aux fonds nécessaires. Jean Milhet, le plus riche négociant de la ville, est désigné par l'assemblée.

Le chagrin des habitants n'est pas simulé. La Louisiane n'est plus ce qu'elle était au temps de la Cie des Indes. Depuis que les déportations ont cessé, elle s'est clarifiée, un décantage s'est opéré. Les prostituées n'ont pas fait souche. Sans doute, il y a encore des braillards, des vauriens et des têtes-brûlées, comme partout, mais dans l'ensemble la population est saine et honnête, attachée à sa nouvelle terre et à ses anciennes fidélités. C'est une province de propriétaires, grands et petits, chacun a sa maison et son lopin.

M. Aubry, qui n'est pas obtus, veille au grain comme il peut. Le 16 mai, il écrit au ministre : « *Le gouvernement de cette colonie est plus embarrassant que jamais. Il est extrêmement difficile de*

concilier à la fois les Anglais, les Français et les sauvages, qui sont ici pêle-mêle. »

Il ajoute que le gouverneur anglais est un homme déconcertant, qui se rabat sur lui parce qu'il comprend sa langue. « *Il m'écrit en vers à l'occasion, me parle de François Ier et de Charles V, compare Pontiac, un chef sauvage, à Mithridate, me dit qu'il s'endort en compagnie de Montesquieu. Quand des difficultés s'élèvent entre les habitants de la Nlle Orléans et de la Mobile, il s'appuie sur des passages de la Magna Charta et sur les lois anglaises. Il me fait de grands compliments, c'est un homme de valeur, mais un voisin dangereux, contre lequel il est bon d'être sur ses gardes.* »

Entre le 1er janvier 1765 et la fin de Mai, 650 Acadiens, épaves du « Grand Dérangement », arrivent à la Nlle Orléans. Ils ont gagné leur cause par la passivité. Autant ils étaient laborieux et empressés chez eux, autant ils se sont montrés paresseux et incapables en Nlle Angleterre. Comme ils refusaient obstinément de travailler pour une contrée qui leur était odieuse, ils sont tombés à la charge des communautés. Après quelques années de parasitisme, les pouvoirs anglais ont été trop heureux de se débarrasser à n'importe quel prix de ces fainéants coûteux, ils leur ont même fourni des moyens de transport pour gagner la Louisiane.

La colonie, touchée de leur obstination française, les accueille généreusement, mais pensivement. Ces douces Acadiennes « chatines » en petit bonnet blanc, grosse jupe de couleur et corselet noir lacé sur guimpe blanche, sont touchantes comme des victimes, et les hommes, qui répondent aux noms héroïques d'Ulysse, Télémaque, Alcibiade ou Achille, bien que frustes et gauches, ont des physionomies ouvertes, qui plaisent.

Mais ils ajoutent au dilemme de M. Aubry. Il faut assurer leur subsistance dans une colonie qui, théoriquement, n'est plus française et où les vivres et l'argent sont rares.

Ils sont assez nombreux pour former des paroisses indépendantes. Sous la guidance de M. Andry et de M. Etienne de la Morandière, on les expédie avec des rations, des armes, du matériel agricole, de la semence et quelques têtes de bétail, dans le pays des Attakapas, « *les mangeurs d'hommes* », qui ont presque complètement disparu, la région s'étendant sur la Côte Blanche du golfe.

Ils trouvent là une grande plaine, faisant quelques gros dos ; des prairies tremblantes, trouées d'eaux mortes ; des marécages pleins

de croassements, et de rats musqués ; des bayous nonchalants, fleuris d'iris, ou — comme le bayou Cypremort — tellement boisé dans son lit entier, que l'eau peut à peine se faufiler entre les troncs ; le Grand Bois, montant jusqu'aux Arkansas, en forêt enchantée ; le Lac Catahoulou, long d'une demi-lieue, dans lequel on pêche huîtres et coquillages ; le Grand-Lac, bagué de chênes-verts, bruissant de merles noirs à épaulettes d'or, et de jais bleus. Autour des bayous Cher-Ami et Bourbeux, de la rivière Vermillon, ils pourront chasser à cœur content.

Les Acadiens descendent vers la Grande-Pointe et la paroisse de Terre-Bonne, plus haut, s'installent dans les Opelousas, une immense prairie plate, peu ombragée. Au Bayou Marie-Croquant, dans la grande Prairie-du-Chevreuil, toutes sortes de gros gibiers hantent les bons herbages.

Le Bayou Tèche y coule transparent, sans se presser, par endroits très large et ailleurs resserré, sillonné par les crocodiles et les poissons-armés, ourlé de cypres et de chênes-verts, qui se penchent pour regarder les réflexions de leurs mousses.

Sur le bayou, on commence le village de St. Martin, le premier village acadien.

Le terrain ne se prête pas beaucoup à la culture, c'est seulement le long des bayous que l'indigo, le coton et le mahiz arrivent à maturité.

Tout naturellement, les simples Acadiens retournent à leur vie pastorale. De nouveau, ils sont industrieux, honnêtes, religieux et familiaux. Avec ardeur, ils attaquent la terre vierge pour faire leur désert ; comme des toiles d'araignée ils étendent leurs fermes autour des chapelles, qui deviendront des églises. Sans bruit, sans instruction, sans grande ambition, ils vont faire de leurs paroisses, sous l'œil de Dieu, des oasis de paix paysanne et de suffisance.

Cette année même, le premier Acadien de Louisiane voit le jour. Le curé de St. Martin, de sa grosse écriture appliquée, couche sur le registre : « l'an mille sept cent soixante cinq, le onze may, je Ptre capucin, missionnaire apostolique, curé de la Nlle Acadie, soussigné ay Baptisé avec les cérémonies ordinaires de l'église marguerite anne née la veille de légitime Mariage d'olivier thibaudaut et de magdelaine broussard, ses pères et mères. »

On n'entend toujours pas parler de l'Espagne. Les officiers font leur partie de poque avec philosophie, les planteurs sèment sans

savoir où leurs récoltes iront. Presque toute la région du tabac est passée aux mains des Anglais, mais il reste l'indigo, le riz, le mahiz, et le coton se développe.

A l'automne, le long des rangées d'arbustes, de blanc vêtus, les esclaves traînant derrière eux un long sac passé en bandoulière, avec un mouvement rythmique cueillent dans les boutons éclos la charpie soyeuse, en chantant :

« Di temps missié d'Altaguette
« Hé ! Ho ! Hé !
« c'étai, c'étai bon temps
« yé té ménin moune à la baguette
« Hé ! Ho ! Hé !
« pas negs, pas rubans
« pour dochans
« Hé ! Ho ! Hé !

Cependant les habitants hésitent à se lancer dans de nouvelles entreprises. Le chevalier de Vergès est mort ; à coup de trompette, après la grand'messe, sur le parvis de l'église St. Louis, on a annoncé la vente au plus offrant de « Trianon », une belle habitation et plantation, bien fournie en esclaves et bien ensemencée, mais on ne trouve nul acquéreur. A trois reprises, on ouvre la vente sans résultat enfin Monsanto, un marchand de la Nlle Orléans, se décide à l'acquérir pour 55.000 Livres.

M. de la Fresnière, tout marri, fait voir à ses amis le billet qu'il vient de recevoir de Jean Milhet, dans lequel il conte son insuccès.

Il a été naturellement en premier lieu voir M. de Bienville, qui est dans ses 86 ans, et lui a demandé de l'accompagner à l'audience du Duc de Choiseul, auquel il a remis la pétition des Louisianais. Le Duc a dit qu'il était trop tard pour rien changer au cours des événements.

M. de Bienville, éclatant en sanglots, a mis un genou en terre et a saisi la main du Duc en le suppliant d'intercéder auprès du Roi. Le Duc a relevé le vieillard, l'a respectueusement embrassé, mais a néanmoins ajouté : « Cette scène pénible doit prendre fin. Je regrette profondément de ne pouvoir vous donner aucun espoir, je ne puis m'adresser au Roi, car c'est moi qui ai conseillé la cession

1. Catins.

de la Louisiane. Vous savez par vous-mêmes que la colonie ne saurait continuer sa précaire existence sans encourir des dépenses énormes, que la France est incapable d'assumer. Ne vaut-il pas mieux que la colonie soit donnée de bon gré à des amis et alliés fidèles, plutôt que d'être arrachée de force par des ennemis héréditaires ? Au revoir, Messieurs, vous emportez avec vous mes meilleurs souhaits de prospérité. »

Il s'était levé, l'audience était terminée. Jean Milhet conte la genèse de la cession, qui est restée secrète pendant deux ans.

L'Angleterre devenait menaçante, il fallait envoyer en Louisiane des vaisseaux et des troupes, tout cela coûtait très cher, le Roi a préféré garer ses écus. « *Par pure générosité et pour lui prouver la profondeur de son affection* », Louis XV a offert la province à son cousin d'Espagne. Le 3 9bre 1762, un acte a été passé à Fontainebleau entre le Duc de Choiseul et le Marquis de Grimaldi, ambassadeur d'Espagne à Versailles, qui n'a point été dupe, et qui, pris au dépourvu, n'a accepté cette « largesse » que conditionnellement, se réservant d'en référer à son Souverain. Le 13, celui-ci a daigné accepter le cadeau.

M. de la Fresnière est bouleversé par ce billet. « Des dépenses, répète-t-il à M. Caresse, des dépenses ! C'est la seule chose qu'on trouve à dire. Pour la Pompadour ou la du Barry, le Roi découvre des trésors, mais pour un empire la France n'a pas d'argent ! »

Cette libéralité gratuite du Roi choque d'autant plus qu'il ne doit recevoir en échange aucune compensation. Il donne la colonie tout simplement parce qu'il n'en veut plus, par carence, par économie. Il supprime un luxe trop coûteux pour en magnifier un autre. Peut-être veut-il faire édifier de nouveaux palais, augmenter le train de sa cour, offrir des diamants à sa favorite.

Le seul point de réconfort est le manque d'empressement de l'Espagne. Elle ne veut peut-être pas du tout de cette Louisiane, depuis un an passé que M. d'Abadie a reçu la lettre royale, on n'a reçu aucune communication.

Ne pas vouloir la Louisiane, c'est une hypothèse suffocante, humiliante pour les Louisianais, mais c'est une branche à laquelle on se raccroche.

Le Roi a cessé les envois d'argent, les troupes sont impayées, les magasins sont vides. Au lieu de sacs de farine, Sa Majesté a envoyé, en tout et pour tout, la croix de St. Louis à MM. Marest de la Tour,

de Bouille, d'Arensbourg, et de la Vergne. Ceux-ci s'en réjouissent, mais le moindre chanteau de pain aurait fait beaucoup mieux l'affaire des compagnies.

Enfin une lettre du Gouverneur nommé par le Roi d'Espagne, Don Antonio de Ulloa, datée du 10 Juillet 1765, et de La Havane, annonce à M. Aubry sa prochaine arrivée afin de procéder à l'exécution de sa mission. « *Je me flatte dès l'avance que ceci me donnera l'opportunité favorable de vous rendre tous les services que vous et les habitants de votre ville pourrez désirer, et je vous supplie de leur en donner l'assurance et de leur laisser connaître qu'en agissant ainsi j'accomplirai seulement mon devoir et gratifierai mon inclination.* »

Et puis le silence recommence.

XL.

Par un temps épouvantable, le 5 mars 1766, la frégate espagnole *la Volante,* transportant M. de Ulloa, jette l'ancre devant la Nlle Orléans. Le Gouverneur-Général est accompagné de deux compagnies à pied, de MM. Juan de Loyola, commissaire et intendant, Gayarré, contador, et Navarro, trésorier, qui vont faire l'inventaire des marchandises appartenant au Roi de France, pour l'indemniser, et vérifier la population de la colonie, redescendue dit-on à 5.562 âmes, en comprenant les esclaves.

Le vent souffle en tourmente, la pluie tourbillonne et aveugle, tout est maussade, le temps et les têtes. Les habitants de la ville, qu'on a précipitamment réunis sur la levée, accueillent par un silence de mauvais augure le nouvel arrivant, un quinquagénaire un peu chenu. Leur hostilité vient de ce qu'il représente cette Espagne qui va les enserrer. Ils ne le connaissent pas.

Lorsqu'ils le connaissent, ils ne comprennent pas davantage l'homme qu'ils ont sous les yeux.

Don Antonio de Ulloa n'a pas l'étoffe d'un gouverneur colonial, mais ce n'est pas le premier venu. Issu d'une famille distinguée de Séville, il a acquis une grande réputation. Très bon mathématicien, à 19 ans il a fait partie d'une expédition scientifique franco-espagnole, organisée par l'Académie des Sciences de Paris, pour mesurer l'arc du méridien à l'équateur, afin d'aider les trois académiciens, Bougner, la Condamine et Godin, à déterminer la configuration du globe terrestre.

Il a gagné le Pérou, à Quito, choisi comme poste d'observation, assidument a travaillé avec Godin et les autres savants français et Espagnols pendant treize ans, tout en exerçant ses fonctions d'officier de marine, lorsque le besoin s'en faisait sentir.

Sur la route du retour, après avoir doublé le Cap Horn, les deux bâtiments transportant l'expédition ont été attaqués par des cor-

saires anglais. Son vaisseau leur a échappé, mais ensuite a été capturé à Cap Breton, par des Anglais qui venaient de s'emparer de la ville, au dessus de laquelle, par piège, ils avaient laissé flotter le drapeau blanc.

Don de Ulloa a été envoyé prisonnier en Angleterre, où tous les savants sont venus à son aide. On lui a rendu sa liberté et tous ses papiers. Mr. Martin Folkes, le vice-président de la Royal Society de Londres, l'a même fait élire membre de son académie.

A Madrid, en 1748, il a publié « *la relation historique d'un voyage fait dans l'Amérique du Sud par ordre du roi pour mesurer les degrés du méridien et s'assurer de la véritable configuration et dimension de la terre, avec diverses observations astronomiques et physiques.* » Il a voyagé dans toute l'Europe, acclamé partout, discourant chez les sociétés savantes, est correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, membre des académies de Stockholm et Berlin, est l'ami de Voltaire, de la Condamine et autres maîtres de la pensée.

Charles III d'Espagne, qui est un souverain indulgent, lui a donné l'ordre de ne rien changer au mode d'administration qu'il trouverait. A l'encontre de toutes les autres colonies espagnoles, la Louisiane restera indépendante du « ministerio de Indias », ses affaires passeront directement au Conseil d'Etat.

Don de Ulloa n'est pas plutôt débarqué que M. Foucault lui explique ses embarras. La situation est désespérée, 7.000.000 de monnaie papier, issus par le gouvernement, circulent dépréciées sur place de moitié ; le Roi a suspendu les payments sur les lettres de change datées de 1764 et les années suivantes.

Don de Ulloa lui promet de remédier à cet état aussitôt qu'il aura pris possession de la colonie. En attendant, il payera ses troupes partiellement avec cette monnaie, qu'il achètera aux habitants pour 75 % de leur valeur déclarée, comme le fait le gouvernement français. Les habitants ne sont pas satisfaits, ils voudraient que les billets soient repris au pair, ce qui est manifestement impossible.

Le Duc de Choiseul avait promis à l'Espagne l'obéissance des troupes de la colonie, mais celles-ci refusent de passer sous le commandement espagnol, elles choisissent de regagner la France. Il n'est plus question pour Don de Ulloa de prendre possession de la Louisiane avec la soixantaine d'hommes qu'il a amenés. Par le traversier de la Havane, il envoie une dépêche à Madrid demandant

de nouvelles instructions et des soldats, et par mesure de prudence abaisse la solde de 35 Livres de ses troupes aux 7 Livres par mois de la solde française.

Les crieurs publics annoncent aux habitants que le gouvernement de Madrid autorise le commerce entre la Louisiane, les Iles, et les ports français, sous condition que les vaisseaux soient porteurs d'un passeport espagnol.

Les marchands apportent des Antilles et de France du vin, de la farine de froment, du rhum, des effets, du sucre, qu'ils vendent à des prix excessifs, en exigeant des espèces sonnantes, que les habitants possèdent rarement. Don de Ulloa proclame qu'ils devront, avant de décharger, se présenter devant lui avec leur passeport et un manifeste portant le prix de chaque article, auquel il donnera son approbation. Ils devront accepter la monnaie courante et emporter le tiers de leur chargement en produits de la colonie, sur lesquels ils paieront un droit d'exportation de 5 %. Les deux commissaires français, MM. Favre d'Aulnoy et de Villars veilleront à ce que l'ordonnance soit obéie.

Le Conseil a prié Don de Ulloa de publier ses lettres de provision, mais il n'a pas donné suite à cette requête. Il se querelle avec M. Marin de la Lande d'Apremont, un des Conseillers, et il commet une lourde faute, il s'aliène le Conseil en le traitant en quantité négligeable. Il fait plus, il constitue un Conseil privé, composé de Jose d'Acosta, le commandant de la frégate espagnole, de MM. de Loyola et Gayarré, de MM. de la Chaise, de Dreux, capt. de la milice, Olivier de Vézin, chef des géomètres, du Chevalier de Reggio, Capitaine en retraite.

M. Aubry fait exécuter les ordres qu'on lui transmet et, officiellement, gouverne.

Don de Ulloa n'est pas un citadin, il a vu des étendues trop vastes. Ce savant est vague dans la vie courante ; diseur et spirituel quand il est en confiance, il n'est pas à l'aise dans l'animosité qui grandit avec la misère. M. Aubry, qui est fort civil avec lui, le tient pour un homme honnête mais le trouve impétueux.

A la vérité, Don de Ulloa est généreux, mais il ne se départit jamais tout à fait de sa morgue espagnole et n'a aucune affinité pour la Louisiane, dont il ne pénètre pas les arcanes. Peut-être est-il prévenu ? M. de Kerlerec, toujours à la Bastille, en apprenant sa nomination de gouverneur général, lui a fait tenir un épouvantable

tableau de ce qui l'attendait : « *Je vous plains de tout mon cœur d'être envoyé dans un tel pays.* » Il commence à se demander si M. de Kerlerec n'est point dans le vrai.

Il accorde à M. Foucault 20.000 piastres pour parer aux frais les plus pressants, prend à son compte l'indemnité promise aux Acadiens, mais ne parle toujours pas de prendre possession.

Il visite les paroisses des Natchitochez, où il fait élever deux petits postes supplémentaires sur la Rivière Rouge, les Attakapas, en s'arrêtant à Fausse-Pointe chez le Capt. de Vaugines et Dame Pélagie Petit de Livilliers, pousse jusqu'aux Opelousas. Les Acadiens profitent de son passage pour se plaindre de leur tyrannique officier, M. Pellerin, qui, outre ses autres méfaits, sous prétexte de les mettre en sûreté, a saisi les vaisseaux d'or sacramentaux et s'en sert à table.

Don de Ulloa fait passer M. Pellerin en conseil de guerre, donne à la paroisse le privilège de choisir parmi ses membres le magistrat qui les gouvernera, et de former une petite milice, qui sera payée par son gouvernement.

Au mois de septembre 1766, Don de Ulloa part pour La Balize. Il passe toute la mauvaise saison dans ce méchant poste de bois, dressé comme un échassier au dessus d'un marécage grouillant, battu par les averses, secoué par les bourrasques.

On lui prête de noirs desseins. Est-il fou ? Espionne-t-il ? Il guette peut-être des troupes secrètement annoncées. Peut-être il pratique la magie noire ?

En réalité, Don de Ulloa est plongé dans ses livres, penché sur ses instruments. Les éléments ne le dérangent pas plus que les oiseaux criards du toit. Il ne compte pas les jours, il est dans les calculs.

Peut-être par curiosité, M. Aubry va lui demander ses intentions. Les intentions du gouverneur, qui vient juste de poser son compas, sont flottantes en vérité. Ne pourrait-il pas prendre possession sans se déranger ? On hisserait le pavillon espagnol sur la Nlle Orléans, et tout serait dit.

M. Aubry est scandalisé d'une telle suggestion. Certainement pas, une pareille circonstance demande de la pompe. Don de Ulloa déteste la pompe. On va faire un compromis.

Sous la lampe à huile, avec beaucoup d'application, ils rédigent un document. Le Capitaine Aubry déclare avoir remis à Don de

Ulloa la colonie, mais il en retient le commandement jusqu'à l'arrivée des troupes de Sa Majesté Catholique. Quand c'est fini, deux témoins paraphent, et tout le monde va se coucher.

La nuit porte conseil. Le lendemain, Don de Ulloa a réfléchi. Il vaut mieux attendre l'arrivée des troupes pour faire changer de mains la colonie. Il demande seulement à M. Aubry de donner au commandant de La Balize l'ordre de changer le pavillon. Il préfère reposer sous le drapeau espagnol.

Dans tout le delta, l'hiver est d'une rigueur exceptionnelle, le 17 et le 18 janvier 1767, le Mississipi est gelé sur des pieds devant la Nlle Orléans, le long des deux rives. Le brouillard condensé fouette de grésil.

Il y a sept mois que Don de Ulloa est dans son pigeonnier suspect. En mars, la ville hoquète de soulagement, elle savait bien que cet hivernage cachait quelque chose, maintenant elle sait ce que le Gouverneur faisait. Il attendait sa fiancée, la belle marquise d'Abrado, une des femmes les plus opulentes du Pérou.

Le jour de son arrivée à la Balize, le mariage est célébré par le chapelain du vaisseau, et tout de suite le couple remonte à la Nlle Orléans.

Les Louisianais sont suffoqués. Et quoi, il ne suffit pas à cet homme d'âge d'être considérable, il lui faut encore une jeune et jolie femme ? Sa chance insolente irrite tout le monde. Les femmes vitupèrent, mais des officiers se rapprochent.

Don de Ulloa s'ingénie à organiser autour de son épouse une existence agréable. Bien que peu enclin à la mondanité, trois fois par semaine, il reçoit le soir dans l'intimité. C'est un fin causeur. Cet homme voûté, d'aspect débile, a toujours une anecdote à raconter, un mot profond à placer.

Les membres de son conseil, le Capt de Vaugines, M. Populus de St. Protais, M. de St. Maxent sont les fidèles de ces réunions, éclairées de grands feux de bois aromatique, parfumées un peu sauvagement par des cierges de myrte, gros comme ceux des églises. On y commente Cervantes, on y boit des punchs inconnus, qui réchauffent comme un geste des tropiques. La marquise, en robe bruissante joue de l'épinette. Quand le temps est doux, escortée d'officiers à cheval, en voiture ouverte elle se promène sur la route qui suit maintenant le fleuve sur douze lieues au dessous de la Nlle Orléans.

Peut-être a-t-elle essayé de gagner à elle les dames de la colonie, en tous cas, elle n'y est pas parvenue. Elle est trop belle, trop arrogante, trop riche. Elle offense par son maximum.

M. Aubry commence à s'impatienter, il écrit au Duc de Praslin, le ministre des affaires étrangères : « *J'attends encore l'arrivée des troupes espagnoles sans lesquelles il n'est pas possible de prendre possession. Je suis dans la position la plus extraordinaire qui se puisse voir. Je commande pour le Roi de France, et en même temps je gouverne comme si la Louisiane appartenait au Roi d'Espagne. Cette colonie est un instrument qu'il est indispensable de mettre en pièce et de remonter si on veut qu'elle joue un air espagnol.* »

La colonie s'est augmentée d'une intéressante recrue, M. Julien Poydras de Lallande, un Nantais, officier de marine, qui en 1760 a été fait prisonnier par les Anglais. Trois ans plus tard, il a réussi à s'échapper et à gagner St. Domingue.

Avec son tout petit bas de laine, il achète à la Nlle Orléans des articles de colportage, garnit ses couffins de ferblanterie, faïences, couteaux et mouchoirs de tête, qu'il va coltiner dans les plantations. Ce n'est pas un coureur-de-côte du commun, les dames l'accueillent avec grand plaisir, il apporte les nouvelles du dehors. On l'invite au diner de famille et une bonne chambre lui est préparée.

Jean Milhet rentre de France, il rapporte qu'on s'étonne fort à Versailles des atermoiements espagnols. Le Marquis de Grimaldi, qui est à la tête du Cabinet de Madrid, a envoyé quelques explications au Comte de Fuentes, l'ambassadeur à Versailles : « Son Excellence, le Duc de Praslin se rappellera nos doutes, quant à l'acceptance de cette donation. Les mêmes raisons qui ont poussé la France à nous offrir cette cession, nous l'ont fait accepter, bien qu'il ait été connu au moment que nous n'acquérions ce faisant, qu'un embarras annuel de 250.000 à 300.000 piastres, en considération d'un avantage distant et négatif, celui de posséder une contrée, pour éviter qu'elle ne soit possédée par une autre nation. »

Les planteurs et les habitants ferment les poings de colère. Comme on traite leur Louisiane ! Cette Louisiane qu'ils ont faite avec leurs mains, avec leurs fièvres, à coups de mousquets et à coups de hache. On ne voit qu'une chose, ce qu'elle coûte.

On ne peut accepter plus longtemps, passivement, ces insultes. La fureur monte, bouillonne, s'évapore en amertume, s'apaise pour repartir de plus belle.

Chaque jour, on se réunit avec M. Foucault, chez sa maîtresse, Madame de Pradel, soit à Montplaisir, soit à la ville dans l'ancienne demeure des Jésuites. Sous les bois-de-rameaux du jardin, St. Louis-la-nuit, l'esclave cuisinier, passe des boissons fraîches. Un verre de rhum à la menthe en main, on s'échauffe, les papotages s'enchaînent. Ce qui a commencé par être des jérémiades, autour des tables de laurier-rose devient une conspiration.

M. Marquis, capitaine des troupes suisses, assure à M. Hardy de Bois-Blanc, habillé de drap écarlate, qu'il faut se montrer intraitable. Le Chevalier Balthazar de Mazan est du même avis, et en passant conseille de presser le jus d'une orange dans les rafraîchissements pour en faire une liqueur des dieux.

« Voilà Louis XIV ! » annonce Dame Alexandrine, un peu débordante sur sa chaise de repos. Le nom, qui détonne avec la coiffure en fer à cheval à six bourrelets, convient cependant à M. de la Fresnière, ce jour-là gainé de taffetas fuschia sur veste de soie blanche. Il a véritablement l'air d'un monarque. Très grand et très bien fait, il porte haut sa tête magnifique ; c'est le foyer ardent de la révolte naissante.

Comme il est éloquent, bien qu'épris à l'excès de rhétorique, ses auditeurs abondent dans son sens, sans toujours peser la portée de ses amphigouris. C'est le chef accepté de la bande, de tous l'ami dévoué. Plus que tout autre, il ressent l'affront fait à la Louisiane, puisqu'il y est né, que sa famille a défriché la première plantation.

M. de Villeré, commandant de la Côte Allemande, son beau-frère, M. Caresse et M. Petit, les deux principaux marchands de la ville, M. de Noyon, son gendre, sont suspendus à ses lèvres.

Après avoir clabaudé et futilement menacé les astres, dans ces jardins embaumés de magnolias et de jasmins, les récriminations se cristallisent, font masse, on commence à parler bas, à prendre de graves décisions.

Le Père Barnabé, de la paroisse de la Côte Allemande, assiste à ces réunions secrètes. Jean Milhet, inlassablement, raconte l'indifférence glaciale de Versailles, et M. Doucet griffonne. Dame Alexandrine, avec un petit sifflement reptilien, rit, parce qu'elle est épaisse et mûrissante, et que Madame d'Ulloa, si belle et si fraîche, va être bafouée.

On envoie des messagers confidentiels dans les paroisses éloignées, pour passer les mots d'ordre.

M. Aubry, qui a eu vent de ces étranges allées-et-venues, finit par s'inquiéter. Une atmosphère insolite suinte par la ville.

Comme un nuage qui crève après un temps trop longtemps menaçant, la sédition éclate. M. de St. Maxent, qui transporte les indemnités promises aux Acadiens par Don de Ulloa, est arrêté à la Côte Allemande, chez le Chevalier d'Arensbourg, par M. de Villeré. L'argent est confisqué afin de détacher des Espagnols la sympathie des Acadiens.

Sérieusement alerté, M. Aubry trouve qu'il est temps de mâter les mauvaises têtes ; le 27 octobre 1768, il convoque d'urgence le Conseil Supérieur pour le lendemain. Mais la journée ne s'écoule pas aussi paisiblement qu'il l'avait espéré.

Un groupe armé d'Acadiens, conduit par M. de Noyon, et d'Allemands conduit par M. de Villeré, entre à la Nlle Orléans dans la matinée. De toutes les directions, des planteurs viennent se joindre à eux. M. Marquis se met à la tête des insurgés.

Le tocsin sonne, la confusion règne dans l'enceinte, les femmes se sauvent chez elles et tirent les volets, les boutiques protègent leurs devantures avec des bois, des détachements de rebelles patrouillent les rues et font décamper les attardés. Personne ne sait exactement ce qui se passe.

Devant l'Hôtel du Gouvernement, les insurgés assemblés vocifèrent, montrent le poing, bien que M. Marquis les adjure de s'abstenir de toute violence. De temps en temps, ils arrêtent leur chapelet d'insultes pour crier : « Vive Louis XV le Bien-Aimé ! »

M. Aubry, qui veut ménager la chèvre et le chou, est bien obligé de reconnaître que les rebelles sont maîtres de la ville. Il distribue des munitions aux 110 hommes de sa troupe, supplie les officiers de veiller sur la sûreté du Gouverneur, et envoie chercher M. de la Fresnière, le véritable instigateur du soulèvement.

Il essaie de le persuader de renoncer à cette échauffourée et n'y parvient pas. « Alors, monsieur, lui dit-il, rappelez-vous que les chefs de conspiration ont toujours fini d'une manière tragique. » M. de la Fresnière se contente de s'incliner et sort sans répondre.

M. Foucault, interrogé, ne s'avance pas. Alors M. Aubry prend peur. Il se rend auprès de Don de Ulloa, lui avoue qu'il ne peut plus être responsable de sa vie. Entouré de ses hommes fidèles, écartant la foule de leur sabre dégainé, il le fait embarquer avec

sa femme et son bébé sur *la Volante*. Vingt hommes armés garderont la frégate.

Personne ne dort cette nuit-là. Le lendemain, à huit heures du matin, le Conseil Supérieur déjà siège. M. Caresse présente une pétition rédigée par M. de la Fresnière, et signée par 560 habitants d'importance, demandant la restauration des anciens privilèges et libertés abolis, et l'expulsion de Don de Ulloa et des autres Espagnols. M. de la Lande d'Apremont, doyen des Conseillers, et M. Joseph de la Place, substitut du Procureur, la reçoivent.

Le 29, le Conseil se réunit de nouveau pour délibérer. Sur la Place d'Armes, un millier d'insurgés tournent autour d'un drapeau blanc élevé au centre, en criant : « Vive le Roy de France, nous n'en voulons point d'autre ! » Loyauté peut-être tardive et assez incongrue. Louis XV, qu'on a couvert de brocards, qu'on a toujours, et avec raison, tenu pour frivole et négligent, absorbé par ses affaires d'alcôve, du jour au lendemain est devenu un saint, le souverain le plus désirable qu'il soit, parce qu'il est l'homme de France.

Le Conseil, avec le bruit de cette foule dans les oreilles, demande à M. Aubry si Don de Ulloa a montré ses lettres de provision, des pouvoirs l'autorisant à prendre possession. M. Aubry répond qu'il n'a vu aucun document.

M. de la Fresnière, le procureur, s'adresse à l'assemblée. De sa voix colorée et persuasive, il passe en revue les griefs des habitants : Don de Ulloa n'a pas montré au Conseil sa copie de l'acte de Cession, en fait n'a montré aucun acte ou pouvoir ; ses Lettres de Créance n'ont été ni enregistrées ni promulguées, il a donc, sans autorité légale, commandé à des sujets français, a mésusé de privilèges qui ne lui appartenaient pas.

De plus en plus enflammé, il se lance dans l'hyperbole « ... messieurs, la liberté et la concurrence sont les mamelles des deux états, commerce et agriculture, il les a supprimées... sans liberté, il n'y a pas de vertus, la pusillanimité et l'abîme des vices naissent du despotisme. Le péché de l'homme contre Dieu ne se reconnaît que parce qu'il a préservé sa liberté de conscience... »

Longtemps, il parle, rejetant en arrière d'un mouvement impétueux sa belle tête, gesticulant grandement. Il déclare que le roi de France n'a pas le droit d'aliéner les domaines de la Couronne. A l'appui de son assertion, il cite l'exemple des Bourguignons qui

se sont opposés, après que François Ier eût cédé leur pays aux Espagnols, à ce que ceux-ci en prissent possession.

Il appelle à son secours l'histoire, la mythologie, le droit commun. Les mots électrisent son audience, qui elle aussi aime sa Louisiane.

A midi, on ajourne pour déjeuner, puis la séance est reprise. Chaque membre donne son opinion. Après quelques heures de délibération, le Conseil rend sa décision.

Don de Ulloa devra, dans un délai de trois jours, quitter la colonie sur la frégate espagnole ou tout autre bâtiment à son choix. Les contrôleurs resteront pour mettre en ordre leurs comptes, puisqu'ils sont responsables des billets émis.

M. Aubry croit bon de dégager sa responsabilité. Devant témoins, il rédige un document : « *Je proteste, par la présente, contre le décret du Conseil qui renvoie de cette colonie Don Antonio de Ulloa. Leurs Majestés Chrétienne et Catholique seront offensées de ce traitement infligé à un personnage de son caractère, et bien que je n'aie qu'une faible force sous mes ordres, je m'opposerais de tout mon pouvoir à son départ, si je ne craignais de mettre en danger ses jours et ceux des Espagnols de cette colonie.* »

On communique à Don de Ulloa le décret du Conseil. Toute la ville est en réjouissance. Sur la Place d'Armes, les femmes, les enfants se précipitent embrasser le drapeau blanc. De chaque rue, de chaque ruelle, des cris fusent : « Vive le Roy ! Vive Louis le Bien-Aimé ! »

Le Conseil se rend à la résidence de M. Aubry. MM. de la Fresnière et Foucault le prient de reprendre ses fonctions de gouverneur. Il acquiesce, mais leur rappelle qu'un jour ils se repentiront de ce qu'ils viennent de faire.

Ensuite tout le monde va dîner chez M. Foucault, où Dame Alexandrine accueille les convives avec expansion. Son opulente poitrine sautille d'aise, elle est de nouveau reine incontestée.

Enchantés d'être en liberté pour célébrer l'événement, les esclaves, rangés sur deux lignes, dansent « la calinda » et chantent

« *Missié Mazuro*
« *dans son vieu burro*
« *semblait crapo*
« *dans la baille dolo*
« *bou doum, bou doum*

« *dansé caliba*
« *bou doum, bou doum*
« *dansé caliba !*

Par M. de Lapeyrière, M. Aubry envoie une dépêche au Duc de Praslin, relatant ce qui est arrivé. « *On désire que je demeure Gouverneur et M. Foucault intendant, mais la violence est à l'ordre du jour, n'ayant pas de troupe à ma disposition pour enforcer mon autorité, elle est réduite à sa seule ombre, et ma personne aussi bien que la dignité de mon office s'en trouve dégradée.* »

Il assure au ministre que Don de Ulloa, malgré sa vive intelligence et ses talents, n'est pas l'homme qu'il faut pour la Louisiane : Il semble mépriser les habitants et surtout le Conseil Supérieur. Il conseille de ne pas être trop sévère vis-à-vis des Louisianais, à cause de la proximité des Anglais, dans les bras desquels ils pourraient se jeter par dépit.

Le 30 octobre, Don de Ulloa, qui a simplement demandé à M. Aubry l'autorisation de renvoyer les troupes espagnoles à La Havane, s'embarque avec sa famille sur un bâtiment français qu'il a engagé, la frégate espagnole n'étant pas en état de reprendre la mer avant d'être radoubée. Il compte mettre à la voile le lendemain soir.

A l'aurore, un groupe d'habitants qui ont célébré par un bal et des beuveries le mariage d'un riche marchand, et qui sont dans un état de douce ébriété, en chantant arrivent, on ne sait trop pourquoi, sur la levée où le vaisseau est amarré. Toujours braillant, l'un d'eux, Petit, tranche l'aussière. Le bâtiment part à la dérive, il est au milieu du fleuve, quand les matelots, tous surpris, jettent l'ancre.

Sous la surveillance des sergents et des baillis désignés par le Conseil, le vaisseau commence à glisser sur le Mississipi, vers la mer.

XLI.

Comme il arrive toujours après une grande agitation, la ville retombe dans la torpeur. Les habitants ne sont pas tout à fait aussi tranquilles qu'ils le prétendent. Ils songent à la manière dont leur incartade sera reçue à Versailles, leur loyalisme portera-t-il des fruits ? Les rebelles estiment qu'ils doivent plaider leur cause avant que des échos, moins favorables, arrivent aux oreilles du Roi.

Il faut envoyer en France des délégués porteurs d'une supplique, leur tunique de Nessus. Les planteurs choisissent M. de Liette, des Natchitochez ; les marchands désignent Jean Milhet ; le Conseil Supérieur sera représenté par M. Le Sassier.

Ces délégués verront le Duc de Praslin, imploreront de lui une stabilisation de la monnaie, car Louis XV a ordonné le rapatriement de toutes les lettres de change, réduites au tiers de leur valeur, avant le 1er septembre 1769. Elles seront à ce moment converties en bons, payant 5 % d'intérêt jusqu'à l'amortissement.

A Versailles, ils présenteront à Sa Majesté le *Mémoire des Habitants et Négociants,* que Braud, l'imprimeur du Roi à la Nlle Orléans, va imprimer avec l'autorisation de M. Foucault.

De grands soins sont apportés à la rédaction de ce mémoire, par M. Doucet et M. de la Fresnière. De temps à autre, des phrases sonores, destinées à attendrir le cœur le plus endurci, sont interjectées.

> « *Témoins oculaires des Calamités qui nous affligeaient, les magistrats du Conseil Supérieur de la Louisiane n'ont pu se refusez plus long-tems aux cris plaintifs d'un Peuple ôprimé... leurs soins diligens ne se sont pas bornés à calmer les inquiètudes d'un peuple gémissant, ils l'ont encore autorisé à porter sa supplique aux pieds du Trône, bien persuadé que le regard*

compatissant de leur Souverain se détournerait sur des sujets aussi dévoués et que leur amour respectueux pour leur Monarque ne serait pas rejetté par Sa Majesté bien-faisante, l'image en terre pour ses peuples de l'être Conservateur. »

« *Zélés français dont les biens et les familles sont établis dans ce continent, vous dont les Cœurs épurés n'ont pas besoin que l'œil du Souverain les anime, vous dont le zèle pour notre incomparable Monarque n'a rien souffert du passage et de la distance des Mers, de la fréquentation de l'Etranger, de l'activité agissante d'une nation rivale & voisine, calmés vos inquiètudes sur la Cession de cette Province... Ces sentimens augustes doivent enhardir notre amour, que les cris d'allégresse, que les vive le Roi tant répétés au tour de notre Pavillon se renouvellent sans inquiètude ! que notre faible organe aprêne à l'Univers et à la postérité même que cette domination chérie, sous laquelle nous voulons vivre & mourir, à laquelle nous offrons les débris de nos fortunes, notre sang, nos enfans & nos familles, est la domination de LOUIS LE BIEN-AIME !* »

« *... La Louisiane est sans utilité pour l'Espagne, inférieure en production à ses autres colonies. Notre païs ne saurait être que le boulevard de Mexique, un boulevard pas inpénétrable aux Anglais, qui possèdent des établissements le long du fleuve. La conservation de cette Colonie par la France guarantit mieux les Possessions d'Espagne de ce côté que la Cession faite à cette Couronne...* »

« *Pourquoi les deux Souverains s'accorderaient ils à nous rendre malheureux pour le seul plaisir d'en faire ? C'est un crime de le croire & ces sentiments n'entrent pas dans le cœur des Rois.* »

Le mémoire accuse Don de Ulloa, « *cet homme hautain & d'une avarice sordide, d'antipathie pour l'humanité & d'une disposition à faire le mal.* » Il a fermé toutes les passes du fleuve, sauf la plus dangereuse ; séquestré les biens français ; fait abandonner une briqueterie proche de la ville, sous le fallacieux prétexte que l'eau putréfiée, accumulée dans l'excavation « *contribuait à corrompre la salubrité de l'air, bien que M. Lebeau, du service de Sa Majesté, ait donné là-dessus des observations savantes & concluantes en tous points.* » Au lieu d'assister aux offices, il faisait célébrer la messe.

chez lui par son chapelain, qui a marié un blanc et une esclave, sans le consentement du curé de la paroisse.

Il a menacé les Acadiens, « *des êtres persévérants qui ont sacrifié leurs possessions héréditaires à leurs sentiments patriotiques, de les vendre à l'encan pour acquitter les rations du roi. Sommes nous à Fez ou à Maroc ?* »

Les Louisianais concluent humblement :

> « *Nous osons espèrer que ces marques de notre zèle serviront à prouver aux Nations la vérité du titre de BIEN-AIME que l'univers entier lui donne et dont nul Monarque n'a joui jusqu'à présens.* »
>
> « *C'est à Sa Majesté Bien-faisante, que nous, Habitans négocians & colons de la Louisiane adressons nos très humbles-Prières, pour qu'Elle reprenne incessamment sa Colonie, et aussi résolus de vivre & de mourir sous sa chère domination, que déterminés à faire tout ce qu'exigera la Prospérité de ses Armes, l'Extension de sa Puissance, la Gloire de son Règne, nous le Supplions de vouloir nous conserver notre nom Patriotique, nos Loix & nos Privilèges.* »

Pendant que les délégués font voile vers la France, le Conseil Supérieur ouvre une information pour fixer définitivement la culpabilité de Don de Ulloa. MM. Huchet de Kernion et Piot de Launay président la commission d'enquête.

Tous ceux qui ont un grief s'approchent, chaque jour la liste s'allonge un peu plus. Don de Ulloa était un monstre, assure-t-on de tous côtés. C'était surtout un monstre qui avait le tort d'être Espagnol.

Il a défendu de fouetter les nègres dans la ville, parce que leurs cris désolaient sa femme enceinte, elle-même très attachée à ses servantes péruviennes, qui ne la quittaient jamais. Il fallait que les habitants se transportent à plusieurs lieues pour avoir le plaisir de faire cingler un fouet sur une épine dorsale noire.

Il a rétréci une rue à 16 pieds, et fait condamner une des portes de la ville pour sa seule satisfaction. Il a envoyé chercher une nourrice à Cuba pour que son enfant ne suce pas du lait français. Le Père Dagobert dépose que pendant dix-huit mois le chapelain de la frégate espagnole a célébré le saint-office dans la maison du gouverneur, au mépris du décret du Concile de Trente.

Il a épousé la marquise d'Abrado à la Balize, sans son autorisation à lui, supérieur des Capucins. L'aumônier n'avait pas les pouvoirs de célébrer un mariage en Louisiane, il vivait donc en concubinage, de ce fait avait jeté l'alarme dans les consciences et causé un grand scandale.

Le Conseil pondère tous ces méfaits, demande au Duc de Praslin son appui auprès de Sa Majesté, l'assure que la colonie était prospère avant l'arrivée du Gouverneur, mais qu'elle est maintenant réduite à la misère. Les malheureux habitants, « *condamnés à engraisser des vampires* », vivent de riz et de maïs et sont au désespoir.

M. Foucault, qui ne sait pas de quel côté le vent tournera, écrit aussi au ministre. Il accuse Don de Ulloa de haïr les Français, d'être tyrannique, d'éclater de fierté. Il dit qu'il a fait de son mieux pour calmer les esprits, mais les Louisianais veulent à tout prix rester français, ils passeront plutôt la bordure avec leurs bêtes, pour ne laisser aux nouveaux maîtres qu'un désert.

Ce même jour, le Capt. Aubry mande au gouverneur-général de Cuba, qu'il espère que Don de Ulloa lui a rendu justice. Il a de l'amitié pour les Espagnols, et n'a jamais approuvé ce soulèvement.

Aussitôt qu'il est arrivé à la Havane, Don de Ulloa a envoyé au Marquis de Grimaldi un récit circonstancié, naturellement amer, des événements. Il attend les instructions de son gouvernement.

En quarante jours, l'insurrection a été connue à Madrid. Le 11 février 1769, le Conseil de Cabinet a délibéré pour savoir s'il fallait garder sur les bras cette Louisiane, dont le seul mérite est de servir de tampon entre les Anglais et le Mexique. Peut-être vaudrait-il mieux rendre ce cadeau encombrant à la France. Le Marquis de Grimaldi a soumis tous les documents qu'il avait en main.

Le 5 mars, avec sa hauteur habituelle, le Duc d'Albe a donné son opinion : Bien qu'on n'en ait pas grande envie, il fallait garder la Louisiane à cause de l'importance du Mississipi, choisir un chef inflexible, mâter une fois pour toutes la population, tout en réduisant les dépenses au minimum. « *Ce qui nous importe plus que tout, il me paraît, est de montrer au monde et surtout à l'Amérique, que le Roi est en mesure de réprimer quiconque a des intentions contraires au respect dû à Sa Majesté.* »

Jaime de Lima, Miguel de Musquiz, Julian de Arriaga, Juan

Munian, le Marquis de Piedras Albas et le Comte d'Arranda, avec des réserves de détail, ont été du même avis.

Le Marquis de Grimaldi a avisé le Comte de Fuentes que le roi Charles III conservait la Louisiane, plutôt pour empêcher les autres de l'avoir que pour aucune autre raison. Sur le billard mondial, c'est un pays qu'on joue par la bande.

Le Roi d'Espagne a été irrité du manifeste des Louisianais, qui a paru in-extenso dans « *la Gazette de France* », et dans plusieurs gazettes d'Europe, et qui présente l'Espagne sous un jour faux. Il s'est étonné, ajoute le Marquis de Grimaldi, que son cousin de France n'ait pas interdit cette publication.

En Louisiane, un peu plus d'appréhension s'infiltre chaque jour. L'exaltation générale est tombée. Les réunions de conspirateurs se continuent chez Dame de Pradel. On tombe à bras raccourcis sur M. Aubry, qu'on dit vendu aux Espagnols, on propose de l'expulser.

Le printemps revenu, c'est le moment de faire des projets sous les magnolias. M. de la Fresnière évoque un âge d'or, mais ne sait pas très bien comment on pourrait lui faire voir le jour. M. Marquis, en bon Suisse qu'il est; a une solution toute prête : « Pourquoi n'établirions-nous pas une République où se réfugieraient tous les opprimés de la terre ? La Nlle Orléans, capitale, serait déclarée port franc. La République aurait à sa tête un « Protecteur. » La Fresnière semble tout indiqué pour le rôle, il gouvernerait avec un Conseil de 40 conseillers, élus par le peuple. »

M. Caresse suggère qu'on pourrait établir une banque, sur le modèle de celle d'Amsterdam, un établissement qu'on appellerait Mont-de-Piété. M. Doucet fait remarquer qu'on ne possède pas grand chose à gager.

« Il faudrait, interrompt M. de Noyon, commencer par nous débarrasser de ces Espagnols de malheur. »

C'est vrai, la frégate est toujours là. Elle est réparée, qu'attend-elle pour partir ? M. Aubry interrogé répond qu'elle attend les ordres de Don de Ulloa. Cependant, le Capt. d'Acosta est conciliant, puisqu'on y tient, il va s'en aller.

Le 20 avril 1769, il remonte l'ancre. La population est massée sur la levée, mais aucun cri hostile ne fuse. Avant de tourner la pointe, le Capt. d'Acosta, avec élégance, enlève son chapeau pour un dernier salut, ponctué par son canon, et disparaît.

Ce départ n'a pas apporté le soulagement qu'on espérait. On

n'a pas une sensation de triomphe. En un mot, on a peur. Les rebelles perdent du terrain, ils ne reçoivent de France aucun encouragement. Le Duc de Praslin a fort bien reçu les délégués, en particulier M. de Liette, qu'il a connu à Paris dans sa jeunesse, mais il leur a dit qu'il était inutile de tenter la moindre démarche, car l'Espagne avait déjà pris ses dispositions. Sa Majesté a accepté le Mémoire des Habitants, sans ajouter rien.

Comme les anguilles, qui frétillent entre deux eaux, dans les bayous, des rumeurs angoissantes circulent, l'Espagne va se livrer à des représailles.

On a très peur. Une fois de plus tout le monde écrit au Duc de Praslin, M. Foucault, une fois encore, essaie de justifier ses actes, il a obéi à une force supérieure, puisqu'il disposait tout au plus de 150 hommes. A pleines lignes, il dénonce les amis qu'il prie à souper entre les trumeaux de Dame Alexandrine.

On commence à être aimable pour les trois Espagnols, serrés en îlot orgueilleux. Pour tromper la nervosité, on cherche les occasions de se divertir, et tous les prétextes sont bons.

M. Jean-Baptiste Prévost est mort. Sa veuve disperse aux enchères sa bibliothèque, la plus choisie de la colonie. Parmi les centaines de volumes, un résumé de toute la littérature française, on s'arrache l'Histoire de Mezeray, les œuvres libérales de Jean-Jacques Rousseau, les œuvres saintes de Nicole, celles de St. Evremond et de Pasquier, toutes celles des Anciens.

M. de la Fresnière achète l'Histoire de l'Amérique, l'Histoire de la Pologne, et celle de l'Angleterre ; M. de la Lande d'Apremont ajoute à sa collection les *Lettres Persanes, Moscovites, Pérouviennes et Siamoises ;* Pierre de Vergès, qui vient d'épouser la veuve d'Antoine Griffon d'Amneville, et François de la Chapelle se disputent les pamphlets, « *les Commentaires de César* », « *le Traité du Vrai Mérite* », « *l'Origine des Idées* », « *le Traité sur l'Opinion* », « *le Droit des Gens* », « *un rudiment et un despote* ».

M. Chauvin des Islets emporte dans sa résidence « *les Ordonnances de Néron* », « *le Dialogue des Morts* », « *le Théâtre de Bellone* », « *le Testament Politique* », et « *l'Esprit des Lois* » de Montesquieu.

XLII.

Lorsque la Nlle Orléans se réveille, le 24 juillet 1769, elle apprend qu'une puissante flotte espagnole est à La Balize, commandée par le général O'Reilly, qui vient prendre possession de la Louisiane.

Dans un dernier soubresaut d'indépendance, M. Marquis accroche à son chapeau une cocarde blanche, M. Petit attrape deux pistolets. Derrière eux, une centaine d'hommes, armés d'espingoles, emboîtent le pas.

Les voilà sur la Place d'Armes, haranguant le peuple. « A bas les Espagnols ! Vive le Roi de France ! » Les badauds écoutent un instant ces boute-feux, puis, peureusement, reculent : une puissante flotte espagnole est à La Balize.

Les principaux insurgés sont déjà chez M. Aubry. Que va-t-on faire ? Que faut-il craindre ? Il faut avant tout rester tranquille, conseille sagement M. Aubry, il va dépêcher un émissaire sur la Côte Allemande pour s'assurer du calme.

Dans la soirée, le bruit court qu'un officier remonte le fleuve avec un message pour M. Aubry. Personne ne rentre chez soi la lune sans en avoir l'air a la forme d'un immense point d'interrogation. Dans la nuit alanguissante d'été, une nuit faite comme tant de nuits d'amour où l'on n'a pensé qu'à des baisers, MM. de Loyola, Gayarre et Navarro, précédés de torches, se rendent au débarquement de la Place d'Armes.

A onze heures, M. Francisco Bouligny met pied à terre, entre deux rangées de gens étrangement silencieux, se rend chez M. Aubry. Celui-ci prend le pli qu'on lui tend, l'ouvre, le tourne entre ses doigts. C'est de l'espagnol. M. Bouligny s'offre à traduire.

Le Lieutenant-Général l'informe de sa mission, lui demande de prendre les mesures nécessaires pour un transfert immédiat. M. Aubry réplique à M. Bouligny : « Vous direz au Général O'Reilly que je suis prêt lorsqu'il le jugera bon à remettre la province entre

ses mains. Si les habitants font de l'opposition, je joindrai mes forces aux siennes pour punir l'insolence des rebelles. »

A neuf heures, le 26, M. Aubry est sur la Place d'Armes. Il proclame l'arrivée du Lieutenant-Général, venu pour prendre possession de la province, et adjure les habitants de conserver leur sang-froid : « la prudence vous engage à ouvrir les yeux sur votre conduite passée afin d'empêcher votre ruine et celle de votre pays natal ou adopté. Je prends la responsabilité de vous assurer que vous serez traités favorablement si vous n'opposez aucune résistance. Je vous interdis en même temps, au nom du Roi, d'assister à aucune réunion, et de prendre les armes, sauf sur un ordre de moi, sous peine d'être traité en rebelle. »

M. de la Fresnière le rejoint et lui dit qu'il a l'intention, s'il n'y voit point d'inconvénient et veut bien lui donner un mot d'introduction, de descendre avec M. Marquis et M. Milhet voir le général, pour l'assurer de leur soumission, en d'autres termes pour l'amadouer. M. Aubry approuve l'idée ; après avoir une fois de plus dîné chez lui, M. Bouligny et les trois Louisianais s'embarquent avec le doyen des capitaines de la troupe et le chef-pilote.

Lorsqu'ils arrivent à la Balize, après 40 heures de glissement, M. Bouligny présente ces Messieurs au Général O'Reilly, debout sur son pont, entouré de ses officiers.

Le général est un Irlandais catholique de 34 ans, qui très jeune est passé au service de l'Espagne, dans le régiment d'Hibernia, et s'est illustré maintes fois. Il est Lieutenant-Général, inspecteur-général de l'infanterie royale espagnole.

De ses longs yeux à moitié-clos, filtre un regard glacé. Son front haut, sa bouche mince composent un masque impénétrable. M. de la Fresnière lui fait ses compliments, l'assure que la colonie n'a jamais eu l'intention de faillir au respect dû à Sa Majesté Catholique. « Nous vous supplions de ne pas considérer la Louisiane comme un pays conquis. L'ordre que vous portez est suffisant pour vous mettre en possession de cette province. Il fait sur nos cœurs une plus grande impression que vos armes. Les Français sont dociles et accoutumés à un gouvernement aimable, vous trouverez tout le monde disposé à obéir aux ordres des deux Souverains. La colonie implore de votre bénévolence quelques privilèges et de votre équité un délai de deux années pour permettre à ceux qui choisiront d'émigrer chez eux. »

Le Général a écouté ce discours sans qu'un muscle tressaille dans sa figure impassible et dure. Il répond en espagnol que M. de Bouligny traduit : « Messieurs, il m'est impossible de juger des faits et des événements sans avoir au préalable obtenu des informations relatives aux causes. Je dois approfondir toute la vérité avant de pouvoir former des conclusions justes et examiner les raisons avancées pour votre justification. Je serai le premier à prendre les mesures nécessaires pour tranquilliser la population, l'assurer des bonnes dispositions dans lesquelles je me trouve. » Il termine : « A Dios gracias, estoy libre de preocupaciones y no ignore que muchas veces las cosas que parecen negras desde lejos, suelen verse blancas cuando uno se aprocsima. »

Le Général les traite à dîner, et les visiteurs s'en retournent pleins d'espoir.

Dans la deuxième semaine d'Août, M. Aubry descend le fleuve à son tour pour payer ses respects au général et décider la date de la cérémonie de transfert. On convient du 18. Il revient à la Nlle Orléans, en toute hâte, et alerte la population, pour qu'elle fasse ses préparatifs.

Le 17 au matin, 24 voilures s'arrêtent devant la ville, des passerelles sont lancées entre les vaisseaux et le quay.

Le 18 août 1769, M. Aubry, escorté de ses officiers, vient offrir ses hommages au général. Le soleil est étourdissant, les saules sont figés, le sol brûle les pieds.

Quand la chaleur devient moins accablante, la troupe et la milice françaises se rangent au fond de la Place d'Armes, parallèlement au fleuve. A cinq heures, le vaisseau amiral tire un coup de canon, 2600 Espagnols resplendissants : fantassins, fusileros de montañas, cavaliers, dragons, bannières en tête, en colonnes ordonnées émergent des vaisseaux, s'alignent sur deux ailes, à droite et à gauche de la ligne française. Les 2600 soldats font énormément de monde dans cette petite ville, qui ne compte que 3190 habitants.

Des vaisseaux, cinq long cris s'élèvent : « Viva el Rey ! » et les troupes espagnoles reprennent : « Viva el Rey ! » Les pièces des 24 vaisseaux, à la fois, crachent sur le fleuve enrobé de fumée, à terre 50 canons répondent, en faisant tout trembler, l'infanterie relâche une mousqueterie.

En perruque plaquée, dans un magnifique habit brodé, traversé de ses ordres, précédé de chambellans vêtus comme des images de



missel et portant des masses d'argent, le Général O'Reilly met pied à terre. Les tambours battent au champ, les fifres jouent un air entraînant.

Suivi de MM. de Loyola, Gayarre et Navarro, qui ont retrouvé leurs fonctions, et de Don André de Almonester, porteur de l'étendard royal, il s'avance vers le Gouverneur français, qui, avec les membres du Conseil et les notables de la colonie, se tient auprès du mât à drapeau.

« Monsieur, dit-il, je vous ai déja communiqué les commandements et les lettres dont je suis porteur, m'autorisant à prendre possession de cette colonie au nom de Sa Majesté Catholique et les instructions de Sa Majesté très Chrétienne pour qu'elle me soit remise. Je vous supplie de les lire à haute voix au peuple. »

M. Aubry obéit et ajoute : « Vous êtes maintenant sujets de Sa Majesté Catholique, en vertu des ordres du Roi, mon maître, je vous délie de votre serment de fidélité et d'obéissance à Sa Majesté très Chrétienne. »

Il se tourne vers le général et lui présente les clefs de la ville. Lentement, la bannière blanche fleurdelysée, qui depuis soixante-dix ans flotta sur les établissements français, descend de son mât, tandis que les habitants détournent la tête de cette vue déchirante, et les couleurs d'Espagne prennent sa place.

Les jambes fléchissantes d'émotion, le peuple pleure. D'une voix étranglée, parce qu'on leur en a donné l'ordre, les Français crient cinq fois : « Viva el Rey ! » Les frégates déchirent l'air avec une nouvelle salve et les mousquets des troupes dessinent une longue ligne de feu, qui fait mal à la Place. L'angoisse ambiante est une incongruité en pleine chaleur, l'été est le temps d'être heureux.

Le général O'Reilly, les officiers espagnols, M. Aubry et sa suite se dirigent vers la cathédrale St. Louis où le clergé les attend sous un dais abritant le seuil. Au nom de la Nlle Orléans, M. le Curé adresse au général un discours pathétique, auquel celui-ci répond par l'assurance de son dévouement.

Avec tous, le général chante le Te Deum, et pieusement assiste à la bénédiction du très Saint-Sacrement, puis avec M. Aubry il repart sur la Place, dont il fait lentement le tour, pour marquer sa prise de possession. Ses troupes astiquées, aux buffleteries magnifiques, défilent devant lui et partent vers leurs casernes respectives.

Quand le tumulte est apaisé, tous les beaux soldats disparus, la

population s'égrène, hébétée, les tempes battantes du vacarme et du spectacle inusité. Elle est douloureuse, mais elle est par dessus tout abasourdie. Le soir, de grands feux, dérisivement appelés comme d'habitude « de joie », sont allumés sur la levée. On tourne autour, sans éclats de rire, les pieds lourds.

Le jour suivant, le général O'Reilly reçoit à dîner M. Aubry et les autorités françaises. Il n'a pas perdu son temps depuis la veille, déjà il a compulsé des documents, recueilli des dépositions. Il a aussi, par écrit, demandé à M. Aubry de lui faire un rapport circonstancié sur les faits de l'année précédente. Il veut savoir qui a rédigé, imprimé et distribué le fameux « Mémoire des Habitants de la Louisiane, sur les événements du 29 Octobre 1768 ».

Le 20, le Général visite M. Aubry, qui lui a fait tenir un long rapport faisant la part de chacun, fixant les responsabilités. Il a fourni les détails, les dates et les noms de toutes les personnes impliquées « dans cette criminelle entreprise ». M. Aubry ne cache vraiment rien. Cependant, il s'est abstenu de mentionner le rôle joué par M. Foucault.

Il ne faut pas longtemps au général pour examiner le document, dès le lendemain il annonce à M. Aubry qu'il va arrêter les coupables et les faire passer en cour.

Sous différents prétextes, il convoque chez lui les principaux factieux : MM. de la Fresnière, de Noyan, Balthazar de Masan, Hardy de Bois-Blanc, Caresse, Marquis, Doucet, Petit et Poupet. A la stupéfaction de tous, le Général, ayant M. Aubry à ses côtés, déclare : « Messieurs, vous êtes accusés d'être les chefs de l'insurrection passée, je vous arrête au nom du Roi, j'espère que vous pourrez prouver votre innocence et que je pourrai vous rendre vos épées. »

Un aide-de-camp reçoit leurs épées, la salle où ils se tiennent est maintenant tapissée de grenadiers. Les officiers les prennent par le bras, les placent entre deux grenadiers. Ils sont conduits à des prisons séparées, les uns dans des locaux préparés à cette intention, les autres sur les vaisseaux. Ils ne communiqueront avec personne, mais peuvent désigner un ami qui assistera à l'inventaire que l'on va faire de leurs possessions.

Trois rebelles de moindre importance sont arrêtés ailleurs. M. Joseph de Villeré, un Canadien courageux mais violent, fanatiquement dévoué à la France, en apprenant l'arrestation de ses amis,

abandonne sa plantation pour accourir à leur défense. M. Aubry lui a assuré qu'il n'avait rien à craindre.

A la porte de la ville, il est saisi, enfermé sur une frégate espagnole, où il est tué à coups de bayonnette, pour avoir voulu monter de force sur le pont, après avoir entendu la voix de sa femme, venue en canot demander l'autorisation de lui parler. Des soldats jettent à la pauvre femme, la petite-fille de M. de la Chaise, sa chemise ensanglantée : « Voilà ce qui reste de votre mari ! »

La population est terrifiée, la plupart des maisons sont hermétiquement closes comme pour un deuil, des familles s'apprêtent à fuir du côté des Anglais. Les rues vides sont patrouillées par des soldats espagnols, à présent tout à fait odieux, les tavernes sont désertées.

M. Aubry maintenant prétend être aussi étonné que les autres, il ne croyait pas que le Général O'Reilly avait pouvoir de sévir. Il essaie de se justifier : « *Ma conduite sera jugée par le plus équitable et le plus éclairé des juges, son approbation que je me flatte de mériter constituera le plus grand honneur et la plus belle récompense que je puisse recevoir.* » Les Français s'écartent sur son passage, il a vendu ses compatriotes.

Le Général O'Reilly s'irrite de la frayeur des habitants. Sur les arbres de la Place, il fait clouer une proclamation pour rassurer le peuple. Mais le peuple ne veut pas être rassuré, « pas d'achalage pour nous », murmure-t-il les dents serrées. Le 23, le Général en affiche une autre, ordonnant à la population de se présenter chez lui, le 26, pour jurer fidélité au nouveau Souverain, et signer de leur nom ou d'une croix ; les habitants des paroisses éloignées auront un délai pour s'exécuter.

La cérémonie du serment a lieu. Clergé en tête, toute la population défile. Le Général explique qu'ils sont libres de refuser le serment, s'ils le désirent ils peuvent retourner dans leur pays natal. Presque tous acceptent de rester : à l'encontre des officiers, ils sont liés à cette Louisiane, où leurs quatre liards sont enterrés avec leurs morts. Le 27, les Acadiens et les Allemands en font autant, et retournent à leurs étables.

Chez Braud, on a trouvé une copie du Mémorial, avec le permis d'imprimer signé par M. Foucault. Celui-ci est donc coupable aussi, il faut l'arrêter. M. Aubry obtient qu'on y mette des formes, le Major de Grandmaison, le Capt. de Lamarzelières et l'aide-major Aubert l'arrêtent à son domicile, qui deviendra sa prison, gardée par un

détachement de Français sous la surveillance de deux officiers responsables. Le contrôleur de la marine, M. Bobé des Clozeaux, met les scellés sur ses papiers, qui ne contiennent rien de précieux. M. Foucault a surtout des dettes.

Interrogé le 5 octobre, il refuse obstinément de répondre aux questions. Il déclare être prêt à passer en jugement, mais en France, devant ses pairs. Le 14, il est expédié à destination de la Bastille. Quand à Braud, l'imprimeur, arrêté aussi, il fait remarquer qu'en tant qu'imprimeur du Roi, il est obligé d'exécuter les ordres d'en-haut. Le Général reconnaît le bien fondé de sa défense et le fait élargir.

Le jour du procès des rebelles toute la population est sur le qui-vive. La cour se compose de Don Felix del Rey, licencié devant la cour royale du Mexique, faisant fonction d'avocat-général, et de plusieurs Espagnols. Le général O'Reilly a rédigé un mémoire, contresigné par Miguel de Urrutia, administrateur de la Havane. Longuement, l'avocat-général s'étend sur l'ignominie des inculpés.

Le 24 octobre, le tribunal rend son jugement, aussitôt proclamé par le Général : Nicolas Chauvin de la Fresnière, Jean-Baptiste de Noyon, Joseph Milhet, Pierre Caresse, Pierre Marquis seront conduits sur des ânes au lieu d'exécution, et pendus haut et court, et resteront pendus au gibet jusqu'à nouvel ordre. Toute personne ayant la témérité de toucher à leurs corps sera passible de peine de mort.

La mémoire de Joseph de Villeré, représentée au procès par un avocat, sera pour toujours tenue pour infâme. M. Petit est condamné à la détention à perpétuité ; MM. de Masan et Doucet à dix ans de prison ; MM. de Bois-Blanc, Jean Milhet, Poupet à six ans. La propriété des coupables sera confisquée au bénéfice du Roi d'Espagne.

Les condamnés protestent que le Général O'Reilly n'a pas juridiction sur eux, la sédition ayant eu lieu avant que Don de Ulloa ait présenté ses lettres de provision, mais le Général ne veut même pas écouter leurs protestations.

A genoux, les planteurs, les officiers, les habitants le supplient d'accorder un délai d'exécution, permettant d'adresser une supplique à Sa Majesté Charles III. Le Général est inflexible, la sentence sera exécutée le lendemain.

Cependant, l'exécuteur des hautes œuvres étant jusque-là un noir,

le Général, en considération du rang des condamnés, consent à ce qu'on cherche un blanc pour cet office. On cherche vainement. Il y a bien de la canaille dans cette ville, mais on ne trouve pas une brute qui consente d'accepter, à prix d'or, ce travail de tortionnaire.

La population adresse au Général O'Reilly une seconde pétition. Ne pourrait-on pas fusiller les condamnés ? Le Général finit par y consentir.

Le matin du 25 Octobre, rien ne bouge. Craignant une émeute, le Général a fait doubler la garde aux portes de la ville, nul ne peut entrer aujourd'hui. Les rues sont patrouillées par des soldats qui ne croisent personne. Sur la levée et la Place d'Armes, des troupes sont rangées, prêtes à intervenir.

Tous ces préparatifs sont inutiles, la plupart des habitants ont quitté la ville, la veille. Ceux qui sont restés sont silencieux derrière leurs volets tirés.

Par cette après-midi dorée d'automne, à travers des essaims affairés d'insectes joyeux de vivre, à trois heures, les prisonniers, qui à l'exception de M. de la Fresnière, sont tous en uniforme d'officier français, bras garrottés, sont conduits par les soldats du régiment de Lisbonne au Petit Champ-de-Mars, en face de la caserne, auprès du couvent des Ursulines. Les habitants derrière leurs volets frissonnent et se signent en entendant les pas lourdement cadencés du peloton.

Le Champ-de-Mars est cerné par des soldats en armes, il n'y a pas d'autres témoins. Au centre de la place, Rodriguez et Henri Garderat, les greffiers, lisent le verdict en espagnol et en français, une copie est donnée au crieur public, qui avec des roulements de tambour, le lit à la cantonade.

On veut bander les yeux des prisonniers, M. Marquis s'y oppose avec hauteur, et demande une prise. Les grenadiers sont prêts, M. de la Fresnière ordonne : « Tirez, bourreaux ! » Le peloton fait sa besogne.

Les fenêtres de la chapelle des Ursulines, où prient les religieuses et les familles des victimes, tremblent imperceptiblement à la détonation. Jean-Baptiste et Catherine de la Fresnière fléchissent, leur sœur de Noyon pleure deux disparus, son jeune mari et son père.

Plus tard, les Louisianais répéteront en mauvais vers les dernières paroles de M. de la Fresnière.

« *Nous sommes prêts, messieurs, d'aujourd'hui cette enceinte*
« *Pour la postérité devient illustre et sainte,*
« *Et, martyrs du devoir, son burin redouté*
« *Grave nos noms au seuil de l'immortalité.* »

Une houle de rancœur fait tanguer toute la population. On crache après le passage du Général, qui n'est plus que *le Bourreau,* dans la bouche des habitants.

Les exemplaires retrouvés du *Mémoire des Habitants* sont brûlés sur la Place d'Armes. L'amertume se fait encore plus voluble, quand on apprend que le père du Chevalier de Masan a obtenu de Sa Majesté Charles III la grâce de son fils, incarcéré à La Havane, et de tous les autres prisonniers. Avec du temps, « les Martyrs de la Louisiane » auraient été sauvés.

M. Aubry est honni. On l'accuse ouvertement d'avoir reçu du Général O'Reilly 12.000 écus espagnols, les deniers de Judas, pour prix de sa trahison, et la promesse d'une pension. Il doit s'embarquer sur *le Père de Famille,* mais n'ose le faire sous les regards réprobateurs de la population. Clandestinement, en canot, il rejoint le vaisseau à deux lieues et demie de la Nlle Orléans. Le pilote raconte à qui veut l'entendre qu'il a embarqué avec lui deux caisses pleines d'argent, et une bourse contenant au moins 1500 Livres en or.

Lorsqu'on apprendra à la Nlle Orléans que le bâtiment a sombré dans la Garonne, en vue de Cordouan, et que seulement un chirurgien, deux marins et un sergent ont été sauvés, les habitants, avec un hochement de tête sagace, constateront que le ciel a fait justice. Par malheur, il a fait justice en noyant beaucoup d'innocents, mais sur le moment on oubliera ce détail.

XLIII.

Le Général O'Reilly est naturellement pour tous un symbole de tyrannie. Cupidon, l'esclave de M. Caresse, qu'il a voulu prendre à son service, a répondu qu'il ne servait pas les assassins et lui a tourné le dos. Artus, le cuisinier de M. de la Fresnière et le meilleur de la colonie, auquel il a offert la régence de ses cuisines, a candidement avoué qu'il ne pourrait s'empêcher de l'empoisonner s'il en avait l'opportunité.

L'Irlandais est trop dur pour être atteint par l'hostilité générale, puis il n'est là qu'en passant, pour faire sentir la poigne de son maître.

Sans se départir de son calme, il poursuit sa tâche, impose de nouvelles tailles, fait le recensement des 13.513 habitants, divisés par moitié en deux couleurs, 3.190 d'entre eux vivant dans les 468 maisons de la Nlle Orléans.

Il maintient le Code Noir de Louis XV. Moyennant une redevance annuelle, il concède à perpétuité à Don Almonester deux terrains encadrant la Place d'Armes.

Suivant la loi espagnole, il propose que toute femme adultère soit livrée au mari berné, pour qu'il en fasse ce que bon lui semble, à condition qu'il ne tue pas un coupable sans tuer l'autre. Sa Majesté Catholique suspendra cet article, jugé excessif.

Il remplace le Conseil Supérieur par le Cabildo, présidé par le Gouverneur et constitué par six regidores perpétuels, dont les charges s'achetant aux enchères sont transmissibles, par deux alcades ordinaires, un syndic avocat-général et un greffier, dont la charge s'achète aussi.

Presque tous les membres du nouveau Conseil sont français : Olivier de Vezin est alcade principal ; M. de Fleuriau, alguazil-major, c'est à dire Chef de Police ; MM. de St. Denis et de la

Chaise, alcades ordinaires. La plupart des forts restent aux mains des officiers français.

Des voyageurs racontent qu'un Anglais, Daniel Boone, explore le pays de Kentucky, entre les rivières Ohio et Casquimbaux, on ne goûte pas cette proximité étrangère.

La colonie pousse un grand soupir d'aise, quand M. de Unzaga prend la place du Général O'Reilly, en 1770. C'est un homme doux, dont le « *Bando de Buen Gobierno* », annonce les intentions pacifiques.

La Louisiane est devenue espagnole de nom et d'obéissance, mais, comme son language, le climat moral reste entièrement français. Elle ne s'espagnolisera pas, ce sont ses gouverneurs qui se franciseront. Des mariages vont entremêler les deux races, déjà la fille de M. de Unzaga est fiancée à M. de St. Maxent. La barbe espagnole, pour certains, devient la perruque à la française, et tout est dit.

Le commerce a beaucoup périclité, depuis qu'il a été limité par M. de Ulloa aux vaisseaux d'Espagne et à six ports. Alicante, Séville et Carthagène, pas plus que Malaga, Barcelone et la Corogne ne se soucient de fourrures, de mahiz et de riz ; on préfère l'indigo du Guatémala ; les bois de construction sont trop pesants pour être transportés avantageusement à travers l'Atlantique.

C'est avec beaucoup de regrets, qu'on voit partir M. de Unzaga, en 1777. Don Bernardo de Galvez, le fils du Viceroy du Mexique, qui le remplace, est immédiatement l'ami de tous.

La situation financière de la province est déplorable, les fluctuations de la monnaie espagnole ont réduit à rien les fortunes péniblement acquises. Il rend la liberté de commerce avec les Antilles, intensifie la culture du tabac, que son gouvernement achète.

Ses sympathies s'étendent aussi aux rebelles américains, qui depuis le jour effervescent de décembre 1773, où ils ont précipité 840 ballots de thé dans la Baie de Boston, et le début, en 1775, de la guerre révolutionnaire, ont fait bien du chemin.

A Bunker Hill, White Plains, Germantown et ailleurs, ces révoltés livrent des batailles hasardeuses. Ils ont solennellement déclaré leurs droits, et, le 4 Juillet 1776, proclamé l'indépendance des Etats-Unis. Dès le mois de Septembre, un congrès des colonies soulevées s'est réuni, et, depuis le 20 Juin 1777, on voit flotter le nouveau drapeau, rayé de rouge, au coin duquel treize étoiles blanches sur champ bleu représentent les treize états de l'Union : New Hampshire, Massa-

chusetts, Rhode Island, Connecticut, New York, New Jersey, Pennsylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Géorgie, et les Carolines.

Secrètement, M. de Galvez fait tenir des fonds à Oliver Pollock, l'autorise à acheter des munitions pour le fort Pitt, et l'encourage à attaquer les forts anglais du Mississipi.

L'Inquisition a interdit de vendre et de lire en Louisiane « *l'An deux mille quatre cent quarante* », de Mercier, et « *l'Histoire de l'Amérique* » de Robertson. Naturellement, on s'arrache les rares exemplaires qui se sont infiltrés.

La Fayette a rejoint l'armée américaine avec ses volontaires français. Le 16 décembre 1777, la France a reconnu l'indépendance de l'Union Fédérale et l'Angleterre a considéré cet acte l'équivalent d'une déclaration de guerre. L'année suivante, la flotte française de M. d'Estaing est venue aider les révolutionnaires, et en mai, le roi d'Espagne s'est mis de la partie.

M. de Galvez décide d'attaquer sans attendre les établissements anglais. 1340 planteurs, miliciens, esclaves, noirs libres, sauvages marchent, capturent fort Manchac, celui de Bâton-Rouge, des Natchez, et avec une petite flotte dérisoire, fort Charlotte et Pensacola.

La bravoure de M. de Galvez est légendaire, M. de Poydras, le planteur de Pointe-Coupée, qui possède plus d'enthousiasme que de génie, la chante en un poème héroïque « La prise du Morne de Bâton-Rouge ».

« *C'est un héros magnanime,*
« *Chantons tous, à qui mieux mieux,*
« *Et d'une voix unanime,*
« *Levons les yeux jusqu'aux cieux.*
« *Au beau temple de mémoire,*
« *Erigeons lui des autels,*
« *Galvez mérite la gloire*
« *de devenir immortel !*

Pendant qu'on bataillait, de nouveaux habitants sont arrivés. L'Espagne a voté des fonds pour encourager l'établissement non seulement d'Espagnols, mais aussi de familles françaises et des Antilles, car sa petite population ne lui permet pas grande immigration.

Des îles Canaries, des familles entières arrivent pour être distribuées dans les paroisses. Le chevalier Marigny de Mandeville conduit la bande dont il a la garde à la Terre-aux-Bœufs, une étroite lanière de terre, assez fertile, située à quelques lieues du fleuve et enserrée dans des prairies tremblantes. Dans cette paroisse St. Bernard, Olivier de Vézin a sa plantation, sur le bayou Bœuf, qui tombe dans le bayou l'Amoureux et le bayou Crocodile. Le Chevalier de Reggio est établi dans le voisinage.

M. de St. Maxent a la garde d'un second contingent sur la rivière Amite, qui se jette dans le bayou Manchac. Le reste est installé au bayou Lafourche, où ils forment « le Valenzuela ».

Les arrivées se multiplient si vite qu'il faut encore étendre une paroisse. Francisco de Bouligny, qui vient d'épouser Marie-Louise le Sénéchal d'Auberville, la fille de l'ancien ordonnateur, commande l'établissement de la Nlle Ibérie, sur le bayou Tèche. Le lin et le chanvre qu'on essaie d'y planter viennent mal, il faut retourner à l'élevage, pour lequel la prairie convient.

Les établissements ne sont pas luxueux et pourtant les Isleños ou Islingues, comme on les appelle, semblent complètement heureux. Les femmes, souvent belles, de la Terre-aux-Bœufs, assises sur le seuil de leur cabane à toit de latanier, pêchent le repas du soir dans la coulée Malagaye, qui somnole à leurs pieds. Les hommes rentrent, les mains pleines de crustacés et d'huîtres ramassés sur la côte et dans les lacs. Quand ils veulent du gibier, ils vont se promener dans le Bois du Lac.

Ils n'ont aucune des commodités qu'on croirait nécessaire, ne savent ni lire ni écrire, mais mangent toujours à leur faim et aiment. Le soir, ils décrochent leurs guitares et sous les pins écarquillés, sans nostalgie, de leur belle voix chaude, ils chantent « *une decima de amor* ».

« *Si tu amor quieres vender*
« *Sera una fiera batalla.*
« *Yo seré un rayo con ala*
« *Hata ganarte, mi vien,*
« *Se alguno con falsa hasaña*
« *Hablara de tu hermosura*
« *Veras, en defensa tuya*
« *Seré un fiel leon en batalla*

« *Amor, luchando, se halla*
« *Hata que gane la palma ;*

La colonie traverse des temps difficiles, il y a des tornades et la petite vérole. L'été de 1783 n'a pas été chaud, l'hiver suivant est incroyablement rigoureux. Les gelées ont commencé fin septembre, en février le fleuve charrie d'énormes glaçons, qui arrêtent la circulation et descendent jusqu'à la mer, au grand étonnement des navigateurs, qui n'ont jamais vu de banquises dans une mer tropicale.

Le Traité de Paris, qui a été signé le 3 septembre 1783, ramène la tranquillité à la colonie. L'Espagne a regagné les Florides de l'Est et de l'Ouest, qu'elle avait auparavant cédées à l'Angleterre. Celle-ci a reconnu l'indépendance des Etats de l'Union et défini leurs bordures méridionales, une ligne tirée sur le Mississipi, au 31° nord de l'équateur, se terminant au milieu de la rivière Apalachicola, puis allant du confluent de la Flint à la source de la Ste. Marie et de cette rivière à l'Océan.

La navigation du Mississipi doit rester ouverte à toutes les nations.

Mais parce que le fleuve, sur les cent lieues premières de son cours inférieur, coule entièrement dans son territoire, Sa Majesté Catholique le proclame sien sur cette longueur, et interdit aux bateaux étrangers de remonter le fleuve, sous aucun prétexte ; en même temps elle révoque la liberté de commerce qu'elle avait autorisée avec les Iles du Vent. Immédiatement, le commerce redevient stagnant.

Don Miro, le nouveau gouverneur, arrivé en 1785, fait de son mieux pour arrondir les angles des ordonnances de Madrid. Si on les observait à la lettre, on enterrerait les 31.433 habitants. Don Diego de Gardoqui, le Ministre d'Espagne à Philadelphie, condamne l'indulgence de cet homme compatissant.

Le roi de France, ainsi que Sa Majesté Catholique l'en a prié, continue à envoyer, à ses frais, des familles acadiennes, auxquelles on distribue des concessions, dans les paroisses des Attakapas et Opelousas, devenues assez prospères sous la surveillance du Chevalier de Clouet, échappé en Louisiane vers 1768, après des amours orageuses avec Mademoiselle de Choiseul.

On installe les derniers venus sur le Bayou Plaquemine, à la Terre-

[illegible]

La navigation du Mississipi était restée ouverte à tous [illegible]

[illegible]

autre temps on a remarqué la liberté de commerce [illegible] autorisé avec les îles du Vent. Immédiatement le commerce [illegible]

Don [illegible], le nouveau gouverneur, arrivé en [illegible]

[illegible]

Le roi de France, ainsi que Sa Majesté Catholique [illegible] continue à envoyer, à ses frais, des familles [illegible] dans les environs [illegible] diverses assez [illegible] sous la surveillance de [illegible]

[illegible] derniers venus sur le Bayou Plaquemine, à la [illegible]

aux-Bœufs et sur le grand bayou La Fourche. Il y a maintenant 1587 Acadiens dans les paroisses.

Les Américains de l'Ouest vivent en mauvaise intelligence avec les autorités espagnoles, qui entendent prélever des droits élevés sur toutes les marchandises descendant le Mississipi. Après avoir ergoté, ils deviennent menaçants, envoient à Philadelphie des délégués pour transmettre leurs revendications et supplier le gouvernement d'obtenir de l'Espagne de nouveaux privilèges.

La Géorgie prétend a la possession de plusieurs centaines de lieues en bordure du Mississipi et a envoyé à Don Miro un commissaire pour le notifier que sa législature a passé un acte érigeant le territoire au dessous des Yasoux en Comté Bourbon.

Don de Gardoqui cherche à intensifier l'émigration. Il propose aux habitants du Kentucky, dépendance de la Virginie, de s'établir en Basse-Louisiane et aux Natchez, sous la guidance de Charles de Grand'Pré, il leur donnera des terres, six arpents face au fleuve ou bayou sur quarante de profondeur, s'ils n'ont pas d'esclaves, dix arpents s'ils en ont, ils recevront des rations et conserveront leur liberté de conscience. Poussées par Pierre Wower d'Argès, de nombreuses familles acceptent cette offre alléchante. D'autres s'installent plus haut, à la Pointe Girardot.

Il promet au Colonel George Morgan une immense concession à l'Anse-à-la-Graisse, au dessus de l'embouchure de l'Ohio, on espère établir là une Nouvelle-Madrid.

Le Général James Wilkinson, qui a servi dans la Guerre d'Indépendance, et maintenant s'occupe de négoce dans le Kentucky, parce qu'il a des griefs contre le Gouvernement de Philadelphie, en 1787, commence à intriguer. Sous prétexte d'observer la situation, il descend le fleuve avec un bateau chargé de farine, de tabac et de graisse.

En accord avec les ordonnances en vigueur, son chargement est confisqué à la Nlle Orléans, mais l'importance du personnage est connue, Don Miro craint que cette histoire de bateau ne soit qu'une ruse pour déchaîner les provinces américaines et envoyer des troupes. Il lui fait rendre ses marchandises, l'autorise à les détailler aux habitants, et le reçoit.

Cet homme massif ne lui dit rien qui vaille. Il serait peut-être vénal ? Don Miro ne sait pas. Il le sonde sur ses intentions, on pourrait se tendre la main, fomenter des dissensions dans la province

[illegible]

Les [illegible] de l'Ouest [illegible] les [illegible], qui [illegible] sur toutes les [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Le Général James Wilkinson, qui a servi dans la Guerre d'Indépendance, et maintenant s'occupe de [illegible] dans le Kentucky, [illegible]

En accord avec les [illegible] en [illegible]

[illegible] lui [illegible] rien qui [illegible]. Il [illegible]

américaine, que penserait-il d'un établissement américain sur la Féliciana et la Ouachita ? James Wilkinson ne semble pas adverse, ne dit ni oui ni non, promet beaucoup et vaguement.

Philippe de Rocheblave, devenu anglais en 1773, qui a été capturé, libéré sur parole à Williamsbourg, d'où il s'est enfui à New York, intrigue de son côté et fait de son mieux pour persuader aux Anglais de se jeter sur la Nlle Orléans. Il écrit au général Haldimant que les Espagnols se rendraient à la seule vue des troupes.

La Nlle Orléans a suffisamment d'ennuis sans les Anglais. Le 21 mars 1788, jour du Vendredi-Saint, à deux heures de l'après-midi, dans la maison de Nunez, le trésorier militaire, un cierge posé sur le petit reposoir met le feu à une draperie, la flamme lèche le mur fragile, dévore. Le vent souffle du sud, le feu gagne, saute, détruit les parois de chênes et les toits de bardeaux. Quand la nuit tombe, 856 bâtiments sont en cendre : les maisons, les boutiques, les magasins à effets, la cathédrale, le couvent des Capucins. Seules, les maisons bordant le fleuve sont encore debout, la levée se couvre de tentes claires, on distribue des écuelles de soupe, un vaisseau lève l'ancre pour aller chercher de la farine à Philadelphie.

Les Louisianais sont indomptables, sous leur nonchalance trompeuse. La ville a brûlé, on va la recommencer plus belle, cette fois dans le style espagnol, avec des balcons de fer forgé, des patios et des fenêtres mystérieuses.

Peu de temps après, un Hollandais, Peter Paulus, arrive à la Nlle Orléans, avec trente-quatre personnes et propose de former un établissement pour les Allemands du Kentucky, Don Miro lui promet une vaste concession. Presque en même temps, *la Conception* amène de Philadelphie 173 émigrants.

Les Américains, si récemment affranchis, ne vivent pas en parfaite harmonie, les fragments sont mal soudés. Le Kentucky, dépendant de la Virginie, a des vélléités d'indépendance, comme le Nord-Ouest de la Caroline qui, une première fois, a vécu indépendant, de 1786 à 1787, sous le nom de Frankland.

Le 12 septembre 1788, l'ancien gouverneur de Frankland écrit à Don de Gardoqui, pour l'informer « que les habitants sont unanimes dans leur véhément désir de former une alliance avec l'Espagne et de se mettre sous sa protection. » Par anticipation, les gens du Cumberland ont déja appelé un district « Miro ».

Don de Gardoqui reçoit ses propositions avec beaucoup d'intérêt,

mais insiste sur l'indispensable serment de fidélité à sa Majesté Catholique. Il est, néanmoins, tout prêt à concéder aux habitants de Frankland et du Cumberland la facilité d'user du Mississipi, moyennant une redevance de 15% sur les marchandises transportées.

Il existe déjà trois compagnies américaines, celles de la Caroline du Sud, de Virginie, du Tennessee, lequel dépend de la Caroline du Nord. Maintenant, une puissante Compagnie de particuliers achète à la Géorgie un territoire de 52.000 miles carrés, s'étendant sur le Mississipi, des Yazoux aux Natchez. Avant d'en prendre possession, la Compagnie est obligée de s'engager à payer à la Louisiane un droit d'exportation de 6% et un droit d'importation de 15%, sur toutes les marchandises qu'on transportera sur le fleuve.

Le Général Wilkinson a envoyé à Don Miro, par trois hommes en pirogue, une lettre mystérieuse annonçant que la séparation de la Virginie et du Kentucky est imminente. Il est sûr qu'en janvier 1789, la Virginie abandonnera sa juridiction sur le Kentucky.

De son côté, Don de Gardoqui a accepté l'offre du Baron de Steuben, de former sur le Mississipi un établissement pour les anciens militaires du Kentucky.

Le Kentucky est certainement mal à l'aise et aigri, mais les malcontents se divisent en plusieurs factions. L'une désire une république, qui passerait un traité avec l'Espagne ; l'autre, au contraire, parle de s'emparer de la Nlle Orléans ; tandis que la troisième consentirait à accepter la domination espagnole. Il y a ceux qui souhaitent que la Louisiane fasse retour à la France, avec laquelle on s'entendrait mieux, croient-ils, et ceux qui pressent les Délégués d'intercéder auprès de l'Espagne afin qu'on leur restitue leurs privilèges. L'écheveau d'intrigues entre les Espagnols, les Français, les Américains et les sauvages est plus embrouillé que si dix chatons s'en étaient mêlés.

Charles III est mort, le Tribunal de l'Inquisition a circonvenu Charles IV et obtenu l'autorisation de s'établir en Louisiane. Le nouveau supérieur des Capucins, Don Antonio de Sedella, dès son arrivée, fait parvenir au Gouverneur un ordre royal l'enjoignant de se mettre à sa disposition et de lui fournir une garde.

La garde que Don Miro envoie n'est pas celle que le Capucin, délégué de l'Inquisition, attendait. Aussitôt qu'il a lu le mandement, le gouverneur dépêche un officier et quelques grenadiers, et, sans tambour ni trompette, Don de Sedella est arrêté, reconduit sur le

vaisseau de Cadix qui l'a emmené, et fort proprement mis à la porte.

Don Miro se frotte les mains. Lui vivant, l'Inquisition ne fera pas sa vilaine besogne dans la province. Il écrit à son gouvernement que s'il tient à encourager l'immigration et à développer la Louisiane, il lui faut garder chez lui son clergé néfaste. Il profite de l'occasion pour réclamer la liberté de commerce pour la Louisiane, garrottée par des restrictions absurdes.

Il est inquiet des aspirations américaines. Les Etats de l'Union se sont constitués en Démocratie, et, le 6 avril 1789, ont choisi le Général Washington pour premier Président. En Mars de la même année, le Congrès s'est réuni à New York et depuis à Philadelphie. Il est trop tôt pour préjuger des visées d'expansion du nouveau gouvernement.

La Révolution Française a eu des répercussions à St. Domingue. En 1791, un décret de la Convention a proclamé : « *Habitants de St. Domingue, quelque soit votre couleur et votre origine, vous êtes tous libres, tous égaux, aux yeux de Dieu et de la République !* » Les noirs ne se sont pas contentés de ces termes inespérés, ils avaient été les derniers, ils voulaient maintenant être les premiers. Ils ont pris les armes et massacré les Blancs.

Les Français, qui ont pu échapper à la boucherie hideuse, se sont réfugiés où ils ont pu, beaucoup d'entre eux sont venus en Louisiane. Comme ils sont dépourvus de ressources, ils utilisent leurs talents, deviennent maîtres d'armes, professeurs de danse et de musique.

La vie aimable a repris, garnie de papillotages, de querelles, de potins, de brouilles et de chansons. La compagnie de Louis Tabarit, jusque-là jouant sous des tentes, prend possession du « Spectacle de la rue St. Pierre », le premier théâtre de la Nlle. Orléans. Les Comédiens du Cap Français, qui se sont évadés en bloc, viennent augmenter la troupe. On présente le répertoire de Molière et de Marivaux, le Pygmalion de Rousseau, Sophie de Brabant par Pélissier, des pantomimes.

On fait des rimes à tout venant, on danse, on monte dans les salons la dernière comédie de M. de Beaumarchais, on chante les opéras de Mozart et de Grétry.

Pour utiliser le riz, on invente de nouveaux gombos, violemment relevés de piment : le gombo févi, dans lequel feuilles d'amaranthe, fèves, volailles et poissons, se marient ; le gombo filé, au sassafras,

dans lequel le poulet se mélange aux huîtres, dans les riz ; des jambalayas de poulet, de riz et de légume, gratinées au four ; d'autres aux congris et à la chevrette, saupoudrées de piment enragé ou de piment doux.

On tire l'épée pour un baiser donné ou reçu. Le nouvel évêque, Don Luis de Penalvert y Cardenas est charmant pour les dames et indulgent à leurs amours. On joue au 21 et au jeu de bagatelle.

Don de Almonester, irrité des vides de la place d'Armes, offre de reconstruire à ses frais la cathédrale, où il sera enterré, à condition qu'on lui donne l'entreprise du couvent qui la flanquera et du Cabildo.

« Philippe le Magnifique, » M. de Marigny de Mandeville est le Croesus de la colonie, peut-être de l'Amérique, on assure que ses biens atteignent sept millions de Livres. Les fastes de sa plantation des Chapitoulas sont légendaires, outre son hôtel à la ville, il possède plusieurs sucreries et tant d'esclaves qu'il n'en connaît pas le nombre. Il jette son or au vent comme on jette la cendre, entre le dîner et l'ambigu perd une petite fortune, sur un coup de dé joue une rue entière.

Les esclaves de St. Domingue, qui ont suivi leurs maîtres, ont apporté leurs chansons. On les entend, lorqu'ils travaillent, fredonner dans leur langue liquide :

« *Toi conné qui belle rigole*
« *Qui coulé dans bananiers,*
« *Où toi té sé fé la folle*
« *La fois qui toi té baigné.*
« *D'lo la pa coulé encore*
« *Des fois, il 'rète tout court.*
« *Li semble regrette encore*
« *Li pas baigné toi toujours.*

Mais tout a une fin, même les chansons, le Baron François de Carondelet, natif des Flandres et colonel dans l'armée espagnole, qui en 1792, prend la place de Don Miro, trouve la province aux prises avec une de ses famines périodiques.

Les Américains l'inquiètent lui aussi, le Kentucky vient d'être admis dans l'Union, comme le Vermont l'avait été l'année précédente. Plus l'Union grossit, plus elle est à craindre.

Des voyageurs arrivent de France, les uns par mer, les autres par l'intérieur, et, pêle-mêle, par poignées, jettent aux habitants des nouvelles, comme on donne le grain aux poules. En 1793, la Louisiane apprend simultanément l'exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette et la déclaration de guerre faite par l'Espagne à la République.

Ce mot de République a toujours fait peur en Louisiane, mais les esprits indépendants s'enflamment. Dans un certain groupe il est de bon ton d'être jacobin, on abandonne les chamarrures, on porte les cravates blanches qui engoncent le cou. Dans les paisibles rues herbues, des bandes de vauriens, à la Nlle Orléans, chantent le « Ça ira » et « Les aristocrates à la Lanterne ! » Le terme de lanterne est vague aux oreilles des habitants, il n'y a pas de lanternes, la ville n'est pas éclairée.

On oblige l'orchestre du théâtre à jouer la Marseillaise, dont on a fait passer la musique en cachette. Les rares personnes qui en connaissent les paroles hurlent consciencieusement : « le jour de gloire est arrivé »... devant les protagonistes « *d'Ariane abandonnée par Thésée dans l'île de Naxos* », qui préfèrent de beaucoup Pélissier.

La Société Française des Jacobins, de Philadelphie, sous le manteau, fait circuler des pamphlets en Louisiane.

> « *Liberté, Egalité, Fraternité ! Les hommes libres de France à leurs frères de Louisiane... L'heure a sonné, Français de Louisiane. Hâtez-vous de profiter de la grande Leçon, que vous venez de recevoir. C'est maintenant le moment de cesser d'être esclaves d'un gouvernement auquel vous avez été honteusement vendus. Vous ne supporterez pas plus longtemps d'être traités en troupeaux par des hommes, qui, d'un mot, peuvent vous dépouiller de tout ce qui vous est le plus cher, liberté et propriétés !*
>
> *... Français de Louisiane, le traitement injuste que vous avez subi doit vous avoir convaincu de ces vérités, votre infortune a dû imprimer dans vos âmes le désir de saisir une opportunité honorable de vous venger... Comparez votre sort à celui de vos amis, les Américains libres, regardez la province du Kentucky, qui, bien que privée de débouchés pour ses produits, accroît rapidement sa population et sa richesse, faisant pressentir une*

prospérité, qui épouvante les Espagnols... Affermissez votre courage, Français de Louisiane, chassez loin de vous la pusillanimité. »

« *Ça ira, ça ira, audaces fortunat juvat !* »

Le Baron de Carondelet n'aime pas du tout ces agissements et le nouvel état d'esprit, à vrai dire bien circonscrit dans ce pays de propriétaires. Il interdit la distribution du courrier de France et des journaux, les assemblées publiques, les chants séditieux dans les tavernes.

Il apprend que M. Genêt, le ministre français auprès du Gouvernement américain, contemple une invasion de la province par des républicains. Quatre de ses émissaires, dont Auguste de la Chaise et Despau, organisent clandestinement dans le Kentucky, la Georgie et le Tennessee, les milices armées qui doivent descendre le Mississipi et l'Ohio.

Eh bien, il va intriguer à son tour, avec des complicités, en profitant des mécontentements locaux. Il est aidé, indirectement, par le Président Washington, qui, irrité de l'outrecuidance de M. Genêt, le fait rappeler par son Gouvernement.

Le malaise grandit dans les Etats de l'Union et leurs projections. Dans la Pennsylvanie de l'Ouest, en 1789, les droits sur l'alcool ont donné lieu à l'Insurrection du Whisky ; le Kentucky et le Tennessee tirent sur leurs laisses, exigent une entité ; les sauvages de l'Ouest ne se laissent pas conquérir sans combattre. La capitale conjecture.

A tout hasard, le Baron de Carondelet a fait élever de nouvelles fortifications autour de la Nlle Orléans, et a organisé une milice de six mille hommes dans la province. Une fois de plus, le feu fait son œuvre. Le 10 décembre 1793, des enfants jouant une après-midi autour d'un feu, une flammèche atteint le magasin à foin du voisin, les flammes galopent. En trois heures, 212 habitations et magasins sont détruits. Le Gouverneur interdit de recommencer les toits de chaume et de bardeaux, la tuile devient obligatoire.

La Nlle Orléans a maintenant son journal, *le Moniteur de la Louisiane,* qui sort des presses de Duclot. Le premier numéro, en 1794, est un grand événement, on s'arrache les exemplaires, tout de suite il y a quatre-vingts abonnés. Il paraît sur quatre pages de deux colonnes chacune, et n'est pas du tout jacobin.

Il donne les nouvelles d'Europe, glanées dans les lettres « dignes de croyance », des extraits de *la Gazette de Madrid,* la liste des livres reçus de France, les nouvelles locales, la hauteur des eaux, les pronostics du temps, le nouveau prix du pain quand la miche vaut un escalin, et insère des annonces alléchantes : « *MM. Honoré Fortier et Paillet ont un esclave à vendre, bon cuisinier, mais dont le bégaiement est impatientant pour qui l'écoute ; la dame André, dans son magasin de la place d'Armes a des tablettes fraîches de rouge, pour les joues ; M. Duval peint des portraits miniatures fort ressemblants ; M. d'Hébé ouvre une école où l'on enseigne l'anglais, l'histoire, les mathématiques, et sur demande les arts d'agrément.* » Quant au sieur Lafont, architecte, il se propose de bâtir un théâtre et offre aux lecteurs de souscrire à cette construction : « *Il m'apparaît superflu de m'étendre sur l'utilité de la Comédie, il est hors de doute que le théâtre, outre de la diversion qu'il fournit, a une influence puissante sur la morale, étend l'empire de la raison, et les sentiments d'honnêteté, réprime les folies et corrige les vices de l'homme.* »

Les planteurs ont beaucoup de soucis. Le long du fleuve et des rivières, trente moulins à bois débitent des planchettes avec lesquelles on assemble deux cent mille caisses à sucre par an pour la Havane, mais depuis deux ans, les indigotiers sont attaqués par les insectes, qui ne laissent que les tiges, le riz et le mahiz ne s'expédient plus puisque l'Espagne n'en veut pas. Depuis l'échec de M. du Breuil, la canne à sucre est surtout plantée chez deux espagnols, Mendez et Solis, qui font de la mélasse et un ratafia de mauvaise qualité, quelques planteurs font leur provision personnelle de sucre et de syrop de tonne.

Etienne de Boré, né aux Illinois d'un père normand et de Dame de Montbrun, élevé en France, où il a été mousquetaire du roi et capitaine de cavalerie, en 1772 est venu s'établir en Louisiane, où sa femme, demoiselle des Tréhans, élève des dames de St. Cyr, possède le bien de son père, l'ancien trésorier. Comme les autres planteurs, il est quasiment ruiné. En désespoir de cause, dans cette année 1794, il achète des cannes à M. Solis et les plante, malgré les brocards de ses amis qui lui assurent que c'est du temps et de l'argent perdus, a cause du climat, les cannes ne mûrissent pas au point de fournir une saccharine suffisante. « La Chevrette », comme l'appel-

lent les sauvages, s'obstine, engage un sucrier réfugié de St. Domingue, Morin. On va faire du sucre selon les règles de l'art.

On hausse les épaules, mais dans la sucrerie, le jour de la cuisson, de nombreux planteurs sont groupés autour des grandes cuves où bout une lave jaune, qui de « la grande chaudière », passe dans « la propre », où elle est écumée, et dans une troisième, « le syrop », dans laquelle on jette sur le sucre quelques cuillerées de chaux vive pour le purifier, et enfin dans « la batterie » où elle achève de cuire et, espère-t-on commencera à grainer.

Le front plissé, Etienne de Boré vérifie la consistance du syrop, en priant le Seigneur et le dieu de la chance. On le verse dans le « réfrigératoire », dans lequel les esclaves le remuent sans arrêt avec de longues spatules. Il n'y a plus de doute, il granule, vite on le verse dans les formes de bois, qu'on met à égoutter sur les tréteaux.

La Louisiane vient d'enregistrer une grande victoire. Elle fera du sucre-royal ou premier sucre, en le réchauffant à petit feu pour le raffiner et en prélevant la couche supérieure des formes, du demi-royal recueilli dans le fond des formes, de la moscovade, un sucre fort cuit, facilement transportable. Le sucre est pâle, parce que la canne plantée en février à cause du gel est coupée à la fin d'octobre, et ne mûrit pas suffisamment. Dans les Iles, elle reste treize à quinze mois sur pied, et donne une quantité double de sucre.

Les Louisianais n'en sont pas moins enchantés. Etienne de Boré va remplir cent-dix boucaults, sur lesquels il gagnera douze mille piastres. En peu de temps, soixante-quinze sucreries feront annuellement quinze millions de livres de sucre, dans la province.

De cette affaire, l'humeur redevient aimable, le ça ira est oublié, de nouveau des couplets sautillent sur les lèvres.

Trois émigrés arrivent de France, et leur sort attendrit tout le monde. Le Baron de Carondelet les accueille à bras ouverts, et généreusement leur donne des concessions : au Marquis de la Maison-Rouge, deux cent dix mille arpents, traversés par le Bayou-aux-Bœufs ; au Baron de Bastrop, dix lieues plus loin, huit cent quatre vingt mille arpents, qui s'étirent, en deux longs rubans, de chaque côté de la Ouachita ; à M. Jacques Céran de Lassus de St. Vrain, dix mille arpents carrés, entre le Mississipi et le golfe.

Le Marquis de la Ronde, un autre émigré, s'est établi dans une

plantation, qu'il appelle « Versailles », à dix lieues de la Nlle Orléans.

Le Baron de Carondelet embellit et assainit la ville, toujours zébrée d'eau poluée. A l'arrière, il fait creuser le canal, dont on parle depuis le temps de M. de Perrier, par des esclaves prêtés par les planteurs. En deux ans, il est terminé ; les vaisseaux de petit tonnage peuvent venir directement, par les lacs, du Golfe St. Louis à la capitale. Pour la première fois, les marais malodorants s'égouttent, les maringouins décroissent, et l'air devient tout à fait respirable.

Les esclaves ne sont pas aussi pacifiques que les Blancs. Le frugal M. de Poydras a maintenant une plantation florissante à Pointe Coupée. Il cultive le coton, devenu d'un bon rapport, depuis qu'Elie Whitney, en 1793, a inventé une machine éplucheuse, séparant la graine du duvet ; il a une machine à coton sur le fleuve, et une autre sur la Fausse-Rivière, auprès d'un comptoir, où il trafique avec les sauvages et les habitants.

Il est riche, a de nombreux agents et cent cinquante esclaves, qu'il traite fort bien. Pourtant ceux-ci se soulèvent, comme leurs frères de St. Domingue, prêts à massacrer les Blancs. Mâtés, les vingt-cinq principaux coupables sont pendus le long du fleuve.

Pour prévenir un nouveau drame, le Baron de Carondelet fait interdire par le Cabildo l'introduction de nouveaux esclaves dans la province. Malgré leur mauvaise réputation, il se décide à faire dresser quatre-vingt lanternes dans la ville, où les rôdeurs nocturnes sont nombreux, et à faire patrouiller les rues par treize veilleurs ; les uns et les autres entretenus avec les droits des cheminées.

Un corsaire, battant pavillon français, « la Parisienne », vient de piller La Balize. Il a tant d'ennuis, qu'il voit des espions partout. En Novembre 1796, le Général Collot, qui a visité les Etats de l'Ouest, descend le Mississipi, avec le Général Warin. Il désire seulement voir du pays, paraît-il, mais le Baron a entendu dire qu'il était chargé d'une mission secrète, et voulait du mal à la province. Sans explications, il fait arrêter les voyageurs avant la Nlle Orléans, et, le Général Warin étant mort, fait conduire le Général Collot, sous la garde de cinquante dragons, à la Balize, où il attendra deux mois chez le chef-pilote qu'un bateau parte pour Philadelphie.

Les désaccords entre les Etats-Unis et l'Espagne, officiellement,

ont pris fin le 20 Octobre 1795. Le Traité, signé à Madrid, et ratifié par le Congrès, délimite définitivement les frontières entre les Etats et les Florides.

L'article second spécifie que six mois après la ratification, chaque pouvoir retirera ses troupes à l'intérieur de ses frontières, et que les habitants auront la faculté d'abandonner le territoire sur lequel ils sont établis.

L'article troisième décide de Natchez comme lieu de rendez-vous, dans les six mois suivant la ratification, pour les commissaires et géomètres, chargés d'arpenter les bordures.

Aux termes du Traité, sa Majesté Catholique concède aux Etats-Unis, pour trois ans, droit d'entrepôt à la Nlle Orléans, concession renouvelable, sauf à assigner aux négociants une autre place, si celle-là ne pouvait leur être conservée. Les marchandises exportées ne paieront aucun droit, sauf ceux d'emmagasinage.

Le Baron de Carondelet qui, bien que le Tennessee joigne l'Union cette année, espère toujours que l'Ouest américain se détachera de l'Est, n'est pas pressé d'exécuter sa part du Traité, et met des bâtons dans les roues, en prétendant qu'il n'est pas clair.

Don Gayoso de Lemos, brigadier général, qui lui succède en 1797, attermoie aussi. Lorsque Andrew Ellicot, le commissaire américain, arrive aux Natchez pour prendre possession du poste, le gouverneur tergiverse. Il a un traité avec les sauvages, et croit que le fort devrait être rasé au lieu d'être transmis.

Des réfugiés lamentables arrivent encore de St. Domingue, où Toussaint-l'Ouverture, l'ancien cocher de M. de Libertas, à Bréda, avec quatre mille noirs a balayé la race blanche. Actuellement, il sollicite l'aide des Etats-Unis pour être en état de proclamer l'indépendance de l'île.

En 1798, la province reçoit, chapeau bas, ses premiers visiteurs de sang royal : le Duc Philippe d'Orléans et ses frères, les Ducs de Montpensier et de Beaujolais, venus par les terres, au milieu d'une atmosphère assez hostile, car l'Union, présidée par John Adams, est en lutte avec la France.

En redescendant le Mississipi, ils s'arrêtent chez M. de Poydras, à Pointe-Coupée. A la Nlle Orléans, ils sont royalement reçus par M. Etienne de Boré, l'ancien mousquetaire ; par M. Bernard de Marigny, dans sa plantation des Chapitoulas, célèbre pour la beauté de ses magnolias et pacaniers ; par Don de Almonester, qui, à

soixante ans sonnés, a épousé la fille du Marquis de la Ronde, fêtant ses seize printemps.

Les points litigieux ont été réglés avec l'Union Fédérale, l'étrange général Wilkinson, remis dans les bonnes grâces de son gouvernement, a succédé au Général Wayne, commande la région qui, par décret du 7 avril 1798, a été constituée en « Territoire du Mississipi », et établit son quartier-général à Natchez, que M. de Grand Pré a fini par évacuer. Les relations entre les deux voisins sont excellentes ; en face du fort Panmure, de l'autre côté de la rivière, on en élève un autre, qu'on appelle Concordia. Un consul américain réside à la Nlle Orléans.

Cette belle harmonie ne dure pas longtemps. Trois ans se sont écoulés depuis le Traité de Madrid, l'Intendant Morales, sans crier gare, publie une ordonnance interdisant la Nlle Orléans comme place d'entrepôt. C'est peut-être son droit, mais il devrait en même temps désigner un nouveau site, ainsi qu'il en a été prévu au Traité, et il ne le fait pas.

Dans le Kentucky, dans toute la région se déversant dans le Mississipi, l'indignation est énorme. Don de Gayoso, qui n'aime pas son Intendant, n'a pas le temps de remettre les choses au point avant de mourir des fièvres, et le marquis de Casa-Calvo, qui lui succède en 1799, n'essaie pas.

Les territoires ceinturés par le fleuve, qui étouffent de marchandises, ne vont pas accepter cet étranglement. Si on leur refuse la liberté de navigation sur le Mississipi, non seulement ils la prendront, mais ils prendront aussi la Nlle Orléans.

Pendant des mois leur clameur va gonfler, comme un ballon qu'on souffle un peu plus tous les jours, les pétitions s'accumulent. Ils ne gémissent pas, ce n'est pas dans leur tempérament, ces huit cent mille habitants de l'Ouest réclament leur dû, et le réclament âprement, sans hyperboles.

« Le Mississipi nous appartient par la loi de la nature, par notre nombre et par le travail que nous avons accompli sur ces lieux, qui, avant notre arrivée, étaient stériles et déserts. Nous n'empêchons pas les Français et les Espagnols de remonter jusqu'à nos villages, mais nous voulons à notre tour pouvoir descendre le fleuve. Nos innombrables rivières le grossissent et coulent avec lui dans le Golfe du Mexique, son embouchure est la seule issue que la nature ait

donné à nos eaux et nous voulons nous en servir, aucun pouvoir au monde ne nous privera de ce droit. »

Le Général Washington est mort en 1799. La capitale de l'Union, depuis 1800, Washington sur le Potomac, emmêle un peu ses griefs contre les Espagnols et les Français, dont elle a aussi à se plaindre.

Le Directoire, sous prétexte d'aider ses colonies, a armé des corsaires qui ont piraté dans les eaux américaines et saisi dans les ports antillais des bâtiments marchands américains.

Le Gouvernement américain a envoyé successivement, et en vain, trois ministres au Directoire, puis, lassé, a rompu les négociations. Le Président Adams, le 28 mai 1798, a déclaré « qu'attendu les déprédations commises en violation du droit des gens et des traités par des vaisseaux armés sous l'autorité prétendue de la République Française, les navires capturés pourraient être repris, et, ainsi que les vaisseaux français agresseurs, ramenés par la force dans les ports des Etats-Unis. »

En 1799, le Congrès a délibéré et voté la suspension du commerce avec la France, les traités cessant d'être opérants, et la capture des bâtiments français étant officiellement autorisée.

Bonaparte, en bon aventurier qu'il est, est intrigué par ces Etats-Unis, combattifs et obstinés ; il trouve absurde qu'un obstacle aussi mince obscurcisse l'entente de deux peuples, épris pareillement de liberté.

Le 30 Septembre, il signe avec le Gouvernement Fédéral une convention stipulant que la France paiera des indemnités pour toutes les prises indûment faites. Il signe d'un cœur d'autant plus léger qu'aucune somme n'a été mentionnée, et aucune date de règlement fixée.

XLIV.

Maintenant que Bonaparte a commencé à s'occuper de l'Amérique, il veut en connaître plus long. « Et cette Louisiane, qui fut à nous, en savez-vous quelque chose ? » demande-t-il à ses familiers du Cabinet des Tuileries.

Les familiers n'en savent pas grand'chose, mais un officier s'avance. A Crosny, près de Chatou, vit un Joseph Delfau de Pontalba, Louisianais de naissance, de ses amis.

« Qu'est-ce que c'est que ce Pontalba ? » insiste Bonaparte. « — Un officier, fort réputé, Citoyen Consul ; son père, officier de M. de Bienville, a gagné en Louisiane ses galons et la Croix de St. Louis. Joseph y est né en 1754. Après avoir fait ses études en France et s'y être battu avec le régiment de Guadeloupe puis s'être distingué au siège de Savannah sous les ordres du Vte de Noailles et du Maréchal d'Estaing, il est retourné là-bas en 1784, s'y est marié et y a résidé seize ans, je crois. »

« — Excellent, approuve le Consul, voilà l'homme qu'il me faut » Il se retourne vers un de ses ministres : « Qu'il me prépare un mémoire détaillé de sa Louisiane, je veux tout en connaître ; à l'heure actuelle, je sais à peine où on la trouve. »

Il ne sait pas en effet grand'chose de cette Louisiane, qu'il s'imagine à tort être vanillée et tendre, mais il en sait assez pour la désirer, comme une femme exotique inconnue, proche de Joséphine, qu'il aime encore, entre ses passades.

Déjà, discrètement, par l'entremise du Général Berthier, au mois d'Août, il fait des ouvertures à l'Espagne, lui fait miroiter que la Louisiane, redevenue française, ferait le gendarme sur le golfe, serait un rempart entre les Etats-Unis et le Mexique. Il envoie à Madrid, Lucien Bonaparte, en ambassadeur, pour s'étendre sur le sujet.

Sous le manteau de la cheminée, le 1er Octobre 1800, il signe avec sa Majesté Catholique, Charles IV, ou plutôt avec le confident

de la Reine, Manuel Godoy, le Prince de la Paix, à San-Ildefonso, un traité secret, aux termes duquel « *Sa Majesté Catholique s'engage à rétrocéder à la République Française, six mois après l'exécution pleine et entière des conditions et stipulations relatives à S.A.R. le Duc de Parme, la colonie ou province de Louisiane, avec la même étendue qu'elle a actuellement entre les mains de l'Espagne et qu'elle avait lorsque la France la possédait, et telle qu'elle doit être depuis les traités passés subséquemment entre l'Espagne et d'autres Etats.* »

Le Duc régnant de Parme, gendre du roi, en dédommagement de ce Duché et ses dépendances et à cause de la cession que le roi faisait de la Louisiane, serait mis en possession de la Toscane, qui deviendrait Royaume d'Etrurie.

Le traité doit rester secret, car la France est en guerre avec l'Angleterre, si celle-ci savait la Louisiane entre ses mains, elle ne manquerait pas de l'attaquer.

Comme premier pas dans la direction de sa nouvelle terre, Bonaparte envoie son beau-frère, le Général Leclerc, à St. Domingue pour étouffer la révolte de Toussaint-l'Ouverture, il fera ce-dernier prisonnier, le 1er mai 1802, mais des 23.000 soldats envoyés, quatre mille seulement échapperont à la fièvre jaune, et le général, atteint à son tour, rendra son âme à Dieu sans avoir reconquis l'île, où son successeur, M. de Rochambeau ne réussira pas mieux.

Le Traité avec l'Espagne, le 21 mars 1801, est renouvelé et ratifié par le roi Charles, à Madrid. Quelques mois plus tard, le premier Consul reçoit le mémoire de M. de Pontalba et se plonge dans sa lecture. Le gentilhomme connaît certes fort bien son pays natal, minutieusement, il en décrit la géographie, du moins ce qu'on en sait, car on ignore tout du Mississipi supérieur, ou de sa source. Il explique la faune, la flore, les ressources naturelles, les cultures, les habitants, et, — au cas où les regards de Bonaparte se tourneraient vers la Louisiane — les possibilités. Bien gérée et française, elle deviendrait fontaine de profits, c'est la clef du Mexique, le débouché d'une contrée s'étirant sur deux mille cinq cents lieues et peut-être beaucoup plus ; il prédit un avenir magnifique à ce pays, jusque-là maladroitement exploité et entravé.

Bonaparte décidément est satisfait de son marché, cette Louisiane valait bien la couronne d'Etrurie. Le Traité a beau être secret, un fumet en est monté, des rumeurs flottent d'un royaume à l'autre,

inconsistantes mais continuelles. Le 29 mars 1801, M. Rufus King, le Ministre des Etats-Unis à Londres, en a fait part au nouveau Président, Thomas Jefferson, et à M. Madison, le secrétaire d'Etat. M. Pichon, le chargé d'affaires français à Washington, interrogé, prétend n'être au courant de rien. M. Madison demande des précisions à M. Pinckney, son Ministre à Madrid, celui-ci ne sait rien non plus.

Il faudrait savoir, d'autant plus que la convention prévoyant les indemnités pour les pirateries reconnues, n'a pas été exécutée, les armateurs et les marchands s'irritent de ce retard. M. Madison expédie à Paris, en Ministre Plénipotentiaire, le chancelier de l'Etat de New York, M. Robert Livingston, ancien membre du Congrès et ancien Secrétaire des Affaires Etrangères, qui a déjà eu des contacts avec la France. Il s'informera avec tout le tact possible. Ou ce Traité existe ou il n'existe pas, s'il existe on avisera.

Une paix préliminaire, entre la France et l'Angleterre, est signée le 1er Octobre 1801, mais le Premier Consul, qui est un fin renard, ne montre pas encore ses cartes.

M. Rufus King envoie à Washington une copie du Traité, qu'il s'est procurée par ruse. Malheureusement il n'est pas sûr du tout qu'elle soit authentique, il l'espère sans plus.

A Paris, M. Livingston s'agite. Ses manières fermes déplaisent au Consul, comme une insolence, si les Etats-Unis n'étaient pas si loin, il ferait baisser le ton de cet envoyé, mais Washington est trop éloigné pour qu'on lui cherche noise. M. Livingston, à son tour, envoie une copie du Traité à M. Madison, avec les mêmes restrictions que l'a fait M. King. Il a écrit, dit-il, au ministre français des Relations Extérieures pour lui demander des éclaircissements sur le Traité, et savoir si les Florides étaient en cause. Il s'est plaint de tout ce mystère, on ne lui a pas répondu, bien qu'il ait appuyé sur la nécessité de rassurer les populations de l'Ouest, qui craignent de voir arriver, inopinément, des troupes françaises. Il a entendu dire que le Général Bernadotte était désigné pour commander l'expédition en Louisiane.

En quoi il se trompe, car lorsque Bonaparte a voulu nommer Bernadotte Lieutenant-Général de l'expédition, celui-ci, sans ambages, a réclamé trois mille soldats et de nombreux cultivateurs pour mener la chose à bien. Le Consul a haussé les épaules, « ridicule, a-t-il dit, je n'en donnerais pas autant à mon propre frère ! »

Alors le général ne partira pas, il acceptera de représenter la France à Washington, puis changera d'avis lorsqu'il sentira la paix si précaire.

Bonaparte, c'est-à-dire la République Française, l'Angleterre et l'Espagne, le 25 Mars 1802, signent la paix secrète et définitive d'Amiens. Le Premier Consul, dont les lèvres sont encore cousues, peut pousser ouvertement ses préparatifs, puisque Bernadotte refuse c'est le général Victor qui partira. Il est pour le moment avec une flotte à Helvœt-Sluys, en Hollande.

Bonaparte fait des plans, M. Pierre-Clément de Laussat sera préfet colonial, on enverra des sous-préfets. Le budget est fait, deux millions et demi ont été alloués à l'expédition, deux cent quatre vingt mille francs suffiront à se concilier les chefs sauvages, déjà il fait frapper deux cent soixante-dix médailles d'argent à leur intention.

A Washington, le Congrès est très excité par toutes les imprécisions qui parviennent à ses oreilles. « Le Mississipi, gentlemen, déclare M. Madison, est pour les gens de l'Ouest l'Hudson, le Delaware, le Potomac et toutes les rivières navigables des Etats de l'Atlantique, réunies en une seule. »

M. Rufus King a enquêté auprès des ministres anglais, Lord Hawkesbury et Lord Addington, qui se maintiennent à mi-chemin du parti de Lord Grenville, haïssant la France, et des amis de cette dernière, et peuvent être tenus pour impartiaux. Ils lui ont dit n'être pas avisés officiellement des intentions du Premier Consul.

M. Livingston a pressé le Duc de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, qui l'a assuré que les rumeurs n'étaient pas fondées ; la France, il est vrai, s'était un moment intéressée à la Louisiane, mais elle a abandonné le projet, comme étant trop aléatoire. Il a un jour demandé à M. Barbé-Marbois, ministre du Trésor, si, au cas d'un retour à la France, la Mobile serait inclue dans la cession, puisque le Rio Perdido avait servi de bordure à la Louisiane Française. M. Barbé-Marbois lui a répondu : « Je n'ai aucune idée précise à ce sujet, les limites dont vous parlez sont un fait historique, c'est la seule base sur laquelle je pourrais former une opinion. »

Il confie à M. Madison : « *Si ce n'était pas de l'impatience que montre notre pays, je n'aurais aucune inquiétude, car je suis persuadé que tout se terminera par un abandon de la Province, qui passera entre les mains des Etats-Unis.* »

Ceux-ci, qui viennent de s'agrandir de l'Ohio, font preuve d'une impatience, intempestive peut-être, mais compréhensible ; des monceaux de marchandises immobilisées pourrissent sur place dans les régions de l'Ouest.

Le 16 octobre 1802, l'Intendant Morales a renouvelé son interdiction d'entreposer et de naviguer sur le Mississipi, il a même défendu aux Kentuckians de débarquer sur aucun point du fleuve. Le nouveau territoire du Mississipi, le plus voisin de la Nlle Orléans, qui n'étant pas encore admis dans la Confédération, dépend de la Georgie, est celui qui pâtit le plus de cet état de choses. Morales prétend qu'il attend des ordres de Madrid, et refuse d'écouter aucune prière, on s'imagine que la France se montrera encore plus intraitable.

Les politiciens s'enflamment : « Le jour où la France prendra possession de la Nlle Orléans sera sa condamnation. Ces événements scellent l'union de deux nations, qui, en conjonction, peuvent prétendre à la possession exclusive de l'Océan, de ce moment nous devons nous marier à la flotte et à la nation anglaise. »

M. Livingston a rédigé un essai, qu'il a fait tenir à M. de Talleyrand, pour qu'il le transmette au Premier Consul, et dans lequel il s'efforce de démontrer que la possession de la Nlle Orléans ne serait d'aucun avantage à la France. Il discute avec le Duc la possibilité d'un abandon, pour commencer à y penser, il faudrait connaître d'abord les limites exactes de la province, savoir ce que deviennent les Florides ? M. de Talleyrand n'a pas la moindre idée de ces limites, d'ailleurs fait-il remarquer, toute discussion est prématurée, la France ne possède pas la Louisiane.

— « Mais la possédera-t-elle ? »

Le Duc hausse ses épaules trop montantes, sans répondre prend une prise. Son front élevé, sur lequel deux accroche-cœur folâtrent, ne révèle rien.

M. Livingston est découragé par toutes ces finasseries, ces faux-fuyants. « *Il n'y a jamais eu,* se plaint-il à M. Madison, *un gouvernement avec lequel on pouvait moins traiter, il n'y a pas de nation, pas de législature, pas de conseillers. Seulement un homme, un homme qui demande rarement les avis des autres, et qui ne les écoute jamais s'il ne les a pas lui-même sollicités. Ses ministres, sa législature et ses conseillers sont une simple parade d'officiers et de fonctionnaires. Bien que le bon sens de tout homme réfléchi, autour*

de lui, soit contre cette folle expédition, personne n'ose lui dire. J'ai toutes raisons de croire que les Florides ne sont pas comprises dans la cession et que, pour le moment du moins, elles resteront entre les mains de l'Espagne. »

M. Livingston est reçu par Joseph Bonaparte, dont il a écrit que « *c'était un bon garçon, qui n'avait pas grand pouvoir, mais qui vivait en bonne amitié avec son frère, lequel l'écoutait quelquefois.* » Joseph Bonaparte lui dit qu'il a discuté son essai avec le Premier Consul, qui a pris beaucoup d'intérêt à sa lecture. Son frère, ajoute-t-il est très porté à une entente avec les Etats-Unis, mais il craint les jalousies du voisinage.

L'Américain attrape la balle au bond, il va peut-être apprendre quelque chose touchant les Florides. — « La seule cause de friction entre les nations serait la question des dettes, qui n'ont pas encore été réglées. On pourrait peut-être échanger ces dettes contre la Nlle Orléans et les Florides, et la France retournerait à l'Espagne le reste de la Louisiane, qui ne présente pour elle aucun intérêt. »

« — Est-ce que les Etats-Unis préfèrent les Florides à la Louisiane ? demande Joseph Bonaparte étonné.

« — Naturellement, entre la valeur des deux il n'y a pas de comparaison, l'Union n'a aucun désir de s'étendre au delà du Mississipi. Peut-être pourriez-vous en toucher un mot au ministre des affaires étrangères ? »

« — Moi, vous savez, réplique Joseph, qui ne veut pas s'enliser, je ne peux rien dire. Sous aucun prétexte, je n'interviens dans les affaires de M. de Talleyrand. »

En Novembre, le général Victor reçoit des ordres définitifs, mais à ce moment ses vaisseaux sont déjà pris dans les glaces. L'entrave de gel l'immobilisera de Frimaire jusqu'à Floréal, ce n'est qu'en mai 1803 que les coques retrouveront leur agilité et alors, à cause des hostilités anglaises, les plans auront changé, et les millions attribués à l'expédition auront glissé dans le gosier des hommes, sous forme de haricots et d'eau-de-vie réchauffante, dont on aura eu grand besoin.

Depuis que le Traité de San Ildefonso a été ratifié par Charles IV, on a, en Amérique, la quasi-certitude que la France a regagné la Louisiane, mais on ne sait pas jusqu'où. On ne sait pas si la France va essayer de faire revivre des titres contraires aux intérêts des Etats-Unis, réclamer de nouvelles bordures.

Le Président Jefferson n'est pas hostile à la République avec laquelle, il croit, on pourrait s'entendre, mais un certain nombre de parlementaires le sont, d'autant plus que des incidents échauffent les esprits.

En Décembre, le Président envoie un message au Sénat et à la Chambre des Représentants, dans lequel il réitère « *qu'il est du devoir des Chambres d'exprimer leur inaltérable détermination de maintenir les frontières et les droits de navigation et de commerce, tels qu'ils ont été établis par les traités existants.* »

Au Sénat, des discussions passionnées s'engagent, le 16 Février 1803, dans une séance mémorable, M. James Ross, de Pennsylvanie, qui veut tout casser, soumet à l'Assemblée quelques résolutions bien assénées.

Attendu que les Etats-Unis ont un droit indisputable à la libre navigation du Mississipi, et à entreposer leurs marchandises, à la Nlle Orléans, et que la restriction de ces droits constitue une agression contre leur honneur et leurs intérêts, ces points concernant matériellement les citoyens américains habitant les eaux de l'Ouest ; attendu qu'il est essentiel à l'Union, à la force et à la prospérité de ces Etats, d'obtenir la garantie de jouissance paisible d'un droit aussi absolu, il demande que le Président soit autorisé à se saisir immédiatement d'une place ou de places d'entrepôt, dans l'île de la Nlle Orléans ou sur le territoire adjacent, et à adopter les mesures de sécurité qu'il jugera convenable.

M. Ross, empourpré, les poings serrés, rugit. Il réclame une milice de cinquante mille hommes, levée dans les Etats de l'Union et de l'Ouest, et cinq millions de dollars pour parer aux premiers frais.

M. Samuel White, du Delaware, est du même avis. Il conseille d'agir sans attendre, pendant qu'il en est encore temps, car il redoute les phalanges de Bonaparte. Il donne lecture d'un billet de M. Charles de Grand'Pré, déclarant qu'il a reçu des instructions précises et ne peut autoriser aucun commerce entre les Etats-Unis et les sujets du Roi d'Espagne.

La voix bien timbrée de M. James Jackson, de Georgie, s'élève avec douceur au-dessus des incitations rauques. « Le gentleman du Delaware nous a dit que Bonaparte est le Héros de la France, le Conquérant de l'Italie, le Tyran de l'Allemagne, et que ses légions sont invincibles. On nous a dit de nous hâter de saisir la Louisiane tant qu'elle était entre les mains d'Espagnols indolents, de ne pas

attendre le César des temps modernes, mais, pour autant que je respecte cette gloire et l'exploit de cet homme extraordinaire, je crois que nous n'avons rien à craindre de lui. Bonaparte, Monsieur, dans notre Sud, serait perdu malgré tous ses talents martiaux. Ses pièces et les chevaux de son artillerie lui rendraient peu de service dans nos terrains marécageux ; il ne trouverait plus la campagne d'Italie, coupée de ruisseaux que ses canons peuvent franchir à loisir, et des villes fortifiées, mais des rivières larges de plusieurs lieues, des marais mortels, impénétrables à des Européens. Avec un corps de dix mille hommes, recrutés parmi nos adroits fusiliers, ses lauriers seraient arrachés de son front, et, du fond de son cœur, il souhaiterait être encore dans les plaines d'Italie. »

M. Clinton, de New York, est en faveur de la paix : « De tous les caractères, j'estime que celui d'une nation conquérante est celui qui nous va le moins bien. Et quoi ! Monsieur, l'Amérique ira-t-elle, comme un nouveau Don Quichotte, relever les peuples dans la détresse, les arracher aux crocs de la tyrannie des Etats puissants ; comme un autre Phaéton, fouettera-t-elle follement le chariot de l'Empire, répandra-t-elle dans le monde la désolation et l'horreur ? Non, Monsieur, ne portons jamais nos armes dans le territoire des autres nations, à moins que nous n'y soyons obligés pour notre protection. »

Le 24, M. Ross répond aux objecteurs. « Tout le monde, sauf l'honorable gentleman du Maryland, admet le droit indisputable des Etats-Unis à la libre navigation du Mississipi, tout le monde est d'accord que ce droit est d'une immense importance pour la région de l'Ouest, et reconnaît que ce droit a été grossièrement et gratuitement violé, tout le monde agrée qu'à moins que ce droit nous soit rendu, nous devrons partir et nous partirons en guerre. Alors sur quoi discutons nous ? simplement sur le moment d'agir. »

M. Ross est maintenant apoplectique.

« Bien qu'il n'y ait pas d'agression positive, un droit territorial attaché à votre sol, constituant sa seule valeur, est directement attaqué et détruit. De quelle valeur est le territoire lorsqu'il est dépouillé de ce droit ? Où est votre indépendance, où est votre souveraineté sur ce pays sans l'exercice sans contrainte de ce droit ? Sans lui, le sol est sans prix, c'est un attribut inséparable de la substance. L'attaquer, c'est attaquer votre existence même, car un arrêt dans la circulation sur la grande artère de l'Ouest engendrera

des convulsions et, politiquement, la mort. La destruction de ce droit est une calamité plus grande que le blocus d'un port, ou même un débarquement sur la côte atlantique. »

« ...Je sais qu'on a dit et qu'on dira encore que les Français confirmeront ou permettront la libre navigation du fleuve et d'entreposer nos marchandises. Ils ouvriront, paraît-il, un port franc et nous accorderont ce que nous désirons. Oui, Monsieur, ceci serait le pire de tout ! Je crains beaucoup moins l'inimitié des possesseurs actuels, nous tiendrons cela de leur courtoisie et non pas de la protection de notre Gouvernement. Ils nous consentiront des avantages, mais est-ce que ce sera pour rien ? Ne demanderont-ils rien en retour ? n'auront-ils pas des visées ultérieures ? Non, pendant cet intervalle insidieux, ils enfonceront rivet après rivet dans le joug de fer qui nous blessera, nous et nos enfants. Nous irons au marché le long d'une ligne de batteries, gardées par des vétérans, et pour revenir chez nous, avec notre argent, nous devrons traverser un camp fortifié. »

M. Ross est écarlate, en sueur, et aphone.

M. Morris l'appuie, lui aussi craint le changement de tenure. « Si les destinées de la France ont été entre les mains de monstres, le premier des Césars gaulois, le plus grand homme de l'âge présent, est assis maintenant sur le trône des Bourbons, et voudra toujours faire de plus grandes choses. Inévitablement, son attention se portera bientôt sur nous, nous aussi nous devrons combattre et nous soumettre. »

De voisins français, il n'a cure. « Les marchands français n'ont ni les gros capitaux, ni le caractère stable et persévérant, qui encourage le commerce. Invariablement, leur but est d'amasser une fortune, en faisant de larges profits, et, s'ils ne peuvent le faire, ils abandonnent la poursuite pour de nouveaux projets... Je n'hésite pas à dire que vous auriez dû prendre possession de la Nlle Orléans et des Florides aussitôt que vos droits ont été violés, vous devriez le faire maintenant, il serait vain d'avoir confiance en des négociations... Je prie le Seigneur Tout-Puissant que de ce débat s'accroisse la prospérité, la liberté, la paix, le pouvoir et la gloire de notre pays. »

M. Morris se rasseoit.

Le 25, la brutale résolution de M. Ross est repoussée par quinze voix contre onze, celle de M. Breckenridge, moins belliqueuse, est

des conventions [illegible]. [illegible] droit est [illegible] un [illegible] »

« [illegible] sous [illegible]

[illegible]

mais est-ce que ce [illegible] pour [illegible] ? [illegible] retour ? [illegible] pas des [illegible]

de [illegible]

le long [illegible]

[illegible]

M. Marius [illegible] aussi [illegible] de [illegible] les [illegible] de la France ont [illegible] pouvoir des [illegible]

faire de plus grandes [illegible] sera [illegible] sur nous, [illegible] »

[illegible]

les gros capitaux, [illegible] et [illegible] en laissant de larges [illegible], et, s'ils ne peuvent le faire [illegible] la [illegible] dire que vous [illegible] pour [illegible] de la [illegible]

[illegible] le [illegible] l'[illegible] que [illegible] la [illegible] la paix le [illegible]

[illegible]

[illegible] M. [illegible]

adoptée. Contre toute éventualité, on lèvera une milice et on bâtira un arsenal, près du fleuve, mais on temporisera, en attendant des nouvelles de M. Livingston, à qui le Président envoie une copie de la résolution adoptée, en même temps qu'il en envoie une à M. Pinckney. Le cas échéant, ils s'en serviront, comme d'un argument, pour plaider leur cause.

Les Chambres ont, en secret, voté une appropriation de deux millions de dollars, qu'on emploiera s'il faut à acheter des influences, des concessions et peut-être des consciences, à Londres et à Paris.

Le 8 Mars, M. Monroe, ancien gouverneur de Virginie et parlant un peu français, à qui le Président a confié une mission délicate et recommandé la prudence : « *Si nous ne pouvons pas par l'acquisition de la province, nous assurer une paix et une amitié perpétuelle avec toutes les nations, la guerre ne peut être distante et il vaut mieux nous y préparer, sans cependant la précipiter* », s'embarque pour la France.

Le même jour, le Roi d'Angleterre déclare au Parlement que bien qu'on lui ait assuré que les préparatifs de Hollande étaient destinés aux colonies françaises, il n'en devait pas moins prendre ses précautions pour assurer la sûreté de son empire, l'intérêt de son peuple et l'honneur de sa couronne. Deux jours plus tard, il répète « qu'en conséquence des armements énormes préparés dans les ports de France et de Hollande, pendant les négociations, il croyait nécessaire d'appeler et d'incorporer sans délai les milices du royaume. » Le Parlement approuve l'enrôlement de dix mille hommes de mer.

Le Cabinet des Tuileries est très ému par ces mesures, signes avant-coureurs d'hostilités. Le Duc de Talleyrand visite Lord Witworth et lui fait remarquer que l'expédition de Hollande, dont le départ était imminent, a été contremandée à la suite du message de son Souverain ; à son tour, il réclame un apaisement, une preuve des intentions pacifiques de l'Angleterre.

XLV.

A St. Cloud, ce dimanche de Pâques, 10 avril 1803, Bonaparte après les cérémonies du jour, convoque ses deux ministres, M. Decrès et M. Barbé-Marbois, dans son bureau. A leur entrée, le Consul quitte son fauteuil, les mains derrière le dos, marche de long en large. Sans préambule, il commence.

« Je connais tout le prix de la Louisiane et j'ai voulu réparer la faute du négociateur français, qui l'abandonna en 1763. Quelques lignes d'un Traité me l'ont rendue, et je l'ai à peine recouvrée que je suis sur le point de la perdre, mais si elle m'échappe, elle coûtera plus cher, un jour, à ceux qui me forcent à m'en dépouiller, qu'à ceux à qui je vais la remettre. »

Il arrête ses allées-et-venues d'ours en cage, et continue sur un ton rageur.

« Les Anglais ont pris à la France, successivement, le Canada, l'Isle Royale, Terre-Neuve, l'Acadie et les plus riches parties de l'Asie, ils travaillent et intriguent à St Domingue, ils n'auront pas le Mississipi qu'ils convoitent. La Louisiane n'est pas grand'chose en comparaison de leurs agrandissements sur le globe, et pourtant la jalousie que cause le retour de cette colonie à la France est signe qu'ils veulent s'en emparer, c'est ainsi qu'ils commenceront la guerre. »

« Ils ont vingt vaisseaux dans le Golfe du Mexique, ils parcourent cette mer en souverains, tandis que nos affaires depuis la mort de Leclerc empirent à St. Domingue. La conquête de la Louisiane serait facile s'ils prenaient la peine d'y descendre, je n'ai pas un moment à perdre pour la mettre hors de leurs atteintes. Je ne sais pas s'ils n'y sont pas déjà, c'est leur usage, et pour moi, si j'étais à leur place, je n'aurais pas attendu. Je veux — s'il en est encore temps — leur ôter jusqu'à la pensée de posséder jamais cette colonie. »

Bonaparte est maintenant devant la cheminée de marbre, et, derrière son dos, ses paumes ouvertes se chauffent au feu pétillant. Ses yeux sont devenus durs.

« Je songe à la céder aux Etats-Unis. A peine pourrais-je dire que je leur cède, car elle n'est pas encore en ma possession. Pour peu que j'en laisse le temps à mes ennemis, je ne transmettrai qu'un vain titre à ces Républicains dont je recherche l'amitié. Ils demandent seulement une ville de la Louisiane, mais je considère déjà la colonie comme perdue toute entière, et il me semble qu'entre les mains de cette puissance naissante, elle sera plus utile à la politique, et même au commerce de la France, que si je tentais de la garder. Dites moi, l'un et l'autre, votre pensée. »

M. Barbé-Marbois, Ministre du Trésor, conseille de ne pas hésiter. La guerre avec l'Angleterre est inévitable ; d'ailleurs, sans employer leur flotte, les Anglais peuvent gagner la Louisiane par les Grands Lacs. La France n'a là-bas, ni troupes, ni vaisseaux : une frontière non fortifiée de quatre cents lieues.

Il a ses intelligences. Si les Anglais ne s'en saisissent pas, les Américains le feront ; ils sont prêts à descendre à la Nlle Orléans. Si rien de cela n'arrive, la colonie, contaminée par l'indépendance de ses voisins, réclamera la sienne. Les Français ont essayé d'établir des colonies dans plusieurs parties du continent, et toujours ont échoué ; le sort des colonies d'Amérique lui paraît des plus incertains.

Le Consul se tourne vers M. Decrès, Ministre de la Marine — « Et vous, qu'en pensez vous ? »

M. Decrès n'est pas du tout de l'avis de son estimable collègue. « — Citoyen Consul, ce n'est pas à vous qu'il convient de redouter l'Angleterre. Si elle s'emparait de la Louisiane, comme on voudrait le faire craindre, le Hanovre serait aussitôt dans vos mains un gage certain de restitution. Le pays est connu, des forts existent, la terre est fertile et les grandes dépenses sont faites. Il n'est pas, sur aucun point du globe, un point susceptible de devenir aussi important que la Nlle Orléans ; le Mississipi n'y arrive qu'après avoir reçu vingt rivières, dont plusieurs surpassent les plus beaux fleuves d'Europe. »

Cette colonie nous dédommagerait de la perte des Indes. La navigation aux Indes, en doublant le Cap de Bonne-Espérance, a changé le commerce de l'Europe, ruiné Venise et Gênes ; qu'arrivera-t-il si, à l'isthme de Panama, un simple canal s'ouvre un jour, pour passer d'un Océan dans l'autre ? La Louisiane sera sur cette nou-

velle route, et on reconnaîtra alors que cette possession est d'un prix inestimable. »

La conversation se termine très tard. Sans montrer le fond de sa pensée, le Consul renvoie ses Ministres, qui coucheront à St. Cloud, à cause de l'heure tardive.

M. Barbé-Marbois dort du sommeil du juste. A l'aube, on frappe à sa porte. Allez-vous en ! crie M. Barbé, de méchante humeur d'être tiré de ses rêves. Constant persiste, le Premier Consul veut voir le Ministre. A cette heure-là ? demande-t-il à travers la porte. A cette heure-là, répond Constant que rien n'étonne plus.

M. Barbé-Marbois regarde le petit matin, pas tout à fait débarbouillé, soupire et s'habille.

Le Premier Consul est très énervé, il a à peine dormi. Il montre une dépêche qu'il a reçue dans la nuit de son Ambassadeur à Londres, les Anglais font hâtivement les préparatifs de guerre. Bonaparte mâchonne pour lui-même.

« Ils me réclament Lampedouse, qui n'est même pas à moi, et en même temps ils veulent garder Malte dix ans ; leur laisser serait ruiner le commerce du Levant et dépouiller mes provinces méridionales. Ils veulent garder cette possession et que j'évacue immédiatement la Hollande. »

Il frappe du poing sur le bureau, qui chevrote.

« Les incertitudes et la délibération ne sont plus de saison, je renonce à la Louisiane. Mon premier acte diplomatique avec l'Espagne a eu pour objet de la recouvrer, j'y renonce avec un vif déplaisir, mais essayer de la conserver serait folie. Je vous charge de négocier cette affaire avec les envoyés du Congrès, n'attendez pas l'arrivée de M. Monroe, abouchez-vous dès aujourd'hui avec M. Livingston, mais j'ai besoin de beaucoup d'argent pour cette guerre et je ne voudrais pas commencer par de nouvelles contributions. »

Il s'est remis à arpenter la pièce. « Depuis cent ans la France et l'Espagne font des dépenses d'améliorations à la Louisiane, dont le commerce ne les a jamais indemnisées, de grosses sommes, qui ne rentreront jamais au Trésor, ont été prêtées aux agriculteurs. Si je réglais mes conditions sur ce que ces vastes territoires vaudront aux Etats-Unis, les indemnités seraient sans limite, je serai modéré en raison même de l'obligation où je suis de vendre, mais, retenez bien ceci — et le Consul regarde son Ministre comme s'il allait l'avaler — je veux cinquante millions, et à moins de cette somme,

je ne traiterai point, je ferai plutôt quelque tentative désespérée pour garder ces belles contrées. »

M. Barbé-Marbois hasarde quelques observations sur la cession des droits de souveraineté. N'est-ce point là ce que les Allemands appeleraient un abandonnement d'âmes ? Celles-ci peuvent-elles être l'objet d'un contrat de vente et d'échange ?

« — Voilà bien, répond Bonaparte impatienté, dans toute sa perfection l'idéologie du droit de la nature et des gens. Il me faut de l'argent pour faire la guerre à la nation qui en possède le plus. Envoyez votre doctrine à Londres, je suis certain qu'elle y sera l'objet d'une grande admiration, et cependant on n'y regarde pas de fort près quand il s'agit de s'emparer des plus belles contrées de l'Asie. »

Il réfléchit un moment, et reprend, comme s'il répondait à un interlocuteur invisible.

« Peut-être m'objectera-t-on que les Américains pourront être trouvés trop puissants pour l'Europe, dans deux ou trois siècles, mais ma prévoyance n'embrasse pas ces craintes éloignées. D'ailleurs, on peut s'attendre par l'avenir à des rivalités dans le sein de l'Union. Les Confédérations qu'on appelle perpétuelles ne durent qu'autant qu'un des contractants ne trouve pas son compte à les rompre et c'est aux dangers présents, auxquels nous expose la colossale puissance de l'Angleterre, que je veux porter remède. »

M. Barbé-Marbois ne trouve rien à dire, au surplus, le Consul n'attend nulle réponse.

« M. Monroe est tout prêt d'arriver. Le Président après avoir défini l'objet de la mission de ce Ministre, qui s'éloigne à deux mille lieues de ses commettants, a dû lui donner des instructions secrètes plus étendues que l'autorisation accordée ostensiblement par le Congrès, pour les paiements à stipuler. Ni ce ministre, ni son collègue, ne s'attendent à une résolution qui surpasse infiniment ce qu'ils vont nous réclamer. »

« Commencez sans détours par leur en faire l'ouverture. Vous m'informerez jour par jour et heure par heure des progrès que vous ferez ; le cabinet de Londres est instruit des résolutions prises à Washington, mais il ne peut connaître celles que je prends. Observez le plus grand secret, et recommandez-le aux ministres américains, ils n'y ont pas moins d'intérêt que nous. Correspondez avec M. de Talleyrand, qui seul connaît mes intentions. »

Il ajoute sarcastiquement :

« Si je l'en croyais, la France bornerait son ambition à la rive gauche du Rhin et ne ferait la guerre que pour protéger les faibles et n'être jamais démembrée, mais il reconnaît aussi que la cession de la Louisiane n'est pas un démembrement de la France. Tenez-le informé des progrès de cette affaire. »

Et le Consul tourne le dos à son ministre, une façon brutale de lui signifier que l'audience est finie.

Les maquignonnages vont commencer. Entre-temps, M. de Talleyrand a fait appeler M. Livingston et lui a demandé si son gouvernement avait envisagé un achat pur et simple de la Louisiane. « C'est une idée qui m'est venue, je parle en mon nom personnel, sans aucune autorité. »

« — Mon Gouvernement ne s'intéresse qu'à la Nlle Orléans et aux Florides, peut-être au territoire au-dessus de l'Arkansas, en tant que barrière contre le Canada. »

« — Sans les Florides, le reste de la Louisiane est sans valeur, muse M. de Talleyrand, qui joue avec l'Américain, comme un chat avec une souris. Si le cas se présentait, seriez-vous disposé à donner une grosse somme ? »

« — Je ne pourrais pas répondre à l'improviste à cette question, M. Monroe va arriver d'un jour à l'autre, nous réfléchirons à cela ensemble. »

« — D'ailleurs, ajoute négligemment le Duc, ce ne sont que des paroles en l'air, la Louisiane n'est pas française. »

« — Mais j'ai vu le traité de cession, » affirme M. Livingston scandalisé.

« — Le traité, le traité, il n'y a rien de définitif autour de nous. » Et, d'une chiquemaude, M. de Talleyrand fait sauter un grain de tabac, mal posé sur son habit, pour souligner l'instabilité des choses d'ici-bas.

« — Je suis fort aise d'entendre cela, car alors nous ne serons pas dans l'obligation d'arracher la Nlle Orléans à l'Espagne, avec qui nous nous accordons tolérablement. Si M. Monroe est du même avis, nous pourrons arrêter là des négociations inutiles. »

M. de Talleyrand n'aime pas ce recul. « — Revenez me voir, mon ami, réfléchissez et revenez me voir. »

Cette fois, il l'accompagne jusqu'à la porte, en claudiquant, et lui tend une petite main sèche, qui ressemble à une serre.

M. Monroe arrive le 12 avril, il passe la journée avec M. Livingston, examinant un document après l'autre, et le soir dîne avec lui et un cercle nombreux, désireux de souhaiter la bienvenue au nouvel émissaire.

Au cours du dîner, M. Livingston aperçoit son voisin, M. Barbé-Marbois, dans le jardin. Il lui dépêche un secrétaire pour le prier d'entrer, mais le ministre préfère revenir un peu plus tard. On est en train de prendre le café quand il fait son apparition ; après quelques minutes, il emmène M. Livingston dans un petit salon à l'écart, et lui dit que rentrant de St. Cloud, il a appris qu'en son absence son hôte s'était rendu deux fois chez lui. Il est venu s'excuser de l'avoir manqué, M. Livingston a-t-il du nouveau à lui communiquer ?

« Mon Dieu, pas grand'chose, » dit M. Livingston, qui lui raconte l'étrange attitude de M. de Talleyrand.

« — Cette conversation, enchaîne M. Barbé-Marbois, me remet en mémoire un incident qui s'est passé à St Cloud, mais votre maison est envahie, il est difficile de causer. Venez donc me voir ce soir, n'importe quand avant minuit. Je me couche toujours fort tard » ajoute héroïquement le ministre, pourtant bien fatigué de sa nuit presque blanche.

Lorsque M. Monroe et tous les autres invités sont partis, M. Livingston va trouver M. Barbé-Marbois, qui lui demande de répéter ce qu'à dit M. de Talleyrand à propos de la possibilité d'un achat.

M. Livingston répète volontiers et souligne l'absurdité des évasions du ministre des affaires étrangères. Ces délais inutiles donneront à l'Angleterre le temps de saisir la Louisiane et de la remettre aux Etats-Unis, comme Lord Addington l'a assuré à M. King, ajoute-t-il avec une pointe d'humeur. C'est, en fin de compte, les Français qui seront les dindons de la farce.

« Le Premier Consul, répète confidentiellement M. Barbé-Marbois, a dit avoir eu vent d'un pot-de-vin de deux millions de dollars circulant quelque part, et ma foi ce chiffre lui a donné soif. » Plus tard, comme on se promenait dans les jardins, il a rejoint M. Marbois et lui a parlé de l'ébullition américaine, il venait de lire les résolutions du Sénat communiquées par le prévoyant Président Jefferson. Il lui a demandé si M. Livingston était satisfait de la dernière note qu'il lui avait fait tenir, et il a ajouté : « Vous avez charge du Trésor,

qu'ils me donnent quatre-vingt millions de francs et paient le montant de leurs réclamations et ils peuvent prendre le pays tout entier. »

Le ministre a trouvé les cinquante millions de Bonaparte trop modestes, en chemin il les a gonflés, pour pouvoir descendre si besoin est. Devant la longue figure de M. Livingston, qui n'a pu retenir une grimace en entendant ce chiffre, il se hâte d'ajouter : « Pour moi, je suis d'accord que c'est une somme exorbitante, je l'ai dit au Consul, il m'a répondu que si le Congrès n'avait pas ces fonds, il pouvait toujours les emprunter, et, je peux bien vous le dire entre nous, Bonaparte se méfie de M. de Talleyrand, il m'a confié la direction des pourparlers, n'en dites rien au ministre. »

« — Voyons, M. Barbé, soyons raisonnables. D'abord mon Gouvernement ne s'intéresse qu'à la Nlle Orléans, il n'a nullement l'intention de passer la rivière, et de plus il n'est pas disposé à payer une grosse somme. Nos concitoyens ont une grande aversion pour les dettes publiques, comment pourrions-nous encourir leur disgrâce, les charger de l'énorme contribution de quinze millions de dollars ? »

« — Enfin, quel chiffre suggérez-vous, M. Livingston ? »

« — Je ne sais pas, il faudra que je consulte M. Monroe. »

« — Croyez-vous que soixante-dix millions plus vingt-cinq millions pour les dettes formeraient un total acceptable, je pourrais essayer ? »

« — Non, non, c'est encore beaucoup trop ! »

« — Le Consul n'acceptera pas moins, vous connaissez aussi bien que moi son caractère difficile. »

« — Le Consul doit conserver à l'esprit que l'Amérique peut prendre par la force, sans difficultés et sans grandes dépenses, la Louisiane. Si elle ne l'a pas fait plutôt, c'est parce que le Président l'a restreinte. » Et sur cette flèche, M. Livingston, qui s'endort, se dirige vers la porte.

« — C'est vrai, mon bon Monsieur, mais quand vous parlez de la Louisiane, vous devez considérer l'importance de son fleuve, l'étendue du pays, l'importance que cela vous donnerait. Plus d'ennemis à vos portes, songez donc », poursuit d'une voix persuasive M. Barbé-Marbois, en le reconduisant jusqu'au jardin.

Pour autant qu'il s'endorme, M. Livingston ne se couche pas tout de suite. Il mande, par le menu, à M. Madison, la scène qui vient de se passer, dont il n'a pas saisi très clairement toutes les ficelles, mais

dans laquelle il a deviné le commencement de la fin. Les choses, trouve-t-il, ne marchent pas si mal... « *les transactions d'argent sont toujours les plus faciles, même si on atteint la somme mentionnée par M. Barbé-Marbois, on pourra probablement la rattraper en revendant les terres situées à l'Ouest du Mississipi aux pouvoirs souverains d'Europe, dont on ne craint pas le voisinage. D'ailleurs les revenus de la Louisiane augmenteront rapidement entre nos mains... Je ferai de mon mieux pour acheter le plus avantageusement possible, mais, dans mon opinion, on finira par acheter. M. Monroe doit être présenté demain au Ministre, et nous ferons des propositions concrètes, car le Premier Consul part dans quelques jours pour Bruxelles et les moments sont précieux.* »

Le lendemain, M. Livingston et M. Monroe confèrent et tombent d'accord sur le chiffre de cinquante millions, mais comme il faut toujours laisser une marge de marchandage, on va offrir quarante millions.

Quand M. Livingston lui apporte ce chiffre, M. Barbé-Marbois lève les bras au ciel. Quarante millions ! l'offre est refusée avant d'être proposée, il en est sûr. M. Talleyrand lui a déjà dit que le Premier Consul avait été très mécontent de la liberté qu'il avait prise de parler de réduction.

Incertain, M. Livingston, pour jouer tous ses atouts va voir M. de Talleyrand. Il rencontre chez lui M. Barbé-Marbois, qui avait tant recommandé la discrétion. De qui se moque-t-on dans cette histoire ?

M. Livingston est en train de dîner avec le Second Consul, M. Barbé-Marbois les rejoint au dernier service. Il arrive de St Cloud, il a parlé à Bonaparte, qui n'a même pas eu l'air d'entendre ce qu'il disait et s'est remis à lire ses rapports sans ouvrir les lèvres. Il retournera demain au Palais, si M. Livingston a une meilleure proposition à faire, c'est le moment ou jamais.

« Très bien, décide M. Livingston, nous offrons cinquante millions. »

M. Barbé-Marbois soupire. Il n'a pas confiance, mais il fera ce qu'il pourra. Le Consul a donné le royaume d'Etrurie, qui rapporte, bon an mal an, vingt-cinq millions de revenu, l'échange lui paraîtra piètre.

M. de Talleyrand sourit mystérieusement, et sa paupière voilée couvre un mépris immense.

En berline, M. Barbé-Marbois court de M. Livingston à Bonaparte, de M. Monroe à M. de Talleyrand, commissaire-priseur à petits bonds. Un million de plus, il en faut trois, on dit deux, et on continue.

A la fin d'avril, l'entente est faite. La Louisiane a été définitivement étiquetée, elle a un prix qu'elle pourra écrire tout au long sur son connaissement : quatre-vingt millions de francs, dont vingt seront réservés aux dettes et payés directement aux armateurs et négociants américains lésés.

En apprenant cet arrangement, le Consul devient écarlate de fureur. S'il s'agit de quatre-vingt millions, il lui faut quatre-vingt millions dans son trésor ; M. Barbé-Marbois s'emploie de son mieux à lui faire remarquer qu'il a réclamé cinquante millions et qu'on lui en apporte soixante, sans compter la satisfaction d'avoir disposé du litige américain, sans qu'il en coûte un sou à la France.

Malgré son obstination, le Consul est obligé de reconnaître le bien-fondé de ces arguments. Pourtant il regrette encore ces vingt millions qu'il ne verra pas.

Il surveille lui-même la rédaction du Traité, une carte est déployée sous les yeux des négociateurs. L'article I est terminé : *Le Premier Consul de la République Française, désirant donner aux Etats-Unis une forte preuve de son amitié, cède par la présente aux Etats-Unis, au nom de la République Française et à jamais, en toute souveraineté, la Louisiane avec ses droits et appartenances, de la même manière qu'elle a été acquise par la République Française, en vertu du Traité conclu avec Sa Majesté Catholique, à San Ildefonso, le 1er octobre 1800.*

M. Barbé-Marbois arrête sa plume, et fait remarquer au Premier Consul qu'il y a dans cet article une obscurité, que des stipulations aussi vagues peuvent par la suite donner naissance à des difficultés.

— « Si l'obscurité n'y était pas, il serait peut-être d'une bonne politique de l'y mettre », répond Bonaparte avec un petit rire narquois.

On continue, l'article III est presque terminé : *Les habitants des territoires cédés seront incorporés dans l'Union des Etats, aussi prochainement qu'il sera possible et admis, suivant les principes de la Constitution Fédérale, à la jouissance de tous leurs droits, aux avantages et immunités des citoyens des Etats-Unis, et en attendant seront maintenus et protégés dans la jouissance de leurs libertés et propriétés et dans l'exercice de la religion qu'ils professent...*

« Arrêtez, interrompt Bonaparte, je dicte, écrivez : Que les Louisianais sachent que nous nous séparons d'eux avec regret, que nous stipulons en leur faveur tout ce qu'ils peuvent désirer, et qu'à l'avenir, heureux dans leur indépendance, ils se souviennent qu'ils ont été Français, et que la France, en les cédant, leur a assuré des avantages qu'ils n'auraient pu obtenir sous le gouvernement d'une métropole d'Europe, quelque paternel qu'il puisse être ; qu'ils conservent pour nous des sentiments d'affection et que l'origine commune, la parenté, le langage, les mœurs perpétuent l'amitié. »

Un peu ému, Bonaparte est parti regarder par la fenêtre les marronniers bourgeonnant.

Les plénipotentiaires continuent à rédiger. L'article VII donne aux vaisseaux de France et d'Espagne la facilité d'user des ports de Louisiane, et, durant douze ans, leurs marchandises ne seront soumises qu'aux droits payés par les citoyens des Etats-Unis ; l'article VIII assure aux vaisseaux français le traitement de la nation la plus favorisée.

Le Traité est terminé, M. Barbé-Marbois, qui est l'honnêteté même, en montrant sur la carte le Nord inconnu et la partie encore non explorée entre la Louisiane et la Floride, au sud du 31°, fait remarquer à M. Livingston : « l'article premier pourra avec le temps faire naître des difficultés. Elles sont insurmontables aujourd'hui, si elles ne vous arrêtent pas, je désire au moins que vos commettants sachent que vous en avez été averti. »

Le 10ème jour de Floréal, dans la IIe année de la République, soit le 30 avril 1803, MM. Barbé-Marbois, Robert T. Livingston et James Monroe signent le Traité de Paris, puis échangent des poignées de main chaleureuses.

« Ceci, déclare M. Livingston, est l'œuvre la plus noble de notre vie entière. Le Traité que nous venons de signer n'a pas été surpris par la ruse, ni dicté par la force, également avantageux pour les contractants, il changera de vastes solitudes en pays florissants. Les Etats-Unis vont rétablir pour tous les droits maritimes, pour le moment, usurpés par une seule nation ; c'est d'aujourd'hui qu'ils sont au nombre des puissances de premier rang. »

Lorsque Bonaparte apprend que le Traité est signé, il se frotte les mains de satisfaction. Avec un magnifique éclair de revanche dans ses yeux enfoncés, d'une voix vibrante il prend le monde à témoin, et prophétise : « Cette accession de territoire affermit pour toujours

la puissance des Etats-Unis et je viens de donner à l'Angleterre une rivale maritime, qui, tôt ou tard, abaissera son orgueil ! »

Moins haut, presque rêveusement, il ajoute : « Un jour viendra peut-être où cette cession de la Louisiane aux Etats-Unis rendra l'Amérique trop puissante pour l'Europe. »

M. Livingston, qui a en tête les réflexions de M. Barbé-Marbois au sujet de contestations possibles autour des parties mal connues et trop vaguement délimitées, retourne voir le Duc de Talleyrand pour lui demander où s'arrête exactement le territoire qu'il vient d'acquérir. Le Duc a plus que jamais l'air de se moquer de son monde, et cela déconcerte toujours l'Américain.

« — M. Livingston, je n'en ai pas la plus petite idée, tout ce que je sais c'est que nous vous donnerons le pays comme nous l'aurons reçu, c'est la seule chose que je puisse vous dire. »

« — Mais que comptez-vous reprendre à l'Espagne ? »

« — Je vous répète que je n'en ai pas la moindre idée. »

« — Vous voulez dire que ce sera à nous de fixer nos bordures ? »

« — Je ne peux vous donner aucun éclaircissement sur ce point. Vous avez conclu un noble marché pour vous-même et je suppose que vous en tirerez tout le maximum possible. »

Le 22 mai, les hostilités reprennent entre la France et l'Angleterre, sans attendre les dispositions du Gouvernement américain, Bonaparte ratifie le Traité pour mettre la Louisiane à l'abri.

M. King, qui a été avisé du Traité par M. Livingston, en a informé aussitôt Lord Hawkesbury, qui très gracieusement lui répond quelques jours plus tard : « J'ai reçu de Sa Majesté l'ordre de vous exprimer le plaisir avec lequel Elle a reçu cette intelligence. »

Le Traité, ratifié par le Premier Consul, arrive à Washington le 14 juillet 1803. L'Espagne a déjà protesté auprès du Président. Le marquis de Casa Irujo, l'ambassadeur, a déclaré que Bonaparte n'avait pas le droit d'aliéner la Louisiane, d'autant plus qu'il était sous obligation de faire reconnaître le Roi d'Etrurie par tous les pouvoirs européens, et ne s'est pas encore entremis auprès des Cours de St James et de St Petersbourg, le Traité de vente n'est donc pas opérant.

M. Jefferson ne reconnaît pas le bien-fondé de ces objections. Sur les conseils de M. Livingston, il passe outre et convoque le Congrès pour le mois d'Octobre suivant, afin de procéder à la ratification.

Le 17 Octobre, les débats sont engagés. La plupart des sénateurs

ont à la vérité sur la Louisiane les notions les plus vagues et les plus fantaisistes. Ils ont entendu dire qu'il y avait quelque part une immense montagne de sel, blanche et transparente comme un gros cristal, d'où par les fissures coulaient des ruisseaux salins. Ils savent que le pays est à l'Ouest, une situation nébuleuse dans les esprits peu initiés aux mystères de la géographie, et c'est tout.

Il n'y a point d'unanimité quant à la désirabilité de l'acquisition, très vite l'animation s'attise, les objections grandissent, les quinze millions de dollars sonnent gros aux oreilles des ruraux.

M. Samuel White, du Delaware, attire l'attention sur les maux qui suivront. « Si cet immense monde nouveau, ce monde sans limites est incorporé dans l'Union, les citoyens des Etats quitteront leur présent territoire, traverseront la rivière. Eloignés à d'énormes distances, peut-être à deux ou trois mille milles de la capitale de l'Union, ils sentiront à peine les rayons de son Gouvernement, leur affection sera aliénée, graduellement ils deviendront pour nous des étrangers. » Il assure de plus que quinze millions de dollars représentent une somme énorme, quand il s'agit de la payer.

M. James Jackson, de Georgie, ne partage pas les inquiétudes de M. White. Il est positivement sûr que pas un habitant de l'Est ne traversera la rivière pour aller habiter un pays aussi perdu que la Louisiane. En revanche, il croit qu'on pourrait persuader aux sauvages du Sud d'y aller, leurs terres alors deviendraient vacantes et conviendraient à des émigrants européens désirables, ce qui serait une excellente solution.

M. Robert Wright, du Maryland, approuve l'achat. Très certainement, les Louisianais seront des citoyens fidèles de l'Union « car ils ne seront pas assez fous pour préférer être sujets d'un lointain pouvoir d'Europe, quand ils peuvent être membres de cet immense empire, avec tous les privilèges des citoyens américains. »

Les Fédéralistes sont violemment opposés à cet agrandissement. Des membres du Congrès soulèvent un point constitutionnel, la Constitution permet-elle d'acquérir un territoire étranger, par déboursement ? En lui-même, le Président Jefferson se pose la même question.

A la Chambre des Représentants, le débat se prolonge. Le 26 Octobre, le Traité est enfin ratifié par une majorité de deux tiers. Le Président est autorisé à prendre possession du territoire, le Congrès a voté la création d'un fond de 11,250,000 dollars pour procéder à l'exécution des clauses.

XLVI.

Sans rien savoir des événements récents de France, la Louisiane, un peu assagie depuis qu'on a enterré, en 1800, Philippe de Marigny de Mandeville dans la Cathédrale, attend le Général Victor et fait ses préparatifs. Le Gouverneur, Don Juan Manuel de Salcedo, un vieillard presque impotent, et un tantinet radoteur, a délégué ses pouvoirs, à son jeune fils. On a vendu aux enchères la fourniture de viande pour les troupes à venir, et des troupeaux sont rassemblés.

On dit qu'un vaisseau français approche. Ne sachant à quoi s'attendre, le gouverneur publie quelques ordonnances préventives : les réunions publiques sont interdites, il est défendu de circuler sans lumière dans les rues, après dix heures ; les vagabonds ont trois jours pour quitter la ville.

Le 21 mars 1803, le vaisseau annoncé entre dans la passe. Ce n'est pas le Général Victor qui arrive, mais M. de Laussat, en mer depuis cinquante-huit jours.

Don Manuel, le fils du Gouverneur, le Lt. Calderon, représentant l'armée et Don Ramos, l'intendant, partent immédiatement dans le sloop de la douane, pour recevoir le Préfet Colonial au seuil de la Louisiane.

A quatre heures de relevée, le 26, M. Pierre-Clément de Laussat, ou plutôt le citoyen Laussat, s'il faut l'appeler par son nom, met pied à terre devant la Nlle Orléans, au bruit d'une salve d'artillerie. Une délégation de dignitaires l'escorte jusqu'à la résidence du Gouverneur, puis à la belle demeure de M. de Marigny, que la famille a mise à sa disposition.

Plusieurs français ont tenu à contribuer à ses aises : M. de Libaudan a prêté du linge, M. de Pontalba a offert les esclaves.

Don de Salcedo, péniblement, lui rend sa visite et met son équi-

page à sa disposition ; le lendemain, les principaux notables, conduits par M. Lanusse, Béarnais comme lui, qui est à la tête du Cabildo, le clergé, les planteurs voisins viennent lui offrir leurs respects. M. Laussat s'efforce d'être gracieux avec tout le monde, d'ailleurs il est aimable par tempérament. Ancien membre du conseil des Cinq-Cents et du Tribunat, cet homme de trente-six ans sait, en principe, manier les foules, pourtant dans cette atmosphère étrangère, il est un peu déconcerté.

Il s'attendait à une explosion de joie, croyait débarquer en libérateur, arracher avec grandiloquence un joug détesté. Au lieu de cela, il trouve des Français et des Espagnols bras-dessus bras-dessous, mariés entre eux, s'entendant comme larrons en foire. Il n'entend pas prononcer autour de lui les mots que la révolution lui a rendu familiers : tyrannie, despotisme.

A la vérité, les Louisianais ont peur de ce représentant républicain, qui va peut-être tout bouleverser. Ils n'ont pas oublié les atrocités encore proches de la révolution ; les planteurs, dont quelques-uns sont des réfugiés de St. Domingue, ont encore présent à la mémoire l'effroyable massacre de l'île. La République ne va-t-elle pas déchaîner les esclaves de la Louisiane ? Il y a de l'inquiétude dans l'air.

Un Louisianais, venu de sa concession de la Rivière-Rouge, parce qu'il est influent dans sa paroisse, est présenté à M. Laussat. « Citoyen » commence le Préfet... le planteur, saisi par ces syllabes qu'il entend pour la première fois, se retourne pour voir s'il y a quelqu'un derrière lui. Non, il s'agit bien de lui. Dans la dénomination insolite, il pressent un danger, et, imperceptiblement, couche ses oreilles comme un lapin prêt à déguerpir.

M. Laussat est irrité de ne pas entendre de jérémiades contre ces Espagnols qu'il avait pris, de loin, pour des ennemis. Il lui faut gagner l'amitié des habitants, les rassurer.

Le tambour de ville tourne sur la place d'Armes, en s'égosillant de son mieux sur la proclamation du préfet, qu'il fichera ensuite, par un clou, contre un arbre : *« 6 Germinal. Louisianais, votre séparation de la France marque une des époques les plus honteuses de nos Fastes, sous un gouvernement faible et corrompu, après une guerre ignominieuse et à la suite d'une paix flétrissante. A côté d'un abandon lâche et dénaturé, vous offrîtes le contraste d'un amour, d'une fidélité et d'un courage héroïques. Tous les cœurs français en*

furent attendris et n'en ont jamais perdu la mémoire ; ils s'écrièrent alors avec orgueil et ils n'ont jamais cessé de répéter que leur sang coulait dans vos veines. »

« Aussitôt qu'ils eurent repris leur dignité et reconquis leur gloire, par la Révolution, et par une suite prodigieuse de triomphes, ils ont reporté sur vous leurs regards ; vous êtes entrés dans leurs premières négociations ; ils voulaient que votre rétrocession signalât leur première Paix... Le temps n'en était pas encore venu, il fallait qu'un Homme parût, à qui rien de ce qui est national, grand, magnanime, juste ne fut étranger, ni impossible ; qui, au talent le plus éminent des Victoires, unit le talent plus rare d'en tirer et d'en fixer tous les heureux résultats ; qui commanda à la fois par l'ascendant de son caractère, aux ennemis la terreur et aux alliés la confiance ; qui, d'un génie pénétrant aperçut les véritables intérêts de son pays, et, d'une volonté inébranlable les embrassa ; qui fut né enfin pour rasseoir la France sur ses fondements, la rétablir dans l'étendue entière de ses limites, et laver toutes les Taches de ses Annales. »

« Cet Homme, il préside aujourd'hui à vos Destinées, et, dès ce moment, Louisianais, il vous répond des vôtres. »

« ...Pour qu'elles soient belles et heureuses, il suffit de seconder sur ce sol fortuné les prodigalités de la nature ; tels sont aussi les desseins du gouvernement Français. »

« Vivre en paix et en amitié avec tous vos voisins, protéger votre commerce, encourager votre agriculture, peupler vos déserts, accueillir et favoriser le travail et l'industrie, respecter les propriétés, les habitudes et les opinions, rendre hommage au Culte, mettre la probité en honneur, conserver aux Lois leur empire et ne les corriger même qu'avec mesure et au flambeau de l'expérience, maintenir une police vigilante et ferme, resserrer chaque jour les nœuds qu'une même origine, les mêmes mœurs, les mêmes inclinations établissent entre cette colonie et la Mère Patrie. Voilà, Louisianais, l'honorable mission dont votre Capitaine Général, votre Préfet Colonial et votre Commissaire de Justice se félicitent d'être chargés au milieu de vous. »

« Vous vous applaudirez, sous tous les rapports, d'être redevenus Français ; vous sentirez de jour en jour davantage le prix de ce beau titre, objet aujourd'hui d'envie sur tout le globe. Nous savons néanmoins, Louisianais, et nous ne voulons pas le dissimuler, que

durant trente ans l'Espagne, par la douceur d'un Gouvernement réparateur et généreux s'est efforcée de vous faire oublier la faute sanglante d'un Agent indigne de cette noble nation... »

La voix du crieur, enrouée et lasse, se fait de plus en plus inintelligible. Sur la place la foule s'est amassée, les vieux font cercle pour mieux entendre, les passants s'arrêtent un moment, en changeant de main leur fardeau. M. Laussat, sur un balcon regarde la scène.

Pas un visage ne tressaille en écoutant ces mots énormes, aucune émotion ne se manifeste, le crieur pourrait tout aussi bien annoncer une vente à l'encan ou la fuite d'un esclave. Quand c'est fini, chacun retourne à ses affaires.

Deux négrillons, demi-nus, ont écouté bouche béante. — Kicé lé nomme ? interroge Jasmin inquiet.

— In di gran moune di laba, lotré koté au bor dolo, boucou de lézou, répond Joyau très au courant, toi pas contan ?

— To bon toi. Tu oté li so li la libété é to oulé li contant, grommelle l'enfant qui préfère ce qu'il connaît à l'inconnu.

Deux bateliers repartent en haussant les épaules : — Tout ça, c'est du chéti pareil au même, de la misère pour le pauv'monde, conclut Alcée.

La très jolie Madame Laussat arrive sur la corvette avec sa fille, les officiers commencent à s'intéresser à la famille du Préfet, lui font les honneurs de leur ville, qui compte quatre mille toits. Sur la rue de Chartres, dans les rues perpendiculaires de Conti, Toulouse, St. Louis, Orléans et les autres, les plus belles résidences, dont quelques unes ont trois étages, ont été rebâties dans le style espagnol, les patios sont bruissants de fontaines, les fleurs jaillissent de partout. La place d'Armes sur deux côtés est bordée de maisons uniformes, avec galeries et balcons de fer en encorbellement.

Dans le reste de la ville douze cents petites maisons surélevées, de bois, s'entassent. Les fortifications du Baron de Carondelet, qui n'ont pas été entretenues sont tout croulantes. Dans la palissade des grandes brèches permettent aux animaux en maraude de s'introduire, le fossé de défense, à moitié comblé, est retombé sous l'autorité des grenouilles, des crapauds et des serpents. Les rues, mal égouttées, par cette fin d'hiver sont constellées de flaques croupissantes. Le port est très animé : perroquets au séchage, bateaux plats des rivières, barques trémoussantes.



Bien qu'on montre peu d'empressement, un mouvement se dessine chez les Louisianais. Pour le meilleur ou pour le pire, on va redevenir Français, on sera au moins Français loyaux.

Le 6 Avril, M. Laussat reçoit une adresse rédigée au nom des planteurs de la paroisse St. Jean-Baptiste, seconde côte allemande. « *Citoyen Préfet. Votre proclamation du 6 Germinal, en nous donnant l'assurance certaine de notre réunion à la République Française a répandu dans nos âmes l'ivresse de la suprême félicité. C'était le but de nos plus ardents désirs. Les vieillards, de tous côtés, répètent : nous pouvons mourir maintenant, nous sommes Français ! et les jeunes gens disent : l'aurore du bonheur se lève pour nous ! Déjà leurs jeunes cœurs sont enflammés des sentiments qui distinguent les vrais Républicains ; notre mère commune, en nous envoyant une partie des soldats qui ont conquis la liberté doit s'attendre que nous saurons les imiter, quand il faudra la défendre...* »

Les habitants ont aussi préparé une adresse : « *Dans un âge si fertile en événements étonnants, sans doute des choses plus mémorables, plus importantes sont arrivées, mais rien peut-être n'offre un tableau aussi intéressant, aussi touchant que celui de la France victorieuse étendant une main protectrice à des enfants autrefois repoussés de son sein par la faiblesse et la prévarication, et offrant de partager avec elle les fruits d'une paix glorieuse...* »

« *L'Argo* », battant pavillon français, arrive, chargé de munitions, mais sans nouvelles du Général Victor. M. Laussat, qui ne comprend rien à ce silence, tue le temps en faisant des rapports pour son gouvernement, il se garde bien de mentionner la froideur de l'accueil qu'il a reçu. Ou il est aveugle, ou c'est un sot, à moins qu'il ne soit tout simplement flagorneur, car s'étendant sur Bonaparte, il mande au ministre Decrès : « *C'est impossible de parler un instant de la République, de ses guerres, de ses traités, de ses destinées, sans entendre son nom continuellement mentionné en termes admiratifs... Depuis le moment de mon arrivée, la joie des habitants s'est bruyamment manifestée... Nous avons été reçus partout par nos compatriotes de naissance et d'origine avec les plus grands témoignages d'affection...* »

Cependant, dans un élan de sincérité, il ajoute qu'il se méfie des Espagnols. Il soumet au ministre ses plans de réforme et ses observations, la justice en Louisiane « *est pire qu'en Turquie* », les procès reviennent si chers que les gens lésés préfèrent s'abstenir. A M.

Chaptal, ministre de l'Intérieur, il déclare qu'il faudra introduire à la colonie chaque année mille à deux mille familles choisies dans les provinces voisines du Rhin ou de la Suisse, « *parce que les émigrants des départements du Sud ne sont bons à rien.* »

Le 18 mai, Don Sebastien Calvo de la Puerta Marquis de Casa-Calvo, qui vient d'arriver de la Havane, où il est Lt. Général, et Don de Salcedo, Gouverneur, au nom de sa Majesté Catholique proclament la rétrocession de la Louisiane.

Le Mis de Casa-Calvo a été accueilli a grands cris par tous les amis, qu'il avait laissé derrière lui. Grand seigneur spirituel, il est l'idole de la colonie. On rapporte son dernier trait : un noir s'étant respectueusement incliné à son passage, dans la rue, le marquis a ôté son chapeau et salué d'un grand geste. « Monseigneur, lui a dit son compagnon offusqué, n'avez vous pas vu que c'était un nègre ? » — « Certainement, je l'ai vu, a-t-il répondu, mais vous ne voudriez pas que je permette qu'un nègre me dépasse en politesse. »

Il a convoqué chez lui les habitants désireux de conserver leur obéissance et de se transporter dans une autre colonie de la Couronne. De nombreuses familles choisissent cette alternative, le clergé est divisé, malgré les objurgations de M. Laussat, les Ursulines, effrayées par « les lois sacrilèges de France », demandent à gagner la Havane. Duradon et Méridié Brossard, un jeune couple Acadien, tout intimidé, se tient devant le marquis, qui cherche à les entraîner à Cuba : « Sauf vot-respect, Monseigneur, on n'ira point, où l'ombril est enterré on veut toujours rester, ya quéque chose comme qui dirait qui vous amarre là. »

Toutes ces « bonnes manières » faites au Marquis de Casa-Calvo, qui, il est vrai, les prend d'un peu haut, agacent prodigieusement M. Laussat. Il va profiter de ce merveilleux été pour visiter, en curieux, les paroisses éloignées. Il veut voir de près les Acadiens, dont on lui a dit tant de bien.

Dans les Opelousas, où avec un officier il erre à cheval, sans qu'aucune marque extérieure ne décèle sa qualité, un jeune paysan coupe du maïs. A sa vue, il arrête poliment son travail.

— Vous paraissez bien occupé, mon brave, dit M. Laussat, qui depuis son arrivée a appris a négliger le mot Citoyen.

— A vot service, Mussieu, je tranche les cigales, comme vous voyez.

— Nous voulons aller à St. Martin, en sommes-nous très loin ?

— Que non, Mussieu, c'est par delà l'Ile aux Cypres, et c'est point

un chemin méchant. Quand vous mettrez à la voile, en gagnant le large vous aurez à vot gauche une île que vous côtoyerez, vous verrez après un gros boué dans le fond, quand vous aurez navigué une bonne partie de la journée, vous arriverez à l'anse-au-renard, vous n'aurez qu'à hucher, l'homme qu'habite en face s'en vindra vous piloter dans le boué.

M. Laussat, devant ce vocabulaire nautique, écarquille les yeux. Autour de lui il y a quelques champs, des immenses pâturages pointillés de ruminants. Son compagnon lui explique que, par ici, gagner le large signifie s'engager dans la prairie, qu'une île est un bouquet d'arbres et qu'une pointe de pré avançant dans la forêt s'appelle une anse.

Intéressé, il cause avec le grand gars, on va vider un verre de boisson à la ferme longue et basse. — Dégreyez-vous donc, propose Valmire Thibodeaux, mis en confiance par ce monsieur pas fier. Il fait admirer son domaine, devient confidentiel — Dame, on n'est point mal, icite, nos popas ont défréchi la terre avant nous, chacun dans nous autres a eu eune désert à lui pour cultiver le maïs, mais faut s'échiner dur dans la chaleur pour de la réussite. J'vous garantis qu'on fouine pas, faut rabouter la terre, renchausser et déchausser le maïs, moufter les meulons de paille, j'vous garantis qu'on est souvent mal en position avec l'soleil qui tape sur le senti, les chamboulures, les maringouins, les bêtes rouges et les poux-de-bois. Sitôt le soleil couché, faut boire sa tasse de lait et manger son couche-couche, et puis s'fourrer en bas la berre pour dormir et s'lever à la barre du jour.

M. Laussat s'informe des récoltes de la paroisse, des coutumes locales, des rapprochements.

— Oh, vous pouvez guetter, y a point beaucoup de gros dos dans nous autres, mais c'est point tout misère, par icite. Des fois, on va aux autes villages à cheval, comme de bien entendu, avec les femmes. On visite les amis au large, alors c'étions des contentements, des plaisirs jusqu'à ce qu'on en est tanné. Y a aussi les bals, les grands ramequins,[1] j'pourrais vous raconter toute la journée des choses qui vous interboliseraient.

M. Laussat s'extasie sur le bon ordre et la propreté de la petite ferme. Valmire rayonne de cette approbation.

---

1. Soupers.

— Aussitôt qu'eun petit est assez grand pour gréminer la terre, son popa lui donne eune p'tite taure pour commencer, au bout de quéque temps alle a eun viau, ça fait que chacun de nous, dans nous autres, a eun p'tit commencement pour se marier, et quand on a choisi, la macorne[1] traîne pas, allez.

Le garçon rougit, commence à tortiller ses doigts. — Sans vous commander, Mussieu, vous s'rez peut-être bien consentant à courir à ma noce, si vous êtes par icite alle hiver ? M. Laussat lui assure que rien ne lui plairait davantage.

— Ça c'est fait comme ça, explique Valmire, au village d'après, au bal j'ai aperçu une belle fille, Effige, qui sait se pimper et qu'est bonne couturieuse, et j'ai pensé à voir qu'on pourrait faire chaudière ensemble. Alors j'l'y ai dit tout de suite « la belle, vous me plait, si vous disez oui, on va se marier. » Alle m'a répondu « Tope, ça me va. » Alors on a commencé à embancher et la macorne est pour la Noal, quand ya plus de presse.

M. Laussat, en Béarnais qu'il est, est très intéressé par cette conception simple de la vie. La noce est loin, mais Valmire doit se rendre ce soir à un bal, pourquoi ne l'accompagnerait-on pas ?

L'odeur de la bonne terre monte dans l'air humide, la nuit ne peut se décider à tomber, les cogne-cul, entassés de familles, deviennent plus nombreux sur le chemin défoncé, les filles en barbichet s'interpellent de l'une à l'autre : Hé ! Ozéma, Frome, Deussa !

Le long des voitures, les garçons trottent sur leurs poneys turbulents : Hé ! Deus, Duradon, Valérien ! En chœur, dans l'heure molle, ils chantent :

« *Depi que j'on fait connaissance*
« *d'eun certain tendron,*
« *J'ons courrons à l'acquaintance*
« *J'ons perds la raison.*
« *Je ne connais dans la nature*
« *Rien de plus flatteur*
« *que l'aimable créature*
« *Qui me tchient au tchœur !*

Au fur et à mesure qu'elles arrivent à l'école où l'on danse, les mères déposent leurs nourrissons dans « le parc aux pitits », sur les

1. Noce.

matelas d'herbe sèche qui garnissent la petite pièce. Une vieille femme les surveillera et ils pourront « mialer tout leur saoul ».

Dans la salle d'école, le violonier attaque un rigodon, les « balleuses » acadiennes, dont les visages sont affinés par les ailes blanches qui les encadrent, font des révérences moqueuses devant les garçons dégingandés, aux pieds lourds. Des rires honnêtes fusent.

Dans un coin deux hommes s'entretiennent. — T'as pas le tchœur au plaisir, à ce soir ?

— Ah, pour ça non, j'étions dans les poux-de-bois, la vié moman va point.

— Qué qu'alla la moman ?

— Alle est au pire, alle a le respire court et l'discours égaré !

Les couples se rejoignent pour « corrobier » une dernière contredanse. Le violonier n'a pas plus tôt arrêté son archet, qu'il s'élance comme un fou dans le champ, et tire en l'air un coup de pistolet, en criant « le bal est fini ! »

Les mères reprennent leurs petits, les chars-à-bancs retrouvent leurs ornières familières, et les voix continuent :

« *L'autre jour en cachette*
« *Alle me fit présent d'un bécot.*
« *Ah ! ma bouche en devint muette*
« *Et j'en restai tout sot.*
« *Ce bécot-là, au fond de mon âme,*
« *Imprima le bonheur,*
« *Il redoubla la flamme*
« *Qui me tchient au tchœur !*

XLVII.

Lorsqu'il rentre à la Nlle Orléans, après son escapade bucolique, M. Laussat trouve la ville en effervescence, des rumeurs de la cession aux Etats-Unis se sont infiltrées.

Il est indigné et réfute à droite et à gauche. « *Cette nouvelle,* écrit-il au ministre, *est un mensonge impudent, un canard avancé par le parti, qui en ce temps d'élection, l'expiration du mandat de M. Jefferson approchant, a cru, en la divulgant tout à coup, aider les partisans du Président.* »

M. Laussat a tort de s'insurger, la nouvelle est exacte, M. Landais, un officier venu de Washington, par le pays des Creeks et des Cherokees, la confirme. Un vaisseau de Bordeaux lui apporte sa nomination de Commissaire et les pouvoirs qui lui sont nécessaires pour accepter des mains de l'Espagne la Louisiane et la transmettre aussitôt aux Etats-Unis.

Le 30 Novembre 1803, M. Laussat, dans un bel uniforme vert bouteille à col brodé, et coiffé d'un bicorne emplumé, quitte à pied sa résidence, escorté de soixante Français.

Le ciel tourterelle roule des nuages ventrus, qui ne demandent qu'à crever, il ne fait pas froid, mais l'humidité est pénétrante ; c'est une atmosphère de mauvais présage. Malgré ce temps menaçant, la Place d'Armes sur laquelle sont rangées, d'un côté les troupes espagnoles et de l'autre la milice, est noire de monde ; les balcons, les fenêtres, les toits sont animés de gesticulations. Aux onze balcons de l'Hôtel de Ville, Madame Laussat, Mme de Almonester, sa fillette Micaela, et les grandes dames de la ville affichent leur dernière toilette.

Au moment où les cloches sonnent l'Angélus de midi, M. Laussat arrive à l'Hôtel de Ville, où il est reçu, en bas du grand escalier, par des officiers et notables espagnols, qui le conduisent à la Salle du Conseil. Trois fauteuils sont préparés, il s'asseoit à la droite du Gouverneur, le Marquis de Casa-Calvo est à sa gauche.

XLVII

[illegible] à la Nlle [illegible] M. Loubet trouve la ville en effervescence [illegible]

[illegible]

[illegible] accueillir des [illegible] et la [illegible]

[illegible]

[illegible] sa résidence [illegible]

Le ciel [illegible] qui ne [illegible] qu'à crever, il ne fait pas [illegible] une atmosphère de [illegible]. Malgré ce [illegible] la Place d'[illegible] sur laquelle [illegible], d'un côté les troupes [illegible] de [illegible] de l'Hôtel de Ville [illegible]

Au moment où les cloches sonnent l'Angelus de midi, M. Loubet arrive à l'Hôtel de Ville où il est reçu, en bas du grand escalier, [illegible]

Il remet à Don de Salcedo ses pouvoirs, la lettre de créance du Premier Consul et l'ordre de Sa Majesté Catholique. Don Andres Lopez de Armesto, secrétaire du Cabildo, en donne lecture en espagnol, et M. Daugerot, greffier de la marine, en français. Sans attendre, le Gouverneur lui tend, sur un plateau d'argent, les clefs des forts St. Charles et St. Louis, et le Marquis de Casa-Calvo, d'une voix sonnante, qui fait écho sur les boiseries, relève la population du serment d'allégeance à son Maître. Avec un profond salut, M. Laussat échange son fauteuil pour celui de Don de Salcedo, puis tous les trois se lèvent et se rendent sur le balcon principal.

Lentement, le pavillon espagnol commence à descendre du mât dressé au milieu de la place, au bruit de vingt et un coups de canon tirés par le fort St. Charles et la batterie installée devant la Préfecture, et de la décharge des fusils. A mi-chemin, le drapeau espagnol s'arrête un instant et le drapeau français monte, salué à son tour de vingt et un coups par l'Argo, le Fort et la batterie de terre.

Aucune acclamation, aucune manifestation de joie n'accueille les couleurs françaises, qu'on sait transitoires. Ces changements rapides ressemblent au mouvement des éventails qu'on ferme et qu'on ouvre en faisant apparaître chaque fois, suivant le sens, un nouveau tableau. Les habitants ne sont plus ni Espagnols, ni Français, ils sont Louisianais, se considèrent comme un tout.

Seul, le temps, avec des accents noirs, se lamente.

Don de Salcedo, le Marquis de Casa-Calvo et M. Laussat signent le procès-verbal, et le Préfet accompagne l'ancien gouverneur jusqu'à l'escalier, laissant à ses officiers le soin de l'escorter jusqu'en bas.

Du balcon, M. Laussat s'adresse à la foule : « La mission qui m'a emmenée parmi vous à travers l'océan, cette mission sur laquelle reposaient depuis longtemps nos espoirs et nos vœux ardents de bonheur pour vous, est maintenant changée, et celle dont je suis chargé, moins gratifiante mais pour moi aussi flatteuse m'offre une source de consolation, qui naît de la certitude que les résultats seront pour vous plus avantageux. »

« ...Vous voyez flotter le drapeau de la République Française et vous entendez ces canons vous annoncer de tous côtés le retour à la domination française, ce sera seulement pour un instant, Louisianais, et je suis à la veille de transférer la possession de cette colonie aux Commissaires des Etats-Unis. »

« ...La guerre approchante, qui commence sous les auspices les

plus sanguinaires et les plus terribles, menace la sécurité des quatre coins du monde et a donné une direction nouvelle aux intentions bienfaisantes de la France pour la Louisiane, elle l'a cédée aux Etats-Unis d'Amérique. Le gouvernement particulier que vous vous donnerez sera adapté à vos mœurs, vos usages, votre climat, vos croyances, vous ne tarderez pas à ressentir les avantages d'une justice intègre, impartiale et incorruptible. Dans cet événement, la République Française donne la première aux siècles modernes l'exemple d'une colonie qu'elle émancipe volontairement... »

Des officiers espagnols écoutent avec un petit sourire railleur : — qu'en termes bien couchés ces choses-là sont dites, plaisante un lieutenant, qui a des lettres.

M. Laussat descend sur la place avec sa suite, présente à la Milice son nouveau commandant, M. de Bellechasse. « Je vous confie, au nom de la République Française, ces bannières, vous les défendrez, vous les honorerez. Elles flottent pour le bien de votre pays et sont ici sur leur sol natal, du sang français coule dans les veines de la plupart d'entre vous ! »

La foule commence à s'écouler. Au milieu de la place, les trois couleurs s'étirent brutalement dans le vent. Avant de s'acheminer vers leur dîner, les habitants regardent encore un instant ces couleurs nouvelles, qui, dans leur esprit lent, ne sont pas encore celles de la France.

Avec un soupir de regret, un paysan commente : — C'est pas tant brave comme le drapiau blanc, Alcibiade. Son compagnon partage cette opinion : — Tous ces dérangements, ça n'a pas grand fion avé moué. On n'a pas eu l'temps d'y jongler.

Un groupe de jeunes noirs discute gravement.

— Ké cé li tignon enhau ? interroge Crapaux, le plus jeune.

— Ouette, ti oua pas, répond Jolicœur, le sage de la bande, li drapo de lafrance !

— Resté don tranquil, bête, mo sé lafrance, li dapo blan.

— Bon Djé, zamain pelé kichoge la mo te di toi, li dapo bian gagnain rouze é pi bieu !

— Dipi can ?

— Dipi ké li roi mouri, coupi, toi pov neg, ti connin arien.

Ongué, un vieux, s'inquiète : — Bon moune layé asteur ladan lafrance ? Cé bonair ?

— Pétété, répond Gribouille, li di comme ça, anon oua.

Mercure, sceptique, ouvre les mains comme s'il haussait les épaules : Tou ça cé bon pou la parole, can in roi péri, l'aute couri.

Autour de la place, le tambour de ville ânonne la terne proclamation : « *Citoyens Français. Le drapeau français flotte aujourd'hui sous vos yeux, il vous rappelle sur cette terre lointaine vos combats et vos victoires, votre dévouement et votre valeur. Il cherche en vain autour de lui le rempart accoutumé de ces formidables bayonettes, qui l'ont couronné de tant de puissance et de gloire. Mais accueilli par un allié fidèle et loyal, il sera gardé par des Louisianais, ces dignes enfants de nos Pères, il le sera par votre présence, par votre respect, par votre amour.* »

Sans perdre de temps, M. Laussat remplace le Cabildo par un Conseil Municipal, à l'image de ceux de France. M. Etienne de Boré, le plus influent et avisé des planteurs, devient maire de la ville ; MM. des Tréhans, et Sauve sont adjoints, MM. Fortier, d'Erbigny et Faurie, Conseillers. Ces noms ont un fumet de France, qui évoque le Conseil d'Orléans ou de Villeneuve-sur-Lot.

M. Laussat, le lendemain, 1er décembre, reçoit la visite de l'ancien gouverneur et du Marquis de Casa-Calvo, accompagnés du clergé et des grands dignitaires espagnols. Ponctuellement, un quart d'heure plus tard, il rend à Don de Salcedo sa visite et retrouve chez lui toute la compagnie qu'il vient de quitter. L'atmosphère est si cordiale qu'il décide tout à coup de fêter le drapeau français. A la ronde il invite à dîner.

Le vent du Nord a nettoyé le temps et séché les rues. Devant la Préfecture des feux allumés dans des grands pots illuminent les arrivées de lueurs fauves, brusquement tordues par le vent.

A l'intérieur, on a démonté les portes pour agrandir les salons. Soixante-quinze personnes sont à table. Les convives portent successivement trois toasts, chacun accompagné de 21 décharges d'artillerie : le premier — avec du champagne blanc — à la République Française et à Bonaparte ; le second — avec du champagne rose — à l'Espagne et à Sa Majesté Charles IV ; le troisième — avec du champagne blanc — aux Etats-Unis et au Président Jefferson. Après de longues acclamations, ils élèvent leurs verres, une dernière fois, à la santé des dames de la Louisiane.

Les invités continuent à arriver, une centaine de femmes, toutes jolies, vêtues avec une élégance voulant être grecque ; les tailles hautes les font ressembler à ces déesses, dont on parle à tout propos.

Cent soixante-quinze seigneurs hidalgos, officiers français en uniforme, beaux esprits de la ville, Américains, reconnaissables à la simplicité de leur accoutrement, se coudoient. Les tables de jeux sont installées à profusion, on joue au piquet dans tous les coins.

Le Marquis de Casa-Calvo, avec Madame Laussat, par un menuet, ouvre le bal. Les contredanses et les passe-pied se succèdent, suivies de danses de caractère, car la mythologie est en grand honneur dans les provinces françaises.

A trois heures, l'ambigu est servi, puis la danse des Bateaux reprend. Ce n'est qu'à sept heures du matin qu'on attaque la Galopade finale, et huit heures ont sonné lorsque les attardés se retrouvent dans l'air frais d'hiver.

Maintenant que les troupes espagnoles ont été retirées des postes et des forts, la colonie est à la merci d'un soulèvement ou, tout au moins, des déprédations des maraudeurs. Il n'y a ni milice régulière, ni police, la population n'est qu'à demi rassurée. Pour préserver l'ordre, en attendant la prise de possession des Etats-Unis, des jeunes créoles, fils de planteurs et d'officiers, des marchands, des matelots et des scribes, trois cents hommes en tout, se groupent sous les ordres de M. Daniel Clarke, Jr, le Consul Américain, et offrent les services de leur petite milice à M. Laussat, qui se montre fort heureux de cet empressement, et le même jour, accepte le serment de fidélité des anciens officiers français. La ville est maintenant patrouillée nuit et jour, les habitants n'ont rien à craindre.

Le 4 décembre, à la cathédrale, devant tous les notables assemblés, on chante une messe solennelle pour la France et un Te Deum. Le préfet colonial a demandé à l'évêque espagnol de remplacer dans la liturgie les prières royales par des invocations pour la République Française et Bonaparte, mais ceci n'a pas été du goût de sa Grandeur. On est arrivé à un compromis, c'est un prêtre français qui officie et exécute les ordres de M. Laussat.

Le Marquis de Casa-Calvo, comme tous les Espagnols, est maintenant fort aimable pour le préfet, qui n'est pas mieux loti que lui. D'après les propres dires de M. Laussat « *il fait preuve pour lui de noblesse, de grâce, et même de magnificence* ».

Le 8 décembre, le Marquis offre un bal magnifique, coûtant quinze mille livres, en l'honneur de Mme Laussat, qui y trône dans une loge gardée par des grenadiers. Elle est vraiment charmante, des boucles coquines s'échappent de son ruban turquoise, sa haute poi-

trine est aussi généreusement décolletée que celle de toutes les autres dames de l'assistance, ce qui n'est pas peu dire, car de tous côtés les seins s'offrent avec abandon. Elle n'est pas seulement belle, elle est pourvue de toutes les grâces. Lorsque le Conseil Municipal donnera pour elle un autre bal, pendant le souper, une colombe, jusque-là perchée sur une branche de rose, descendra se poser devant elle, avec un papier bien calligraphié dans son bec, qu'on lira à voix haute :

Portrait de Madame Laussat.

« On voit réunis en elle
« Les vertus et les attraits ;
« On voit le portrait fidèle
« De son âme dans ses traits.
« Affable, sensible et bonne,
« Vertueuse, sans fierté,
« Et belle sans vanité,
« Tout est charme en sa personne. »

M. Laussat ne s'en laisse remontrer par personne en étiquette. Dans toute la ville, des invitations circulent : *« Le Citoyen Laussat, Préfet Colonial, Commissaire du Gouvernement Français pour la reprise de la Louisiane des mains de l'Espagne et sa remise aux Etats-Unis, vous prie de participer chez lui, jeudi prochain, 23 Frimaire, à 7 heures du soir, à une soirée qu'il dédie au Marquis de Casa-Calvo, brigadier des armées espagnoles, l'un des Commissaires de Sa Majesté Catholique, en retour du noble et brillant accueil qu'il a fait en lui ces jours derniers au Représentant de la Nation Française et en signe de l'union et de l'amitié qui règne entre leurs deux Augustes et Puissants Gouvernements. »*

Près de cinq cents invités, le 16 décembre, se rendent à la Préfecture. Deux cent vingt bougies et vingt-quatre quinquets éclairent de reflets sautilleurs la beauté des femmes et l'élégance de leurs cavaliers, on a retardé le départ du « *Desempeño,* » la corvette espagnole, pour que les officiers puissent assister au bal. Les tables de buffets ploient sous le poids des bavaroises, les réserves de chocolat, de thé, de café et de consommé. Les boléros succèdent aux contredanses anglaises et françaises.

Un concert repose les danseurs, on écoute un concerto de Lesueur

et une symphonie d'Haydn, puis on descend dans le grand salon, où sur une table de soixante couverts, au milieu de rochers, se dresse le Temple de la Bonne Foi, entouré de colonnes surmontées de colombes et abritant les déesses. A côté une table de vingt-quatre couverts est dressée.

Dans la galerie extérieure, aussi brillamment éclairée, et protégée par une grande tente, trente deux guéridons sont luxueusement arrangés pour cent quarante-six personnes. A une extrémité de la galerie, un buffet ravitaille ceux qui n'ont pu trouver de place. Quarante à cinquante plats s'offrent aux choix des convives, vingt quatre sortes de gombos et des jambalayas sont passées.

Le bal cette fois dure plus de douze heures, c'est à 9 heures et demie du matin qu'on en sort, après avoir appris que les Commissaires américains sont à proximité de la ville.

Le général Wilkinson et le Général Claiborne se sont rejoints à Fort Adams, sont redescendus de concert avec cinq cents hommes, miliciens du Tennessee et cavaliers du Mississipi, et sont campés sur le fleuve, à trois kilomètres de la Nlle Orléans.

Quelques moments après le départ de ses invités, le Major Wadsworth vient demander au Préfet s'il peut les recevoir à midi, le lendemain. A l'heure dite, M. Laussat leur envoie sa voiture, et M. Vinache, major des sapeurs, le Colonel de Bellechasse et M. Blanque, pour les escorter.

A midi, les Commissaires arrivent à la préfecture, suivis de trente volontaires à cheval. Dix-neuf coups de canon les saluent.

Après leur départ, M. Laussat laisse savoir dans la ville qu'il leur rendra leur visite le lendemain, à onze heures. C'en est assez pour que le 19, à dix heures et demie, une cavalcade de soixante Français soit réunie devant la Préfecture, pour lui faire escorte.

Le jour fatidique est là. C'est un frimaire sans frimas. Par ce vingtième jour de Décembre 1803, limpide et joyeux comme un printemps, la foule habituelle se masse sur la Place d'Armes, où d'un côté la petite milice est rangée en ordre de bataille. Les balcons et les toits sont garnis de plus de badauds que les bois-boutons de fleurs, à la saison.

Depuis la veille, cinquante Français venus volontairement de près et de loin, avec le Sergent Legrand, se sont constitués en corps, gardien des couleurs françaises.

A dix heures et demie du matin, M. Laussat, à pied, quitte la

préfecture, suivi de plusieurs centaines de Français. A peine est-il arrivé à l'Hôtel de Ville, que les Commissaires américains, salués par une compagnie de grenadiers, franchissent la porte de la ville. Leurs troupes, avançant en peloton, se rangent sur la place, en ordre de bataille, vis-à-vis de la milice. Vingt et un coups de canon retentissent.

Les généraux Claiborne et Wilkinson sont reçus au pied de l'escalier de l'Hôtel de Ville par M. de Livaudais, major de la milice, le major Vinache et M. Dangerot. Le Préfet les rencontre au milieu de la grande salle du Conseil, le Général Claiborne s'asseoit à sa droite, le Général Wilkinson à sa gauche.

Après que les créances sont échangées, à voix haute le Traité et sa ratification sont lus, et M. de Laussat déclare : « En conformité du Traité, je mets les Etats-Unis en possession des pays, contrées et dépendances de la Louisiane. Les citoyens et habitants qui voudront y rester et obéir à leurs lois sont dès ce moment relevés du serment de fidélité envers la République Française. » Puis il offre aux Commissaires une clef enrubannée aux trois couleurs.

Le Général Claiborne se lève, affirme la volonté de son Gouvernement de maintenir les Louisianais dans la jouissance de toutes leurs libertés.

Ils sont sur le balcon. Au grand mât de la place, le drapeau français descend et le drapeau des Etats-Unis monte. Lorsqu'ils se rencontrent à mi-chemin, les forts, la batterie de la Préfecture et les vaisseaux du port joignent leurs détonations.

M. Dusseuil, enseigne de vaisseau, reçoit dans ses mains le drapeau tricolore, le détache de sa corde et le tend au sergent-major Legrand, qui, sans mot dire, s'en entoure la taille, et, escorté de deux officiers de compagnie, sabre au clair, regagne sa ligne.

Pas un cri de désespoir ou de joie n'a jailli de la foule, pas un pleur n'a été versé à l'échange des pavillons. Dans un coin de la place, deux Américains agitent un instant leurs chapeaux, et, à petite voix, acclament leur bannière ; devant le silence absolu ils se taisent.

Aucun peuple ne peut en un mois changer trois fois de fidélité sans être saturé. Aucune corde ne vibre plus.

Les Commissaires américains et M. Laussat se rendent devant la milice, pour la dernière fois, le Préfet s'adresse à elle : « Miliciens de la Nlle Orléans et de la Louisiane. Vous avez donné des

preuves de grand zèle et de dévotion filiale au pavillon français ces jours derniers, pendant le peu de temps qu'il a paru sur vos rivages, je le redirai à la France et à son Gouvernement, et je vous adresse en leur nom des remerciements. Voici les Commissaires des Etats-Unis, je leur transmets à cette heure votre commandement, obéissez leurs décisions, comme aux représentants de votre légitime souverain. »

C'est fini, la France a les mains vides.

Tambour battant, au son du fifre, Legrand, avec ses volontaires, s'en va, et les troupes américaines rendent les honneurs au drapeau français... qui passe.

New York 1940.

SOURCES

MANUSCRITS

Archives du Ministère des Colonies, *Bibliothèque Nationale,* Paris.

Archives du Ministère de la Marine, *Bibliothèque Nationale,* Paris.

Archives Bibliothèque du Roi, *Bibliothèque Nationale,* Paris.

Archives. Registres du Conseil Supérieur de Louisiane, *Bibliothèque Nationale,* Paris.

Archives de la Bastille, *Bibliothèque de l'Arsenal,* Paris.

Archives Congress Library (*American State Papers*), Washington.

Archives Historical Society of Louisiana, New Orleans.

Archives Ministerio de Indias, Sevilla.

1555. CABEZA de VACCA—La Florida y Alvaro Nunez. *Valladolid.*

1586. BASANIER, Martin—Histoire notable de la Florida située dans les Indes occidentales, contenant les 3 voyages faits icelles par certains capitaines & pilotes Français dont le Capitaine rene de Landonnière, à laquelle a été adjoustée un 4e voyage par le capt. de Gourgues.

1605. GARCILLO de la Vega—La Florida del Inca Avelante de Soto. *Lisboa.*

1643. LAET D'ANVERS, Jean de—Le Nouveau Monde. *Leyde.*

1663. HEYLINS, Peter—Cosmography in four books. *London.*

1681. MARQUETTE, Père Jacques—Découverte de quelques pays et nations de l'Amérique Septentrionale. *Paris.*

1684. HENNEPIN, Père Louis—Description de la Louisiane découverte au S.O. de la Nlle France, par ordre du Roy. *Paris.*

1685. CITRY de la GUETTE—Relacion verdaderas dos trabalhos de gobiernados. D. Fernando de Soto (traduction 1557). *Paris.*

1689. HENNEPIN, Père Louis—Découverte de la Louisiane. *Nuremberg.*

1691. LECLERQ, Père Chrestien—Iers établissements de la Foy dans la Nlle France & découvertes faites depuis le fleuve St. Laurent, la Louisiane jusqu'au Golfe du Mexique avec le journal des Pères Zénobe Membré & Anastase Douay. *Paris.*

1697. TONTY, Chevalier de—Dernières découvertes de l'Amérique Septentrionale par M. de la Salle. *Paris.*

1703. LA HONTAN, Baron Louis Armand de LOIN d'ARCE—Nouveaux voyages dans l'Amérique Septentrionale. *La Haye.*

1704. de la BORDE—Voyage ou Nlle découverte d'un très grand pays faite par le Sieur de la Borde. *Amsterdam.*

1711. HENNEPIN, Père Louis—Voyages curieux & nouveaux de M. Hennepin & de la Borde. *Amsterdam.*

1713. JOUTEL, Henri—Journal historique du dernier voyage que fit M. de la Salle dans le Golfe du Mexique. *Paris.*

1715. de l'ISLE, Guillaume—Recueil d'un voyage au nord de l'Amérique. Paris lettres du Chevalier de Bonrepos. *Amsterdam.*

1720. Conseil d'Etat—Arrest qui ordonne qu'il ne sera plus envoyé de vagabonds à la Louisiane. *Paris.*

BERNARD, Jean Frédéric—Relation de la Louisiane & du fleuve Mississipy où l'on voit l'état de ce grand païs & les avantages qu'il peut produire. *Amsterdam.*

TONTI, Chevalier de—Relation de la Louisiane & du fieuve Mississipy. *Amsterdam.*

HENNEPIN, Louis—Voyage en un pays plus grand que l'Europe entre la mer glaciale et le Nouveau Mexique.

BONREPOS, Chevalier de—Description de la Louisiane. *Paris.*

Nouveau MERCURE. *Paris.*

1722. BACQUEVILLE de la POTHERIE—Histoire de l'Amérique Septentrionale. *Paris.*

COXE, Daniel—Description of the English province of Carolina called by Spaniards Florida & by the French La Louisiane. *London.*

1723. BACQUEVILLE de la POTHERIE—Voyage en Amérique. *Paris.*

CADENA y CANO, Gabriel—Ensayo cronologico para la historia de la Florida 1512-1722. *Madrid.*

1724. BANET, Louis—Rapport à la Cie des Indes. *Paris.*

1727. KERSLAND, John Ker de—Mémoire sur la puissance des Français à Hispaniola & sur le Mississipi (traduction). *Rotterdam.*

1728. LAVAL, Père—Voyage fait par ordre du roi en Louisiane, en 1720. *Paris.*

HACHARD, Marie Madeleine—Relation du voyage des dames Ursulines de Rouen à la Nlle Orléans. *Rouen.*

1734. HENNEPIN, Louis—Voyage en un pays plus grand que l'Europe. *Amsterdam.*

1735. BRUZEN de la MARTINIÈRE, géographe du roi d'Espagne—l'Amérique Septentrionale. *Amsterdam.*

1738. FRESNE de FRANCHEVILLE—Histoire de la Cie des Indes. *Paris.*

1744. CHARLEVOIX, Père François-Xavier de—Histoire & description générale de la Nlle France, avec le voyage historique d'un voyage de l'Amérique Septentrionale, adressé à Mme la Duchesse de Lesdiguière. *Paris.*

1745. DERNIS—Recueil des édits, arrêts, réglement concernant la Cie des Indes. *Paris.*

1753. DUMONT de MONTIGNY, Jean-François—Mémoire historique de la Louisiane contenant ce qui y est arrivé de plus mémorable depuis l'année 1687. *Paris.*

1754. BUVAT—Journal de la Régence. *Paris.*

1758. LE PAGE du PRATZ—Histoire de la Louisiane contenant la découverte de ce vaste pays. *Paris.*

1760. JEFFERY—Natural and civil history of French Dominion in North America. *London.*

1761. MARIGNY de MANDEVILLE—Mémoire historique sur les négociations de la France & l'Angleterre. *Paris.*

1764. Extrait de la lettre du roi Louis XV à M. d'Abbadie. Braud. *Nlle Orleans.*

1765. GENEVEAUX, père Hilaire de—Relation d'un Capucin. *Nlle Orleans.*

MARIGNY de MANDEVILLE—Mémoire sur la Louisiane. *Paris.*

1768. VALETTE de LAUDUN—Journal d'un voyage à la Louisiane fait en 1720 par un capitaine de vaisseau du roi. *La Haye.*

BOSSU—Nouveau voyage aux Indes Occidentales & relation des peuples qui habitent les environs du grand fleuve St Louis, vulgairement appelé le Mississipi. *Paris.*

Memoire des habitans & negocians de la Louisiane sur l'événement du 29 octobre 1768. *Nlle Orléans.*

1769. O'REILLY, Gal—Proclamation, ordonnance du serment à la population condamnation des rebelles. *Nlle Orléans.*

1770. PITTMAN, Cpt Phillip—Present state of European settlements of the Mississipi. *London.*

KALM, Peter—Travel in North America. *Washington.*

PREVOT d'EXILE, Abbé—Nlle collection de toutes les relations de voyages (1746-1770). *Paris.*

1771. CATESBY'S, Mark—Natural history of Carolina and Florida. *London.*

1772. RAYNAL—Histoire philosophique & politique des états et du commerce des européens dans les deux Indes. *Amsterdam.*

ULLOA, Antonio de—Noticias americanas de los territorios, climas y producciones de América. *Madrid.*

1773. CHAMPIGNY, Chevalier Jean de—La Louisiane ensanglantée. *London.*

1776. CHAMPIGNY, Chevalier Jean de—Présent état de la Louisiane. *La Haye.*

1777. SHERER—Recherches historiques sur le Nouveau Monde. *Bruxelles.*

BOSSU—Nouveau voyage dans l'Amérique Septentrionale. *Amsterdam.*

1780. MEZIERES y CLUNY, Athanase—La Louisiane. *Madrid.*

1784. SMYTH—A tour in the United States of America. *London.*

1787. CREVECOEUR, St. Jean de—Lettres d'un cultivateur Américain. *Paris.*

1790. MOREAU de St. Mery—Lois & constitution des Cies Françaises de l'Amérique de 1550 à 1786. *Paris.*

1792. AUBUREY, Thomas—Voyage dans les parties intérieures de l'Amérique. *Paris.*

1794. CARONDELET, Baron de—Circulaire aux habitants de la Louisiane. *Nlle Orléans.*

1797. IMLAY, Gilbert—A total description of the Western territories of North America. *London.*

1798. GAYOSO de LEMOS—Bando de Buen Gobierno. *Nlle Orleans.*

1802. VERGENNES, de—Mémoire sur la Louisiane. *Paris.*

BAUDRY des LOZIERES, Louis Narcisse—Voyage à la Louisiane. *Paris.*

1802. STODDARD—Historical sketches of Louisiana. *Philadelphia.*

1803. BERQUIN-DUVALON—Voyage en Louisiane & Floride en 1802. Vu de la colonie espagnole du Mississipi ou des Provinces de Louisiane par un observateur résidant sur les lieux. *Paris.*

DUANE, Wm.—Report of a debate in the Senate. February 1803. *Philadelphia.*
PONTALBA, Baron Edouard de—Mémoire sur la Louisiane. *Senlis.*
ROSS, James—Speeches of Mr. Ross & Mr. Morris in Senate, 25 February 1803. *Philadelphia.*
JACQUEMIN—Mémoire sur la Louisiane avec une description sol & productions de cette ile. *Paris.*
LAUSSAT, Clément de—Proclamation du 30 Novembre. *Nlle Orléans.*
CLAIBORNE, General—Proclamation. *Nlle Orléans.*
VOLNEY—Tableau du climat & du sol des Etats-Unis d'Amérique. *Paris.*

1804. GRAVIER, Henri—La colonisation de la Louisiane à l'époque de Law. *Paris.*

1805. PERRIN du LAC, François-Marie—Voyage dans les deux Louisianes et chez les nations sauvages du Missouri. *Lyon.*

1825. MARTIN, François-Xavier—History of Louisiana. *Nlle Orléans.*

1829. BARBE-MARBOIS, Marquis de—Histoire de la Louisiane et de la cession aux Etats-Unis. *Paris.*

1831. BERNARD de la HARPE—Histoire générale de l'établissement des Français en Louisiane 1720... *Nlle Orléans.*

1831. GAYARRE, Charles Etienne—Essai historique sur la Louisiane. *Nlle Orléans.*
LAUSSAT, Pierre Clément de—Mémoire sur ma vie pendant les années 1802 & 1803. *Pau.*

1841. DEBOUCHEL, Victor—Histoire de la Louisiane depuis les premières découvertes à 1840. *Nlle Orléans.*

1844. GAYARRE, Charles Etienne—History of Louisiana. *Nlle Orléans & New-York.*

1852. FRENCH, B. F.—Historical collection of Louisiana. *New-York.*

1853. SEALSFIELD, Charles—Les émigrés français de la Louisiane. *Paris.*

1859. THOMASSY—R. Cavelier de la Salle & ses relations inédites de la découverte du Mexique. *Paris.*

1863. FERLAND, Abbé—Cours d'histoire du Canada. *Québec.*
EYMA, Xavier—La légende du Meschacébé Revue Contemporaine. *Paris.*

1864. MARGRY, Pierre—Les entreprises de Louis Joliet. *Paris.*
PERROT, Nicolas—Mémoire sur les mœurs, coutumes, religions des sauvages de l'Amérique Septentrionale. *Leipzig.*

1865. CARAYON, Auguste—Bannissement des Jésuites de la Louisiane. *Paris.*

1867. MARGRY, Pierre—Relation & mémoire pour servir à l'histoire de France dans les pays d'outremer. *Paris.*

1869. DOLLIER de CASSON—Histoire de Montreal. *Montreal.*
FRENCH, B. F.—Historical Collection of Louisiana, new series. *New-York.*

1870. GRAVIER, Gabriel—Découverte et établissement de Cavelier de la Salle en Amérique. *Paris.*

1871. GRAVIER, Gabriel—Robert Cavelier de la Salle. *Paris.*
LE MOYNE d'IBBERVILLE—Journal du voyage fait par les frégates du roi la Badine & le Marin 1699. *Montreal.*

1872. SEGUR-DUPEYRON, Pierre de—Histoire des négociations commerciales & maritimes de France au XVIIe & XVIIIe siècles. *Paris.*

1873. MARGRY, Pierre—La priorité de Cavelier de la Salle sur l'Ohio et le Mississipi. *Paris.*

1879. MARGRY, Pierre—Mémoire pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer. *Paris.*

GRAVIER, Gabriel—La route du Mississipi. *Nancy.*

RAUNIE—Chansons historiques du XVIIIe siècle. *Paris.*

1880. DUM—Glossaire franco-canadien. *Montreal.*

1881. MANSEAU—Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada. *Montreal.*

1884. CABLE, G. W.—The creoles of Louisiana. *New-Orleans.*

1885. GRAVIER, Gabriel—Nouvelles études sur Cavelier de la Salle. *Paris.*

HEARN, Lafcadio—Gombo Zhebes. *New-Orleans.*

HEARN, Lafcadio—Creoles Sketches. *New-Orleans.*

1887. REYNOLDS, John—The pioneers history of Louisiana. *Chicago.*

1889. JODOM & VINCENT—Histoire de Longueil & de la famille de Longueil. *Montreal.*

1889. DONEAU de PLAU, Alfred—La Cie des Indes. *Paris.*

1893. JOHNSTON, M. A.—In Acadia—Acadia in story & song. *New-Orleans.*

1894. FORTIER, Alcée—Louisiana Studies. *New-Orleans.*

1895. LORIN—Le Comte de Frontenac. *Paris.*

WINSOR, Justin—The Mississipi Basin. *Boston.*

1896. ROCHEMONTEIX—Les Jésuites & la Nlle France au XVIIe siècle. *Paris.*

1897. DIONNE, Narcisse—Hennepin, ses voyages & ses œuvres. *Québec.*

1898. CHAILLY-BERT, Joseph—Les Cies de Colonisations sous l'ancien régime. *Paris.*

1900. GOSSELIN, Abbé—Le journal d'Ibberville. *Evreux.*

1901. CHESNEL, P.—Histoire de Cavelier de la Salle. *Paris.*

1902. GAGNON, Ernest—Louis Jolliet. *Québec.*

MUSSET, G.—Le voyage en Louisiane de Franquet de Chaville 1720-1724. *Paris.*

1902. KASTNER, Frédéric—Les héros de la Nlle France. *Québec.*

1903. SPEARS, John Randolph—History of the Mississippi Valley. *New York.*

1908. PARKMANN—Pioneers of France in the New World. *New-York.*

Noms, titres et rangs copiés des Actes et registres du Conseil Supérieur. Titre des livres d'après l'inventaire des ventes de l'époque.

Conversations authentiques de Bonaparte, Barbé-Marbois et Talleyrand.

370 + 371

TABLE

NO. 30

Printed in U.S.A.
Albert Martin, Inc., N. Y.